

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1991

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

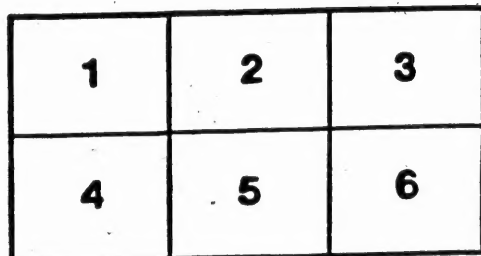
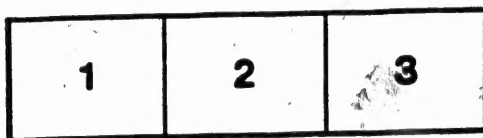
Société du Musée
du Séminaire de Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol $\rightarrow$ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

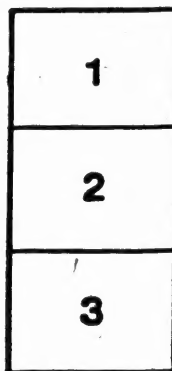
Société du Musée
du Séminaire de Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole $\rightarrow$ signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



GRAMMAIRE
FRANÇAISE
ELEMENTAIRE

1872

UNE METHODE D'ANALYSE GRAMMATICALE
ET D'ANALYSE LOGIQUE

A L'USAGE DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

Par N. P. B.

Approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique

NOUVELLE ÉDITION

P. G. JENNINGS

MONTREAL

H. O. BRUCHERIN & VALON, LIBRAIRES, 207

Rue Saint-Paul, Nos. 207 et 209



Patrick Jennings

St. Mary's College

Montreal

1891

P

Bibliothèque
Le Séminaire de Québec
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

UN

C. O.

361

GRAMMAIRE
FRANÇAISE
ÉLÉMENTAIRE



AVEC

UNE MÉTHODE D'ANALYSE GRAMMATICALE
ET D'ANALYSE LOGIQUE
A L'USAGE DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

PAR F. P. B.

Ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique

NOUVELLE ÉDITION

MONTREAL

C. O. BEAUCHEMIN ET VALOIS, LIBRAIRES-ÉDITEURS
No. 237 et 239, rue St. Paul

MONITOR

FOR THE YEAR 1881, THE SE 1701
OF THE YEAR 1881, THE SE 1701

L
C
L
P
C
C
t
e
P
a
G
C
d
a
a
tr
de
in
pl
au
se
e

AVERTISSEMENT.

Cette nouvelle édition de la *Grammaire Française Élémentaire*, à l'usage des *Ecoles Chrétiennes*, est divisée en trois parties : la première contient la *Classification* et l'*Orthographe des diverses parties du discours*, et même les principales règles de la *Syntaxe*, de l'*Adjectif*, du *Verbe* et du *Participe* ; la deuxième comprend divers petits traités relatifs à la *Prononciation*, à l'*Orthographe d'usage*, à la *Ponctuation* et à l'*Analyse grammaticale et logique* ; enfin la troisième est spécialement destinée à la *Syntaxe des dix parties du discours*.

Cet ouvrage a été imprimé en deux sortes de caractères ; en général, le *petit texte* a été employé pour des chapitres et des articles moins importants ; mais cette distinction ne suffisait pas pour régulariser l'étude de la Grammaire, on a donc subdivisé l'ouvrage en trois cours distincts :

1^o Le *Cours des Commencants*, qui se compose à peu près des numéros précédés de deux astérisques, et qui a été imprimé à part, sous le titre de *Extrait de la Grammaire française élémentaire, à l'usage des Ecoles Chrétiennes* ;

2^o Le *Cours des Moyens*, qui comprend, outre le *Cours des Commencants*, tous les numéros marqués d'un seul astérisque.

3^o Enfin, le *Grand Cours*, destiné aux élèves les plus avancés, et comprenant toute la grammaire.

Nous avons pensé qu'il serait agréable aux élèves de trouver dans ce livre la signification étymologique des principaux termes de grammaire ; nous l'avons indiquée dans des renvois. Nous avons également placé au bas de chaque page les questions relatives aux numéros de cette page ; cette disposition, il nous semble, sera plus commode pour les maîtres et pour les élèves.

EN VENTE A LA MEME LIBRAIRIE.

- Nouvel Alphabet double.
 Syllabaire des Ecoles Chrétiennes.
 Le Petit Cathéchisme des Diocèses de Québec et de Montréal.
 Nouveau Traité des devoirs du Chrétien envers Dieu.
 Abrégé de Géographie commerciale et historique.
 Traité d'arithmétique à l'usage des Ecoles Chrétiennes.
 Grammaire française élémentaire à l'usage des Ecoles Chrétiennes.
 Exercices orthographiques à l'usage des Ecoles Chrétiennes.
 Les mêmes avec Dictionnaire.
 Extrait de la Grammaire française.
 Psautier de David, à l'usage des Ecoles Chrétiennes.
 Lectures instructives et amusantes (en manuscrit) par F. P. B.
 Les mêmes avec le texte en caractères d'imprimerie en regard.
 Eléments de la grammaire française, de Lhomond.
 Guide de l'Instituteur, par F. X. Valade.
 Abrégé de l'Histoire Sainte, de l'Histoire de France, etc.
 Nouvelle Grammaire française, par Noël et Chapsal.
 Exercices orthographiques, par les mêmes.
 Dictées et Corrigé des Exercices, par les mêmes.
 Petit Dictionnaire de la langue française, par Hocquart.
 Traité d'arithmétique, par Jean-Antoine Bouthillier.
 Traité élémentaire d'algèbre.
 Abrégé de géométrie pratique, avec Atlas.
 Eléments de la Grammaire latine, par Lhomond.
 Eléments de la Grammaire anglaise, par Siret.
 Petit Traité théorique et pratique du style.
 Petit Traité de Grammaire anglaise, par Gosselin.
 Pocket Dictionary, by Thomas Nugent, L. L. D.
 The catholic school Book.
 Manuel de Phrases françaises et anglaises, à l'usage des commençants.
 Grammaire anglaise, par Sadler.
 Exercices anglais, par le même.
 Corrigé des Exercices anglais, par le même.
 Géographie moderne, par l'abbé Holmes.
 Eléments de Géographie moderne, à l'usage des commençants.
 Lectures graduées et Leçons de littérature et de style, par Ch. Leroy.
 Dictionnaire classique universel de la langue française, par Th. Bénard.
 J. George. — Nouveau Dictionnaire français.
 Grammaire, Exercices orthographiques, etc., par Lhomond, revus et corrigés par Jullien.
 Aussi : les Cours complets de Drioux et de Bonneau.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

*1. La *Grammaire* (a) est l'art d'exprimer ses pensées par la parole et par l'écriture, conformément à l'usage et aux règles établies (b).

ARTICLE 1^{ER}.—DU LANGAGE PARLÉ

*2. On exprime ses pensées par la parole au moyen des sons combinés de la voix.

*3. Un son vocal est l'émission d'une certaine quantité d'air, modifié ou non par les organes de la parole (c).

*4. Il y a deux sortes de sons, les sons *simples* et les sons *articulés* ou *composés*.

*5. Un son *simple* est celui qui n'est modifié par aucun des organes de la parole, ou qui ne l'est que faiblement.

*6. Nous avons en français treize sons simples, savoir: *a, è, é, i, o, u, eu, ou, an, in, on, un*, et *l'e muet*.

*7. Un son *articulé* ou *composé* est celui qui est modifié par quelqu'un des organes de la parole.

-
1. *Qu'est-ce que la Grammaire ?*
 2. *Comment exprime-t-on ses pensées par la parole ?*
 3. *Qu'est-ce qu'un son vocal ?*
 4. *Combien y a-t-il de sortes de sons ?*
 5. *Qu'est-ce qu'un son simple ?*
 6. *Combien avons-nous de sons simples ?*
 7. *Qu'est-ce qu'un son articulé ou composé ?*

(a) *Grammaire* vient d'un mot grec, qui veut dire *Lettre*.

(b) La Grammaire générale ou théorique est la *science* du langage; mais la grammaire d'une langue particulière est l'*art* de parler et d'écrire cette langue.

(c) Les organes de la parole sont : les *lèvres*, les *dents*, la *langue*, le *palais*, le *larynx* ou *gosier*, et le *nez*.

*8. Nous avons en français dix-neuf sons articulés ou composés, savoir : *b, c* (dur), *d, f, g* (dur), *h, j, l, m, n, p, r, s, t, v, z, ch* (doux), *gn* (doux), *ll* (mouillées.)

*9. On appelle *diphthongue* (*a*) deux sons simples distincts, qui se prononcent en une seule émission de voix, comme *ia, io, oi, oin*, dans *fiacre, fiote, foison, foïn*.

ARTICLE 2.—DU LANGAGE ÉCRIT.

**10. On exprime ses pensées par l'écriture au moyen de certains caractères de convention, qu'on appelle *lettres alphabétiques*.

**11. On appelle *alphabet* (*b*) la liste de tous les caractères nécessaires pour représenter les sons d'une langue.

**12. L'alphabet français renferme vingt-six lettres, savoir : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z*. Cet alphabet vient presque tout entier des Romains.

**13. Il y a deux sortes de lettres, les *voyelles* et les *consonnes*.

*14. Les *voyelles* (*c*) sont les lettres qui servent à représenter les sons simples.

*15. Nous n'avons en français que cinq voyelles, quoique nous ayons treize sons simples : ce sont *a, e, i* ou *y, o, u*.

8. Combien avons-nous de sons articulés ?

9. Qu'appelle-t-on diphthongue ?

10. Comment exprime-t-on ses pensées par l'écriture ?

11. Qu'appelle-t-on alphabet ?

12. Combien l'alphabet français renferme-t-il de lettres ?

13. Combien y a-t-il de sortes de lettres ?

14. Qu'est-ce que les voyelles ?

15. Combien avons-nous de voyelles ?

(a) *Diphthongue*, de deux mots grecs, qui veulent dire *deux sons*.

(b) *Alphabet*, du nom des deux premières lettres grecques *alpha, beta*.

(c) *Voyelle*, du mot français *vois*.

*16. Les *consonnes* (a) sont les lettres qui servent à représenter les sons articulés ou composés.

*17. Nous avons en français dix-neuf consonnes, savoir : b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, ou w, x, z. Plusieurs de ces lettres représentent le même son.

*18. La lettre *h* est *muette*, quand elle est nulle pour la prononciation : *Saint Thomas était un habile théologien*. Elle est *aspirée* quand elle empêche la liaison de la lettre précédente avec la suivante : *Un héros doit s'enhardir contre les hasards de la guerre*.

ARTICLE 3. — DES SYLLABES ET DES MOTS.

*19. Une *syllabe* (b) est une ou plusieurs lettres qu'on prononce en une seule émission de voix ; *pas* n'a qu'une syllabe ; *passer* en a deux (*pas-ser*) ; *dépasser* en a trois (*dé-pas-ser*) ; *outrépasser* en a quatre (*ou-tre-pas-ser*).

*20. Un *mot* est une syllabe ou une réunion de syllabes, devenue par convention le signe d'une idée.

*21. On appelle *monosyllabe* (c) un mot qui n'a qu'une syllabe, et *polysyllabe* (d) celui qui en a plusieurs.

16. Qu'est-ce que les consonnes ?

17. Combien avons-nous de consonnes ?

18. Quand est-ce que la lettre *h* est muette ? quand est-elle aspirée ?

19. Qu'est-ce qu'une syllabe ?

20. Qu'est-ce qu'un mot ?

21. Qu'appelle-t-on monosyllabe ? et polysyllabe ?

(a) *Consonne*, de deux mots latins, qui veulent dire *sonner avec*.

(b) *Syllabe*, de deux mots grecs, qui signifient *je prends avec*.

(c) *Monosyllabe*, de plusieurs mots grecs, qui signifient *seule syllabe*.

(d) *Polysyllabe*, de plusieurs mots grecs, qui veulent dire *plusieurs syllabes*.

22. Une *idée* est la représentation claire et distincte dans notre esprit d'un objet quelconque : *Dieu, bon*, voilà des idées.

23. Une *proposition* est l'expression d'un jugement ; par exemple : *Dieu est bon*.

24. Une *phrase* (a) est une ou plusieurs propositions qui expriment un sens parfait : *Nous devons aimer Dieu, car Dieu est bon*.

25. Un *discours* est une suite de propositions ou de phrases qui se rattachent à un même sujet.

**26. Tous les mots de la langue française sont divisés en dix classes, que l'on appelle les *parties du discours* ; ce sont : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

**27. Les mots, relativement à leur orthographe (b), sont divisés en mots *variables* et en mots *invariables*.

**28. Les mots *variables* sont ceux qui peuvent subir quelque changement dans leur terminaison ; ce sont : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe* et le *participe*.

**29. Les mots *invariables* sont ceux qui s'écrivent toujours de la même manière ; ce sont : l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction*, et l'*interjection*.

22. Qu'est-ce qu'une *idée* ?

23. Qu'est-ce qu'une *proposition* ?

24. Qu'est-ce qu'une *phrase* ?

25. Qu'est-ce qu'un *discours* ?

26. Comment sont divisés tous les mots de la langue française ?

27. Comment sont divisés les mots relativement à leur orthographe ?

28. Quels sont les mots *variables* ?

29. Quels sont les mots *invariables* ?

(a) *Phrase*, d'un mot grec qui veut dire *je parle*.

(b) *Orthographe*, de deux mots grecs, qui veulent dire *j'écris droit*.

PREMIERE PARTIE.

CLASSIFICATION ET ORTHOGRAPHE

CHAPITRE PREMIER.

DU NOM OU SUBSTANTIF.

30. Pour faire connaître les êtres, on leur a donné des dénominations particulières. Ainsi on a appelé *Terre*, le globe que nous habitons; *Soleil*, l'astre qui préside au jour; *Mémoire*, la faculté par laquelle nous nous rappelons quelque chose; *volonté*, celle par laquelle nous agissons librement, etc.; ces mots : *Terre*, *Soleil*, *mémoire*, *volonté*, sont des noms. Tous les êtres que nous voyons ou dont nous reconnaissons l'existence, ont de même reçu un nom qui leur est propre.

ARTICLE PREMIER. — CLASSIFICATION DU NOM.

** 31. Le *nom* ou *substantif* est un mot qui sert à désigner une personne ou une chose : FÉNELON, ENFANT, fit ses études à PARIS; ces mots *Fénelon*, *enfant*, *études* et *Paris* sont des noms.

** 32. Il y a deux sortes de noms, le nom *commun* et le nom *propre*.

** 33. Le nom *commun* est celui qui convient à tous les êtres de la même espèce, comme le nom *enfant*, qui convient à tous les enfants; le nom *ville*, qui convient à toutes les villes.

31. Qu'est-ce que le nom ou substantif ?

32. Combien y a-t-il de sortes de noms ?

33. Qu'est-ce que le nom commun ?

** 34. Le nom *propre* est celui qui ne s'applique qu'à un être, ou à une réunion d'êtres que l'on veut désigner en particulier, comme *Fénelon*, qui désigne une certaine personne; *Paris*, qui désigne une certaine ville; *les Français*, qui désigne un certain peuple, etc.

** 35. On appelle *collectifs* certains noms communs qui, tout en restant au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs êtres formant un tout, une collection.

** 36. On distingue deux sortes de collectifs, les collectifs *généraux* et les collectifs *partitifs*.

** 37. Les collectifs *généraux* sont ceux qui expriment l'idée d'une collection complète; la FOULE des humains, c'est-à-dire, tous les humains; L'ARMÉE des ennemis, c'est-à-dire tous les ennemis.

** 38. Les collectifs *partitifs* sont ceux qui expriment une collection partielle; une FOULE de personnes, c'est-à-dire un certain nombre de personnes; cette TROUPE de soldats, la PLUPART des hommes; etc.

** 39. On appelle nom *composé* une réunion de mots équivalant à un seul nom, comme *arc-en-ciel*, *avant-coureur*, *Château-Thierry*; ils sont ordinairement joints par le trait d'union.

ARTICLE 2. — PROPRIÉTÉS DU NOM.

* 40. Les noms ont deux propriétés principales, celle du *genre* et celle du *nombre*.

* 41. Le genre est la propriété qu'ont les noms de désigner l'un ou l'autre sexe.

34. Qu'est-ce le nom propre?

35. Qu'appelle-t-on collectifs?

36. Combien distingue-t-on de sortes de collectifs?

37. Qu'est-ce que les collectifs généraux?

38. Qu'est-ce que les collectifs partitifs?

39. Qu'appelle-t-on nom composé?

40. Quelles sont les principales propriétés du nom?

41. Qu'est-ce que le genre?

42. Il n'y a que deux genres en français, le masculin et le féminin.

43. Les noms d'êtres mâles, comme père, lion, sont du genre masculin.

44. Les noms d'êtres femelles, comme mère, lionne, sont du genre féminin.

45. Les noms d'êtres qui ne sont ni mâles ni femelles, ont reçu le genre masculin ou le genre féminin, d'après l'analogie ou d'après l'usage; ainsi Soleil, livre, tableau, ont été faits du genre masculin; Lune, montre, table, du genre féminin.

46. On reconnaît généralement qu'un nom est du genre masculin, quand l'usage permet de le faire précéder des mots le ou un : Le père, un livre.

47. On reconnaît de même qu'un nom est du genre féminin, quand l'usage permet de le faire précéder des mots la ou une : La mère, une table.

48. Le nombre est la propriété qu'ont les noms d'indiquer l'unité ou la pluralité.

49. Il n'y a que deux nombres en français, le singulier et le pluriel.

50. Un nom est au singulier quand il ne désigne qu'un seul être : Un homme, une table.

51. Un nom est au pluriel quand il désigne plusieurs êtres : Des hommes, des tables.

42. Combien y a-t-il de genres en français?

43. De quel genre sont les noms d'êtres mâles?

44. De quel genre sont les noms d'êtres femelles?

45. Quel genre ont reçu les noms d'êtres qui ne sont ni mâles ni femelles.

46. Comment reconnaît-on qu'un nom est du genre masculin?

47. Comment reconnaît-on qu'un nom est du genre féminin?

48. Qu'est-ce que le nombre?

49. Combien y a-t-il de nombres en français?

50. Quand est-ce qu'un nom est au singulier?

51. Quand est-ce qu'un nom est au pluriel?

* 52. Les noms ont une troisième propriété, qui est l'*étendue*, par laquelle ils désignent ou une classe d'individus, ou un individu isolé; alors, ils sont pris dans un sens *déterminé*.

* 53. Le nom a trois degrés d'*étendue*, car il peut désigner ou un *genre*, ou une *espèce*, ou un *individu*.

* 54. Le nom désigne un *genre* quand il embrasse tous les êtres de la même nature : L'*HOMME* a été créé à l'*image de Dieu*; ici, le nom *HOMME* est *générique*, parce qu'il désigne tout le genre humain.

* 55. Le nom désigne une *espèce* lorsqu'il est restreint à une certaine classe d'êtres : *Les HOMMES vertueux sont estimés*; ici, le nom *HOMMES* est *spécifique*, parce qu'il ne désigne qu'une espèce d'hommes.

* 56. Le nom désigne un *individu* lorsqu'il est restreint à un seul être ou à des êtres isolés : *Cet HOMME est vertueux*; *ces HOMMES sont vertueux*; ici, les mots *HOMME* et *HOMMES* sont *individuels*, parce qu'ils ne désignent que des hommes isolés.

* 57. Le nom est pris dans un sens *indéterminé* lorsqu'il ne désigne les êtres que d'une manière vague; ainsi, dans ces phrases : *une montre en or*, *un pont de bois*, *une action d'éclat*; les noms *or*, *bois* et *éclat* sont *indéterminés*, parce qu'ils ne désignent ni un genre, ni une espèce, ni un individu.

ART. 3. — FORMATION DU PLURIEL DANS LES NOMS.

** 58. La règle générale pour former le pluriel dans

52. Les noms n'ont-ils pas une troisième propriété ?

53. Combien le nom a-t-il de degrés d'*étendue* ?

54. Quand est-ce que le nom désigne un genre ?

55. Quand est-ce que le nom désigne une espèce ?

56. Quand est-ce que le nom désigne un individu ?

57. Quand est-ce que le nom est pris dans un sens *indéterminé* ?

58. Quelle est la règle générale pour former le pluriel dans les noms ?

les noms est de mettre une *s* à la fin du singulier : *Un enfant, des enfants ; un verrou, des verrous ; un écureuil, des écureuils ; un bœuf, des bœufs*. Cette règle présente quelques exceptions.

** 59. Les noms terminés au singulier par *s, x, z*, ne changent pas au pluriel, parce qu'ils en ont déjà la marque : *Un palais, des palais ; un crucifix, des crucifix ; un nez, des nez*.

** 60. Les noms terminés au singulier par *au* ou par *eu* prennent un *x* au pluriel : *Un tableau, des tableaux ; un cerceau, des cerceaux ; un feu, des feux ; un neveu, des neveux*. Il n'y a d'exception que pour *landau* et *bleu* qui doivent prendre une *s* : *Les LANDAUS sont des voitures légères ; les BLEUS de Prusse sont estimés*.

** 61. Les noms en *ou* suivent la règle générale : *Un clou, des clous ; un bambou, des bambous*. Cependant *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou* et *pou*, prennent un *x* au pluriel : *Des BIJOUX précieux ; de jolis CAILLOUX ; mets-toi à GENOUX ; etc.*

** 62. Les noms en *al* forment leur pluriel en *aux* : *Le général, les généraux ; un hôpital, des hôpitaux*. Il y a exception pour les suivants qui prennent une *s* : *aval, bal, bancal, cal, carnaval, cérémonial, festival, nopal, pal, régal* et *sandal* : *Un aval, des avals ; un bal, des bals ; etc.* Il y a aussi exception pour les noms d'animaux en *al* : *Le chacal, les chacals ; le narval, les narvals ; etc.* ; on dit cependant *le cheval, les chevaux ; l'orignal, les orignaux*.

** 63. Les noms en *ail* prennent ordinairement une *s* au pluriel : *Un portail, des portails ; le détail, des*

59. Quel est le pluriel des noms terminés au singulier par *s, x, z* ?

60. Que prennent au pluriel les noms terminés au singulier par *au* ou *eu* ?

61. Quel est le pluriel des noms en *ou* ?

62. Comment les noms en *al* forment-ils leur pluriel ?

63. Comment les noms en *ail* forment-ils leur pluriel ?

détails. Cependant, *bail*, *corail*, *émail*, *soupirail*, *travail* (a), *vantail* (de porte), *vantail* (de casque), et *vitrail*, changent *ail* en *aux* : Des BAUX de neuf ans; des CORAUX précieux; d'anciens VITRAUX peints; etc. Ajoutez que *ail* fait *aux* (b), et que *bétail* n'a pas de pluriel; on se sert du mot *bestiaux*.

* 64. *Aieul* fait *aïeux* lorsqu'il s'agit d'ancêtres en général, et *aïeuls*, quand il s'agit seulement des grands pères et des grand'mères : Mes AÏEULS (mes grands-pères) me disaient beaucoup de bien de mes AÏEUX (de mes ancêtres).

* 65. *Ciel* fait *cieux*, excepté lorsqu'il désigne des climats, des dessus de lit, des hauts de tableau ou de carrière : Des CIELS de lit; des CIELS de tableau, de carrière; la France est sous un des plus beaux CIELS tempérés.

* 66. *Œil* fait *yeux* quand il désigne l'organe de la vue, soit au propre, soit au figuré, et *œils* dans les autres cas : Les YEUX sont le miroir de l'âme; la Géographie et la Chronologie sont les deux YEUX de l'Histoire; une soupe grasse a beaucoup d'ŒILS; les ŒILS-DE-BŒUF éclairent les greniers. L'Académie cependant dit les yeux de la soupe, du pain, du fromage, etc.

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

67. Lorsque le nom doit être employé dans un sens déterminé, on le fait précéder de l'un des mots *le*, *la*, *les* ou d'un équivalent : *Le mérite*, *la vertu*, *les talents* doivent être modestes; ces mots *le*, *la*, *les*, sont des articles.

64. Quel est le pluriel du mot *aïeul* ?

65. Quel est le pluriel du mot *ciel* ?

66. Quel est le pluriel du mot *œil* ?

(a) *Travail* fait *travails* : 1° quand il désigne les comptes que rend un chef d'administration; 2° quand il s'applique à certaines écritures, à certaines opérations de cabinet; 3° enfin quand il désigne des machines en bois, auxquelles on attache les chevaux vicieux, pour les ferrer ou pour les panser.

(b) Excepté quand il désigne la racine bulbueuse de certaines plantes : alors, on dit des *aïls*.

CLASSIFICATION.



** 68. L'article (a) est un mot qui sert à déterminer la signification générale du nom. *Les talents doivent être modestes; ces mots le, la, les* sont des articles.

** 69. L'article perd l'e ou l'a devant un mot qui commence par une voyelle ou une h muette; on dit : l'enfant pour le enfant; l'amitié pour la amitié; l'histoire pour la histoire. On remplace alors par une apostrophe la lettre supprimée ou élidée. Cette élision n'a pas lieu dans les expressions le oui, le onze, le uhlan, le yatagan, la yole, et quelques autres d'un usage rare.

** 70. Lorsque de et à précèdent l'article masculin le, ils se combinent généralement avec lui, devant un mot commençant par une consonne ou une h aspirée : Le palais du prince, pour DE LE prince; je cours AU hasard, pour A LE hasard.

** 71. On change également de les en des, et à les en aux, devant tous les mots pluriels : Jobéis AUX nouvelles ordonnances DES Préfets, pour : Jobéis A LES nouvelles ordonnances DE LES Préfets. Ces mots aux et des ainsi que au et du sont appelés articles composés ou contractés.

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

72. Les êtres sont susceptibles de différentes qualités, soit bonnes, soit mauvaises : par exemple un enfant est bon, docile, studieux; un autre sera méchant, volage, paresseux. Les noms peuvent aussi porter à l'esprit une idée plus ou moins déterminée; on dit : un homme, cet homme, quelques hommes. Ces mots

68. Qu'est-ce que l'article ?

69. Quand est-ce que l'article perd l'e ou l'a ?

70. Qu'arrive-t-il lorsque de et à précèdent l'article masculin le ?

71. Quand change-t-on de les en des, et à les en aux ?

(a) Article, d'un mot latin qui veut dire petit nombre.

bon, docile, studieux, méchant, volage, paresseux, qui marquent les différentes qualités attribuées aux enfants, sont des *adjectifs qualificatifs*; et les mots *un, cet, quelques*, qui font prendre le nom *homme* dans un sens plus ou moins déterminé, sont des *adjectifs déterminatifs*.

ARTICLE 1ER. — CLASSIFICATION DE L'ADJECTIF.

** 73. L'*adjectif* (a) est un mot que l'on ajoute au nom pour le modifier, soit en le qualifiant, soit en le déterminant : Un *enfant* AIMABLE; CES *hommes* SAVANTS; *aimable* et *savants* sont des *adjectifs qualificatifs*; *un* et *ces* sont des *adjectifs déterminatifs*.

** 74. On reconnaît qu'un mot est *adjectif* quand on peut y joindre les mots *personne* ou *chose*; ainsi, *habile, agréable*, sont des *adjectifs*, parce qu'on peut dire *personne* HABILE, *chose* AGRÉABLE.

** 75. Il y a deux sortes d'*adjectifs*, l'*adjectif qualificatif* et l'*adjectif déterminatif*.

** 76. L'*adjectif qualificatif* est celui qui exprime la qualité du nom auquel il se rapporte : Un *enfant* AIMABLE, des *hommes* OBLIGEANTS; *aimable* et *obligeants* sont des *adjectifs qualificatifs*.

* 77. Les *adjectifs* varient dans leur terminaison pour exprimer leur rapport avec le mot auquel ils sont joints, c'est-à-dire qu'ils en adoptent le genre et le nombre.

ARTICLE 2. — FORMATION DU FÉMININ DANS LES ADJECTIFS.

** 78. La règle générale pour former le féminin dans les *adjectifs* est d'ajouter un *e* muet au masculin : Grand

73. Qu'est-ce que l'*adjectif*?

74. Comment reconnaît-on qu'un mot est *adjectif*?

75. Combien y a-t-il de sortes d'*adjectifs*?

76. Qu'est-ce que l'*adjectif qualificatif*?

77. Les *adjectifs* varient-ils?

78. Quelle est la règle générale pour former le féminin dans les *adjectifs*?

(a) *Adjectif*, de deux mots latins, qui veulent dire *jeté auprès*.

grande; *général*, *générale*; *circonspect*, *circonspecte*; *préfix*, *préfixe*. Cette règle offre beaucoup d'exceptions.

** 79. Les adjectifs terminés au masculin par un *e* muet ne changent pas au féminin : *Un mot UTILE*; *une leçon UTILE*; *un goût AGRÉABLE*; *une odeur AGRÉABLE*; etc.; cependant *maître* et *traître* font *maîtresse* et *traîtresse*.

** 80. Les adjectifs terminés par *as*, *el*, *eil*, *en* et *on* doublent tous la dernière consonne, avant de prendre l'*e* muet du féminin : *Gras*, *grasse*; *cruel*, *cruelle*; *pareil*, *pareille*; *ancien*, *ancienne*; *bouffon*, *bouffonne*. Il n'y a absolument exception que pour *ras* qui fait *rase*.

** 81. Les adjectifs terminés par *et* doublent également la consonne finale : *Muet*, *muette*; *violet*, *violette*; cependant, *complet*, *concret*; *discret*, *inquiét*, *replet* et *secret*, font *complète*, *concrète*, *discrète*, etc.

* 82. Il y a encore quelques autres adjectifs qui doublent la dernière consonne; tels sont : *épais*, *gentil*, *gros*, *paysan*, *nul*, *bellot*, *pâlot*, *sot* et *vieillot*, qui font *épaisse*, *gentille*, *grosse*, *paysanne*, etc.

** 83. Les adjectifs *beau*, *nouveau*, *fou*, *mou*, *vieux*, font quelquefois au masculin, *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, *vieil*, devant une voyelle ou une *h* muette : *BEL homme*, *NOUVEL appartement*, *FOL espoir*, etc.; ils forment leur féminin de cette terminaison, en doublant la dernière consonne : *BELLE armoire*, *NOUVELLE mode*, *FOLLE prodigalité*, etc.

** 84. Les adjectifs terminés par *f* changent au féminin cette consonne en *v*; de sorte que *bref*, *naïf*, *neuf*, font *brève*, *naïve*, *neuve*.

79. Quel est le féminin des adjectifs terminés au masculin par un *e* muet ?

80. Quel est le féminin des adjectifs terminés par *as*, *el*, *eil*, *en*, *on* ?

81. Quel est le féminin des adjectifs terminés par *et* ?

82. N'y a-t-il pas quelques autres adjectifs qui doublent la consonne ?

83. De quelle manière les adjectifs *beau*, *nouveau*, *fou*, *mou*, *vieux*, forment-ils leur féminin ?

84. Quel est le féminin des adjectifs terminés par *f* ?

* 85. Les adjectifs terminés par *eux* changent l'*x* final en *s*, avant de prendre l'*e* muet : Une personne *PARESSEUSE* est toujours *MALHEUREUSE*. *Jaloux* fait aussi *jalouse* ; mais *doux*, *roux*, *faux*, font *douce*, *rousse*, *fausse*.

* 86. Les adjectifs *ammoniac*, *caduc*, *grec*, *public*, *turc*, font au féminin *ammoniaque*, *caduque*, *grecque*, *publique*, *turque* ; au lieu que *blanc*, *franc*, *sec*, font *blanche*, *franche*, *sèche*.

* 87. Les adjectifs *absous*, *dissous*, *muscat*, *tiers* et *frais* ont aussi un féminin irrégulier ; ils font *absoute*, *dissoute*, *muscade*, *tierce*, *fraîche*. Il en est de même de *long* et *oblong*, *benin* et *malin*, *savori* et *coi*, qui font *long* et *oblongue*, *benignite* et *maligne*, *savorite* et *coite*.

88. Les adjectifs en *er* prennent au féminin un accent grave sur l'*e* qui précède l'*r* : *Premier*, *première* ; *amer*, *amère* ; etc. Ceux en *gu* prennent un tréma sur l'*e* du féminin : *Aigu*, *aigüe*, *ambigu*, *ambigüe* ; etc. Enfin, ceux en *ès* perdent l'accent grave et doublent l'*s*. *Expres*, *expresse*, *profès*, *professe*.

* 89. Les adjectifs en *eur* ont cinq terminaisons au féminin : *eure*, *euse*, *eresse*, *rice* et *eur* (invariable).

* 90. Les adjectifs en *eur* qui font *eure* sont tous ceux en *érieur* ; et de plus *majeur*, *mineur* et *meilleur* : Une *joie* INTÉRIEURE est MEILLEURE qu'une *joie* EXTÉRIEURE.

* 91. Les adjectifs en *eur* qui font *euse* sont ceux dans lesquels on peut changer *eur* en *ant* ; ainsi *trompeur*, *joueur*, *querelleur*, font *trompeuse*, *joueuse*, *querelleuse*.

85. Quel est le féminin des adjectifs terminés par *eux* ?

86. Comment les adjectifs *ammoniac*, *caduc*, etc., font-ils au féminin ?

87. Les adjectifs *absous*, *dissous*, etc., n'ont-ils pas aussi un féminin irrégulier ?

88. Les adjectifs en *er* n'ont-ils pas quelque chose de particulier au féminin ?

89. Comment les adjectifs en *eur* ont-ils des terminaisons au féminin ?

90. Quels sont les adjectifs en *eur* qui font *eure* ?

91. Quels sont les adjectifs en *eur* qui font *euse* ?

parce qu'on peut dire *trompant, jouant, querellant*. Il n'y a exception que pour *exécuteur, inspecteur, inventeur, persécuteur*, qui font *exécutrice, inspectrice, inventrice, et persécutrice*, quoiqu'ils viennent d'un mot en *ant*.

* 92. Les adjectifs en *eur* qui font *eresse* sont : 1^o *enchanteur, pécheur et vengeur*, dans tous les cas ; 2^o *bailleur, défenseur, demandeur et vendeur*, seulement en style de palais ; 3^o *chasseur*, en style mythologique. Exemples : *Une voix ENCHANTERESSE ; cette femme est BAILLERESSE, DÉFENDERESSE de ses biens ; Diane CHASSE-RESSE.*

* 93. Les adjectifs en *eur* qui font *rice* sont ceux qui n'entrent pas dans les règles précédentes : *corrupteur, corruptrice ; adorateur, adoratrice ; protecteur, protectrice ; etc.* Il faut cependant en excepter ceux qui désignent des qualités propres aux hommes ; ils ne changent pas au féminin : *Une femme, spirituel AUTEUR, habile DESSINATEUR, ancien POSSESSEUR, PRÉCURSEUR, PRÉDÉCESSEUR, PROFESSEUR, SUCCESSEUR, VAINQUEUR.*

94. Il y a quelques autres adjectifs qui ne s'emploient pas au féminin ou qui n'y changent pas ; ainsi on dit : *Chevelure CHATAIN ; femme GROGNON ; huile ROSAT ; personne TÉMOIN ; femme AGRESSEUR, CHEF, DISPOS, ÉCRIVAIN, IMPOSTEUR, MÉDECIN, etc.*

ART. 3. — FORMATION DU PLURIEL DANS LES ADJECTIFS.

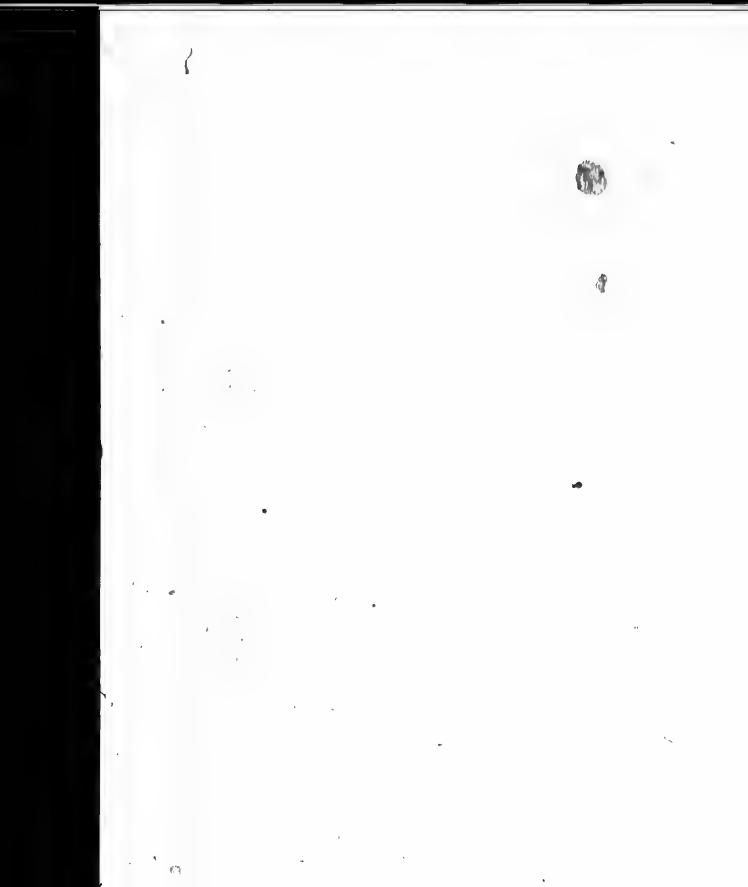
* 95. Le pluriel, dans la plupart des adjectifs, se forme comme dans les noms, par l'addition de l's : *Ces SAVANT homme, CES SAVANTS hommes.* Cette règle souffre quelques exceptions.

92. Quels sont les adjectifs en *eur* qui font *eresse* ?

93. Quels sont les adjectifs en *eur* qui font *rice* ?

94. N'y a-t-il pas quelques adjectifs qui ne s'emploient pas au féminin ?

95. Comment se forme le pluriel dans les adjectifs ?



** 96. Des adjectifs terminés au singulier par *s, x, z*, ne changent pas au pluriel : *Un habit GRIS, / des habits GRIS ; un JOYEUX enfant, de JOYEUX enfants ; le sauvage NATCHEZ, les sauvages NATCHEZ* (peuple de l'Amérique Septentrionale).

** 97. Les adjectifs terminés au singulier par *au* prennent un *x* au pluriel ; il en est de même de *hébreu*. *Le mot alleluia n'est pas NOUVEAU, c'est un mot HÉBREU ; ces mots ne sont pas NOUVEAUX, ce sont des mots HÉBREUX.*

** 98. Les adjectifs en *al* forment leur pluriel en *aux*. *Un partage ÉGAL, des partages ÉGAUX ; un conte MORAL, des contes MORAUX.* Cependant, on admet généralement que les suivants prennent simplement une *s* ; ce sont : *amical, bancal, dental, fatal, filial, final, frugal, glacial, initial, jovial, labial, lingual, matinal, médical, mental, monacal, nasal, natal, naval, palatal, papal, pascal, pénal, sentimental, théâtral.* Il est bon de remarquer que les médecins disent toujours *les muscles LABIAUX, les nerfs NASEAUX*, etc.

ARTICLE 4. — ACCORD DE L'ADJECTIF AVEC LE MOT AUQUEL IL SE RAPPORTE.

** 99. L'adjectif doit être au même genre et au même nombre que le nom auquel il se rapporte : *Un homme INSTRUIT, une femme INSTRUITE, des hommes INSTRUITS, des femmes INSTRUITES.*

** 100. Quand un adjectif se rapporte à plusieurs noms singuliers, on le met au pluriel : *Le savant et l'ignorant sont ÉGAUX après la mort, et non pas ÉGAL.*

96. Quel est le pluriel des adjectifs terminés au singulier par *s, x, z* ?

97. Quel est le pluriel des adjectifs terminés par *au* ?

98. Quel est le pluriel des adjectifs en *al* ?

99. A quel genre et à quel nombre doit être l'adjectif ?

100. Quand un adjectif se rapporte à plusieurs noms, comment l'écrit-on ?

** 101. Quand un adjectif se rapporte à des noms de différents genres, on le met au masculin pluriel : *Le ciel et la terre sont PLEINS de merveilles* ; et non pas *PLEINES de merveilles*.

102. Le nom commun peut quelquefois devenir adjectif qualificatif, et l'adjectif qualificatif devenir nom commun.

103. Le nom commun devient adjectif qualificatif quand il est ajouté à un autre nom pour le qualifier : *Louis XIV fut toujours ROI par autorité et PÈRE par tendresse*.

104. L'adjectif qualificatif devient nom commun quand il est employé pour désigner un être : *La nature ne demande que le NÉCESSAIRE, la raison veut l'UTILE, l'amour-propre recherche l'AGRÉABLE, la passion exige le SUPERFLU*.

ARTICLE 5. — DE L'ADJECTIF DÉTERMINATIF.

** 105. L'adjectif *déterminatif* est celui qui sert à déterminer la signification du nom auquel il est joint.

** 106. Il y a quatre sortes d'adjectifs déterminatifs. L'adjectif *démonstratif*, les adjectifs *possessifs*, les adjectifs *numéraux* et les adjectifs *indéfinis*.

** 107. L'adjectif *démonstratif* est celui qui détermine le nom en y ajoutant une idée de démonstration : il n'y en a qu'un, qui fait *ce* ou *cet* au masculin singulier ; *cette* au féminin singulier ; et *ces* au pluriel.

101. Quand un adjectif se rapporte à des noms de différents genres, comment l'écrit-on ?

102. Le nom et l'adjectif ne changent-ils pas quelquefois de nature ?

103. Quand est-ce que le nom commun devient adjectif qualificatif ?

104. Quand est-ce que l'adjectif qualificatif devient nom commun ?

105. Qu'est-ce que l'adjectif déterminatif ?

106. Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs déterminatifs ?

107. Qu'est-ce que l'adjectif démonstratif ?

des deux genres : *CE hameau, CET homme, CETTE habitation, CES hiboux, CES hirondelles.*

** 108. On met *ce* devant les mots masculins singuliers qui commencent par une consonne ou une *h* aspirée : *CE beau château dépend de CE hameau.*

* 109. On met *cet* devant les mots masculins singuliers qui commencent par une voyelle ou un *h* muette : *CET enfant est le fils de CET honnête cultivateur.*

** 110. Les adjectifs *possessifs* sont ceux qui déterminent le nom en y ajoutant une idée de possession : ce sont :

SINGULIER.			PLURIEL.	
Masculin.	Féminin.	Des deux genres.	Des deux genres.	
Mon.	Ma.	Notre.	Mes.	Nos.
Ton.	Ta.	Votre.	Tes.	Vos.
Son.	Sa.	Leur.	Ses.	Leurs.

** 111. Par euphonie (*a*), c'est-à-dire pour la douceur de la prononciation, on emploie *mon, ton, son*, au lieu de *ma, ta, sa*, devant un mot féminin qui commence par une voyelle ou une *h* muette : *Mon dme*, pour *MA dme* : *ton aimable mère*, pour *TA aimable mère* ; *son humeur bizarre*, pour *SA humeur bizarre*. Cependant, on dit *MA onzième année, TA ouate, SA yole*.

* 112. Les adjectifs *numéraux* sont ceux qui déterminent le nom en y ajoutant une idée de nombre.

113. Il y a deux sortes d'adjectifs *numéraux*, les adjectifs *numéraux cardinaux* et les adjectifs *numéraux ordinaux*.

108. Devant quels mots met-on *ce* ?

109. Devant quels mots met-on *cet* ?

110. Qu'est-ce que les adjectifs *possessifs* et quels sont-ils ?

111. Par euphonie n'emploie-t-on pas *mon, ton, son*, pour *ma, ta, sa* ?

112. Qu'est-ce que les adjectifs *numéraux* ?

113. Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs *numéraux* ?

(a) Euphonie, de deux mots grecs qui veulent dire *bon son*.

** 114. Les adjectifs *numéraux cardinaux* sont ceux qui désignent simplement le nombre, la quantité, comme *un, deux, trois, quatre*, etc.

** 115. Les adjectifs *numéraux ordinaux* sont ceux qui désignent le rang, le numéro d'ordre, comme *premier, deuxième, troisième*, etc.

** 116. Les adjectifs *numéraux cardinaux* sont toujours invariables : *Les prières des QUARANTE Heures ont commencé à Milan en QUINZE CENT TRENTÉ QUATRE ; pour-quoi vos UN ressemblent-ils à des SEPT.*

** 117. *Vingt et cent* prennent quelquefois la marque du pluriel ; c'est quand ils sont multipliés et qu'ils sont suivis d'un nom exprimé ou sous-entendu : *Moïse vécut SIX VINGT ans, c'est-à-dire CENT VINGT ans ; nous étions en tout SEPT CENTS, dont SIX CENT VINGT Français, et QUATRE-VINGTS étrangers.*

* 118. *Mille* donne lieu à quelques observations : 1^o il est toujours invariable : *cette maison a coûté cent MILLE francs ; la colonne des MILLE occupe le quatrième rang ; les DIX MILLE se sont illustrés par leur retraite ;* 2^o on écrit *mil* pour la date des années de l'ère chrétienne, quand ce mot commence la date et qu'il est suivi de centaines : *Nous sommes en MIL huit cent soixante et un ;* personnes de nous ne verra l'an deux MILLE, encore moins l'an quatre MILLE quatre ; 3^o enfin, le nom commun *mille*, mesure de longueur, varie au pluriel : *Trois MILLES d'Italie font une lieue de France.*

* 119. Les mots *million, billion, milliard, trillion*, etc., sont des noms communs, tout comme les mots *dou-*

114. Qu'est-ce que les adjectifs *numéraux cardinaux* ?

115. Qu'est-ce que les adjectifs *numéraux ordinaux* ?

116. Les adjectifs *numéraux cardinaux* peuvent-ils varier ?

117. Quand *vingt et cent* prennent-ils la marque du pluriel ?

118. Qu'y a-t-il à observer sur le mot *mille* ?

119. Qu'y a-t-il à remarquer sur les mots *million, milliard, billion*, etc ?

zaine, centaine, millier : On a dit cela des CENTAINES, des MILLIERS, des MILLIONS de fois.

** 120. Les adjectifs *indéfinis* sont ceux qui déterminent ou qui qualifient le nom en y ajoutant une idée vague de nombre ou de qualité. Ces adjectifs sont : *aucun, autre, certain, chaque, maint, même, nul, pas un, plusieurs, quantième, quel, quelconque, quelque, tel et tout.*

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

121. Pour éviter la répétition du même nom dans un discours, on emploie certains mots qui en tiennent la place. Ainsi au lieu de dire : *Les ÉLÈVES ont écouté les LEÇONS que le professeur a expliquées aux ÉLÈVES ; les ÉLÈVES ont étudié les LEÇONS et les ÉLÈVES ont ensuite récité les LEÇONS ;* on dira : *Les ÉLÈVES ont écouté les LEÇONS que le professeur LEUR a expliquées, ILS LES ont étudiées et ILS LES ont ensuite récitées.* Les mots *leur, il, les*, qui tiennent la place des noms *élèves* et *leçons*, sont des *pronoms*.

ARTICLE 1^{ER}. — CLASSIFICATION DU PRONOM.

** 122. Le *pronom* (*a*) est un mot qui tient ou est censé tenir la place du nom : *JE ne conçois pas un enfant capricieux : tantôt IL pleure, tantôt IL rit ; je et il* sont des pronoms, parce que le premier rappelle l'idée de celui qui parle, et l'autre, l'idée de l'enfant *capricieux*.

** 123. Le pronom doit toujours être au même genre, au même nombre et à la même personne que le nom dont il tient la place.

** 124. Il y a cinq sortes de pronoms : les pronoms *personnels*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *conjonctifs* et les pronoms *indéfinis*.

120. *Qu'est-ce que les adjectifs indéfinis ?*

122. *Qu'est-ce que le pronom ?*

123. *A quel genre, à quel nombre et à quelle personne doit être le pronom ?*

124. *Combien y a-t-il de sortes de pronoms ?*

(a) *Pronom*, de deux mots latins, qui veulent dire *pour le nom*.

ARTICLE 2. — DES PRONOMS PERSONNELS.

** 125. Les pronoms *personnels* sont ceux qui désignent le plus ordinairement les personnes.

* 126. On appelle *personnes*, en grammaire, les différents rôles que les êtres peuvent remplir par rapport à l'acte de la parole.

** 127. Il y a trois personnes en grammaire : la première est celle qui parle ; ses pronoms sont : *je, me, moi*, pour le singulier, et *nous*, pour le pluriel : JE ME flatte, MOI, que NOUS réussirons.

** 128. La deuxième personne est celle à qui l'on parle ; ses pronoms sont : *tu, te, toi*, pour le singulier, et *vous*, pour le pluriel : Tu TE flatte, TOI, que vous réussirez.

** 129. La troisième personne est celle de qui l'on parle ; ses pronoms sont : *il, ils, elle, elles, le, la, les, lui, leur, eux, se, soi, en, y, (a)*.

* 130. *Le, la, les*, articles, annoncent toujours un nom : LE pain, LA pâte, LES gâteaux ; *le, la, les*, pronoms, tiennent la place d'un nom : Ernest connaît cette ville ; je LE prierai de me LA faire voir ; c'est-à-dire, je prierai ERNEST de me faire voir CETTE VILLE.

125. Qu'est-ce que les pronoms personnels ?

126. Qu'appelle-t-on personnes en grammaire ?

127. Combien y a-t-il de personnes en grammaire ? et quelle est la première ?

128. Quelle est la deuxième personne ? et quels sont ses pronoms ?

129. Quelle est la troisième personne ? et quels sont ses pronoms ?

130. Comment distingue-t-on le, la, les, articles, de le, la, les, pronoms ?

(a) Quoique, dans un sens, tous les pronoms soient *personnels*, on ne donne ce nom qu'à ceux que nous venons de citer, parce qu'ils n'ont d'autre fonction que de représenter les *personnes grammaticales*.

ARTICLE 3. — DES PRONOMS POSSESSIFS.

** 131. Les pronoms *possessifs* sont ceux qui tiennent la place des noms en y ajoutant une idée de possession ; ils sont toujours précédés de l'article. Ce sont :

SINGULIER.

Masculin.	Féminin.
Le mien.	La mienne.
Le tien.	La tienne.
Le sien.	La sienne.
Le nôtre.	La nôtre.
Le vôtre.	La vôtre.
Le leur.	La leur.

PLURIEL.

Masculin.	Féminin.
Les miens.	Les miennes.
Les tiens.	Les tiennes.
Les siens.	Les siennes.
	Les nôtres.
	Les vôtres.
	Les leurs.

* 132. Les adjectifs possessifs sont toujours suivis d'un nom, au lieu que les pronoms possessifs en tiennent la place : *VOTRE maison est plus belle que LA NÔTRE* ; *votre* est un adjectif possessif, parce qu'il est suivi du nom *maison*, qu'il détermine, et *la nôtre* est un pronom possessif, parce qu'il tient la place de *maison*.

* 133. On met un accent circonflexe sur l'o de *nôtre*, *vôtre*, pronoms possessifs, et jamais sur celui de *notre*, *votre*, adjectifs possessifs : *NOTRE maison est moins belle que LA VÔTRE*.

ARTICLE 4. — DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

** 134. Les pronoms *démonstratifs* sont ceux qui tiennent la place des noms en y ajoutant une idée de démonstration. Ces pronoms sont :

131. *Qu'est-ce que les pronoms possessifs, et quels sont-ils ?*

132. *Comment peut-on distinguer les adjectifs possessifs des pronoms possessifs ?*

133. *Quand met-on un accent circonflexe sur l'o de notre, votre ?*

134. *Qu'est-ce que les pronoms démonstratifs, et quels sont-ils ?*

SINGULIER.

PLURIEL.

Masculin.	Féminin.	Des 2 genres.	Masculin.	Féminin.
Celui	Celle.	Ce.	Ceux.	Celles.
Celui-ci.	Celle-ci.	Ceci.	Ceux-ci.	Celles-ci.
Celui-là.	Celle-là.	Cela.	Ceux-là.	Celles-là.

* 135. *Ce* est adjectif démonstratif quand il détermine un nom : *Ce livre, ce bon livre, ce très-bon livre.* Au contraire, il est pronom démonstratif quand il est employé comme sujet, comme attribut ou comme complément : *Ce sera ce que vous voudrez; il a volé, et pour ce il a été mis en prison.*

ARTICLE 5. — DES PRONOMS CONJONCTIFS OU RELATIFS.

** 136. Les pronoms *conjonctifs* ou *relatifs* sont ceux qui joignent au nom dont ils tiennent la place, quelques mots qui servent à l'expliquer ou à le déterminer. Ce sont :

SINGULIER.

PLURIEL.

Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Lequel.	Laquelle.	Lesquels.	Lesquelles.
Duquel.	De laquelle.	Desquels.	Desquelles.
Auquel.	A laquelle.	Auxquels.	Auxquelles.

DES DEUX GENRES ET DES DEUX NOMBRES.

Qui, que, quoi, dont, on.

* 137. Le mot auquel se rapporte le pronom conjonctif est appelé l'*antécédent* de ce pronom. Ainsi, dans cet exemple : *Il y a des personnes qui critiquent l'ouvrage que vous lisez; personnes* est l'*antécédent* du pronom *qui*, et *ouvrage*, celui de *que*.

135. *Quand est-ce que ce est adjectif démonstratif, ou pronom démonstratif?*

136. *Qu'est-ce que les pronoms conjonctifs ou relatifs, et quels sont-ils?*

137. *Comment s'appelle le mot auquel se rapporte le pronom conjonctif?*

138. Le pronom conjonctif est toujours au même genre, au même nombre et à la même personne que son antécédent. Ainsi, dans cette phrase : *Les choses dont vous parlez sont fausses ; dont* est au féminin, au pluriel et à la troisième personne, parce que son antécédent *choses* est du féminin, du pluriel et de la troisième personne.

ARTICLE 6. — DES PRONOMS INDÉFINIS.

** 139. Les pronoms *indéfinis* sont ceux qui tiennent la place de certains noms sans les faire connaître. Ce sont : *autre chose, autrui, chacun, l'un, l'autre, on, personne, quelque chose, quelqu'un, quiconque, qui que, qui que ce soit, quoi que, quoi que ce soit, et rien*, selon quelques auteurs.

* 140. *Aucun, certain, nul, pas un, plusieurs, tel, tout*, sont pronoms indéfinis quand ils ne sont pas joints à un nom : *AUCUN ne sortira ; NUL ne sera exempté de cette défense ; TOUS y seront soumis*. Ils sont adjectifs indéfinis quand ils sont accompagnés d'un nom : *AUCUN homme, NULLE puissance n'a le droit de commander une injustice ; TOUS les esprits doivent se soumettre à Dieu*.

CHAPITRE V.

DU VERBE.

141. Pour exprimer l'existence, l'action ou l'état d'une personne ou d'une chose, on se sert d'un mot qu'on appelle *verbe*. Ainsi, quand on dit : *Dieu est bon ; il a créé toutes choses ; le mot EST*, qui exprime que Dieu existe et les mots *A créé*, qui expriment l'action qu'il a faite, sont des *verbes*.

138. *A quel genre, à quel nombre et à quelle personne est toujours le pronom conjonctif ?*

139. *Qu'est-ce que les pronoms indéfinis, et quels sont-ils ?*

140. *Quand est-ce que les mots aucun, certain, nul, etc., sont pronoms indéfinis, ou adjectifs indéfinis ?*

ARTICLE 1^{ER}. — CLASSIFICATION DU VERBE.

** 142. Le verbe (a) est un mot qui exprime l'existence, l'action ou l'état d'une personne ou d'une chose : *Pierre sera sage* ; la *Terre tourne* ; *sera* est un verbe, parce qu'il exprime l'existence d'une personne qui s'appelle *Pierre* ; *tourne* est aussi un verbe, parce qu'il exprime l'action d'une chose qui s'appelle la *Terre*.

** 143. On reconnaît qu'un mot est un verbe quand on peut le placer après les mots *ne pas*, ou entre les mots *ne* et *pas* ; ainsi, *rire*, *parler*, sont des verbes, parce qu'on peut dire : *Ne riez pas, vous ne parlerez pas ; comment faire pour ne pas rire, pour ne pas parler ?*

** 144. Il y a deux sortes de verbes, le verbe *substantif* et les verbes *attributifs* ou *adjectifs*.

** 145. Le verbe *substantif* est celui qui subsiste comme par lui-même ; il n'y en a qu'un, qui est le verbe *être*.

* 146. Les verbes *attributifs* ou *adjectifs* ne sont autre chose, dans le fond, que le verbe *substantif*, combiné avec un attribut ; ainsi, *j'aime*, *je lisais*, *j'aurai fini*, équivalent, jusqu'à un certain point, à *je suis aimant*, *j'étais lisant*, *j'aurai été finissant*.

** 147. Il y a cinq sortes de verbes *attributifs* ou *adjectifs* : le verbe *transitif*, le verbe *passif*, le verbe *intransitif*, le verbe *réfléchi* et le verbe *unipersonnel*.

ARTICLE 2. — FORMES GRAMMATICALES DU VERBE.

** 148. Le verbe est sujet à quatre changements ou modifications, pour exprimer son rapport avec la *personne*, le *nombre*, le *temps* et le *mode*.

142. Qu'est-ce que le verbe ?

143. Comment reconnaît-on qu'un mot est un verbe ?

144. Combien y a-t-il de sortes de verbes ?

145. Qu'est-ce que le verbe *substantif* ?

146. Qu'est-ce que les verbes *attributifs* ou *adjectifs* ?

147. Combien y a-t-il de sortes de verbes *attributifs* ?

148. A combien de changements le verbe est-il sujet ?

(a) Verbe, d'un mot latin, qui veut dire *parole*.

149. La *personne* est la forme que prend le verbe pour indiquer son rapport avec la première, la deuxième ou la troisième personne : *Je suis, tu es, il est ; nous allons, vous allez, ils vont.*

** 150. Le *nombre* est la forme que prend le verbe pour exprimer son rapport avec le singulier ou le pluriel : *Je crois, nous croyons.*

** 151. Le *temps* est la forme que prend le verbe pour indiquer à quel point de la durée se rapporte l'existence, l'action ou l'état qu'exprime ce verbe.

** 152. La durée se divise en trois époques bien distinctes, qu'on appelle *temps généraux* ; ce sont le *présent*, le *passé*, et le *futur* ou *avenir*.

** 153. Le *présent* exprime l'existence, l'action ou l'état comme ayant lieu à l'instant même de la parole ou habituellement ; il ne peut admettre qu'une époque : *Tu veux que je te fasse beaucoup voyager.*

** 154. Le *passé* exprime l'existence, l'action ou l'état comme ayant eu lieu dans un temps passé. Il comprend : l'*imparfait* : *Je lisais* ; le *passé déterminé* : *Je lus* ; le *passé indéterminé* : *J'ai lu* ; le *passé antérieur* : *J'eus lu* ; le *plus-que-parfait* : *J'avais lu* ; etc.

** 155. Le *futur* exprime l'existence, l'action ou l'état comme devant avoir lieu dans un temps à venir. Il comprend : le *futur simple* : *J'étudierai* ; et le *futur antérieur* : *J'aurai étudié*.

* 156. Les différentes modifications du *présent*, du

149. *Qu'est-ce que la personne dans le verbe ?*

150. *Qu'est-ce que le nombre ?*

151. *Qu'est-ce que le temps ?*

152. *Comment se divise la durée ?*

153. *Comment le présent exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

154. *Comment le passé exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

155. *Comment le futur exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

156. *De quelle manière s'expriment les différentes modifications du présent, du passé et du futur ?*

passé et du *futur* s'expriment d'une manière simple ou composée : d'une manière *simple*, lorsqu'elles sont employées sans auxiliaire : *J'aime, j'aimais, je tomberai*, etc. ; d'une manière *composée*, lorsqu'elles sont conjuguées avec l'un des auxiliaires : *J'ai aimé, je serais tombé*, etc.

* 157. Le *mode* est la forme que prend le *verbe* pour exprimer de quelle manière ont lieu l'existence, l'action ou l'état : *Je ne TRAVAILLE pas autant qu'on DÉSIRERAIT que je TRAVAILLASSE.*

* 158. On compte cinq modes : l'*infinitif*, l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif* et le *subjonctif*.

* 159. L'*infinitif* est appelé *mode impersonnel*, parce qu'il n'a pas de personnes; il n'a pas non plus de nombres.

* 160. Les autres modes, indiquant ordinairement la personne et le nombre, sont appelés *modes personnels*.

* 161. L'*infinitif* (a) exprime l'existence, l'action ou l'état d'une manière générale, sans indication de nombres ni de personnes : *Il ne faut pas VANTER ce que l'on fait, ni toujours PARLER de soi.*

* 162. L'*indicatif* (b) exprime l'existence, l'action ou l'état d'une manière affirmative, directe, positive : *Je travaille, je travaillais, je travaillerai, j'ai travaillé, j'eus travaillé, j'avais travaillé, je travaillerai, j'aurai travaillé.* Les temps de ce mode expriment un sens par eux-mêmes.

* 163. Le *conditionnel* exprime l'existence, l'action ou

157. *Qu'est-ce que le mode ?*

158. *Combien compte-t-on de modes ?*

159. *Pourquoi l'infinitif est-il appelé mode impersonnel ?*

160. *Comment sont appelés les autres modes ?*

161. *Comment l'infinitif exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

162. *Comment l'indicatif exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

163. *Comment le conditionnel exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

(a) *Infinitif*, d'un mot latin qui veut dire *indéfinit*.

(b) *Indicatif*, d'un mot latin qui veut dire *indiquer*.

l'état comme dépendant d'une condition : *Je vous AIMERAI, si vous étiez plus dociles.*

* 164. L'*impératif* (a) exprime l'existence, l'action ou l'état comme devant ou pouvant avoir lieu par suite d'un commandement, d'une exhortation, d'une prière : FAITES votre devoir ; SOYEZ APPLIQUÉS à votre devoir.

* 165. Le *subjonctif* (b) exprime l'existence, l'action ou l'état d'une manière subordonnée et dépendante : Il ne faut rien promettre qu'on ne PUISSE tenir.

ARTICLE 3. — CONJUGAISON DU VERBE.

** 166. *Conjuguer* (c) un verbe, c'est le réciter ou l'écrire dans tous ses modes, ses temps, ses nombres et ses personnes.

** 167. On divise les verbes en quatre *conjugaisons* que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif.

** 168. Les verbes de la première conjugaison sont terminés au présent de l'infinitif par *er*, comme *aimer* ; ceux de la deuxième par *ir*, comme *finir* ; ceux de la troisième par *oir*, comme *recevoir* ; ceux de la quatrième par *re*, comme *rendre*.

** 169. Les deux verbes *avoir* et *être* servent à conjuguer tous les autres dans leurs temps composés ; ils se nomment, pour cette raison, verbes *auxiliaires* (d). Dans les autres cas, *avoir* est un verbe transitif, et *être* le verbe substantif.

164. Comment l'*impératif* exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?

165. Comment le *subjonctif* exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?

166. Qu'est-ce que *conjuguer* un verbe ?

167. En combien de *conjugaisons* divise-t-on les verbes ?

168. Comment les verbes de chaque conjugaison sont-ils terminés au présent de l'infinitif ?

169. A quoi servent les deux verbes *avoir* et *être* ?

(a) *Impératif*, d'un mot latin qui veut dire *commander*.

(b) *Subjonctif*, de deux mots latins qui veulent dire *joint* *dessous*.

(c) *Conjuguer*, de deux mots latins qui veulent dire *avec le joug*.

(d) *Auxiliaire*, d'un mot latin qui veut dire *secours*.

CONJUGAISON DU VERBE AVOIR.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PASSÉ.

Avoir eu, ayant eu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Ayant.

PARTICIPE PASSÉ.

Eu, eue.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

J'	ai.
Tu	as.
Il ou elle	a.
Nous	avons.
Vous	avez.
Ils ou elles	ont.

IMPARFAIT.

J'	avais.
Tu	avais.
Il	avait.
Nous	avions.
Vous	aviez.
Ils	avaient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

J'	eus.
Tu	eus.
Il	eut.
Nous	eûmes.
Vous	eûtes.
Ils	eurent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai	eu.
Tu as	eu.
Il a	eu.
Nous avons	eu.
Vous avez	eu.
Ils ont	eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus	eu.
Tu eus	eu.
Il eut	eu.
Nous eûmes	eu.
Vous eûtes	eu.
Ils eurent	eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR

SURCOMPOSÉ.

Ce temps est inusité dans le verbe avoir.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais	eu.
Tu avais	eu.
Il avait	eu.
Nous avions	eu.
Vous aviez	eu.
Ils avaient	eu.

FUTUR SIMPLE.

J'	aurai.
Tu	auras.
Il	aura.
Nous	aurons.
Vous	aurez.
Ils	auront.

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai	eu.
Tu auras	eu.
Il aura	eu.
Nous aurons	eu.
Vous aurez	eu.
Ils auront	eu.

MODE CONDITIONNELLE

PRÉSENT OU FUTUR.

J'	aurais.
Tu	aurais.
Il	aurait.
Nous	aurions.
Vous	auriez.
Ils	auraient.

VERBE

PASSÉ.

J'aurais	eu.
Tu aurais	eu.
Il aurait	eu.
Nous aurions	eu.
Vous auriez	eu.
Ils auraient	eu.

SECOND PASSÉ.

J'eusse	eu.
Tu eusses	eu.
Il eût	eu.
Nous eussions	eu.
Vous eussiez	eu.
Ils eussent	eu.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Point de première personne au singulier, ni de troisième aux deux nombres.

Aie,
Ayez.
Ayez.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Ce temps est peu usité.

Aie	eu.
Ayez	eu.
Ayez	eu.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'	aie.
Que tu	aies.
Qu'il	ait.
Que nous	ayons.
Que vous	ayez.
Qu'ils	aient.

IMPARFAIT.

Que j'	eusse.
Que tu	eusses.
Qu'il	eût.
Que nous	eussions.
Que vous	eussiez.
Qu'ils	eussent.

PASSÉ.

Que j'aie	eu.
Que tu aies	eu.
Qu'il ait	eu.
Que nous ayons	eu.
Que vous ayez	eu.
Qu'ils aient	eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse	eu.
Que tu eusses	eu.
Qu'il eût	eu.
Que nous eussions	eu.
Que vous eussiez	eu.
Qu'ils eussent	eu.

CONJUGAISON DU VERBE ÊTRE.

MODE INFINITIF.

Ce mode exprime l'existence d'une manière générale, sans indication de nombres ni de personnes.

PRÉSENT.

Être.

PASSÉ.

Avoir été, ayant été.

PARTICIPE PRÉSENT.

Êtant.

PARTICIPE PASSÉ.

Êtu.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Ce temps exprime l'existence comme ayant lieu à l'instant de la parole ou habituellement.

Maintenant.

Je	suis.
Tu	es.
Il ou elle	est.
Nous	sommes.
Vous	êtes.
Ils ou elles	sont.

IMPARFAIT.

Il exprime l'existence comme présente, relativement à une époque passée.

Pendant que tu lisais,

J'	étais.
Tu	étais.
Il	était.
Nous	étions.
Vous	étiez.
Ils	étaient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu dans un temps écoulé, mais déterminé.

Hier, l'an passé,

Je	fus.
Tu	fus.
Il	fut.
Nous	fûmes.
Vous	fûtes.
Ils	furent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu dans un temps passé indéterminé.

Ce matin, cette année,

J'ai	été.
Tu as	été.
Il a	été.
Nous avons	été.
Vous avez	été.
Ils ont	été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu immédiatement avant une autre.

Nous partîmes lorsque

J'eus	été.
Tu eus	été.
Il eut	été.
Nous eûmes	été.
Vous eûtes	été.
Ils eurent	été.

PASSÉ ANTÉRIEUR
SURCOMPOSÉ.

Ce temps est inusité dans le verbe être.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu dans un temps quelconque, avant un autre déjà passé.

Quand vous arrivâtes,

J'avais	été.
Tu avais	été.
Il avait	été.
Nous avions	été.
Vous aviez	été.
Ils avaient	été.

FUTUR SIMPLE.

Il exprime l'existence comme devant avoir lieu dans un temps à venir.

Demain, l'an prochain,

Je	serai.
Tu	seras.
Il	sera.
Nous	serons.
Vous	serrez.
Ils	seront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Il exprime l'existence comme devant avoir lieu avant une autre.

Quand vous arriverez,

J'aurai	été.
Tu auras	été.
Il aura	été.
Nous aurons	été.
Vous aurez	été.
Ils auront	été.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Il exprime l'existence comme dépendant d'une condition.

Si je voulais,

Je	serais.
Tu	serais.
Il	serait.
Nous	serions.
Vous	seriez.
Ils	seraient.

PASSÉ.

Il exprime que l'existence aurait eu lieu, si une condition avait été remplie.

Si vous l'aviez voulu,

J'aurais	été.
Tu aurais	été.
Il aurait	été.
Nous aurions	été.
Vous auriez	été.
Ils auraient	été.

SECOND PASSÉ.

J'eusse	été.
Tu eusses	été.
Il eût	été.
Nous eussions	été.
Vous eussiez	été.
Ils eussent	été.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Il exprime l'existence comme devant ou pouvant avoir lieu, par suite d'un commandement ou d'une exhortation.

Aujourd'hui et toujours,

Sois.
Soyons.
Soyez.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Ce temps est peu usité.

Demain à deux heures,

Aie	été.
Ayons	été.
Ayez	été.

MODE SUBJONCTIF.

Ce mode exprime l'existence d'une manière subordonnée et dépendante.

PRÉSENT OU FUTUR.

Il faut, il faudra

Que je	sois.
Que tu	sois.
Qu'il	soit.
Que nous	soyons.
Que vous	soyez.
Qu'ils	soient.

IMPARFAIT.

Il fallait, il faudrait

Que je	fusse.
Que tu	fusses.
Qu'il	fût.
Que nous	fussions.
Que vous	fussiez.
Qu'ils	fussent.

PASSÉ.

Il faut, il faudra

Que j'aie	été.
Que tu aies	été.
Qu'il ait	été.
Que nous ayons	été.
Que vous ayez	été.
Qu'ils aient	été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il fallait, il faudrait

Que j'eusse	été.
Que tu eusses	été.
Qu'il eût	été.
Que nous eussions	été.
Que vous eussiez	été.
Qu'ils eussent	été.

PREMIERE CONJUGAISON.VERBE *AIMER*; LE RADICAL EST *AIM*.**MODE INFINITIF.**

Ce mode exprime l'action ou l'état d'une manière générale, sans indication de nombres ni de personnes.

PRÉSENT.

Aim er.

PASSÉ.

Avoir aim é, ayant aim é.

PARTICIPE PRÉSENT.

Aim ant.

PARTICIPE PASSÉ.

Aim é, aim ée.

MODE INDICATIF!**PRÉSENT.**

Dans ce temps le verbe exprime l'action ou l'état comme ayant lieu à l'instant de la parole ou habituellement.

Maintenant, chaque jour,

J' aime.
Tu aimes.
Il aime.
Nous aimons.
Vous aimez.
Ils aiment.

IMPARFAIT.

Il exprime l'action ou l'état comme présent, relativement à une époque passée.

Quand j'étais malade,

J' aimais.
Tu aimais.
Il aimait.
Nous aimions.
Vous aimiez.
Ils aimaient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Il exprime l'action ou l'état comme ayant eu lieu dans un temps écoulé, mais déterminé.

Hier, l'an passé,

J' aim ai.
Tu aim as.
Il aim a.
Nous aim âmes.
Vous aim âtes.
Ils aim èrent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

Il exprime l'action ou l'état comme ayant eu lieu dans un temps passé indéterminé.

Ce matin, cette année,

J'ai aimé.
Tu as aimé.
Il a aimé.
Nous avons aimé.
Vous avez aimé.
Ils ont aimé.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il exprime l'action ou l'état comme ayant eu lieu immédiatement avant une autre action ou un autre état.

Nous partîmes lorsque

J'eus aimé.
Tu eus aimé.
Il eut aimé.
Nous eûmes aimé.
Vous eûtes aimé.
Ils eurent aimé.

PASSÉ ANTÉRIEUR**SURCOMPOSÉ.**

J'ai eu aimé é.
Tu as eu aimé é.
Il a eu aimé é.
Nous avons eu aimé é.
Vous avez eu aimé é.
Ils ont eu aimé é.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il exprime l'action ou l'état comme ayant eu lieu dans un temps quelconque, avant une autre action ou un autre état déjà passé.

Quand vous arrivâtes,

J'avais	aim é.
Tu avais	aim é.
Il avait	aim é.
Nous avions	aim é.
Vous aviez	aim é.
Ils avaient	aim é.

FUTUR SIMPLE.

Il exprime l'action ou l'état comme devant avoir lieu dans un temps à venir.

Demain, l'an prochain,

J'	aim erai.
Tu	aim eras.
Il	aim era.
Nous	aim erons.
Vous	aim erez.
Ils	aim eront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Il exprime l'action ou l'état comme devant avoir lieu avant une autre action ou un autre état.

Quand vous arriverez,

J'aurai	aim é.
Tu auras	aim é.
Il aura	aim é.
Nous aurons	aim é.
Vous aurez	aim é.
Ils auront	aim é.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Il exprime l'action ou l'état comme dépendant d'une condition.

Si je voulais,

J'	aim erais.
Tu	aim erais.
Il	aim erait.
Nous	aim erions.
Vous	aim eriez.
Ils	aim eraient.

PASSÉ.

Il exprime que l'action ou l'état aurait eu lieu, si une condition avait été remplie.

Si vous l'aviez voulu,

J'aurais	aim é.
Tu aurais	aim é.
Il aurait	aim é.
Nous aurions	aim é.
Vous auriez	aim é.
Ils auraient	aim é.

SECOND PASSÉ.

J'eusse	aim é.
Tu eusses	aim é.
Il eût	aim é.
Nous eussions	aim é.
Vous eussiez	aim é.
Ils eussent	aim é.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Il exprime l'action ou l'état comme devant ou pouvant avoir lieu, par suite d'un commandement ou d'une exhortation.

Aujourd'hui et toujours,

Aim e.
Aim ons.
Aim ez.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Il exprime l'action ou l'état comme devant ou pouvant avoir lieu avant une autre action ou un autre état, par suite d'un commandement.

Avant que je vienne,

Aie	aim é.
Ayons	aim é.
Ayez	aim é.

MODE SUBJONCTIF.

Ce mode exprime l'action ou l'état d'une manière subordonnée et dépendante.

PRÉSENT OU FUTUR.

Il faut, il faudra

Que j'	aim e.
Que tu	aim es.
Qu'il	aim e.
Que nous	aim ions.
Que vous	aim iez.
Qu'ils	aim ent.

IMPARFAIT.

Il fallait, il faudrait

Que j'	aim asse.
Que tu	aim asses.
Qu'il	aim ât.
Que nous	aim assions.
Que vous	aim assiez.
Qu'ils	aim assent.

Ainsi se conjuguent la plupart des verbes en *er*, comme *chanter*, *jouer*, *créer*, *naviguer*, *mortifier*, *exténuer*, etc.

* 170. Les verbes en *cer* prennent une cédille sous le *c* final du radical, devant les lettres *a* et *o*, afin de lui faire conserver la prononciation douce du présent de l'infinitif : *Je* LANÇAI ; *nous* TRAÇONS.

* 171. Les verbes en *ger* prennent un *e* euphonique après le *g* final du radical, quand il doit être suivi de *a* ou de *o*, et cela pour lui conserver sa prononciation primitive : *Je* JUGEAI ; *nous* ARRANGEONS.

* 172. Les verbes dont la dernière syllabe du présent de l'infinitif est précédée d'un *e* fermé ou d'un *e* muet, changent cet *e* en *e* ouvert, devant une syllabe muette ; ainsi, *céler*, *espérer*, *semer*, sont : *Je* CÈLE, *tu* ESPÈRES, *il* SÈME. Cependant, d'après l'Académie, les verbes en *éger* conservent l'accent aigu : *J'*ABRÈGE, *tu* SIÈGES, *il* PROTÈGE.

* 173. Les verbes en *eler* et en *eter* ne suivent pas la règle qu'on vient de donner ; ils doublent la consonne *l* ou *t* devant une syllabe muette ; ainsi, *épeler*, *jeter*, *appeler*, sont : *J'*ÉPELLE, *tu* JETTES, *il* APPELLE. Sont exceptés, selon l'Académie, *acheler*, *becqueler*, *bourreler*, *déceler*, *geler*, *harceler*, *modeler* et *peler*, qui sont : *J'*ACHÈTE, *tu* BOURRÈLES, *il* BECQUÈTE, etc.

170. *Que* remarquez-vous sur les verbes en *cer* ?

171. *Que* remarquez-vous sur les verbes en *ger* ?

172. *Que* remarquez-vous sur les verbes dont la dernière syllabe est précédée d'un *e* fermé ou d'un *e* muet ?

173. Les verbes en *eler* et en *eter* suivent-ils la règle générale ?

PASSÉ.

Il faut, il faudrait

Que j'aie	aim é.
Que tu aies	aim é.
Qu'il ait	aim é.
Que nous ayons	aim é.
Que vous ayez	aim é.
Qu'ils aient	aim é.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il fallait, il faudrait

Que j'eusse	aim é.
Que tu eusses	aim é.
Qu'il eût	aim é.
Que nous eussions	aim é.
Que vous eussiez	aim é.
Qu'ils eussent	aim é.

VERBE.

174. Les verbes en *yer*, comme *balayer*, *nettoyer*, *ennuyer*, changent l'*y* en *i* devant un *e* muet : Je *BALAIE*, tu *NETTOIES*, il *ENNUIE*. Cependant, cette règle n'est pas généralement observée, surtout pour les verbes en *ayer*.

DEUXIEME CONJUGAISON (a).

VERBE *FINIR*; LE RADICAL EST *FIN*.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Fin *ir*.

PASSÉ.

Avoir *fin i*, ayant *fin i*.

PARTICIPE PRÉSENT.

Fin *issant*.

PARTICIPE PASSÉ.

Fin *i*, *fin ie*.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je *fin is*.
Tu *fin is*.
Il *fin it*.
Nous *fin issons*.
Vous *fin issez*.
Ils *fin issent*.

IMPARFAIT.

Je *fin issais*.
Tu *fin issais*.
Il *fin issait*.
Nous *fin issions*.
Vous *fin issiez*.
Ils *fin issaient*.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je *fin is*.
Tu *fin is*.
Il *fin it*.
Nous *fin imes*.
Vous *fin ites*.
Ils *fin irent*.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai *fin i*.
Tu as *fin i*.
Il a *fin i*.
Nous avons *fin i*.
Vous avez *fin i*.
Ils ont *fin i*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus *fin i*.
Tu eus *fin i*.
Il eut *fin i*.
Nous eûmes *fin i*.
Vous eûtes *fin i*.
Ils eurent *fin i*.

PASSÉ ANTÉRIEUR SURCOMPOSÉ.

J'ai eu *fin i*.
Tu as eu *fin i*.
Il a eu *fin i*.
Nous avons eu *fin i*.
Vous avez eu *fin i*.
Ils ont eu *fin i*.

174. *Que remarquez-vous sur les verbes en yer?*

(a) Une remarque importante à faire sur la deuxième conjugaison, c'est que les verbes que l'on donne comme *réguliers* sont réellement *irréguliers*, puisqu'ils ne se composent pas uniquement du radical et de la terminaison. Ainsi, le verbe *finir* devrait faire à l'imparfait : Je *fin ais*, et non pas : Je *fin issais*.

envoyer,
étroites, il
observée,

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais	fin i.
Tu avais	fin i.
Il avait	fin i.
Nous avions	fin i.
Vous aviez	fin i.
Ils avaient	fin i.

FUTUR SIMPLE.

Je	fin irai.
Tu	fin iras.
Il	fin ira.
Nous	fin irons.
Vous	fin irez.
Ils	fin iront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai	fin i.
Tu auras	fin i.
Il aura	fin i.
Nous aurons	fin i.
Vous aurez	fin i.
Ils auront	fin i.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Je	fin irais.
Tu	fin irais.
Il	fin irait.
Nous	fin irions.
Vous	fin iriez.
Ils	fin iraient.

PASSÉ.

J'aurais	fin i.
Tu aurais	fin i.
Il aurait	fin i.
Nous aurions	fin i.
Vous auriez	fin i.
Ils auraient	fin i.

SECOND PASSÉ.

J'eusse	fin i.
Tu eusses	fin i.
Il eût	fin i.
Nous eussions	fin i.
Vous eussiez	fin i.
Ils eussent	fin i.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Fin is.
Fin issons.
Fin issez.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aie	fin i.
Ayons	fin i.
Ayez	fin i.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je	fin isse.
Que tu	fin isses.
Qu'il	fin isse.
Que nous	fin issions.
Que vous	fin issiez.
Qu'ils	fin issent.

IMPARFAIT.

Que je	fin isse.
Que tu	fin isses.
Qu'il	fin it.
Que nous	fin issions.
Que vous	fin issiez.
Qu'ils	fin issent.

PASSÉ.

Que j'aie	fin i.
Que tu aies	fin i.
Qu'il ait	fin i.
Que nous ayons	fin i.
Que vous ayez	fin i.
Qu'ils aient	fin i.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse	fin i.
Que tu eusses	fin i.
Qu'il eût	fin i.
Que nous eussions	fin i.
Que vous eussiez	fin i.
Qu'ils eussent	fin i.

Ainsi se conjuguent avertir, ensevelir, polir, denter, fleurir, etc.

* 175. Il ne faut pas confondre le participe passé *béni, bénie*, avec l'adjectif qualificatif *bénit, bénite* ; le premier s'emploie toujours avec l'auxiliaire *avoir*, dans le sens transitif, et avec l'auxiliaire *être* dans le sens passif : *L'Archevêque a BÉNI les saintes huiles ; les saintes huiles ONT ÉTÉ BÉNIES par l'Archevêque ; voici les saintes huiles BÉNIES par l'Archevêque*. Quant à *bénit, bénite*, il exprime l'état, la qualité des choses consacrées par les prières de l'Eglise : *Voici du pain BÉNI, de l'eau BÉNITE, des rameaux BÉNITS, des huiles BÉNITES*. Il y a la même différence entre *béni* et *bénit*, qu'entre *sanctifié* et *saint*.

* 176. *Fleurir* fait *florissait* à l'imparfait, et *florissant* au participe présent, lorsqu'il est employé au figuré, c'est-à-dire dans le sens de *prosperer* : *L'empire romain FLORISSAIT, les lettres y étaient FLORISSANTES sous Auguste*.

TROISIÈME CONJUGAISON (a).

VERBE *RECEVOIR* ; LE RADICAL EST *REC*.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Rec evoir.

PASSÉ,

Avoir reç u, ayant reç u.

PARTICIPE PRÉSENT.

Rec evant.

PARTICIPE PASSÉ.

Reç u, reç ue.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je reç ois.
Tu reç ois.
Il reç oit.
Nous rec evons.
Vous rec evez.
Ils reç oivent.

IMPARFAIT.

Je rec evais.
Tu rec evais.
Il rec evait.
Nous rec evions.
Vous rec eviez.
Ils rec evaient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je reç us.
Tu reç us.
Il reç ut.
Nous reç ûmes.
Vous reç ûtes.
Ils reç urent.

175. *Faut-il confondre béni, bénie avec bénit, bénite ?*

176. *Que remarquez-vous sur le verbe fleurir ?*

(a) Presque tous les verbes de la troisième conjugaison sont *irréguliers*, car il n'y en a presque aucun qui ait un radical absolument invariable.

PASSÉ INDÉTERMINÉ

J'ai	reç u.
Tu as	reç u.
Il a	reç u.
Nous avons	reç u.
Vous avez	reç u.
Ils ont	reç u.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus	reç u.
Tu eus	reç u.
Il eut	reç u.
Nous eûmes	reç u.
Vous eûtes	reç u.
Ils eurent	reç u.

PASSÉ ANTÉRIEUR

SURCOMPOSÉ.

J'ai eu	reç u.
Tu as eu	reç u.
Il a eu	reç u.
Nous avons eu	reç u.
Vous avez eu	reç u.
Ils ont eu	reç u.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais	reç u.
Tu avais	reç u.
Il avait	reç u.
Nous avions	reç u.
Vous aviez	reç u.
Ils avaient	reç u.

FUTUR SIMPLE.

Je	rec evrai.
Tu	rec evras.
Il	rec evra.
Nous	rec evrons.
Vous	rec evrez.
Ils	rec evront.

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai	reç u.
Tu auras	reç u.
Il aura	reç u.
Nous aurons	reç u.
Vous aurez	reç u.
Ils auront	reç u.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Je	rec evrais.
Tu	rec evrais.
Il	rec evrait.
Nous	rec evrions.
Vous	rec evriez.
Ils	rec evraient.

PASSÉ.

J'aurais	reç u.
Tu aurais	reç u.
Il aurait	reç u.
Nous aurions	reç u.
Vous auriez	reç u.
Ils auraient	reç u.

SECOND PASSÉ.

J'eusse	reç u.
Tu eusses	reç u.
Il eût	reç u.
Nous eussions	reç u.
Vous eussiez	reç u.
Ils eussent	reç u.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Reç ois.
Rec evons.
Rec evez.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aie	reç u.
Ayons	reç u.
Ayez	reç u.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je	reç oive.
Que tu	reç oives.
Qu'il	reç oive.
Que nous	rec evions.
Que vous	rec eviez.
Qu'ils	reç oivent.

IMPARFAIT.

Que je	reç usse.
Que tu	reç usses.
Qu'il	reçût.
Que nous	reç ussions.
Que vous	reç ussiez.
Qu'ils	reç ussent.

PASSÉ.

Que j'aie	reç u.
Que tu aies	reç u.
Qu'il ait	reç u.
Que nous ayons	reç u.
Que vous ayez	reç u.
Qu'ils aient	reç u.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse	reç u.
Que tu eusses	reç u.
Qu'il eût	reç u.
Que nous eussions	reç u.
Que vous eussiez	reç u.
Qu'ils eussent	reç u.

Ainsi se conjuguent *apercevoir*, *concevoir*, et tous les verbes en *cevoir*.

* 177. Les verbes *devoir* et *redevoir* prennent l'accent circonflexe seulement au participe passé masculin singulier : *Dû*, *reddû*.

* 178. Les verbes *pouvoir*, *valoir*, *vouloir*, et leurs composés, prennent un *x* au lieu d'une *s*, à la première et à la deuxième personne du singulier du présent de l'indicatif : *Je ne VEUX pas dire ce que tu VAUX*.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

VERBE *RENDRE*; LE RADICAL EST *REND*.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Rend re.

PASSÉ.

Avoir rend u, ayant rend u.

PARTICIPLE PRÉSENT.

Rend ant.

PARTICIPLE PASSÉ.

Rend u, rend ue.

MODE INDICATIF

PRÉSENT.

Je	rend s.
Tu	rend s.
Il	rend.
Nous	rend ons.
Vous	rend ez.
Ils	rent ent.

IMPARFAIT.

Je	rend ais.
Tu	rend ais.
Il	rend ait.
Nous	rend ions.
Vous	rend iez.
Ils	rend aient.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je	rend is.
Tu	rend is.
Il	rend it.
Nous	rend imes.
Vous	rend ites.
Ils	rend irent.

177. Qu'y a-t-il à remarquer sur les verbes *devoir* et *redevoir*?

178. Que remarquez-vous sur les verbes *pouvoir*, *valoir* et *vouloir*?

AIT.

u.
u.
u.
u.
u.
u.

verbes en

nt circon-
Dû, redd.
composés;
deuxième
VEUX pas

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai	rend u.
Tu as	rend u.
Il a	rend u.
Nous avons	rend u.
Vous avez	rend u.
Ils ont	rend u.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus	rend u.
Tu eus	rend u.
Il eut	rend u.
Nous eûmes	rend u.
Vous eûtes	rend u.
Ils eurent	rend u.

PASSÉ ANTÉRIEUR

SURCOMPOSÉ.

J'ai eu	rend u.
Tu as eu	rend u.
Il a eu	rend u.
Nous avons eu	rend u.
Vous avez eu	rend u.
Ils ont eu	rend u.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais	rend u.
Tu avais	rend u.
Il avait	rend u.
Nous avions	rend u.
Vous aviez	rend u.
Ils avaient	rend u.

FUTUR SIMPLE.

Je	rend rai.
Tu	rend ras.
Il	rend ra.
Nous	rend rons.
Vous	rend rez.
Ils	rend ront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai	rend u.
Tu auras	rend u.
Il aura	rend u.
Nous aurons	rend u.
Vous aurez	rend u.
Ils auront	rend u.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Je	rend rais.
Tu	rend rais.
Il	rend rait.
Nous	rend rions.
Vous	rend riez.
Ils	rend raient.

PASSÉ.

J'aurais	rend u.
Tu aurais	rend u.
Il aurait	rend u.
Nous aurions	rend u.
Vous auriez	rend u.
Ils auraient	rend u.

SECOND PASSÉ.

J'eusse	rend u.
Tu eusses	rend u.
Il eût	rend u.
Nous eussions	rend u.
Vous eussiez	rend u.
Ils eussent	rend u.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Rend s.
Rend ons.
Rend ez.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aie	rend u.
Ayons	rend u.
Ayez	rend u.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je	rend e.
Que tu	rend es.
Qu'il	rend e.
Que nous	rend ions.
Que vous	rend iez.
Qu'ils	rend ent.

IMPARFAIT.

Que je	rend isse.
Que tu	rend isses.
Qu'il	rend it.
Que nous	rend issions.
Que vous	rend issiez.
Qu'ils	rend issent.

ir et

valloir

PASSÉ.

Que j'aie	rend u.
Que tu aies	rend u.
Qu'il ait	rend u.
Que nous ayons	rend u.
Que vous ayez	rend u.
Qu'ils aient	rend u.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse	rend u.
Que tu eusses	rend u.
Qu'il eût	rend u.
Que nous eussions	rend u.
Que vous eussiez	rend u.
Qu'ils eussent	rend u.

Ainsi se conjuguent *attendre, répandre, suspendre, perdre, tordre*, etc.

* 179. Les verbes en *indre* et en *soudre*, comme *craindre, peindre, résoudre*, ne conservent le *d* qu'au futur simple et au présent du conditionnel : *Je craindrai, tu résoudrais* ; dans les autres temps, on supprime cette lettre : *Je peins, tu peins, il peint ; je craignais, tu craignais, il craignait ; je résolus, tu résolus, il résolut*.

* 180. Les verbes terminés par *aitre*, et par *ôître*, comme *naître, paraître, croître*, conservent l'accent circonflexe sur l'*i*, toutes les fois qu'il doit être suivi d'un *t* : *Il paraît qu'il le connaît ; cet arbre croît tous les jours ; nous connaissons ceux que vous paraissent mépriser*. Le verbe *croître* prend comme accent toutes les fois que sa conjugaison le pourrait faire confondre avec le verbe *croire* : *Je crois que tu crois lentement ; on a cru que la rivière avait cru de deux mètres*.

ARTICLE 4. — DU SUJET.

** 181. Le *sujet* du verbe est la *personne* ou la *chose* qui est ou qui fait ce qu'exprime le verbe.

** 182. On trouve le sujet d'un verbe en plaçant avant ce verbe la question *qui est-ce qui ?* pour les personnes, et, *qu'est-ce qui ?* pour les choses. Par exemple : *Je lis, tu étudies, le fruit tombe* ; qui est-ce qui lit ? *Je pour moi ; qui est-ce qui étudie ? Tu pour toi ; qu'est-ce qui tombe ? Le fruit. Je est donc le sujet de lis ; tu, celui de étudies ; et le fruit, celui de tombe*.

179. *Que remarquez-vous sur les verbes en indre et en soudre ?*

180. *Que remarquez-vous sur les verbes terminés par aître et par ôître ?*

181. *Qu'est-ce que le sujet du verbe ?*

182. *Comment trouve-t-on le sujet d'un verbe ?*

* 183. Tout verbe à un mode personnel doit avoir un sujet énoncé ou sous-entendu : le verbe qui est au mode impersonnel peut aussi en avoir un quelquefois (a).

** 184. Le verbe doit être au même nombre et à la même personne que son sujet : *Je lis* ; *lis* est au singulier et à la première personne, parce que son sujet *je* est du singulier et de la première personne. *Vous lisez* ; *lisez* est au pluriel et à la deuxième personne, parce que son sujet *vous* est du pluriel et de la deuxième personne.

** 185. Quand un verbe a pour sujet plusieurs singuliers, on met ce verbe au pluriel, parce que deux singuliers valent un pluriel : *Le ciel et la terre PUBLIENT, ANNONCENT, CÉLÈBRENT les grandeurs de Dieu.*

* 186. Si les mots formant le sujet sont de différentes personnes, on met le verbe au pluriel, et on le fait accorder avec la personne qui a la priorité ; la première a la priorité sur la deuxième, et la deuxième sur la troisième : *Ernest et moi FERONS notre devoir ; toi et ton frère TRAVAILLEREZ demain.*

183. *Quand est-ce que le verbe doit avoir un sujet ?*

184. *A quel nombre et à quelle personne doit être le verbe ?*

185. *Quand un verbe a pour sujet plusieurs singuliers, comment s'écrit-il ?*

186. *Si les mots formant le sujet sont de différentes personnes, comment s'accorde le verbe ?*

(a) Non-seulement le verbe à l'infinitif peut avoir un sujet dans certains cas, mais en réalité il en a toujours un, au moins d'une manière implicite : autrement il n'exprimerait pas l'existence, l'action ou l'état d'une personne ou d'une chose, et alors, ce ne serait pas un verbe. D'ailleurs, il n'est pas possible de méconnaître ce sujet dans une foule d'exemples, tels que ceux-ci : *Un Français PERDRE courage, c'est ce qu'on ne voit guère ; on les blâmera d'ÊTRE SORTIS sans permission ; Romulus ÉTANT MORT, les Romains le désèrent ; leurs affaires ALLANT mal, ils prirent le chemin de la Californie.*

ARTICLE 5. — DU COMPLÉMENT OU RÉGIME.

** 187. On appelle *complément* ou *régime* le mot qui complète l'idée commencée par un autre mot : *Dieu veut le BONHEUR de l'HOMME* : ici, *le bonheur* complète l'idée commencée par *veut*, et *de l'homme*, l'idée commencée par *le bonheur* ; ces mots *bonheur* et *homme* sont donc des compléments.

** 188. On distingue deux sortes de compléments, le complément *direct* et le complément *indirect*.

** 189. On appelle complément *direct* celui qui complète directement l'idée commencée par un autre mot ; il vient en réponse à la question *qui* ou *quoi*, placée après ce mot, *qui* pour les personnes, et *quoi* pour les choses : *J'aime les enfants sages ; j'étudie la grammaire. J'aime qui ? les enfants sages ; voilà le complément direct de j'aime ; j'étudie quoi ? la grammaire ; voilà celui de j'étudie.*

** 190. On appelle complément *indirect* celui qui ne complète qu'indirectement l'idée commencée par le mot auquel il se rapporte ; il vient en réponse à la question *qui* ou *quoi*, précédée d'une préposition, comme *à*, *de*, *par* : *J'ai parlé à VOTRE PÈRE DE VOS PROGRÈS EN ORTHOGRAPHE. J'ai parlé à qui ? à votre père ; j'ai parlé de quoi ? De vos progrès ; vos progrès en quoi ? En orthographe. A votre père, de vos progrès, en orthographe, sont donc des compléments indirects.*

191. Quelquefois, le complément, quoique placé après *à* ou *de*, ne laisse pas d'être direct : *L'enfant aime à JOUER : le maître recommande d'Étudier ; à JOUER et d'Étudier* sont des compléments directs. En effet, *l'enfant aime quoi ? A jouer ; Le maître recommande quoi ?*

187. Qu'appelle-t-on complément ou régime ?

188. Combien distingue-t-on de sortes de compléments ?

189. Qu'appelle-t-on complément direct ?

190. Qu'appelle-t-on complément indirect ?

191. Le complément, quoique placé après *à* ou *de*, n'est-il pas quelquefois direct ?

D'étudier. Dans ce cas, les prépositions *à* et *de* sont employées par euphonie.

192. Sept espèces de mots peuvent avoir un complément : le *nom*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe* et la *préposition*.

Le *nom*, l'*adjectif*, le *pronom* et l'*adverbe* ne peuvent avoir qu'un complément indirect.

Le verbe *être* n'a pas de complément ; ainsi, quoique, dans cette phrase : *Dieu est un PÈRE tendre*, il semble que *père* soit le complément de *est*, il n'est réellement que l'attribut de *Dieu*. Les verbes transitifs et réfléchis peuvent recevoir les deux espèces de compléments ; les autres verbes n'ont qu'un complément indirect.

Le *participe* suit les lois du verbe auquel il appartient ; enfin la *préposition* a un complément direct, mais elle annonce un complément indirect.

ARTICLE 6. — DU VERBE TRANSITIF OU ACTIF.

** 193. Le verbe *transitif* (*a*) ou *actif* est celui qui exprime une action transmise à un complément direct : *La parole douce APAISE la colère ; la parole dure EXCITE la fureur.*

** 194. On reconnaît qu'un verbe est transitif lorsque, immédiatement après lui, on peut mettre les mots *quelqu'un* ou *quelque chose*. Ainsi, *aimer*, *finir*, *recevoir*, *rendre*, sont des verbes transitifs, parce qu'on peut dire : *J'AI ME quelqu'un ; je RENDS quelque chose*, etc.

* 195. Le verbe transitif peut être employé intransitivement ; c'est lorsqu'il n'a pas de complément direct : *Charlemagne ÉTUDIAIT avec assiduité* ; dans cet exemple,

192. Combien d'espèces de mots peuvent avoir un complément ?

193. Qu'est-ce que le verbe transitif ou actif ?

194. Comment reconnaît-on qu'un verbe est transitif ?

195. Le verbe transitif ne peut-il pas être employé intransitivement ?

(a) *Transitif*, de deux mots latins, qui veulent dire *aller au-delà*.

étudiait est employé intransitivement, parce qu'il n'a pas de complément direct.

ARTICLE 7. — DU VERBE PASSIF.

** 196. Le verbe *passif* (a) est celui qui exprime une action reçue ou soufferte par le sujet : *Un jour les bons SERONT RÉCOMPENSÉS, et les méchants punis* (b).

* 197. Le verbe passif se forme du verbe transitif, dont on prend le complément direct pour en former le sujet du verbe passif; ainsi, pour tourner par le passif la phrase suivante : *La parole douce APAISE la colère*, on dira : *La colère EST APAISÉE par la parole douce*.

** 198. On reconnaît généralement qu'un verbe est passif lorsque, après ce verbe, on peut mettre les mots *par quelqu'un* ou *par quelque chose* : *Les bons SERONT RÉCOMPENSÉS (par quelqu'un, par Dieu); il est ENTRAÎNÉ (par quelque chose, par les flots)*.

** 199. Il n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes passifs; elle se fait, à tous les temps, avec l'auxiliaire *être* et le participe passé du verbe que l'on veut conjuguer. En voici un modèle :

196. *Qu'est-ce que le verbe passif?*

197. *De quoi se forme le verbe passif?*

198. *Comment reconnaît-on qu'un verbe est passif?*

199. *Combien y a-t-il de conjugaisons pour tous les verbes passifs?*

(a) *Passif*, de deux mots latins, qui veulent dire *je souffre, je supporte, j'endure*.

(b) On a prétendu qu'il ne fallait pas admettre de *verbes passifs* en français : 1° parce qu'on ne pouvait pas les exprimer en un seul mot; 2° parce que ce n'étaient, tout au plus, que des locutions verbales. A cela, nous pouvons répondre que : 1° *j'ai aimé, je suis revenu*, etc., ne sont pas exprimés en un seul mot, et pourtant tout le monde les appelle des verbes; 2° si l'on réfléchit à la différence essentielle qu'il y a entre ces deux expressions : *Ma voiture EST SORTIE* (verbe passif) *de la remise, vous pouvez la prendre*; *ma voiture EST SORTIE* (verbe intransitif) *dès le matin, vous ne pouvez pas la prendre*; on conviendra qu'il n'est guère possible de ne pas admettre de verbes passifs.

CLASSIFICATION.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Être aimé *ou* aimée.

PASSÉ.

Avoir été aimé *ou* aimée, ayant été aimé *ou* aimée.

PARTICIPE PRÉSENT.

Étant aimé *ou* aimée.

PARTICIPE PASSÉ.

Été aimé *ou* aimée.

MODE INDICATIF

PRÉSENT.

Je suis aimé.

Tu es aimé.

Il est aimé.

Nous sommes aimés.

Vous êtes aimés.

Ils sont aimés.

IMPARFAIT.

J'étais aimé.

Tu étais aimé.

Il était aimé.

Nous étions aimés.

Vous étiez aimés.

Ils étaient aimés.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je fus aimé.

Tu fus aimé.

Il fut aimé.

Nous fûmes aimés.

Vous fûtes aimés.

Ils furent aimés.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai été aimé.

Tu as été aimé.

Il a été aimé.

Nous avons été aimés.

Vous avez été aimés.

Ils ont été aimés.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été aimé.

Tu eus été aimé.

Il eut été aimé.

Nous eûmes été aimés.

Vous eûtes été aimés.

Ils eurent été aimés.

PASSÉ ANTÉRIEUR

SURCOMPOSÉ.

Ce temps est inusité dans les verbes passifs.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été aimé.

Tu avais été aimé.

Il avait été aimé.

Nous avions été aimés.

Vous aviez été aimés.

Ils avaient été aimés.

FUTUR SIMPLE.

Je serai aimé.

Tu seras aimé.

Il sera aimé.

Nous serons aimés.

Vous serez aimés.

Ils seront aimés.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été aimé.

Tu auras été aimé.

Il aura été aimé.

Nous aurons été aimés.

Vous aurez été aimés.

Ils auront été aimés.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Je serais aimé.

Tu serais aimé.

Il serait aimé.

Nous serions aimés.

Vous seriez aimés.

Ils seraient aimés.

PASSÉ.

J'aurais été aimé.

Tu aurais été aimé.

Il aurait été aimé.

Nous aurions été aimés.

Vous auriez été aimés.

Ils auraient été aimés.

SECOND PASSÉ.

J'eusse été aimé.

Tu eusses été aimé.

Il eût été aimé.

Nous eussions été aimés.

Vous eussiez été aimés.

Ils eussent été aimés.

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Sois aimé.
Soyons aimés.
Soyez aimés.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aie été aimé.
Ayons été aimés.
Ayez été aimés.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois aimé.
Que tu sois aimé.
Qu'il soit aimé.
Que nous soyons aimés.
Que vous soyez aimés.
Qu'ils soient aimés.

IMPARFAIT.

Que je fusse aimé.
Que tu fusses aimé.
Qu'il fût aimé.
Que nous fussions aimés.
Que vous fussiez aimés.
Qu'ils fussent aimés.

PASSÉ.

Que j'aie été aimé.
Que tu aies été aimé.
Qu'il ait été aimé.
Que nous ayons été aimés.
Que vous ayez été aimés.
Qu'ils aient été aimés.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse été aimé.
Que tu eusses été aimé.
Qu'il eût été aimé.
Que nous eussions été aimés.
Que vous eussiez été aimés.
Qu'ils eussent été aimés.

ARTICLE 3. — DU VERBE INTRANSITIF OU NEUTRE.

**200. Le verbe *intransitif* ou *neutre* (a) est celui qui n'a pas de complément direct. Il exprime ou l'état du sujet, comme *j'existe*, ou une action faite par le sujet, comme *je marche*.

**201. On reconnaît qu'un verbe est intransitif quand, immédiatement après lui, on ne peut pas mettre les mots *quelqu'un* ou *quelque chose*; ainsi *douter*, *rire*, *dormir*, sont des verbes intransitifs, parce qu'on ne peut pas dire : *DOUTER quelqu'un*, *RIRE quelque chose*.

* 202. Le verbe intransitif peut quelquefois être employé transitivement; c'est lorsqu'il a un complément direct : *On aime à PARLER la langue française*; dans cet exemple, *parler* est employé transitivement parce qu'il a pour complément direct *la langue française*.

200. Qu'est-ce que le verbe intransitif?

201. Comment reconnaît-on qu'un verbe est intransitif?

202. Le verbe intransitif ne peut-il pas être employé transitivement?

(a) *Neutre*, d'un mot latin, qui veut dire *ni l'un ni l'autre*.

****203.** Les verbes intransitifs suivent en tout les quatre conjugaisons modèles; cependant, quelques-uns remplacent aux temps composés, l'auxiliaire *avoir* par l'auxiliaire *être*; tels sont : *tomber, partir, devenir*, qui font : *je suis, j'étais, je serais tombé ou tombée, parti ou partie, devenu ou devenue*. En voici un modèle :

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Tomber.

PASSÉ.

Être tombé ou tombée, étant tombé ou tombée.

PARTICIPE PRÉSENT.

Tombant.

PARTICIPE PASSÉ.

Tombé, tombée.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je tombe, etc.

IMPARFAIT.

Je tombais, etc.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je tombai, etc.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

Je suis tombé,

Tu es tombé.

Il est tombé.

Nous sommes tombés.

Vous êtes tombés.

Ils sont tombés.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je fus tombé.

Tu fus tombé.

Il fut tombé.

Nous fûmes tombés.

Vous fûtes tombés.

Ils furent tombés.

PASSÉ ANTÉRIEUR

SURCOMPOSÉ.

Ce temps est inutile.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais tombé.

Tu étais tombé.

Il était tombé.

Nous étions tombés.

Vous étiez tombés.

Ils étaient tombés.

FUTUR SIMPLE.

Je tomberai, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR

Je serai tombé.

Tu seras tombé.

Il sera tombé.

Nous serons tombés.

Vous serez tombés.

Ils seront tombés.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Je tomberais, etc.

PASSÉ.

Je serais tombé.

Tu serais tombé.

Il serait tombé.

Nous serions tombés.

Vous seriez tombés.

Ils seraient tombés.

SECOND PASSÉ.

Je fusse tombé.

Tu fusses tombé.

Il fût tombé.

Nous fussions tombés.

Vous fussiez tombés.

Ils fussent tombés.

203. Comment se conjuguent les verbes intransitifs?

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Tombe, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Sois tombé.

Soyons tombés.

Soyez tombés.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je tombe, etc.

IMPARFAIT.

Que je tombasse, etc.

PASSÉ.

Que je sois tombé.

Que tu sois tombé.

Qu'il soit tombé.

Que nous soyons tombés.

Que vous soyez tombés.

Qu'ils soient tombés.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse tombé.

Que tu fusses tombé.

Qu'il fût tombé.

Que nous fussions tombés.

Que vous fussiez tombés.

Qu'ils fussent tombés.

ARTICLE 9.

DU VERBE RÉFLÉCHI OU PRONOMINAL.

** 204. Le verbe *réfléchi* (a) ou *pronominal* est celui dont le sujet et le régime sont de la même personne : *Je me FLATTE*, c'est-à-dire *je FLATTE moi* ; *tu te LOUES*, c'est-à-dire, *tu LOUES toi* (b).

205. On appelle verbes *essentiellement* réfléchis ceux qui ne peuvent être conjugués sans deux pronoms, comme *se repentir*, *s'abstenir*, etc. ; on ne dit pas *je repens*, *j'abstiens*. Ces verbes ont toujours leur second pronom pour complément direct, excepté le verbe *s'arroger*, dans lequel ce pronom est toujours complément indirect.

206. On appelle verbes *accidentellement* réfléchis ceux qui peuvent être conjugués avec un seul pronom, comme *se flatter*, *se louer* ; on peut dire : *je flatte*, *je loue*.

204. *Qu'est-ce que le verbe réfléchi ou pronominal ?*

205. *Qu'appelle-t-on verbes essentiellement réfléchis ?*

206. *Qu'appelle-t-on verbes accidentellement réfléchis ?*

(a) *Réfléchi*, d'un mot latin, qui veut dire *revenir sur soi*.

(b) Les verbes réfléchis sont quelquefois appelés *reciproques* ; c'est lorsque deux sujets agissent l'un sur l'autre, comme dans : *ils s'entraident* ; *ils s'entre-haïssent* ; *Pierre et Paul se battent l'un l'autre*.

**** 207.** Les verbes réfléchis se conjuguent toujours dans leurs temps composés avec l'auxiliaire *être* employé pour l'auxiliaire *avoir*; de sorte que l'on dit : *Je me suis flatté*, pour *J'ai flatté moi*. En voici un modèle :

MODE INFINITIF

PRÉSENT.

Se repentir.

PASSÉ.

S'être repenti *ou* repentie, s'étant repenti *ou* repentie.

PARTICIPE PRÉSENT.

Se repentant.

PARTICIPE PASSÉ.

Repenti, repentie.

MODE INDICATIF

PRÉSENT.

Je me repens.

Tu te repens.

Il se repent.

Nous nous repentons.

Vous vous repentez.

Ils se repentent.

IMPARFAIT.

Je me repentai, etc.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Je me repentis, etc.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

Je me suis repenti.

Tu t'es repenti.

Il s'est repenti.

Nous nous sommes repentis.

Vous vous êtes repentis.

Ils se sont repentis.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus repenti.

Tu te fus repenti.

Il se fut repenti.

Nous nous fûmes repentis.

Vous vous fûtes repentis.

Ils se furent repentis.

PASSÉ ANTÉRIEUR
SURCOMPOSÉ.*Ce temps est inutile.*

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais repenti.

Tu t'étais repenti.

Il s'était repenti.

Nous nous étions repentis.

Vous vous étiez repentis.

Ils s'étaient repentis.

FUTUR SIMPLE.

Je me repentirai, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je me serai repenti.

Tu te seras repenti.

Il se sera repenti.

Nous nous serons repentis.

Vous vous serez repentis.

Ils se seront repentis.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Je me repentirais, etc.

PASSÉ.

Je me serais repenti.

Tu te serais repenti.

Il se serait repenti.

Nous nous serions repentis.

Vous vous seriez repentis.

Ils se seraient repentis.

SECOND PASSÉ.

Je me fusse repenti.

Tu te fusses repenti.

Il se fût repenti.

Nous nous fussions repentis.

Vous vous fussiez repentis.

Ils se fussent repentis.

*** 207.** Avec quel auxiliaire se conjuguent les verbes réfléchis?

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Repens-toi.
Repentons-nous.
Repentez-vous.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Ce temps est inusité.

MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je me repente, etc.

IMPARFAIT.

Que je me repentisse, etc.

PASSÉ.

Que je me sois repenti.
Que tu te sois repenti.
Qu'il se soit repenti.
Que nous nous soyons repentis.
Que vous vous soyez repentis.
Qu'ils se soient repentis.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse repenti.
Que tu te fusses repenti.
Qu'il se fût repenti.
Que nous nous fussions repentis.
Que vous vous fussiez repentis.
Qu'ils se fussent repentis.

ARTICLE 10. — DU VERBE UNIPERSONNEL.

** 208. Le verbe *unipersonnel* (a) est celui qui ne s'emploie qu'à la troisième personne du singulier de chaque temps : *Il FAUT qu'il PLEUVE, et non pas qu'il GÈLE.*

* 209. Quelques verbes transitifs, intransitifs et réfléchis peuvent être employés unipersonnellement : *Il PARAÎT qu'il s'EST INTRODUIT des voleurs ici.* De même, les verbes unipersonnels peuvent quelquefois cesser de l'être : *Ces arbres GÈLERONT ; les flèches PLEUVAIENT de toutes parts.*

** 210. Voici la conjugaison d'un verbe essentiellement *unipersonnel*, c'est-à-dire qui ne peut jamais être employé autrement :

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Falloir.

PASSÉ.

Avoir fallu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Ce temps est inusité

PARTICIPE PASSÉ.

Fallu.

208. *Qu'est-ce que le verbe unipersonnel ?*

209. *Quelques verbes ne peuvent-ils pas devenir unipersonnels ?*

210. *Donnez la conjugaison d'un verbe essentiellement unipersonnel.*

(a) *Unipersonnel*, de deux mots latins, qui veulent dire *une seule personne*.

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Il faut.

IMPARFAIT.

Il fallait.

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Il fallut.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il eut fallu.

PASSÉ ANTÉRIEUR

SURCOMPOSÉ.

Ce temps est inusité.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait fallu.

FUTUR SIMPLE.

Il faudra.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Il aura fallu.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Il faudrait.

PASSÉ.

Il aurait fallu.

SECOND PASSÉ.

Il eût fallu.

MODE IMPÉRATIF.

On conçoit que les temps de ce mode sont inusités dans les verbes unipersonnels.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Qu'il faille.

IMPARFAIT.

Qu'il fallût.

PASSÉ.

Qu'il eût fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu'il eût fallu.

ARTICLE 11. — ORTHOGRAPHE DES VERBES.

** 211. Le verbe, par rapport à la manière de s'écrire, se compose de deux parties : l'une invariable, c'est le *radical* ; l'autre variable, désignant son rapport avec la personne, le nombre et le temps, c'est la *terminaison*.

Dans	$\left\{ \begin{array}{l} \text{aimer} \\ \text{finir} \\ \text{pourvoir} \\ \text{rendre} \end{array} \right\}$	le radical	est	$\left\{ \begin{array}{l} \text{aim} \\ \text{fin} \\ \text{pourv} \\ \text{rend} \end{array} \right\}$	la terminaison	$\left\{ \begin{array}{l} \text{er.} \\ \text{ir.} \\ \text{oïr.} \\ \text{re.} \end{array} \right\}$
------	--	------------	-----	---	----------------	---

** 212. Pour conjuguer un verbe dont on connaît le radical, il suffit d'ajouter à ce radical les terminaisons de la conjugaison modèle. Ainsi, on conjuguera le verbe *chanter*, en ajoutant au radical *chant* les terminaisons du verbe *aimer*.

213. Le singulier du présent de l'indicatif se termine par *e, es, e,* dans tous les verbes de la première conjugaison, ainsi que dans :

211. De quoi se compose le verbe, par rapport à la manière de s'écrire ?

212. Que faut-il faire pour conjuguer un verbe dont on connaît le radical ?

assaillir, couvrir, cueillir, offrir, ouvrir, souffrir, et quelques autres de la deuxième : *J'étudie, tu étudies, il étudie ; j'ouvre, tu offres, il tressaille.*

Il se termine par *x, x, t*, dans les verbes *pouvoir, valoir et vouloir* : *Je veux, tu vaux, il peut.*

Enfin, il se termine par *s, s, t*, dans tous les autres verbes : *Je finis, tu reçois, il rompt.* On met *d* au lieu de *t*, dans *s'asseoir*, ainsi que dans les verbes de la quatrième conjugaison en *dre*, excepté ceux en *indre* et en *soudre* : *Il s'assied, il vend, il peint, il dissout.*

Ces règles n'offrent que trois exceptions : *ALLER*, qui fait *Je vais, tu vas, il va* ; *AVOIR* : *J'ai, tu as, il a* ; *VAINCRE* : *Je vaincs, tu vaines, il vainc.*

214. Le pluriel, dans toutes les conjugaisons et dans tous les temps, se termine par *ons* ou *mes*, à la première personne ; par *ez* ou *tes*, à la deuxième ; et par *ent* ou *ont*, à la troisième : *Nous lisons, nous sommes ; vous médisez, vous redites ; ils voient, ils vont.*

215. L'imparfait se termine toujours par *ais, ais, ail, tons, tez, aient* : *Je croyais, tu croyais, il croyait ; nous riions, vous riez, ils riaient.*

216. Le passé déterminé a quatre terminaisons : *ai, is, us, ins.* On emploie *ai* pour les verbes de la première conjugaison : *Je gageai, tu gageas, il gagea ; nous allâmes, vous allâtes, ils allèrent.*

On emploie *is* pour les verbes de la deuxième conjugaison, excepté *courir, mourir*, et les verbes en *enir* ; on l'emploie aussi pour la plupart de ceux de la quatrième conjugaison : *J'obéis, tu obéis, il obéit ; nous prîmes, vous prîtes, ils prirent.*

On emploie *us* pour les verbes exceptionnels de la deuxième et de la quatrième conjugaison, ainsi que pour tous ceux de la troisième, excepté *asseoir* et *voir* : *Je connus, tu connus, il connut ; nous aperçûmes, vous aperçûtes, ils aperçurent.*

Enfin on emploie *ins* pour les verbes en *enir* : *Je vins, tu vins, il vint ; nous tinmes, vous tintes, ils tinrent.*

217. Le futur simple se forme du présent de l'infinitif, auquel on ajoute les terminaisons *ai, as, a, ons, ez, ont* : *J'userai, tu useras, il usera ; nous rendrons, vous rendrez, ils rendront.* Remarquez qu'on retranche l'*e* final de la quatrième conjugaison.

218. Le présent du conditionnel se forme comme le futur simple, mais avec les terminaisons *ais, ais, ail, tons, tez, aient* : *Je remuerais, tu remuerais, il remuerait ; nous vendrions, vous vendriez, ils vendraient.*

219. Au présent de l'impératif, la deuxième personne du singulier est semblable à la première du présent de l'indicatif : *J'aime, aime ; je me prévaux, prévaux-toi ; je reçois, reçois.* Il y a exception pour *aller, avoir, être, savoir et vouloir*, qui font : *Va, ais, sois, sache, veuille.*

220. Le présent du subjonctif se termine toujours par *e, es, ie, ions, iez, ent* : *Que je voie, que tu voies, qu'il voie ; que nous scions, que vous sciez, qu'ils scient*. Les verbes *avoir* et *être* font seuls exception : *Que j'aie, que tu aies, qu'il ait, que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient ; que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient*.

221. L'imparfait du subjonctif a quatre terminaisons, qui correspondent à celles du passé déterminé : *asse, isse, usse, insse* : *Que je gageasse, que tu gageasses, qu'il gageât ; que nous allussions, que vous allassiez, qu'ils allassent. Que j'obéisse, que tu obéisses, qu'il obéît ; que nous prédissions, que vous prédissiez, qu'ils prédissent ; que je connusse, que tu connusses, qu'il connût ; que nous aperçussions, que vous aperçussiez, qu'ils aperçussent. Que je vinsse, que tu vinsses, qu'il vint ; que nous tinssions, que vous tinssiez, qu'ils tinssent*.

ARTICLE 12. — FORMATION DES TEMPS DES VERBES PAR LES TEMPS PRIMITIFS.

222. On divise les temps des verbes en *temps primitifs* et en *temps dérivés*. Les *temps primitifs* sont ceux avec lesquels on peut former tous les autres ; les *temps dérivés* sont ceux qui se forment des temps primitifs.

223. Il y a cinq temps primitifs : le *présent de l'infinitif*, le *participe présent*, le *participe passé*, le *présent de l'indicatif* et le *passé déterminé*.

224. Le *présent de l'infinitif* forme deux temps : le futur simple et le présent du conditionnel. Le *participe présent* en forme trois : le présent de l'indicatif au pluriel, l'imparfait du même mode, et le présent du subjonctif. Le *participe passé* forme tous les temps composés. Le *présent de l'indicatif* forme le présent de l'imparfait. Le *passé déterminé* forme l'imparfait du subjonctif.

225. Le *présent de l'indicatif* se forme, pour le pluriel seulement, du *participe présent*, par le changement de *ant* en *ons, ez, ent*. L'imparfait de l'indicatif se forme du *participe présent*, en changeant *ant* en *ais, ais, ail, ions, iez, aient*.

Le *passé indéterminé* et tous les autres temps composés sont formés de l'un des temps de l'auxiliaire, suivi du *participe passé* du verbe que l'on conjugue.

Le *futur simple* se forme du présent de l'indicatif, en changeant *r, oir, ou re, enrai, ras, ra, rons, rez, ront*.

Le *présent du conditionnel* se forme du présent de l'infinitif, en changeant *r, oir, ou re, en rats, rais, rait, rions, riez, ratent*.

Le *présent de l'imparfait* se forme du présent de l'indicatif, en supprimant le pronom sujet ; dans les verbes de la première conjugaison, on supprime aussi l'*s* finale de la deuxième personne du singulier, excepté devant les pronoms *en* et *y*.

Le *présent du subjonctif* se forme du participe présent, par le changement de *ant* en *e*, *es*, *et*, *ions*, *tez*, *ent*.

L'*imparfait du subjonctif* se forme du passé déterminé, en changeant, selon les terminaisons employées :

<i>ai</i> en <i>asse</i> .	<i>is</i> en <i>isse</i> .	<i>us</i> en <i>usse</i> .	<i>ins</i> en <i>inasse</i> .
<i>as</i> en <i>asses</i> .	<i>is</i> en <i>isses</i> .	<i>us</i> en <i>usses</i> .	<i>ins</i> en <i>inasses</i> .
<i>a</i> en <i>ât</i> .	<i>il</i> en <i>ît</i> .	<i>ut</i> en <i>ût</i> .	<i>int</i> en <i>înt</i> .
<i>âmes</i> en <i>assions</i> .	<i>îmes</i> en <i>issions</i> .	<i>ûmes</i> en <i>ussions</i> .	<i>inmes</i> en <i>inssions</i> .
<i>dies</i> en <i>assiez</i> .	<i>îles</i> en <i>issiez</i> .	<i>ûles</i> en <i>ussiez</i> .	<i>inles</i> en <i>inssiez</i> .
<i>érent</i> en <i>assent</i> .	<i>îrent</i> en <i>issent</i> .	<i>ûrent</i> en <i>ussent</i> .	<i>inrent</i> en <i>inssent</i> .

ARTICLE 13. — CONJUGAISON INTERROGATIVE.

** 226. Il n'y a que les temps de l'indicatif et du conditionnel qui puissent se conjuguer interrogativement ; cependant, certains temps du subjonctif prennent quelquefois la même forme, mais sans avoir le sens de l'interrogation : *PUISSE-JE réussir ! DÛT-IL mourir !*

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Aimé-je ?	Reçois-je ?	Rends-je ?
Aimes-tu ?	Reçois-tu ?	Rends-tu ?
Aime-t-il ?	Reçoit-il ?	Rend-il ?
Aimons-nous ?	Recevons-nous ?	Rendons-nous ?
Aimez-vous ?	Recevez-vous ?	Rendez-vous ?
Aiment-ils ?	Reçoivent-ils ?	Rendent-ils ?

IMPARFAIT.

Aimais-je ?	Recevais-je ?	Rendais-je ?
Aimais-tu ?	Recevais-tu ?	Rendais-tu ?
Aimait-il ?	Recevait-il ?	Rendait-il ?
Aimions-nous ?	Recevions-nous ?	Rendions-nous ?
Aimiez-vous ?	Receviez-vous ?	Rendiez-vous ?
Aimaient-ils ?	Recevaient-ils ?	Rendaient-ils ?

PASSÉ DÉTERMINÉ.

Aimai-je ?	Reçus-je ?	Rendis-je ?
Aimas-tu ?	Reçus-tu ?	Rendis-tu ?
Aima-t-il ?	Reçut-il ?	Rendit-il ?
Aimâmes-nous ?	Reçûmes-nous ?	Rendîmes-nous ?
Aimâtes-vous ?	Reçûtes-vous ?	Rendîtes-vous ?
Aimèrent-ils ?	Reçurent-ils ?	Rendirent-ils ?

226. *Quels sont les temps qui se conjuguent interrogativement ?*

Ai-je
As-tu
A-t-il
Avons-nous
Avez-vous
Ont-ils

aimé ?

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

Ai-je
As-tu
A-t-il
Avons-nous
Avez-vous
Ont-ils

reçu ?

Ai-je
As-tu
A-t-il
Avons-nous
Avez-vous
Ont-ils

rendu ?

Eus-je
Eus-tu
Eut-il
Eûmes-nous
Eûtes-vous
Eurent-ils

aimé ?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je
Eus-tu
Eut-il
Eûmes-nous
Eûtes-vous
Eurent-ils

Eus-je
Eus-tu
Eut-il
Eûmes-nous
Eûtes-vous
Eurent-ils

rendu ?

Avais-je
Avais-tu
Avait-il
Avions-nous
Aviez-vous
Avaient-ils

aimé ?

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je
Avais-tu
Avait-il
Avions-nous
Aviez-vous
Avaient-ils

reçu ?

Avais-je
Avais-tu
Avait-il
Avions-nous
Aviez-vous
Avaient-ils

rendu ?

FUTUR.

Aimerai-je ?
Aimeras-tu ?
Aimera-t-il ?
Aimerons-nous ?
Aimerez-vous ?
Aimeront-ils ?

Recevrai-je ?
Recevras-tu ?
Recevra-t-il ?
Recevrons-nous ?
Recevrez-vous ?
Recevront-ils ?

Rendrai-je ?
Rendras-tu ?
Rendra-t-il ?
Rendrons-nous ?
Rendrez-vous ?
Rendront-ils ?

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aurai-je
Auras-tu
Aura-t-il
Aurons-nous
Aurez-vous
Auront-ils

aimé ?

Aurai-je
Auras-tu
Aura-t-il
Aurons-nous
Aurez-vous
Auront-ils

reçu ?

Aurai-je
Auras-tu
Aura-t-il
Aurons-nous
Aurez-vous
Auront-ils

rendu ?

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT OU FUTUR.

Aimerais-je ?
Aimerais-tu ?
Aimerait-il ?
Aimerions-nous ?
Aimeriez-vous ?
Aimeraient-ils ?

Recevrais-je ?
Recevrais-tu ?
Recevrait-il ?
Recevriions-nous ?
Recevriez-vous ?
Recevraient-ils ?

Rendrais-je ?
Rendrais-tu ?
Rendrait-il ?
Rendrions-nous ?
Rendriez-vous ?
Rendraient-ils ?



PASSÉ.

Aurais-je	} aimé ?	Aurais-je	} reçu ?	Aurais-je	} rendu ?
Aurais-tu		Aurais-tu		Aurais-tu	
Aurait-il		Aurait-il		Aurait-il	
Aurions-nous		Aurions-nous		Aurions-nous	
Auriez-vous		Auriez-vous		Auriez-vous	
Auraient-ils		Auraient-ils		Auraient-ils	

SECOND PASSÉ.

Eussé-je	} aimé ?	Eussé-je	} reçu ?	Eussé-je	} rendu ?
Eusses-tu		Eusses-tu		Eusses-tu	
Eût-il		Eût-il		Eût-il	
Eussions-nous		Eussions-nous		Eussions-nous	
Eussiez-vous		Eussiez-vous		Eussiez-vous	
Eussent-ils		Eussent-ils		Eussent-ils	

227. Lorsque la forme interrogative offre un son dur ou peu usité, on donne une autre forme au verbe ; ainsi, au lieu de dire : *Rends-je ? mens-je ? bus-je ? cours-je ? absous-je ?* on dira : *est-ce que je rends ? est-ce que je mens ? est-ce que je bus ?* etc.; l'usage est à peu près le seul guide à suivre dans ce cas.

Dans les verbes conjugués interrogativement, les pronoms personnels sujets sont placés après le verbe, dans les temps simples, et après l'auxiliaire, dans les temps composés ; ils sont liés à l'un ou à l'autre par un trait d'union : *Reçois-je ? as-tu aimé ?*

L'*e* muet, quand il est suivi du pronom *je*, se change en *e* fermé, selon la plupart des auteurs : *AIMÉ-je ? EUSSÉ-je aimé ?* et en *e* ouvert, selon quelques-uns : *AIMÈ-je ? EUSSÈ-je aimé ?*

Pour ne pas confondre le présent et l'imparfait de l'indicatif avec le passé déterminé, il faut examiner si, en faisant perdre au verbe la forme interrogative, on obtient le présent, l'imparfait, ou le passé déterminé, sans changer l'objet de la pensée. Ainsi on n'écrira pas : *AIMAI-je* ou *AIMAIS-je maintenant ? AIMÉ-je autrefois ?* car, en faisant disparaître la forme interrogative, on obtient : *J'AIMAI* ou *J'AIMAIS maintenant*, *J'AI ME autrefois* ; ce qui ne peut pas se dire. Il faut donc : *AI ME-je maintenant ! AIMAI-je ou AIMAIS-je autrefois ?*

Quand le verbe est terminé par une voyelle et suivi de l'un des pronoms *il, elle, on*, il faut mettre entre eux deux la lettre euphonique *t*, précédée et suivie du trait d'union : *Donne-t-il ? aime-t-elle ? a-t-on fini ?*

ARTICLE 14. — DES VERBES IRRÉGULIERS.

* 228. On appelle verbes irréguliers ceux qui ne suivent pas les règles générales pour la formation des

228. Qu'appelle-t-on verbes irréguliers, verbes defectifs ?

temps et des personnes; et verbes *défectifs*, ceux qui manquent de certains temps ou de certaines personnes, que l'usage a rejetés ou que le bon sens réprouve (a).

PREMIERE CONJUGAISON.

ALLER. — Allant. Allé, ée. Je vais, tu vas, il va, nous allons, ils vont. J'allais. J'allai. Je suis allé. J'irai. J'irais. Va, allons. Que j'aile, que nous allions, qu'ils aillent. Que j'allasse. On conjugue de même *s'en aller*. Ce verbe, ainsi que tous ceux qui sont accompagnés du pronom *en*, fait aux temps composés : *Je m'en suis allé, tu t'en étais allé*, etc.; et non pas : *Je me suis en allé, tu t'étais en allé*.

ENVOYER. — Envoyant. Envoyé, ée. J'envoie, nous envoyons, ils envoient. J'envoyais. J'envoyai. J'ai envoyé. J'enverrai. J'enverrais. Envoie, envoyons. Que j'envoie, que nous envoyions, qu'ils envoient. Que j'envoyasse. — Il en est de même de *renvoyer*.

DEUXIEME CONJUGAISON.

ACQUÉRIR. — Acquérent. Acquis, se. J'acquiers, nous acquérons, ils acquièrent. J'acquerais. J'acquis. J'ai acquis. J'acquerrai. J'acquerrais. Acquier, acquérons. Que j'acquière, que nous acquiérons, qu'ils acquièrent. Que j'acquiesse. — Il en est de même de *conquérir, s'enquérir, requérir*.

BOUILLIR. — Bouillant. Bouilli, ie. Je bous, nous bouillons. Je bouillais. Je bouillis. J'ai bouilli. Je bouillirai. Je bouillirais. Bous, bouillons. Que je bouille. Que je bouillisse. — Il en est de même de *débouillir, ébouillir, rebouillir*.

COURIR. — Courant. Couru, ue. Je cours. Je courais. Je courus. J'ai couru. Je courrai. Je courrais. Cours. Que je coure. Que je courusse. Il en est de même de *accourir, concourir, discourir, encourir, parcourir, recourir, secourir*.

COUVRIR. — Couvrant. Couvert, te. Je couvre. Je couvrais. Je couvris. J'ai couvert. Je couvrirai. Je couvrirais. Couvre. Que je couvre. Que je couvrisse. — On conjugue de même *découvrir, entr'ouvrir, ouvrir, recouvrir, rouvrir*.

(a) Dans la liste suivante, nous n'indiquons que la première personne de chaque temps, à moins qu'il n'y en ait d'autres qui ne suivent pas la forme de cette première; nous passons sans silence les temps inusités; nous mettons entre parenthèse les temps et les personnes qui ne sont pas généralement admis, enfin, nous citons le premier temps composé de chaque verbe, afin d'indiquer avec quel auxiliaire il se conjugue.

CUEILLIR. — Cueillant. Cueilli, ie. Je cueille. Je cueillais. Je cueillis. J'ai cueilli. Je cueillerai. Je cueillerais. Cueille. Que je cueille. Que je cueillisse. — On conjugue de même *accueillir*, *recueillir*.

DORMIR. — Dormant. Dormi, ie. Je dors, nous dormons. Je dormais. Je dormais. J'ai dormi. Je dormirai. Je dormirais. Dors, dormons. Que je dorme. Que je dormisse. — On conjugue de même *désendormir*, *endormir*, *rendormir*.

FAILLIR. — Faillant. Failli, ie. Je faillis, nous faillissons (autrefois on disait : *Je faux, nous faillons*). Je faillissais. Je faillis. J'ai failli. Je faillirai. Je faillirais. Que je faillisse. Que je faillisse. — On conjugue de même *défaillir*, pour lequel, néanmoins, les formes suivantes sont préférables : *Nous défaillons, je défail-lais, que je défaille*.

FÉRIR. — Ne s'emploie que dans cette expression, *sans coup* **FÉRIR**, c'est-à-dire *sans coup* **FRAPPER**, *sans FRAPPER un coup*.

FUIR. — Fuyant. Fui, ie. Je fuis, nous fuyons, ils fuient. Je fuyais. Je fuis. J'ai fui. Je fuirai. Je fuirais. Fuis, fuyons. Que je fuie, que nous fuyions, qu'ils fuient. Que je fuisse. — On conjugue de même *s'enfuir*.

GÉSIR. ou **GIR.** — Gisant. Il gît, nous gisons, ils gisent. Je gisais. Qu'il gise. — Il ne s'emploie guère que dans les expressions *ci-gît, ci-gisent*.

HAIR. — Haissant. Hai, ie. Je hais, nous haïssons. Je haïssais. Je hais, nous haïmes. J'ai haï. Je haïrai. Je haïrais. Hais, haïssons. Que je haïsse. Que je haïsse, qu'il haie. — Il en est de même de *s'entrehaïr*; mais il ne s'emploie qu'au pluriel, ainsi que presque tous les verbes qui commencent par *s'entre*.....

MENTIR. — Mentant. Menti, ie. Je mens, nous mentons. Je mentais. Je mentis. J'ai menti. Je mentirai. Je mentirais. Mens, mentons. Que je mente. Que je mentisse. — On conjugue de même *démentir*.

MOURIR. — Mourant. Mort, te. Je meurs, nous mourons, ils meurent. Je mourais. Je mourus. Je suis mort. Je mourrai. Je mourrais. Meurs, mourons. Que je meure, que nous mourions, qu'ils meurent. Que je mourusse.

OFFRIR. — Offrant. Offert, te. J'offre. J'offrais. J'offris. J'ai offert. J'offrirai. J'offrirais. Offre. Que j'offre. Que j'offrisse. — On conjugue de même *souffrir*.

OUIR. — Ouï, ie. J'ouïs, nous ouïmes. J'ai ouï. J'ouïrai. J'ouïrais. Que j'ouïsse, qu'il ouît.

PARTIR. — Partant. Parti, ie. Je pars, nous partons. Je partais. Je partis. Je suis parti. Je partirai. Je partirais. Pars, partons. Que je parte. Que je partisse. — On conjugue de même *départir*, *repartir*; mais *répartir* (distribuer) est régulier, c'est-à-dire qu'il se conjugue comme *être*.

QUÉRIR. — Ne s'emploie qu'au présent de l'infinitif : *Je vais quérir de l'eau à la fontaine*. (Pour les dérivés, voir *acquérir*).

REPENTIR (se). — (Voir page 51).

illais. Je cueil-
Que je cueille.
ir, *recueillir*.
dormons. Je
rmirais. Dors,
conjugue de

lissons (autre-
ais. Je faillis.
e. Que je fail-
el, néanmoins,
lons, je *défail-*

on, sans coup
un coup.
ils fuient. Je
fuyons. Que
se. — On con-

gissent. Je gi-
es expressions

s. Je haïssais.
a. Hais, haïs-
Il en est de
riel, ainsi que
e.....

atons. Je men-
is. Mens, men-
gue de même

mourons, ils
mourrai. Je
mourrions,

offris. J'ai of-
offrisse. — On

ouïrai. J'ouï-

rtons. Je par-
artirais. Pars,
gue de même
gulier, c'est-à-

nitif : *Je vais*
acquérir).

SAILLIR (dépasser). — Saillant. Sailli. Il saille, ils saillent. Il saillait. Il saillit. Il a sailli. Il saillira. Il saillirait. Qu'il saille. Qu'il saillit. — *Assaillir* et *tressaillir* s'emploient à toutes les personnes; ils sont réguliers au futur simple et au présent du conditionnel, cependant, on dit aussi : *Je tressaillerais, je tressaillerais*. — *Saillir*, dans le sens de *s'élancer*, est régulier.

SENTIR. — Sentant. Senti, ie. Je sens, nous sentons. Je sentais. Je sentis. J'ai senti. Je sentirai. Je sentirais. Sens, sentons. Que je sente. Que je sentisse. — On conjugue de même *consentir, pressentir* et *ressentir*.

SERVIR. — Servant. Servi, ie. Je sers, nous servons. Je servais. Je servis. J'ai servi. Je servirai. Je servirais. Sers, servons. Que je serve. Que je servisse. — On conjugue de même *desservir* et *resservir*; mais *asservir* est régulier.

SORTIR. — Sortant. Sorti, ie. Je sors, nous sortons. Je sortais. Je sortis. Je suis sorti. Je sortirai. Je sortirais. Sors, sortons. Que je sorte. Que je sortisse. — On conjugue de même *ressortir*; excepté quand il signifie *être de la juridiction*, car alors il est régulier.

TENIR. — Tenant. Tenu, ue. Je tiens, nous tenons, ils tiennent. Je tenais. Je tins. J'ai tenu. Je tiendrai. Je tiendrais. Tiens, tenons. Que je tienne, que nous tenions, qu'ils tiennent. Que je tinsse. — On conjugue de même *s'abstenir, appartenir, contenir, détenir, entretenir, maintenir, obtenir, retenir* et *soutenir*.

VENIR. — Venant. Venu, ue. Je viens, nous venons, ils viennent. Je venais. Je vins. Je suis venu. Je viendrai. Je viendrais. Viens, venons. Que je vienne, que nous venions, qu'ils viennent. Que je vinsse. On conjugue de même *advenir, contrevenir, convenir, devenir, disconvenir, intervenir, parvenir, prévenir, provenir, redevenir, se ressouvenir, revenir, se souvenir, subvenir*, et *survenir*.

VÊTIR. — Vêtant. Vêtu, ue. Je vêts, nous vêtions. Je vêtai. Je vêtis. J'ai vêtu. Je vêtirai. Je vêtirais. Vêts, vêtions. Que je vête. Que je vêtisse. — On conjugue de même *dévéter, revêtir, survêtir*.

TROISIEME CONJUGAISON.

ASSEOIR. — Asseoyant. Assis, se. J'asseois, nous asseoyons, ils asseoint. J'asseoyais. J'assis. J'ai assis. J'assoirai. J'assoirais. Asseois, asseoyons. Que j'assodis, que nous asseoyions, qu'ils asseoint. Que j'assisse. — On conjugue de même *rasseoir* et *surseoir*; quelques auteurs retranchent, dans tous ces verbes, l'e du radical. *J'assois, que j'assoie*, etc.

ASSEOIR (s'). — S'asseoyant. Assis, se. Je m'assieds, nous nous asseoyons, ils s'assoient ou s'assiéent. Je m'asseyais. Je m'assis. Je

me suis assis. Je m'assiérai *ou* m'asseierai Je m'assiérais *ou* m'asseieraais. Assieds-toi, asseyons-nous. Que je m'asseie *ou* m'assiée, que nous nous asseyons, qu'ils s'asseient *ou* s'assiéent. Que je m'assisse. — On conjugue de même *se rasseoir*.

AVOIR. — (Voir page 29).

CHOIR. — Ne s'emploie plus qu'au présent de l'infinitif, au participe passé, *chu, chue*, et aux temps composés, avec l'auxiliaire *être*.

DÉCHOIR. — Déchu, ue. Je déchois, nous déchoyons, ils déchoient. Je déchus. J'ai *ou* je suis déchû. Je décherrai. Je décherrais. Que je déchœie, que nous déchœyions, qu'ils déchœient. Que je déchusse.

ECHOIR. — Echéant. Echû, ue. Il échoit *ou* échêt. Ils échoient *ou* échœent. Il échœait. Il échût. Il est échû. Il écherra. Il écherrait. Qu'il échœie. Qu'il échût.

FALLOIR. — (Voir page 51).

MOUVOIR. — Mouvant. Mû, ue. Je meus, nous mouvons, ils meuvent. Je mouvais. Je mus. J'ai mû. Je mouvrai. Je mouvrais. Meus, mouvons. Que je meuve, que nous mouvions, qu'ils meuvent. Que je musse. — On conjugue de même *émouvoir* et *promouvoir*; ce dernier ne s'emploie qu'aux temps composés.

PLEUVOIR. — Pleuvant. Plû, il pleut. Il pleuvait. Il plut. Il a plu. Il pleuvra. Il pleuvrait. Qu'il pleuve. Qu'il plût. — On conjugue de même *repleuvir*.

POURVOIR. — Pourvoyant. Pourvu, ue. Je pourvois, nous pourvoyons, ils pourvoient. Je pourvoyais. Je pourvus. J'ai pourvu. Je pourvoirai. Je pourvoirais. Pourvois, pourvoyons. Que je pourvoie, que nous pourvoyions, qu'ils pourvoient. Que je pourvasse.

POUVOIR. — Pouvant. Pu, ue. Je puis *ou* je peux, tu peux, nous pouvons, ils peuvent. Je pouvais. Je pus. J'ai pu. Je pourrai. Je pourrais. Peux, pouvons. Que je puisse. Que je pusse.

PRÉVOIR. — Prévoyant. Prévu, ue. Je prévois, nous prévoyons, ils prévoient. Je prévoyais. Je prévis. J'ai prévu. Je prévoirai. Je prévoirais. Prévois, prévoyons. Que je prévoie, que nous prévoyions, qu'ils prévoient. Que je prévisse.

SAVOIR. — Sachant. Su, ue. Je sais, nous savons. Je savais. Je sus. J'ai su. Je saurai. Je saurais. Sache. Que je sache, Que je susse.

SEoir (être convenable). — Séant (comme adjectif qualificatif : *Cela n'est pas séant*). Il sied, ils siéent. Il seyait. Il siéra. Il sierait. Qu'il siée. — *Seoir* (être situé) ne s'emploie plus qu'aux deux participes : *La Cour des Comptes séant à Paris ; il y avait une ferme modèle sise à Rambouillet*.

VALOIR. — Valant. Valu, ue. Je vaux, nous valons. Je valais. Je valus. J'ai valu. Je vaudrai. Je vaudrais. Que je vaille, que nous valions, qu'ils vaillent. Que je valusse. On conjugue de même *équivaloir* et *prévaloir*; ce dernier fait au présent du subjonctif : *Que je prévaille*.

l'assierais ou
m'asseie ou
s'assieent.

ntif, au par-
c l'auxiliaire

ils déchoient.
cherrais. Que
je déchusse.
ils échoient
a. Il écherrait.

mouvons, ils
Je mouvrais.
s, qu'ils meu-
ouvoir et pro-
mposés.
t. Il plut. Il a
l plut. — On

ois, nous pour-
s. J'ai pourvu.
s. Que je pour-
je pourvusse.
tu peut, nous
pu. Je pourrai.
pusse.

ous prévoyons,
a. Je prévoirai.
voie, que nous

ons. Je savais.
Que je sache,

atif qualificatif :
ait. Il siéra. Il
oie plus qu'aux
aris ; il y avait

lons. Je valais.
ne je vaille, que
n conjugué de
au présent du

Voir. — Voyant. Vu, ue. Je vois, nous voyons, ils voient. Je voyais. Je vis. J'ai vu. Je verrai. Je verrais. Vois, voyons. Que je voie, que nous voyions, qu'ils voient. Que je visse. — On conjugué de même *entrevoir* et *revoir*. (Voir aussi *pourvoir* et *prévoir*).

Vouloir. — Voulant. Voulu, ue. Je veux, nous voulons, ils veulent. Je voulais. Je voulais. J'ai voulu. Je voudrai. Je voudrais. Veux, voulons (pour commander); veuille, veuillons (pour engager). Que je veuille, que nous voulions, qu'ils veuillent. Que je voulusse.

QUATRIEME CONJUGAISON.

Absoudre. — Absolvant. Absous, soute. J'absous, nous absolvons. J'absolvais. J'ai absous. J'absoudrai. J'absoudrais. Absous, absolvons. Que j'absolve. — On conjugué de même *dissoudre* et *résoudre*, mais ce dernier fait au passé déterminé : *Je résolu*; à l'imparfait du subjonctif : *Que je résolusse*; et au participe passé : *Résous* (*résoule*), pour les choses matérielles, et *résolu, ue*, pour les choses morales.

Battre. — Battant. Battu, ue. Je bats, nous battons. Je battais. Je battis. J'ai battu. Je battraï. Je battrais. Bats, battons. Que je batte. Que je battisse. On conjugué de même *abattre*, *combattre*, *débattre*, *s'abattre*, *rabattre* et *rebattre*.

Boire. — Buvant. Bu, ue. Je bois, nous buvons, ils boivent. Je buvais. Je bus. J'ai bu. Je boirai. Je boirais. Bois, buvons. Que je boive, que nous buvions, qu'ils boivent. Que je busse. — On conjugué de même *emboire* et *reboire*.

Braire. — Brayant. Il braie, ils braient. Il brayait. Il braira. Il brairait. (Qu'il braie).

Bruire. — Bruyant. Il bruit, ils brulent ou bruissent. Il bruissait ou bruissait. Il bruira. Il bruirait. Qu'il bruie (ou bruise).

Ceindre. — Ceignant. Ceint, te. Je ceins, nous ceignons. Je ceignais. Je ceignis. J'ai ceint. Je ceindrai. Je ceindrais. Ceins, ceignons. Que je ceigne. Que je ceignisse. — Ainsi se conjuguent tous les verbes en *ceindre* : *complandre*, *contraindre*, *craindre* et *plaindre*; et ceux en *ceindre* : *astreindre*, *atteindre*, *aveindre*, *depeindre*, *deteindre*, *emprendre*, *enceindre*, *enfreindre*, *eleindre*, *étreindre*, *feindre*, *geindre*, *peindre*, *atteindre*, *repeindre*, *res- treindre*, *reteindre* et *teindre*.

Circoncire. — Circonçant. Circoncis, se. Je circoncis, nous circoncisons. Je circoncisais. Je circoncis. J'ai circoncis. Je circoncirai. Je circoncirais. Circoncis, circoncissons. Que je circoncise. Que je circoncisse.

Clore. — (Closant). Clos, se. Je clos, il clôt, (nous clo- sons). (Je closais). J'ai clos. Je clorai. Je clorais. Clos, (closions).

Que je close. — On conjugue de même *déclare, déclare, déclare, redeclare, redéclare*.

CONCLURE. — Concluant. Conclu, ue. Je conclus, nous concluons. Je conclusais. Je conclus. J'ai conclu. Je conclurai. Je conclurais. Conclus, concluons. Que je conclue. Que je conclusse. — On conjugue de même *exclure*.

CONFIRE. — Confisant. Confit, te. Je confis, nous confisons. Je confisais. Je confis. J'ai confit. Je confirai. Je confirais. Confis, confisons. Que je confisse. Que je confisse.

CONNAÎTRE. — Connaissant. Connus, ue. Je connais, il connaît, nous connaissons. Je connaissais. Je connais. J'ai connu. Je connaissais. Je connaissais. Connais, connaissons. Que je connaisse. Que je connaisse. — On conjugue de même *méconnaître* et *reconnaître*.

CONSTRUIRE. — Construisant. Construit, te. Je construis, nous construisons. Je construisais. Je construis. J'ai construit. Je construirai. Je construirais. Construis, construisons. Que je construisse. Que je construisse. — On conjugue de même *déconstruire, détruire, instruire, reconstruire, redétruire*.

COUDRE. — Cousant. Cousu, ue. Je couds, nous cousons. Je cousais. Je cousais. J'ai cousu. Je coudrai. Je coudrais. Couds, cousons. Que je couse. Que je cousisse. — On conjugue de même *découdre, recoudre, redécoudre*.

CROIRE. — Croyant. Cru, ue. Je crois, nous croyons, ils croient. Je croyais. Je crus. J'ai cru. Je croirai. Je croirais. Crois, croyons. Que je croie, que nous croyions, qu'ils croient. Que je crusse. — *Accroire* n'est usité qu'au présent de l'infinitif : *N'en en faites pas accroire*.

CROÎTRE. — Croissant. Crû, ue. Je crois, nous croissons. Je croissais. Je crus. J'ai crû. Je croîtrai. Je croîtrais. Crois, croissons. Que je croisse. Que je crusse. — On conjugue de même *accroître, décroître, recroître* et *surcroître* ; mais ils ne prennent l'accent circconflexe que sur l'i suivi d'un t.

CUIRE. — Cuisant. Cuit, te. Je cuis, nous cuisons. Je cuisais. Je cuisais. J'ai cuit. Je cuirai. Je cuirais. Cuis, cuisons. Que je cuise. Que je cuisisse. — On conjugue de même *décuire* et *recuire*.

DÉDUIRE. — Déduisant. Déduit, te. Je déduis, nous déduisons. Je déduisais. Je déduis. J'ai déduit. Je déduirai. Je déduirais. Déduis, déduisons. Que je déduise. Que je déduisse. — On conjugue de même *conduire, éconduire, enduire, exconduire, produire, reconduire, réduire, séduire* et *traduire*.

DIRE. — Disant. Dit, te. Je dis, nous disons, dites, ils disent. Je disais. Je dis. J'ai dit. Je dirai. Je dirais. Dites, disons. Dites. Que je dise. Que je disse. — On conjugue de même *redire* et *s'entredire* ; les autres composés, *contradire, indire, interdire, médire* et *prédire*, font : *Vous contredisez, nous interdisez, etc.* (Voir aussi *maudire*).

ECRIRE. — Ecrivant. Ecrivis, te. J'écrivis, nous écrivons. J'écrivais. J'écrivis. J'ai écrit. J'écrirai. J'écrirais. Ecris, écrivons. Que j'écrive. Que j'écrive. — On conjugue de même *circoncrire, décrire, inscrire, prescrire, récrire, souscrire* et *transcrire*.

ETRE. — (Voir page 31).

FAIRE. — Faisant. Fait, te. Je fais, nous faisons, vous faites, ils font. Je faisais, Je fis. J'ai fait. Je ferai. Je ferais. Fais, faisons, faites. Que je fasse. Que je fisse. — On conjugue de même *contre-faire, défaire, forfaire, redéfaire, refaire, satisfaire* et *surfaire*.

FRIRE. — ~~Fait~~, te. Je fris (pas de pluriel). J'ai frit. Je frirai. Je frirais. Fris (pas de pluriel). — On supplée aux autres temps par le moyen du verbe *faire* : *Je FAISAIS frire ; qu'il FASSE frire ;* etc.

LIRE. — Lisant. Lu, ue. Je lis, nous lisons. Je lisais. Je lus. J'ai lu. Je lirai. Je lirais. Lis, lisons. Que je lise. Que je lusse. — On conjugue de même *élire, prédire, relire* et *relire*.

LUIRE. — Luisant. Lui. Je luis, nous luisons. Je luisais. (Je luisis). J'ai lui. Je lui. Je lui. Je lui. Luis, luisons. Que je luisse. (Que je luisisse). — On conjugue de même *entre-luire* et *reluire*.

MAUDIRE. — Maudissant. Maudis, te. Je maudis, nous maudissons. Je maudissais. Je maudis. J'ai maudit. Je maudirai. Je maudirais. Maudis, maudissons. Que je maudisse. Que je maudisse.

METTRE. — Mettant. Mis, se. Je mets, nous mettons. Je mettais. Je mis. J'ai mis. Je mettrai. Je mettrai. Mets, mettons. Que je mette. Que je misse. — On conjugue de même *admettre, commettre, compromettre, démettre, émettre, omettre, permettre, promettre, redémettre, remettre, soumettre* et *transmettre*.

MOUDRE. — Moulant. Moulu, ue. Je mouds, nous moulons. Je moulais. Je moulus. J'ai moulu. Je moudrai. Je moudrais. Mouds, moulons. Que je moule. Que je moulusse. — On conjugue de même *émoudre, remoudre* et *remoudre*.

NAÎTRE. — Naissant. Né, ée. Je nais, il nait, nous naissons. Je naissais. Je naquis. Je suis né. Je naîtrai. Je naîtrais. Nais, naissons. Que je naisse. Que je naquisse. — On conjugue de même *renaitre* et *surnaître*.

NUIRE. — Nuisant. Nui. Je nuis, nous nuisons. Je nuisais. Je nuisis. J'ai nu. Je nuirai. Je nuirais. Nuis, nuisons. Que je nuise. Que je nuisisse.

OINDRE. — Oignant. Oint, te. J'oins, nous oignons. J'oignais. J'oignis. J'ai oint. J'oindrai. J'oindrais. Oins, oignons. Que j'oigne. Que j'oignisse. — On conjugue de même *adjoindre, conjoindre, déjoindre, disjoindre, enjoindre, joindre, joindre* et *rejoindre*.

PAÎTRE. — Paissant. Je pais, il pait, nous paissions. Je paisais. Je paîtrai. Je paîtrais. Pais, paissions. Que je paisse. — *Repaître* se conjugue à tous les temps : *Repu, ue. Je repus. J'ai repu. Que je repusse.*

PARAÎTRE. — Paraissant. Paru, ue. Je parais, il paraît, nous paraissions. Je paraissais. Je parus. J'ai paru. Je paraîtrai. Je paraîtrais. Parais, paraissions. Que je paraisse. Que je parusse. — On conjugue de même *apparaître, comparaître, disparaître* et *reparaître*.

PLAIRE. — Plaisant. Plu. Je plais, il plaît, nous plaisons. Je plaisais. Je plus. J'ai plu. Je plairai. Je plairais. Plais, plaisons. Que je plaise. Que je plusse. — On conjugue de même *complaire* et *déplaire*.

POINDRE. — Ce verbe ne s'emploie guère qu'au présent de l'infinitif, au présent et au futur de l'indicatif : *Le jour ne point pas encore, il commence à POINDRE, il POINDRA bientôt.*

PRENDRE. — Prenant. Pris, se. Je prends, nous prenons, ils prennent. Je prenais. Je pris. J'ai pris. Je prendrai. Je prendrais. Prends, prenons. Que je prenne, que nous prenions, qu'ils prennent. Que je prisse. — On conjugue de même *apprendre, comprendre, désapprendre, entreprendre, se méprendre, rapprandre, reprendre* et *surprendre*.

RIRE. — Riant. Ri. Je ris, nous rions. Je riais, Je ris. J'ai ri. Je rirai. Je rirais. Ris, rions. Que je rie. Que je risse. — On conjugue de même *sourire*.

ROMPRE. — Rompant. Rompu, ue. Je romps, il rompt, nous rompons. Je rompais. Je rompis. J'ai rompu. Je romprai. Je romprais. Romps, rompons. Que je rompe. Que je rompisse. — On conjugue de même *corrompre* et *interrompre*.

SOUDRE. — Ce verbe ne s'emploie qu'au présent de l'infinitif et de l'indicatif : *Le Rhône et le Rhin SOUDENT au mont Saint-Gothard ; l'un SOUD à l'E., et l'autre à l'O.*

SUFFIRE. — Suffisant. Suffi. Je suffis, nous suffisons. Je suffisais. Je suffis. J'ai suffi. Je suffirai. Je suffirais. Suffis, suffisons. Que je suffise. Que je suffisse.

SUIVRE. — Suivant. Suivi, ie. Je suis, nous suivons. Je suivais. Je suivis. J'ai suivi. Je suivrai. Je suivrais. Suis, suivons. Que je suive. Que je suivisse. — On conjugue de même *poursuivre* et *s'ensuire* ; ce dernier a cela de particulier, que le pronom *en* s'en détache dans les temps composés : *Que s'en est-il suivi ?* et non pas : *Que s'est-il ENSUIVI ?*

TAIRE. — Taisant. Tu, ue. Je tais, nous taisons. Je taisais. Je tus. J'ai tu. Je tairai. Je tairais. Tais, taisons. Que je taise. Que je tusse.

TRAIRE. — Trayant. Trait, te. Je traie, nous trayons, ils traient.

ons. Je pais-
je païsse. —
Je repus. J'ai

paraît, nous
paraîtrai. Je
que je parusse.
disparaître et

s plaisons. Je
plais, plaisons.
ême complaire

présent de l'in-
r ne point pas

s prenons, ils
drai. Je pren-
prenions, qu'ils
me apprendre,
tre, apprendre,

Je ris. J'ai ri.
je risse. — On

il rompt, nous
Je romprai. Je
je rompisse. —

at de l'infinitif et
au mont Saint-

issons. Je suffi-
Suffis, suffisons.

ons. Je suivais.
is, suivions. Que
ne poursuivre et
e pronom en s'en
il suivit? et non

ns. Je taisais. Je
s. Que je taise.

ayons, ils traient.

Je travaïis. J'ai trait. Je traitrai. Je traitrais. Trais, trayons. Que je traie, que nous trayions, qu'ils traient. — On conjugue de même *distraindre, extraire, retraire et soustraire*.

VAINCRE. — Vainquant. Vaincu, ue. Je vaincs, il vainc, nous vainquons. Je vainquais. Je vainquis. J'ai vaincu. Je vaincrai. Je vaincrais. Vaincs, vainquons. Que je vainque. Que je vainquisse. — On conjugue de même *convaincre*.

VIVRE. — Vivant. Vécu. Je vis, nous vivons. Je vivais. Je vécus. J'ai vécu. Je vivrai. Je vivrais. Vis, vivons. Que je vive. Que je vécusse. — On conjugue de même *revivre et survivre*.

CHAPITRE VI.

PARTICIPE.

229. Le discours contient certains mots qui, non-seulement expriment une qualité, mais encore portent à l'esprit l'idée d'une action faite par quelqu'un ou par quelque chose, comme dans : *Je suis AIMÉ, je suis reçu*, etc.; ces mots *aimé, reçu*, qui tiennent de la nature du verbe et de celle de l'adjectif, sont *participes*.

ARTICLE 1^{ER}. — CLASSIFICATION DU PARTICIPE.

** 230. Le *participe (a)* est un mot qui tient du verbe et de l'adjectif; il tient du verbe, en ce qu'il en a la signification et le complément : *Un enfant AIMANT le travail; des élèves AIMÉS de leurs maîtres*; il tient de l'adjectif, en ce qu'il qualifie le mot auquel il se rapporte, et qu'il en adopte le genre et le nombre : *Un homme ESTIMÉ; une vertu ÉPROUVÉE*.

** 231. Il y a deux sortes de participes, le *participe présent* et le *participe passé*.

** 232. Le *participe présent* est celui qui exprime une action faite par le mot auquel il se rapporte; il est toujours terminé par *ant* et reste invariable : *Voyez cet enfant ÉTUDIANT sa leçon; ces enfants ÉTUDIANT leurs leçons*.

230. Qu'est-ce que le *participe*?

231. Combien y a-t-il de sortes de *participes*?

232. Qu'est-ce que le *participe présent*?

(a) *Participe*, de deux mots latins, qui veulent dire *prendre part*.

** 233. Le participe *passé* est celui qui exprime une action faite ou reçue par le mot qu'il modifie ; il est susceptible du genre et du nombre : *Voilà une leçon bien APPRISE ; vos fables ont été bien CUES, bien RÉCITÉES.*

* 234. Le participe *présent* est ainsi nommé, parce qu'il marque un temps présent par rapport à un autre temps.

* 235. Le participe *passé* est ainsi nommé parce que, combiné avec un auxiliaire, il exprime ordinairement un temps passé.

ARTICLE 2. — ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ AVEC LE MOT AUQUEL IL SE RAPPORTE.

** 236. Le participe *passé* employé sans auxiliaire s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'il modifie : *Il y a des sottises bien HABILLÉES, comme il y a des sots bien VÊTUS.*

* 237. Le participe *passé* conjugué avec l'auxiliaire *être* s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe : *La vertu obscure est souvent MÉPRISÉE ; quelque CORROMPUES que soient les mœurs, le vice n'en est pas moins DÉCRIÉ.*

** 238. Le participe *passé* conjugué avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec son complément direct lorsqu'il en est précédé : *Les lettres que vous avez ÉCRITES, je les ai REÇUES.* Il reste invariable quand il est suivi de son complément direct : *Vous avez ÉCRIT deux lettres.* Il est également invariable lorsqu'il n'a pas de complément direct : *Nous avons TRAVAILLÉ.*

233. Qu'est-ce que le participe *passé* ?

234. Pourquoi le participe *présent* est-il ainsi nommé ?

235. Pourquoi le participe *passé* est-il ainsi nommé ?

236. Comment s'accorde le participe *passé* employé sans auxiliaire ?

237. Comment s'accorde le participe *passé* conjugué avec l'auxiliaire *être* ?

238. Comment s'accorde le participe *passé* conjugué avec l'auxiliaire *avoir* ?

av
pa
lia
on
qu
écr
po
sar
des
sui

me
il
BIEN
le v
adv
adv
tem

*
ajou
pou
AGR
que
**

22
réfl
24
24
le r
(a)
du v

****239.** Le participe passé des verbes réfléchis s'accorde avec son complément direct lorsqu'il en est précédé, parce que, dans la conjugaison de ces verbes, l'auxiliaire *être* est employé pour l'auxiliaire *avoir*. Ainsi, on écrira avec accord : *Elle s'est coupée ; voici les lettres qu'ils se sont écrites* ; parce que les participes *coupée, écrites*, sont précédés de leurs compléments directs, *se pour elles, et que pour lettres*. Au contraire, on dira sans accord : *Elle s'est coupé la main ; ils se sont écrit des lettres* ; parce que les participes *coupé, écrit*, sont suivis de leurs compléments directs, *la main, des lettres*.

CHAPITRE VII.

DE L'ADVERBE.

240. Les verbes et les adjectifs peuvent être plus ou moins modifiés dans l'étendue de leur signification ; en effet, on dit : *il parle, il parle éloquentement, il parle mal ; cet enfant est sage, bien sage, très-sage* ; les mots *éloquentement et mal*, qui modifient le verbe *parle* ; *bien et très*, qui modifient l'adjectif *sage*, sont des adverbes. L'adverbe peut lui-même être modifié par un autre adverbe : *il parle très-correctement* ; le mot *très* modifie *correctement*.

ARTICLE IER. — CLASSIFICATION DE L'ADVERBE.

**** 241.** L'adverbe (*a*) est un mot invariable que l'on ajoute au verbe, à l'adjectif ou à un autre adverbe, pour en modifier la signification : *Le rossignol chante agréablement ; vous êtes bien studieux ; tu bégais parce que tu parles trop lentement*.

****242.** Une réunion de mots qui joue le rôle d'adverbe

239. Comment s'accorde le participe passé des verbes réfléchis ?

241. Qu'est-ce que l'adverbe ?

242. Comment se nomme une réunion de mots qui joue le rôle d'adverbe ?

(a) Adverbe, de deux mots latins, qui veulent dire *mis auprès du verbe*.

se nomme *locution adverbiale* : Vous travaillez A L'ENVI, à qui MIEUX MIEUX, et pourtant vous êtes toujours D'ACCORD.

** 243. Certains adjectifs sont quelquefois employés comme adverbes ; c'est lorsqu'ils modifient un verbe : Chanter JUSTE, voir CLAIR, sentir BON ; ces mots *juste, clair et bon* sont des adverbes, à cause de leur fonction.

ARTICLE 2. — FORMATION DES ADVERBES EN *ment*

244. Les adverbes en *ment* se forment de tous les adjectifs qualificatifs, auxquels on ajoute cette terminaison, qui vient du latin et qui veut dire, *esprit, intention, manière*.

245. Quand les adjectifs sont terminés par une voyelle, on ajoute *ment* au masculin singulier : *Honnête, honnêtement ; joli, joliment ; absolu, absolument*. Il y a exception : 1° pour *impuni, et traître*, qui font *impunément et traîtreusement* ; 2° pour *beau, nouveau, fou et mou*, qui font, par le moyen du féminin, *bellement, nouvellement*, etc. ; 3° pour *aveugle, commode, conforme, énorme, incommode, immense, opiniâtre et uniforme*, qui changent l'*e* muet final en *e* fermé, *aveuglement, commodément, opiniâtrément*, etc.

246. Quand les adjectifs sont terminés par une consonne, on les met au féminin, avant d'ajouter la terminaison *ment* : *Doux, douce, doucement ; frais, fraîche, fraîchement* ; etc. Cependant, *gentil* fait *gentiment* ; et *commun, confus, diffus, exprès, importun, obscur, opportun, précis et profond*, prennent un accent aigu sur l'*e* du féminin : *Communément, confusément, expressément*, etc.

247. Les adjectifs en *ant* et en *ent* changent ces terminaisons en *amment* ou en *emment* : *Méchant, méchamment ; impatient, impatiemment*. Toutefois, remarquons : 1° que *lent, présent et véhément*, font *lentement, présentement et véhémentement* ; 2° que *comment, notamment, nullement et sciemment*, ne correspondent à aucun adjectif actuellement usité.

243. Certains adjectifs ne sont-ils pas employés comme adverbes ?

244. Comment se forment tous les adverbes en *ment* ?

245. Quand les adjectifs sont terminés par une voyelle, où ajoute-t-on *ment* ?

246. Quand les adjectifs sont terminés par une consonne, que fait-on avant d'ajouter *ment* ?

247. Comment les adjectifs en *ant* et en *ent* forment-ils les adverbes en *ment* ?

LISTE DES ADVERBES SIMPLES.

(On a expliqué par de petits exemples les mots qui ne sont pas essentiellement adverbess ; on a omis les adverbess en ment.)

Ailleurs.	Derrière (marchez...).	Parfois.
Ainsi soit-il.	Désormais.	Partout.
alentour.	Dessous (écrivez...)	Pas.
Alors.	Dessus (ou bien...).	Peu.
Après (il viendra...).	Devant (marchez...).	Piano.
Arrière les laches.	Dorénavant.	Pis (de mal en...)
Assez.	Encore (resserrez-le).	Plus.
Aujourd'hui.	Enfin.	Plutôt.
Auparavant.	Ensemble.	Point de grâce.
Auprès (tout...).	Ensuite.	Près (il est trop...)
Aussi (il y vint...).	Environ.	Presque.
Autant.	Exprès (tu le fais...).	Proche (je reste...)
Autour (il va tout...).	Force curieux arri-	Puis.
Autrefois.	vaient.	Quand part-il ?
Avant (pas si...).	Franco (écrire...).	Quasi.
Beaucoup.	Gratis.	Que de livres !
Bien.	Guère.	Quelques 500 ans.
Bientôt.	Hier.	Quelquesfois.
Bis.	Ici.	Recta.
Cà (viens-çà).	Incognito.	Si (il est si bon...).
Céans (le maître de...)	Incontinent.	Sitôt.
Ce jourd'hui.	Jadis.	Soudain.
Certes.	Jamais.	Souvent.
Ci (ci-joint, etc).	Là (restons-en...)	Subito.
Combien.	Loin.	Surtout.
Comme il y va !	Longtemps.	Tant.
Comment.	Lors.	Tantôt.
Contre (appuyer...).	Maintenant.	Tard.
Davantage.	Mal bâti.	Tôt.
Debout.	Même en courant.	Toujours.
Deçà (reste en...).	Mieux.	Tout aimable.
Dedans.	Moins.	Très.
Dehors.	Moitié mort.	Trop.
Déjà.	Naguère.	Vite.
Demain.	Ne.	Voire.
Demi-mort.	Non.	Volontiers.
Depuis (je l'ai vu...).	Où vas-tu ?	Y (tu y vas).
Derechef.	Outre (il passa...).	

LISTE DES PRINCIPALES LOCUTIONS ADVERBIALES.

A bout.	A jamais.	A fur et à mesure.
A demi.	A la bonne heure.	A l'envi.

A l'improviste.
A loisir.
A moitié.
A peu près.
D'abord.
D'ailleurs.
D'emblée.
Dès lors.
De suite.
D'ici.
D'où *viens-tu* ?
Du tout.
En sus.
Jusque-là.
Là-bas.

Après demain.
A présent.
A tort et à travers.
Au moins.
Là-dessus.
Mal à propos.
Mot à mot.
Non-seulement.
Pêle-mêle.
Petit à petit.
Peu à peu.
Peut-être.
Plane-plane.
Ric-à-ric.
Sans doute.

Au plus.
Avant-hier.
Ci-devant.
Couci-couci.
Sens dessus dessous.
Tant pis.
Tant soit peu.
Tour à tour.
Tout à fait.
Tout à coup.
Tout à l'heure.
Tout de même.
Tout de suite.
Vaille que vaille.
Vis-à-vis.

CHAPITRE VIII.

DE LA PRÉPOSITION.

248. Les mots peuvent avoir entre eux un grand nombre de rapports : par exemple, entre *j'écris* et *Pierre*, on peut en établir plusieurs, comme : *j'écris A Pierre*, *j'écris POUR Pierre*, *j'écris AVEC Pierre*, *j'écris CHEZ Pierre*, etc.; les mots *à*, *pour*, *avec*, *chez*, qui indiquent ces différents rapports, sont des *prépositions*.

** 249. La *préposition* (a) est un mot invariable qui sert à indiquer les différents rapports que les mots ont entre eux : *Je vais AVANT vous*; *je vais AVEC vous*; *j'irai APRÈS vous*; les mots *avant*, *avec*, *après*, qui indiquent les rapports qui existent entre *je vais*, *j'irai* et *vous*, sont des *prépositions*.

* 250. La *préposition* n'offre pas, par elle-même, un sens achevé; le mot qui en complète la signification en est le complément. Dans : *utile à l'HOMME*, *se réjouir avec ses AMIS*, *travailler pour soi*, les mots *hommes*, *amis*, *soi*, sont les compléments des *prépositions à*, *avec*, *pour*.

249. Qu'est-ce que la *préposition* ?

250. La *préposition* offre-t-elle, par elle-même, un sens achevé ?

(a) *Préposition*; de deux mots latins, qui veulent dire *posé avant*.

** 251. La préposition avec son complément forme le complément indirect de l'autre partie du rapport. Ainsi, dans les exemples ci-dessus, à l'homme est le complément indirect de utile; ses amis, celui de se réjouir; pour soi, celui de travailler.

** 252. Une réunion de mots qui joue le rôle de préposition, se nomme locution prépositive; telles sont: à cause de, autour de, auprès de, etc.

LISTE DES PRÉPOSITIONS SIMPLES.

A (allons à Paris).	Devant l'Église.	Outre sa pension.
Après le dîner.	Devers.	Par.
Attenant le château.	Durant	Parmi.
Attendu sa mort.	En Allemagne.	Pendant.
Avant Pâques.	Entre nous deux.	Plein un panier.
Avec.	Envers.	Pour.
Chez.	Es (maitre-ès-Arts).	Près de la fontaine.
Concernant son état.	Ex-ministre.	Proche de la ville.
Contre le mur.	Excepté les bagages.	Rez terre.
Dans.	Fors.	Sans.
De.	Hormis.	Sauf votre respect.
Deçà les Pyrénées.	Hors.	Selon.
Dedans et dehors la salle.	In (in-folio).	Sous.
Dela (par delà la mer.)	Inter-national.	Suivant l'usage.
Depuis midi.	Joignant le parc.	Supposé le fait.
Derrière les arbres.	Jusque.	Sur.
Devant et dessous la table.	Lez (Passy-lez-Paris)	Sus.
	Malgré.	Touchant vos intérêts.
	Moyennant.	Vu ses chagrins.
	Nonobstant.	

LOCUTIONS PRÉPOSITIVES.

253. Les locutions prépositives sont toutes terminées par une préposition simple: Autour de, auprès de, vis-à-vis de, par-dessus, par devant, par derrière, d'après, etc.; il n'y a guère exception que pour à travers, non compris, y compris.

CHAPITRE IX.

DE LA CONJONCTION.

254. Un discours est formé de plusieurs propositions, par exemple: Travaillons, si nous voulons acquérir des talents, car

251. Que forme la préposition avec son complément?

252. Comment se nomme une réunion de mots qui joue le rôle de préposition?

le temps s'ensuit, ET souvenons-nous bien qu'il ne reviendra plus; ce discours est composé de cinq propositions : *travaillons, nous voulons acquérir des talents, le temps s'ensuit, souvenons-nous bien, il ne reviendra plus.* Pour exprimer la liaison entre ces propositions, pour les conjoindre et en former un discours, on s'est servi des mots *si, car et que* ; ces mots, à cause de leur fonction, sont des *conjonctions*.

** 255. La *conjonction* (a) est un mot invariable qui sert à lier les propositions, ou les parties semblables d'une même proposition. *Il faut aimer à étudier ET à réfléchir, CAR l'étude rend savant, ET la réflexion rend sage* ; les mots *et, car,* qui lient les différents membres de cette phrase, sont des *conjonctions*.

** 256. Une réunion de mots qui joue le rôle de *conjonction*, se nomme *locution conjonctive* ; tels sont les mots *ainsi que, de même que, parce que, etc.*

LISTE DES CONJONCTIONS SIMPLES.

Ainsi vous partez.	Mais.	Que (il dit que...).
Aussi il vous aime.	Néanmoins.	Quoique.
Car.	Ni.	Savoir.
Cependant.	Or.	Si l'on veut.
Comme son fils.	Où.	Sinon.
Donc.	Partant.	Soit lui, soit tout autre
Encore s'il ne le croyait pas.	Pourquoi.	Tantôt l'un, tantôt l'autre.
Et.	Pourtant.	Toutefois.
Lorsque.	Puisque.	
	Quand je le dirais.	

LOCUTIONS CONJONCTIVES.

257. Des locutions conjonctives sont généralement terminées par la *conjonction que* : *Allendu que, bien que, ainsi que, pour que, etc.*

Voici celles qui sont composées autrement :

A la vérité.	Aussi bien.	En effet.
Après tout.	C'est-à-dire.	Ou bien.
Au moins.	De plus.	Par conséquent.
Au reste.	Du moins.	Quand même.
Au surplus.	Du reste.	Tout comme.

255. *Qu'est-ce que la conjonction ?*

256. *Comment se nomme une réunion de mots qui joue le rôle de conjonction ?*

(a) *Conjonction*, de deux mots latins, qui veulent dire *joint avec*.

CHAPITRE X.

DE L'INTERJECTION OU EXCLAMATION.

258. Pour exprimer certaines émotions vives et subites de l'âme, on se sert ordinairement d'exclamations : *Ah ! quel malheur ! Ho ! cette fois, je vous tiens*, etc. ; ces mots, *ah ! ho !* et ceux qui jouent le même rôle, sont des *interjections*.

** 259. L'*interjection* (a) ou *exclamation* (b) est un mot variable que l'on jette subitement dans le discours, pour faire connaître une émotion vive de l'âme : *Ah ! que je souffre ! mais HÉLAS ! que me sert-il de me plaindre ?*

** 260. Une réunion de mots qui joue le rôle d'interjection se nomme *locution interjective* ; telles sont les suivantes : *Ah ça ! oui-dà ! si donc ! hé bien !*

** 261. Une foule de mots peuvent devenir interjections : des noms, comme *Dieu ! ciel ! paix ! silence !* des adjectifs, comme *alerte ! bon ! tout doux !* des verbes, comme *allons ! gare ! marche ! tiens !* etc. ; des adverbes, comme *là ! comment !*

INTERJECTIONS SIMPLES.

Ah !	Foin !	Hohé !	Paf !
Ahi !	Ha !	Holà !	Pan !
Aïe !	Hahé ! (cri des	Hom !	Patatras !
Bah !	chasseurs.)	Hum !	Pchut !
Baste	Hai !	Hu ! (cri des	Pouah !
Çà !	Haie !	charretiers.)	Pouf !
Çut !	Haro !	Hurhault ! (id.)	Prrrt !
Crac !	Hé !	Hourrah !	Pst !
Dà !	Heim !	Là !	Puthi !
Dam ! Dame !	Hein !	Las !	St !
Dia ! (cri des	Hélas !	Motus !	Sus !
charretiers.)	Hem !	O !	Ta ! ta ! ta !
Eh !	Heu !	Oh !	Tarara !
Euh !	Hi ! hi !	Ouais !	Zest !
Fi !	Ho !	Ouf !	Zut !

259. Qu'est-ce que l'*interjection* ou *exclamation* ?

260. Comment se nomme une réunion de mots qui joue le rôle d'*interjection* ?

261. Beaucoup de mots ne peuvent-ils pas devenir *interjections* ?

(a) *Interjection*, de deux mots latins, qui veulent dire *jeter entre*.
(b) *Exclamation*, d'un mot latin, qui veut dire *s'écrier*.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIEME PARTIE.

DIVERS PETITS TRAITÉS RELATIFS A L'ORTHOGRAPHE, A LA
PONCTUATION ET A L'ANALYSE.

CHAPITRE PREMIER.

SIGNES ORTHOGRAPHIQUES ET MAJUSCULES.

262. Les *signes orthographiques* sont : les *accents*, l'*apostrophe*, le *tréma*, le *trait d'union* et la *cétille*.

ARTICLE PREMIER. — DES ACCENTS.

263. Les *accents* sont des signes que l'on met sur les voyelles, pour en faire connaître la prononciation, ou pour empêcher de confondre certains mots. On en distingue trois, savoir : l'*accent aigu* (´), l'*accent grave* (`) et l'*accent circonflexe* (^).

264. On met l'*accent aigu* sur l'*e* fermé qui termine une syllabe, ou qui n'est suivi que de *e*, de *s* ou de *es*, signe du genre et du nombre : *Les vérités religieuses qu'on a enseignées ont porté leur fruit*. On ne met pas cet accent sur l'*e* qui précède l'*r* et le *z* finals : *Venez chez le fermier*.

265. D'après la plupart des auteurs, on met un *accent aigu* sur le premier *e* des terminaisons en *ege* : *Collège, piège* ; et sur l'*e* final de quelques verbes, suivi de *je* : *Donné-je ? dusse-je ?* D'autres écrivains emploient l'*accent grave* : *Collège, piège, donné-je, dusse-je ?*

266. On met l'*accent grave* : 1° Sur l'*e* qui précède une syllabe muette, à la fin des mots primitifs et dans leurs dérivés : *Je révere les écrits des prophètes*.

2° Sur l'*e* final suivi de *s*, quand cet *e* doit être ouvert : *Les excès causent des décès très-prématurés* ; cependant les monosyllabes *mes, les, ses, les, des, ces, tu es*, font exception.

3° Sur *à, dès, ès, lès*, prépositions : *Ce docteur ès-science vient à Passy-lès-Paris dès le matin*.

262. Quels sont les signes orthographiques ?

263. Qu'est-ce que les accents ?

264. Où met-on l'accent aigu ?

265. Quel accent met-on sur le premier *e* des terminaisons en *ege* ?

266. Où met-on l'accent grave ?

4° Sur l'*a* final des adverbess et de quelques interjections, et sur l'*u* de *où*, adverbe ou pronom conjonctif : *Ah ça, on vous l'a déjà dit : où finit la vertu, là commence le vice.*

267. L'accent *circconflexe* (*â*) est généralement le signe d'une lettre employée autrefois, comme dans : *âge, boîte, rôle, piqure, voûte, apôtre*, etc., qu'on écrivait jadis, *aage, boête, roole, piqûre, vouûte, apostre*, etc.

268. On met l'accent *circconflexe* sur l'avant-dernière voyelle des deux premières personnes du pluriel du passé déterminé, et sur la dernière voyelle de la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif : *Nous eûmes, vous vîntes, qu'il fût*. Les verbes *hâir, ouïr*, qui conservent le tréma, font seuls exception : *Nous haïmes, vous ouïtes*.

269. On n'accentue jamais l'*e* suivi d'une consonne double, ou d'un *x*, ou de trois consonnes : *Semelle, corvette, Mexique, esprit*.

ARTICLE 2. — DE L'APOSTROPHE, DU TRÉMA ET DE LA CÉDILLE.

270. L'*apostrophe* (*b*) marque l'élision de *a, e, i*. On élide l'*a* devant une voyelle ou une *h* muette, dans *la*, article, et *la*, pronom : *L'envie, je l'abhorre*.

271. On élide l'*e* : 1° de *je, me, te, se, le, ce, ne, que, de* et *jusque*, devant une voyelle et une *h* muette : *J'ai à l'avertir qu'il s'est avancé jusqu'ici aujourd'hui* ; 2° de *quelque* et de *presque*, mais seulement dans : *quelqu'un, quelqu'une, presque, presque ombre* ; 3° de *lorsque, puisque* et *quoique*, devant *il, ils, elle, elles, on, un, une*, et la plupart des invariables ; 4° de *entre* dans *entr'acte*, et dans les verbes qui commencent par *entre*, suivi d'une voyelle : *S'entr'aider, entr'ouvert* ; 5° de l'adjectif féminin *grande* (Voir n° 574) ; 6° dans les mots *prud'homme* et *prud'homie*.

272. L'*i* ne s'élide que dans *si*, seulement devant *il* et *ils* : *Si Iréné le veut, s'il y consent, nous partirons*.

273. On met le tréma (*c*) sur les voyelles *e, i, u*, quand elles doivent être prononcées séparément de la voyelle précédente, comme dans *cigüe, naïf, Saül*.

267. De quoi l'accent *circconflexe* est-il le signe ?

268. Où met-on l'accent *circconflexe* ?

269. Quel est l'*e* que l'on n'accentue jamais ?

270. Que marque l'*apostrophe* ?

271. Dans quels mots élide-t-on l'*e* ?

272. Quand est-ce qu'on élide l'*i* ?

273. Où met-on le tréma ?

(a) *Circconflexe*, de deux mots latins, qui veulent dire *courbé* autour.

(b) *Apostrophe*, de deux mots grecs, qui veulent dire *je détourne*.

(c) *Tréma*, d'un mot grec, qui veut dire *trou*.

274. On ne doit pas faire usage du *tréma* lorsqu'il peut être remplacé par un accent; ainsi on écrira *poésie, poêle, poème, Israélite*, et non *poësie, poëme, Israëlite*.

275. On met la *cédille* (a) sous le *c* suivi de l'une des lettres *a, o, u*, lorsqu'il doit avoir un son doux : *On recommença la leçon déjà reçue*.

ARTICLE 3. — DU TRAIT D'UNION.

276. Le *trait d'union* sert à marquer la liaison qu'il y a entre quelques mots. On l'emploie :

1° Entre les diverses parties d'un mot composé : *Bar-sur-Aube, contre-allée, mi-carême*.

2° Entre le verbe et le pronom personnel qui en est sujet ou complément : *Dussé-je m'en repentir, dites-le-lui aujourd'hui même*. Si les pronoms sont compléments du verbe qui suit, il n'en faut pas : *Voulez-vous le lui apprendre, faites-le-lui voir*.

3° Entre *ci, là*, et les mots qu'ils accompagnent, à moins que ce ne soient les verbes : *Vous trouverez ci-joint ; ce tableau-là, ou celui-ci*.

4° Pour lier le mot *même* au pronom personnel qui le précède, très au mot qui suit : *Lui-même s'en tirera très-bien*.

5° Enfin, dans l'orthographe des nombres, jusqu'à *cent*, toutes les fois qu'on peut mettre *plus*, c'est-à-dire quand il y a addition : *Voici dix-sept mille cinq cent soixante-dix-huit francs quatre-vingts centimes*. Il n'y a exception que pour *quatre-vingts, six-vingts, quinze-vingts*.

ARTICLE 4. — EMPLOI DES MAJUSCULES.

277. On appelle *majuscules* ou *capitales* certaines grandes lettres, qui ont une forme différente des autres, appelées pour cette raison *minuscules* ou *petites lettres*.

278. On met une majuscule : 1° Au commencement de tout discours ou de toute autre phrase qui suit un point.

2° Après les points d'interrogation, d'exclamation ou de suspension, quand ce qui suit n'est pas une phrase de la même espèce, ou bien qu'elle n'est pas prononcée par la même personne : *Qui êtes-vous, leur demandai-je ? — Nous sommes des étrangers. — Quoi ! vous osez l'avouer ! Ne craignez-vous pas ? Mais non, ne craignez rien*.

3° Après les deux points, quand ce qui suit est la citation d'un texte ou des propres paroles de quelqu'un : *Gardons-nous de dire : A demain les affaires sérieuses !*

274. Dans quel cas ne doit-on pas faire usage du tréma ?

275. Quel est l'usage de la cédille ?

276. A quel sert le trait d'union ?

277. Qu'appelle-t-on majuscules ?

278. Dans quels cas met-on une majuscule ?

(a) Cédille, d'un mot espagnol, qui veut dire petit c.

4° Au commencement de chaque vers, quelle que soit la ponctuation précédente :

*Un ange au radieux risage,
Penché sur le bord d'un berceau,
Semblait contempler son image,
Comme dans l'onde d'un ruisseau.*

(REBOUL.)

5° Aux titres d'ouvrages, de tableaux, etc. : *As-tu lu le Génie du Christianisme ? J'ai admiré le Jugement dernier et le Triomphe des Elus par Michel-Ange.*

6° A tous les noms employés pour désigner DIEU : *Le Créateur, l'Etre Suprême, la Providence, le Ciel, etc.*

7° A tous les noms propres de fausses divinités, d'hommes, d'animaux : *Jupiter, Cybèle, Moïse, Castor, Bucephale, etc.*

8° Aux noms de peuples, de religions, de sociétés quelconques, quand ils sont pris dans leur ensemble, mais non quand on ne les considère que partiellement : *Les Perses ont embrassé le Mahométisme ; ces Bénédictins étaient des Italiens.*

9° Aux noms propres de contrées, de fleuves, de villes, de rues, de monuments, etc. : *Le Rhin arrose les Pays-Bas ; la rue du Commerce à Londres, a cinq kilomètres de long, etc.*

10° Aux noms de fêtes, de mois, et quelquefois des jours de la semaine : *La fête de Noël, qui tombe le 25 Décembre, se célébrera Jeudi.*

11° Aux noms de sciences, d'arts et de métiers considérés comme tels : *J'aime la Musique ; fais-le-moi de la Musique ; suis-tu la Chimie ? va étudier la Chimie ; etc.*

12° Aux noms de dignités, aux titres honorifiques, quand ils sont employés comme tels, et qu'ils ne sont pas suivis du nom des personnes : *J'ai vu monsieur le Curé ; bonjour, Madame ; Je ne connais pas messieurs les Sénateurs, etc.*

13° A tous les noms communs employés comme noms propres, c'est-à-dire désignant les personnes ou les choses aussi clairement que quand on les appelle par leur propre nom : *Mon père a servi sous l'Empereur ; As-tu déjà visité la Capitale ? Invoquons la sainte Vierge.*

14° Enfin, dans certaines abréviations reçues, comme sont les suivantes : *N. S. P. le Pape ; le R. P. ; NN. SS. les Evêques de France ; S. M. I. et R. (Notre Saint Père le Pape ; le Révérend Père ; Nos Seigneurs les Evêques ; Sa Majesté Impériale et Royale.)*

CHAPITRE II

DE LA PONCTUATION.

279. La ponctuation (a) est l'art de distinguer, par certains si-

(a) Ponctuation, d'un mot latin, qui veut dire point.

gnes, les divers membres d'une phrase, en d'autres termes, c'est l'art d'indiquer la proportion des diverses pauses écrites.

280. Les signes de la ponctuation sont au nombre de douze, savoir : la virgule (,), le point-virgule (;), les deux points (:), le point simple (.), le point d'interrogation (?), le point d'exclamation (!), les points de suspension (.....), le trait d'union (-), le tiret (—), les parenthèses () ou crochets [], les guillemets (« ») et l'alinéa.

ARTICLE PREMIER. — DE LA VIRGULE.

281. La virgule (,) est le moindre et le plus fréquent de tous les signes de ponctuation ; elle exprime la plus petite pause écrite. On l'emploie :

1° Pour séparer les sujets d'un même verbe : *Le français, l'anglais, l'allemand, l'italien et le russe, sont les langues les plus répandues de l'Europe.*

2° Pour séparer les compléments de même nature, dépendant d'un même mot : *C'est dans la terre que l'on trouve les métaux, les pierres, la houille, le sable, etc. Ne me parlez pas de ces égoïstes, de ces misanthropes, de ces amateurs d'eux-mêmes.*

3° Pour séparer les divers attributs ou les adjectifs qualificatifs qui se rapportent au même sujet : *Je vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus inouïe, etc. (M^{me} de Sévigné.)*

4° Pour séparer les différents verbes et participes, ainsi que les propositions qui dépendent du même sujet : *L'âme seule perçoit les idées, pense, examine, juge, décide ; ai-je jamais pensé, parlé, agi autrement ? Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu, disait César en rendant compte d'une bataille.*

5° Pour séparer les incidentes explicatives et les compléments explicatifs : *Dieu, qui est si bon, nous a sauvés, quoique nous ne le méritassions pas.*

6° Pour séparer les mots mis en apostrophe, ou répétés par pléonasme : *Mon cher, je t'assure, moi, que tu ne réussiras jamais, non, jamais.*

7° Pour marquer la suppression d'un verbe ou de tel autre mot, exprimé précédemment : *La France produit des vins et des fruits ; l'Angleterre, des métaux et de la houille ; la Hollande, du lin et du chanvre ; etc.*

8° Après toute partie de phrase qui, par inversion, se trouve placée avant le sujet de la proposition dont elle dépend : *Après avoir ainsi parlé, il voulut se retirer ; mais alors, nous le priâmes de rester encore un peu, et, après quelque résistance, il se rendit à nos vœux.*

282. On ne met pas une virgule pour séparer deux mots qui se trouvent joints par l'une des conjonctions *et, ou, ni*, excepté dans les trois cas suivants :

(a) *Virgule, d'un mot latin, qui veut dire petite baguette.*

1° Quand ces conjonctions sont répétées devant chaque nom :
Et la Grèce, et l'Italie, et la Turquie, j'ai tout visité ; tu n'as ni plumes, ni papier, ni encre ; veux-tu un livre, ou un cahier, ou des plumes, ou quoi ?

2° Quand le membre de phrase qui précède est très-long, et surtout qu'il n'est pas déjà divisé par d'autres virgules : *Je ne vous adresserai pas les reproches que vous avez si justement mérités, et que vous ne vous mettez point en peine d'éviter.*

3° Entre deux propositions de même nature qui n'ont pas le même sujet : *Je t'appelle, et tu t'en vas ; il lisait, ou bien, on lui chantait une romance.*

ARTICLE 2. — DU POINT-VIRGULE (;)

283. Le point-virgule est une des plus fortes punctuations ; il équivaut souvent à un point. On l'emploie :

1° Pour séparer des propositions principales qui ont une certaine étendue : *Je t'ai toujours beaucoup aimé ; je ne le tui dis pourtant pas trop.*

2° Pour séparer une série de propositions ou de parties de proposition, dont chacune est subdivisée par la virgule : *Les huit petits gouvernements de la France étaient : Paris, dans l'île de France ; Sedan, dans la Champagne ; Toul, dans la Lorraine, etc.*

ARTICLE 3. — DES DEUX POINTS (:)

284. On emploie les deux points :

1° Pour annoncer un discours, une citation, les propres paroles de quelqu'un : *Tout le monde connaît cette harangue de Henri IV : Vous êtes Français, je suis votre roi, voilà l'ennemi !*

2° Pour indiquer une énumération, et alors les deux points sont toujours entre cette énumération et l'annonce que l'on en fait : *L'exercice, la diète et le travail : voilà trois garants de santé et de vie ; il n'y a que quatre empires en Europe : la France, l'Autriche, la Russie et la Turquie.*

3° Devant une proposition qui est évidemment l'explication ou l'application de la précédente : *Obligeons tout le monde : on a souvent besoin d'un plus petit que soi.*

ARTICLE 4. — DU POINT (.)

285. Le point est la plus forte de toutes les punctuations ; on l'emploie :

1° A la fin d'une phrase qui offre un sens complet, et qui est énoncée avec tous ses accessoires.

2° Après chaque mot qui est écrit en abrégé, et alors, ce mot doit toujours comprendre au moins une syllabe, plus la première articulation de la syllabe suivante : *Bonne fortune ; bonne, ad. qual. fém. sing. qual. fortune.*

ARTICLE 5. — DU POINT D'INTERROGATION (?)

286. Le *point d'interrogation*, comme son nom l'indique, se place après une question, après une interrogation : *Qui êtes-vous ? d'où venez-vous ? où allez-vous ? me dit-il coup sur coup.* Cependant, il peut arriver qu'une phrase soit construite interrogativement, sans qu'elle prenne pour cela un point d'interrogation : *L'interroge-t-on, il se tait ; me vois-tu venir, tu l'enfuis.* Ces phrases équivalent à celles-ci : *Si on l'interroge, il se tait ; si tu me vois venir, tu l'enfuis.*

287. On fait encore usage du point d'interrogation, sous le nom de *point de doute*, après un mot, une phrase, où l'on avance quelque chose qui n'est pas sûr, qu'il est presque impossible de vérifier : *L'Afrique compte 40,000,000 (?) d'habitants.* Ce point doit se placer après le mot sur lequel porte le doute.

ARTICLE 6. — DU POINT D'EXCLAMATION (!)

288. On emploie le *point d'exclamation* :

1° Après chaque interjection : *Ah ! vous voilà ! Ho ! ho ! lù-bas !* Cependant on écrit : *ah çà ! eh bien !*

2° Après chaque phrase exclamative : *Que de grandeur ! quel'e magnificence ! comme cela est sublime !*

3° Après une phrase non exclamative, mais renfermant un fait presque incroyable. Dans ce cas, on met jusqu'à deux et même trois points d'exclamation : *Les premières étoiles sont, dit-on, à vingt-trois trillions de lieues de la terre !!!*

ARTICLE 7. — DES POINTS DE SUSPENSION (.....)

289. Les *points de suspension* se placent après une phrase ou un membre de phrase que l'on veut laisser inachevé, dont il faut taire le sens ou que l'on désire faire remarquer d'une manière particulière : *Mon père, qu'ont-ils fait, les traîtres ! — Ah ! mon fils..., ils ont....., et le vieillard ne pouvait achever ; ils ont... plongé un poignard homicide... dans le sein qui t'a donné le jour...!* L'usage est de mettre trois ou cinq de ces points ; cependant, on en remplit quelquefois des lignes entières.

ARTICLE 8. — DU TRAIT D'UNION (—)

290. Le *trait d'union*, employé comme signe de ponctuation, sert à indiquer, à la fin d'une ligne, que le mot n'est pas fini, et qu'on en a reporté une ou plusieurs syllabes à la ligne suivante.

ARTICLE 9. — DU TIRET (—)

291. Le *tiret* ou *trait de séparation* est un long trait d'union, qui sert à indiquer le changement d'interlocuteur dans un dialogue ; par là, on évite la répétition fatigante des incises, *dit-il, répondit-elle, ajouta-t-on*, etc. : *Veux-tu venir, Hypolyte ? — Je le veux bien, mon père. — Nous allons à la ferme. — Vous êtes bien bon. — Tu mangeras du fromage frais et tu boiras du lait. — Oh ! tant mieux !*

ARTICLE 10. — DES PARENTHÈSES () OU CROCHETS []

292. Les *parenthèses* (a) ou *crochets* sont destinés à renfermer des remarques, des citations, des dates, qui ne doivent pas faire partie du texte ; dans ce cas, les signes de ponctuation se renvoient jusqu'après les parenthèses : *Les Gaulois, sous la conduite d'un chef intrépide (Brennus), prirent Rome [390 ans avant J.-C.]*.

ARTICLE 11. — DES GUILLEMETS (« »)

293. On emploie les guillemets (b) pour distinguer les propres termes d'un auteur que l'on cite mot pour mot ; ils se placent au commencement et à la fin de la citation, de manière à la mettre comme entre parenthèses. *Voici ce que dit du cri de la conscience Ohldeaubriand, dans le Génie du Christianisme : « En vain voudrait-on l'étouffer, sa voix puissante ne cesse de retentir à notre cœur, d'abord effrayé puis troublé, mais ensuite presque insensible à l'audition de ce remords. »* Quelquefois, on met les guillemets non-seulement au commencement de la citation, mais encore au commencement de chaque ligne de cette citation.

ARTICLE 12. — DE L'ALINÉA.

294. On appelle *alinéa* le passage d'une ligne inachevée à la ligne suivante ; ce qui a lieu lorsqu'on veut fermer ce qu'on appelle une *période*, c'est-à-dire une série de phrases relatives au même objet.

ARTICLE 13. — AUTRES SIGNES DE PUNCTUATION.

295. Outre les signes de ponctuation qui précèdent, il y en a quelques autres que l'on peut bien regarder comme tels ; ce sont : *l'et cætera*, l'*astérisque*, le *paragraphe*, l'*accolade* et le *souligné*.

296. L'*et cætera* (&c., etc.) est une abréviation de deux mots latins, qui se disent en français *et le reste*, et qui se placent à la suite d'une énumération que l'on ne veut pas finir : *Stanislas, roi de Pologne, grand-duc de Lithuanie, de Moravie, &c., prince de Livonie, duc de Lorraine et de Bar, etc., etc.*

297. L'*astérisque* (*) s'emploie : 1° pour faire un renvoi, dans lequel on indique soit l'auteur que l'on cite, soit quelque observation particulière.

2° Pour marquer la pause au milieu d'un verset.

3° Pour remplacer un nom propre dont on n'écrit que l'initiale : dans ces cas, on met autant d'astérisques que le nom renferme de syllabes ou même de lettres : *M. Z*** est malade.*

(a) *Parenthèse*, de deux mots grecs, qui signifient *je mets entre*.

(b) *Guillemets*, du nom de l'imprimeur qui les a inventés.

(c) *Astérisque* vient du latin *asteriscus*, petite étoile, dérivé lui-même de *aster*, astre.



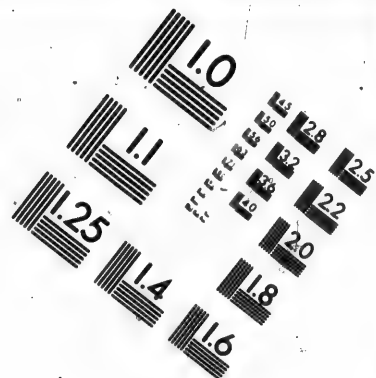
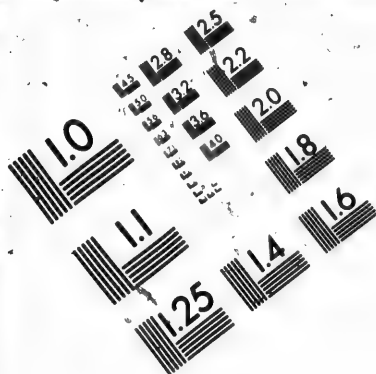
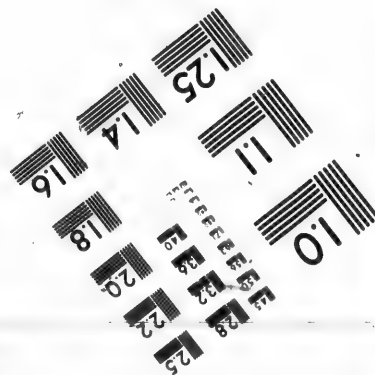
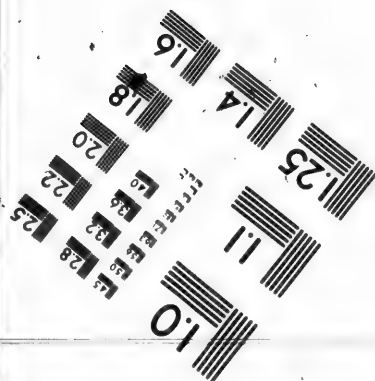
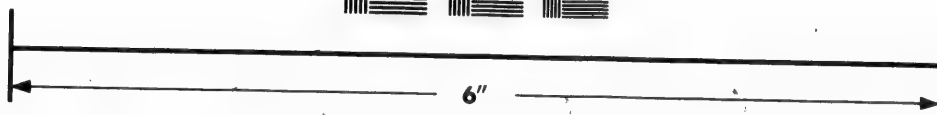
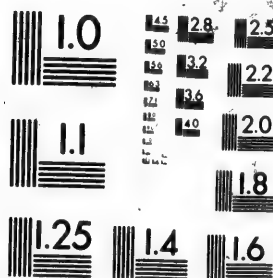


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
F E E E E
28 25
32 22
20
18

11
10
01

298. Le *paragraphe* (§) est un signe qui est ordinairement suivi d'un numéro d'ordre, et qui indique une section d'un chapitre, d'un discours, d'un traité (a).

299. L'*accolade* (—) sert à embrasser, d'un coup d'œil, un certain nombre de faits qui dépendent d'une même cause, ou qui se rattachent à un même fait principal.

300. Enfin, le *souligné* consiste, tout simplement, à affecter d'un trait horizontal les mots que l'on veut faire remarquer; ce signe n'est usité que dans les manuscrits, car, dans les imprimés, on le remplace ordinairement par des caractères penchés, appelés *italiques*.

CHAPITRE III.

PETIT TRAITÉ DE PRONONCIATION.

A.

301. L'*a* est nul dans *Août*, *aoriste*, *curaçao*, *Saône*, *taon* et leurs dérivés: on prononce *oût*, *curajo*, *lon*, etc.

302. *À* a le son de l'*é*, à moins que l'*i* ne soit affecté du tréma ou suivi d'une *l* mouillée: *J'ai fait*, *laissez-moi ce pain*; vous *laissez ce travail*. *Douatrière* se dit *douarière*, quoique *Douaire* se prononce *douère*.

303. *Ay* se prononce également comme *é*: *Eprenay*, *Stenay*, etc.; cependant, *abbaye*, *pays*, *Le Pays*, *métayer*, *layelle*, *balayer*, *payer*, se disent *abbé*, *pé*, *péier*, etc., et *Bayard*, *Bayeux*, *Bayonne*, *Biscaye*, *Blaye*, *Cayenne*, *Lucayes*, *Mayenne*, se disent *Baiard*, *Blais*, *Lucais*, etc.

B.

304. *B* se prononce dans *club*, *radoub* et *rumb*, mais non dans *plomb*, *aplomb*. Il sonne également à la fin des noms propres: *Nadab*, *Caleb*, *Eliacib*, *Jacob*, etc.; excepté dans *Colomb*, *Doubs*.

C.

305. *C* est nul à la fin des mots *accrède*, *amict*, *blanc*, *broc*, *caoutchouc*, *cognac*, *clercs*, *les échecs*, *escroc*, *estomac*, *flanc*, *franc*, *jones*, *lacs* (labet), *marc* (de café), *tabac*, *tronc*, à moins que ces mots ne soient suivis d'une voyelle ou d'une *h* muette: *Franc d'ourdi*, *tabac en poudre*.

306. *C* se prononce comme *s* devant les voyelles *e*, *i*, *y*: *Donne ceci au cygne*. Mais il a le son de *k* devant les autres voyelles *a*, *o*, *u*, à moins qu'il ne soit affecté d'une cédille: *Cacao*, *Cordoue*, *curieux*; il recommença la leçon déjà reçue. Il est également dur devant une consonne: *Claude*, *Onide*, *Orals*, *Cidsiphon*, etc.

(a) *Paragraphe*, de deux mots grecs, qui signifient *s'écarte* *autour*.

307. Le *c* a le son de *g* dans *second, czar, reine-claude* ; et celui de *ch* dans *vermicelle, violoncelle*. Cette dernière prononciation n'est pas admise par tout le monde.

308. *Ch* a le son doux devant une voyelle : *La charité, Michel, chimie, chuchoter*, etc. Mais dans les mots pris des langues étrangères, il est ordinairement dur : 1° devant une consonne : *Achmet, chlore, Arachné, technique, chrétien*, etc. ; 2° à la fin des mots : *Laybach, Lamech, Roch* ; excepté *Auch, punch* ; 3° dans les syllabes *chir, chor, chus*, et dans les mots qui en dérivent : *Chiromancie, choriste, Bacchus* ; excepté *chirurgie* et *bachique* ; 4° dans les mots isolés suivants : *Archange, archéologie, Archépiscopat, archonte, brackial, chaos, chélidoine, Chersonèse, chœur, écho, lichen, malachite, Michel-Ange, orchestre, orchis* et plusieurs autres moins usités.

309. *Ch* est nul dans *almanach*, mais il se prononce comme *c* dans *drachme*.

D.

310. *D* est nul à la fin des noms et des autres mots français : *Un grand bond ; elle prend ce rond*, etc. ; excepté *éphod, Sud, Talmud*.

311. *D* est également muet à la fin des noms propres français : *Armand, Bernard, Saint-Cloud*, etc. ; à moins qu'il ne soit précédé de l'un des sons *a, e, i, o, u* : *Conrad, Alfred, David, Ahod, Eliud* ; cependant, *Madrid* et *Sirod* (dans le Jura), se disent *Madri, Siro*.

E.

312. *E* suivi d'un *a* ou d'un *o* est muet, à moins qu'il ne soit accentué : *Ce géant, nommé Jean, avait la peau rougeâtre ; mangeons ces pigeonneaux*.

313. L'*e* a le son de l'*a* dans *femme, haïr, indemniser, nœut, solennel* et leurs dérivés. *Spleen, keepsake*, mots anglais, se disent *splène, kipséke*.

314. L'*e* et l'*u* non accentués forment le son *eu* : *Europe, Eugène, heureux* ; ne dites donc pas *Urope, Ugène*, etc. Cependant, on prononce *eu* comme *u* dans le verbe avoir : *J'ai eu peur qu'on nous eussent oubliés* ; on le dit aussi dans *chargeure, égrugure, envergeure, gageure, mangeure, vergeure*. Les mots *Moung* et *jeun* se disent *Meun, à jun*.

315. *En* se prononce de trois manières : 1° *a* dans les adverbes en *ement* : *Prudemment, précédemment* ; 2° *in* dans *A-Kempt, Bembo, Memphis, Eckembourg, sempiternel, Wurtemberg* et autres de ce genre ; 3° *an* dans les autres cas : *Emmagasinier, emmener*, etc. ; excepté *Emma, Emmanuel, Emmaüs*.

316. *En*, suivi d'une consonne, se prononce *an* : *attendre, Confolens, Gentilly*, etc. Il y a exception pour *agenda, Amiens*,

appendice, Bender, Bengale, Benjamin, benjoin, blenne, mentor, pensum, spencer et quelques autres, où *en* équivaut à *in*. *Enorgueillir, enivrer* se disent *an-orgueillir, an-ivrer*.

317. *En* final se dit généralement *in* : *Bien, rien, examen, hymen, Agen, Enghien* (Angain). Il faut excepter : 1° *Caen, Ecouen, en, Ouen, Rouen*, qui font *Can, Ecouan, an*, etc.; 2° *Amen, Eden, gluten, gramen, lichen, Niemen*, et autres noms propres étrangers, qui font *amène, Edène*, etc.

318. *Er* se prononce comme *re* dans *quaker, stathouder* et quelques autres mots tout-à-fait étrangers.

F.

319. *F* sonne presque toujours, même à la fin des mots : *Soif, chef, un œuf, suif, du nerf, serf* (esclave), etc. Il n'y a guère exception que pour les expressions suivantes : *Bœuf gras, des bœufs, cerf* (animal), *chef-d'œuvre, clef, éteuf* (balle à jouer), *un nerf de bœuf, les nerfs, des œufs*.

320. Le mot *neuf* se prononce *neu* devant une consonne : *Neuf kilogrammes*; *neuv*, devant une voyelle : *Neuf ares*; *neuf*, quand il est final : *ils sont neuf*.

G.

321. Le *g* final est nul dans *coing, élang, ginseng, hareng, Loing* (rivière), *long, vieux, oing, orang-outang, parpaing, poing, rang, sang, seing, sterling*, et tous les mots en *berg* et en *bourg* : *Bamberg, Strasbourg*.

Le *g* est également nul dans *vingt, legs, vingt*, et leurs composés. *Schelling* se prononce *chelin*. Pour la liaison on dit : *Long-g-appartement, rang-k-élevé, sang-k-eau*.

322. Le *g* est dur devant *a, o, u*, et doux devant *e, i, y* : *Gächis, gogo, gultural, gelée, giboulée, gymnastique*. Cependant, *Bergen* (en Norvège), et *Gesner* (poète allemand), se disent *Bergains, Gaisse-nère*.

323. Le *g* est toujours dur devant une consonne : *Agde, ghimet, glaner, stigmate, gnostique, grasseyer*. Il est également dur à la fin des mots, quand il doit se prononcer : *Agog, Doeg, zigzag, pou-ding, joug*.

324. *Gh*, dans les mots venus de l'italien, se prononce à peu près comme nos *ll* mouillées : *Cagliari, imbroglio*.

325. *Gn* a un son particulier que l'on remarque dans *agneau, désigner, incognito*. Mais il est dur au commencement des mots *gnésne, gnostique, gnomon*, etc.; ainsi que dans *agnal, agnus, cognat, géognoste, igné, imprégnation, inespugnable, magnat, Progné, reconnaissance, régnicole, stagnat* et leurs dérivés; cependant, on dit *imprégner* et non *impreg-ner*.

H.

326. *H*, après une consonne, est toujours nulle : *Ghisan, khani*,

Lhomond, rythme, thèse, etc. Il faut en excepter *ch* et *ph*, qui ont une prononciation propre. (Voyez *C* et *P*.)

327. Au commencement d'un mot ou après une voyelle, l'*h* peut être *muette* ou *aspirée*; dans ce dernier cas, elle empêche toute liaison avec la voyelle qui suit : *La haine, le haricot, cohue, s'achever, choné, s'enhardir*, etc.

328. Il est difficile de donner une règle sûre pour distinguer l'*h* muette de l'*h* aspirée; voici seulement quelques observations :
1° les mots commençant par *habé, hos, hy*, ne s'aspirent jamais;
2° ceux en *hou* s'aspirent toujours; 3° *Henri* et ses dérivés, excepté la *Henriade*, ne s'aspirent que dans le langage soutenu;
4° les dérivés d'un mot aspiré s'aspirent aussi, excepté ceux de *héros*, ainsi que *exhausser, dix-huit, vingt-huit*, où l'aspiration a disparu.

I.

329. L'*i* marqué de l'accent circonflexe n'est pas plus grave pour cela, excepté dans *huitre, îles, Nîmes*; ainsi, on ne dit pas : *Épître, gille*, etc.

330. L'*i* est nul dans *empoigner, moignon, otignon, poignant, poignard, poignée, poignet*, ainsi que dans les noms propres *Agénor, Cavatnac, Montaigne*.

331. Le *j* est toujours doux : *Jadis, je, jockey, joujou, justice*. Dans les noms propres allemands, russes et autres des langues du Nord, le *j* se prononce généralement comme un *i* simple : *Jaroslau, Jassy*, etc., se disent et s'écrivent même quelquefois, *laroslau, lassy*.

K.

332. Le *k*, venu des langues étrangères, est entré dans un grand nombre de mots français; il se prononce toujours de la même manière : *Kabah, képi, kiosque, Kléber, knout, kantéberg, kyrielle*, etc.

L.

333. L'*l* ne se fait pas entendre à la fin des mots suivants : *baril, chenil, couil, cul-de-sac, fenil, fournil, fusil, gentil, gril, nil, nombril, ouil, persil, souil, sourcil*. Elle est également nulle dans *Arnauld, Fellre, fils des gentilshommes, Lons-le-Saulnier, Sainte-Menehould, poule, Saulx, Vesoul*; ainsi que dans les terminaisons *auld, ault* : *Arnauld, Hérault*.

334. *L* est toujours mouillée dans les mots en *aïl, eïl, euil, ouil* : *Un bail, Versailles; vermeil, oreille, seuil, feuille; fenouil, grenouille*. Il en est de même des mots *avril, babil, grésil, mil* (millet), *pétil*, et de leurs dérivés.

335. L'*l* se mouille également dans les six terminaisons françaises *illac, illard, illet, illon, illot, illy* : *Aurillac, nasillard, billet, Mascillon, billet, Chantilly*.

336. En général, deux *ll* précédées d'un *i* se mouillent toujours, excepté : 1° au commencement des mots : *illustre, illimité*, etc. ; 2° dans les terminaisons *illaire, illation* ; 3° dans les verbes *distiller, osciller, scintiller, vaciller* ; 4° dans les mots suivants : *Achille, codicille, Cyrille, fibrille, Gilles, imbécille, Lille, mille, myrtille, papille, pupille, pusillanime, tranquille, ville* et leurs composés. Deux *ll* non précédées de l'*i* ne se mouillent jamais, excepté dans *amaryllis* (plante) et ses dérivés.

337. L'*h*, dans quelques noms propres du Midi, a une certaine analogie avec les *ll* mouillées : *Milhau, Junilhac*, etc. Il en est de même de *gentilhomme* au singulier.

M.

338. L'*m* se prononce toujours à la fin des mots : *Amsterdam, Harlem, Ephraïm, Hepsom, Herculanum*. Il y a exception : 1° pour les mots en *atm* : *Daim, essaim, étain* (laine fine), *faim, haïm* ; 2° Pour *Adam, dam, quidam, Joachim, Billom, Condom, Riom*, nom et ses composés, *parfum* et *thym*.

339. *M* est nul dans l'intérieur des mots *automne* (mais non dans *automnal*), *damner* et ses dérivés.

340. Les deux *mm* se font toujours sentir dans les mots commençant par *mm*, ainsi que dans *Ammon, commémoration, commensurable, commination, commotion, commutation, Emma, Emmanuel, Emmaüs, grammair, Jemmapes, mammifère, Synnaque*.

N.

341. L'*n* est nulle dans *monsieur* et *Béarn*, qu'on prononce généralement *mossieur, Béar*.

342. La lettre *n* a deux prononciations bien différentes : l'une nasale, comme dans *an, on, in, un*, etc. ; l'autre naturelle, comme dans *Niemen*, qui se dit *Niémène*. (Voyez E.)

343. Les deux *nn* se font sentir : 1° dans les mots commençant par *nn*, excepté dans *innocent* ; 2° dans *annexe, Annibal, annihiler, annéler, annuel, annuler, Apennin, Brennus, Cinna, connexion, connivence, Ennius, Porsenna*, et autres mots qui sortent du langage ordinaire.

O.

344. L'*o* est nul dans *faon, Laon, paon*, et leurs composés : prononcez donc *fan, Lan, pan*.

345. L'*o* se prononce avec une espèce d'aspiration dans les mots suivants : *onze, ouate, oui, ouïr, le onze, de la ouate, ce oui est fort, des oui-dire*.

346. Les lettres *oa* font entendre deux sons distincts : *La Dalmatie et la Croatie s'étaient coalisées*. Cependant, *toast* se dit *losto*.

347. *Oé* final forme aussi deux sons : *Noé, Zoé*, etc. ; mais au milieu d'un mot, *oe* a quelquefois le même son que *oi*. *La*

moelle, des moellons, une pelle, un podier-fumiste; prononcez *moille, poëlle*, etc. *OE*, liés ensemble, ont la même valeur que l'*e*: *Ma sœur a lu (O)éde, chef-d'œuvre du poète Sophocle*.

348. Deux *o* de suite se prononcent: 1° comme un seul *o* dans *Berg-op-Zoom, Démophoon, épizotte, Laocoon*; 2° comme *ou* dans *schooner, sloop, Cook, Cooper, Liverpool*, et autres mots anglais; 3° séparément, partout ailleurs: *Coordonner, zoologie*, etc.

P.

349. *P* est nul dans *baptême* [mais non dans *baptismal*], *cepte vigne, cheptel, compte, corps, coups, dompter, drap, exemplier* [mais non dans *exemption*], *loup, prompt, sept, sculpteur, sirop, temps, trop. Beaucoup* et *trop*, suivis d'une voyelle, font entendre le *p* final: *Il s'est beaucoup amélioré; vous êtes trop éloigné*.

350. *Ph* forme un son tout-à-fait analogue à l'*f*: *Philosophe, ophthalmie, Joseph*, etc.; il est nul dans *Saint-Gingolph* [village de Suisse], qui se dit *Saint-Gingô*; *Kniphausen* [seigneurie d'Allemagne] se prononce *Knip-hausène*.

Q.

351. *Q* a la même valeur que le *k* ou le *c* dur, mais il est toujours suivi d'un *u*, à moins qu'il ne soit final, comme dans *cinq, coq*. Il est nul dans *coq-d'Inde*, ainsi que dans *cinq* suivi d'une consonne: *Nous avions cinq coqs-d'Inde*.

R.

352. *R* se fait sentir à la fin des mots: *Amer, belvédère, cancer, auller*, etc.; excepté dans les polysyllabes terminés par *ier, yer, cher, ger*, et dans les infinitifs des verbes: *Fermier, mélayer, maraîcher, léger, bourreler, exercer*, etc. Les monosyllabes qui ne sont pas des verbes font entendre l'*r*: *Cher, fer, ter, Ger, tiers, Thiers*; il en est de même de *Eucher, Fischer, hier, Nigér, Sugers, Téniers*.

353. L'*r* est nulle dans *monsieur, messieurs, gars*, quoiqu'elle sonne dans le *sieur, les sieurs, le jars*.

S.

354. L'*s* prend deux sons différents, l'un fort, comme celui du *c*, l'autre doux, comme celui du *z*; on les trouve tous deux dans le mot *saisir*.

355. L'*s* est forte: 1° au commencement des mots, excepté dans *shire, svelle*; 2° quand elle est précédée ou suivie d'une consonne, excepté dans *Alsace, Arsace, Asdrubal, balsamine, Bersabée, disgrâce, Israël, Lisbonne, presbytère, Strasbourg, transit, transaction*, et dans leurs composés: 3° à la fin des mots, quand elle ne doit pas être muette: *Esdras, Périclès, Sémiramis, Athos, Fabius*.

356. L'*s* est douce lorsqu'elle est entre deux voyelles: *Oiseau, maison, pusillanime*, etc., excepté dans *coquestigrue, désuétude, entresol, Melchisédech, monosyllabe, parasol, polysyllabe, préséance, présupposer, resacrer, resauter, vraisemblable*.

357. L's est nulle dans les syllabes *sce*, *sci*, *scy*, *sch* : *Sceptique*, *scieur de long*, *scythe*, *schisme*, etc. ; elle l'est également dans quelques noms propres : *Ayesne*, *du Guesclin*, *d'Estrées*, *Le Nostre*, *Vosges*, etc.

358. Le *sh* anglais équivaut au *ch* français : *Shetland*, *shérif*, *shako*, *Washington*, etc. *Shakespeare* se dit *Chekspir*.

359. Il serait extrêmement difficile de préciser les mots à la fin desquels l's est muette, ou non muette ; voici les principales où elle se fait sentir : *aloès*, *Amadis*, *Argens*, *as*, *allas*, *bis*, *catus*, *cassis*, *cens*, *corlès*, *florès*, *gralis*, *hélas* ; *hiatus*, *ibis*, *iris*, *jadis*, *kermès*, *Lens*, *lis* [mais non pas dans *fleur de lis*], *maïs*, *mars*, *mérinos*, *mélis*, *mœurs*, *omnibus*, *ours*, *prospectus*, *rébus*, *Reims*, *rhinocéros*, *Sens*, *tous* [final], *us* [les *us* et *coutumes*], *vasistas*. Quant aux noms propres, la distinction est encore plus épineuse ; il faut s'en tenir à l'usage.

T.

360. Le *t* se prononce toujours au commencement et au milieu des mots, excepté quelquefois dans ceux formés de *mont* et de *pont* : *Montpellier*, *Ponchartrain*.

361. T sonne également à la fin d'un certain nombre de mots : 1° dans ceux terminés par *ct* : *Contact*, *strict*, etc. ; excepté *amict* et les mots en *spect* ; 2° dans les mots en *st* et en *th* : *Le Christ*, *Brest*, le *zist* et le *zest* ; *Seth*, *Loth*, etc. , excepté *il est*, *Jésus-Christ*, *goth*, *ostrogoth*, *vistgoth* ; 3° dans une quarantaine de mots isolés, dont voici les plus remarquables : *accessil*, *brut*, *but*, *cobalt*, *débet*, *défilé*, *dot* ; *exeat*, un *fait*, *fat*, *gratuit*, *heurt*, *immédiai*, *introit*, *Japhet*, *Josaphat*, *mal*, *net*, *subil*, *tacel*, *transit*, *ut*, *vival*.

362. Dans *sept*, *huit* et *vingt*, le *t* est nul devant une consonne seulement ; il se prononce dans les autres cas : *dix-sept hommes*, *huit volumes* ; *ils sont vingt*. On dit cependant *quatre-vingts*, sans faire sonner le *t*, tandis qu'on le prononce dans *vingt-deux*, *vingt-trois*...

363. *Th* se prononce en français comme le simple *t* : *Thomas est un mathématicien*. Cependant, ces deux lettres sont nulles dans *asthme*, *isthme*, [*asme*, *isme*].

364. *Ti* se prononce *ci* : 1° dans la syllabe *tia* : *Miltiade*, *Spartiate*, etc. ; excepté dans *Bastia*, *centiare*, *il châtia*, *éléphantiasis*, *tiare*.

2° Dans les terminaisons *atie*, *étie*, *itie* : *Diplomatie*, *pérpétie*, *Nigritie*. Il en est de même des mots *argutie*, *Béotie*, *ineptie*, *inertie*, *minutie*, *scotie*, et des verbes *balbutier* et *inilter*.

3° Dans les terminaisons *tiel*, *tieux*, *tion*, *tium*, *tius* : *Partiel*, *facileux*, *jonction*, *Actium*, *Minutius* ; excepté dans le cas où ces syllabes seraient précédées de *s* ou *x* : *Digestion*, *mistion* ; excepté aussi les verbes *nous sentions*, *nous mentionnions*, et autres

Sceptique,
dans quel-
Le Nostre,
nd, shérif,

ots à la fin
incipales où
tus, cassis,
is, kermès,
i, mérinos,
ms, rhino-
das. Quant
ise; il faut

au milieu
mont et de

de mots :
épté a mis
Le Christ
est, Jésus-
ne de mots
out, cobalt,
immediat,
ui, vital.
consonne
t hommes
tre-vingts,
ingt-deux,

Thomas est
alles dans

ade, Spar-
hantiasis,

pérpétie,
e, inepte,

Partiel,
as où ces
; excepté

4° Dans la terminaison *lien*, ainsi que dans les mots isolés *patient, quotient, satiété*. Il y a exception pour les mots en *lien*, comme *Sébastien*, ainsi que pour *chrétien, entretien, mainlien, soutien, le lien*.

Remarquez que les mots *Amphictyon, Critias, épizootie, s'étioler, Pétiou, tulie*, doivent avoir le *t* dur.

U.

365. L'*u*, combiné avec *a, e, o*, forme des sons mixtes : *Aurore, Eucharistie, ouvrier*, à moins qu'il ne soit marqué du tréma : *Esau, Antinoüs*.

366. La syllabe *gua* se prononce *goua* dans *alguazil, Quadralquitr, Guadiana, lingual, lingualule* [insecte], ainsi que dans les noms propres étrangers. Partout ailleurs dans des mots français, elle se prononce *ga* : *Il navigua, nous nous ligüämes*.

367. *Qua* se prononce *quouä* : 1° dans les mots commençant par *quadr, aqua, équa* : *Quadragesime, aqualique, équateur*, excepté *quadrature* [terme d'horlogerie] et *quadrille*; 2° dans les mots suivants : *desquamation, in-quarto, liquation, loquace, quaker, quanquam, quarts, quaternaire, quatuor*, et un petit nombre d'autres.

368. *Gu* se prononce de manière à faire sentir l'*u* : 1° devant une consonne : *Envergure, gulle*; 2° à la fin des mots en *gu*, dans le verbe *arguer* et dans tous leurs dérivés : *Aigu, ambiguë, il arguera, aiguiser*, etc.; 3° dans les mots *consanguinité, inextinguible, linguistique, Guise* [nom pr.], mais non pas *guise* [nom commun].

369. *Qu* se prononce de manière à faire entendre l'*u*, dans les mots isolés suivants : *aquilatre, équestre, équinale*, [et autres termes de mathématiques en *équ*], *équilation, liquéfaction* [mais non *liquéfier*], *questeur, quinquagésime, quinquennal, quinquérème, quintidi, quintil, quintuple, Quinte-Curce, Quintilien, ubiquiste* et leurs dérivés.

V.

370. Le *v* se prononce toujours, et toujours de la même manière : *Vésuve, valvule, vivifier, convolvulus*, etc.

W.

371. Le *w*, emprunté aux langues du Nord, se prononce comme un *v* simple : *Des wagons, Westphalie, Wurtemberg, Kiew*, etc. Cependant, il est nul dans *Poniatowski* et *Law*; 2° il a la valeur de l'*u* dans *Glasgow, New-York, Newton*; 3° il se prononce comme *ou* dans *whig, whisky, Windsor* et autres mots anglais.

X.

372. *X* se fait sentir à la fin des mots, quand il est précédé d'une consonne ou de l'un des sons *a, e, i, o, u* : *Sphinx, Ajax, siles, préfix, Fox, Pollux*; excepté dans *crucifix, perdrix, prix, flux et reflux*.

373. *X* est muet à la fin des mots quand il est précédé d'un son dérivé, *ai, eu, ou*, etc. : *La paix, heureux, jaloux*, etc. Cependant, *Aix* se dit *Aïks* [et non *Aisse*].

374. *X* se prononce comme *gz* au commencement des mots ou dans la syllabe *ex* suivie d'une voyelle : *Xavier, Xercès, Ximénès, examen, exercice, exiger, exhorter*, etc.

375. *X* a la valeur de *c*, dans *excès, exciter*, etc. ; de *s*, dans les dérivés de *deux*, de *six* et de *dix* : *Deuxième, sixain, dixième* ; enfin, de *ss*, dans *Auxerre, Auxonne, Bruxelles, dix, six, soixante, rue de la Tixeranderie* [à Paris].

Y.

376. *Y* a la valeur de deux *i* : 1° entre deux voyelles : *Abbaye, bruyère, que nous bruyions* ; excepté dans *La Haye, Cayenne* et quelques autres [voir la lettre *A*] ; 2° dans *pays, Le Pays*, et leurs dérivés. Partout ailleurs, l'*y* équivaut à un *i* simple.

377. *Y* marqué du tréma, ce qui est extrêmement rare, se détache de la voyelle précédente : *Monsieur de Moy* [auteur français], *le prince de Coy* [archevêque de Rouen].

Z.

378. Le *z* a un son très-doux ; il se fait toujours sentir au commencement et au milieu des mots : *Zizanie, le zist et le zest*.

379. A la fin des mots français, le *z* est ordinairement nul : *Res-de-chaussée, assez, le riz, un nez*, etc. ; excepté *gaz, raz* et *ranz* ; excepté aussi les noms propres, où il fait entendre le son de l'*s* forte : *Rodex, Suez, Coriez* ; toutefois, il est nul dans *Duprez, Natchez, Riez, St-Tropez* et *Séez*.

380. La terminaison *tz* a trois valeurs différentes : 1° elle est nulle dans *Retz* [cardinal de] ; 2° elle se prononce comme *sse* dans *Austerlitz, Coblenitz, Metz, Sedlitz, Sellz* ; 3° elle équivaut à *ts* partout ailleurs : *Goritz, Olmutz*.

CHAPITRE IV

REMARQUES SUR L'ORTHOGRAPHE D'USAGE.

381. L'*orthographe* est l'art d'être correct dans l'emploi des lettres et des signes modificatifs d'une langue.

ARTICLE PREMIER. — DE L'EMPLOI DES LETTRES.

382. On reconnaît ordinairement la consonne finale des mots

prin
d, e
Plo
Acc
Mar
Ran
Fusi
Parl
Bru
Drap
Bou
Rep
Prof
Flux
38
Sou
diso

38
mots
aggl
38
ston
déri
38
dis
ceux
etc.
déri
38
mou
Mille
il : i
38
comm
tible
ceux
dans
form
38
comm
excep
39
que c
dériv

primitifs par la dérivation. Ainsi, on voit que les consonnes *b, c, d, etc.*, terminent les mots

Plomb,
Accrocs,
Marchand,
Rang,
Fusil,
Parfum,
Brun,
Drap,
Boulangier,
Repos
Profit,
Flux,

par
les dérivés

Plomber.
Accrocher.
Marchander
Ranger.
Fusiller,
Parfumer.
Brunir.
Draper.
Boulangerie.
Reposer.
Profiter.
Fluxion.

383. Cette règle est sujette à un grand nombre d'exceptions : *Souris* fait *souriciers* ; *dix*, *dizaine* ; *dépot*, *déposer* ; *legs*, *léguer* ; *disouter*, *discussion* ; *convertir*, *conversion*, etc.

ARTICLE 2. — DU DOUBLEMENT DES LETTRES.

384. Les consonnes *b, d, g*, ne se doublent guère que dans les mots *abbé*, *gibbosité*, *rabbín*, *sabbat*, *addition*, *adducteur*, *reddition*, *agglomérer*, *agglutiner*, *aggraver*, *suggérer*, et dans leurs dérivés.

385. *C* se double dans les mots qui commencent par *oc* : *occasion*, *occident*, *occuper* ; etc., excepté dans *océan*, *oculiste*, et leurs dérivés.

386. *F* se double : 1° dans les mots qui commencent par *bouf*, *dis*, *ef*, *of*, *suf* : *Bouffon*, *difficile*, *effort*, *office*, *suffire*, etc. ; 2° dans ceux qui commencent par *af* et par *souf* : *Affaire*, *souffler*, *souffrir*, etc. ; excepté *afilager*, *afin*, *afistoler*, *Afrique*, *souffrer*, et leurs dérivés.

387. *M* se double : 1° dans le corps des mots où cette lettre est mouillée : *Famille*, *bouillir*, etc. ; 2° dans *mille* et ses dérivés : *Milleime*, *millénaire*, etc. ; 3° dans les mots qui commencent par *il* : *illégal*, *illimité*, etc. ; excepté dans *île*, *iléon*, *Iliade*, *Ilion*.

388. *M* se double : 1° dans les mots qui commencent par *com* : *comment*, *communiquer*, etc. ; excepté dans *coma*, *comédie*, *comestible*, *comète*, *Cominge*, *comité*, *comus* et leurs dérivés ; 2° dans ceux qui commencent par *im* : *immense*, *imminent*, etc. ; excepté dans *image*, *imiter*, et leurs dérivés ; 3° dans tous les adverbes formés des adjectifs en *ant* et en *ent* : *Méchamment*, *éloquemment*.

389. *N* se double après la syllabe *co* dans tous les mots qui commencent par ces deux lettres : *Connaître*, *conniver*, etc. ; excepté dans *cône* et ses dérivés.

390. Dans les mots qui commencent par *in*, *l'n* ne se double que dans *inné*, *innocent*, *innombrable*, *innomé*, *innover* et leurs dérivés.

391. *N* se change en *m* devant *b, m, p* : *Emblème, emmener, empire, etc.* ; excepté dans *bonbon, bonbonnière, embonpoint* et néanmoins.

392. *P* se double : 1° dans les mots qui commencent par *ap*, lorsqu'il est suivi de la lettre *r* : *apprendre, approcher, etc.* ; excepté *apre, après* et leurs dérivés ; 2° dans ceux qui commencent par *op*, lorsqu'il est suivi de l'une des lettres *o, r* : *opportun, opprimer, etc.* ; excepté *opobalsamum* ; 3° dans les mots qui commencent par *sup*, lorsque le *p* est suivi de l'une des lettres de la syllabe *roul* : *Supprimer, support, supporter, supplice, etc.* ; excepté *suprême, suprématie*, et leurs dérivés.

393. *R* se double dans les mots qui commencent par *ir* : *irréductible, irrégulier, etc.* ; excepté dans *ire* (colère), *iris, Irlande, ironie* et leurs dérivés.

ARTICLE 3. — DU SON *an* AU COMMENCEMENT DES MOTS.

394. Le son *an* s'écrit de plusieurs manières : 1° *an*, dans les mots en *anti* : *Antidote, antique, etc.* ; excepté *enticher, entier* et leurs dérivés.

2° Par *em* devant *m* : *emmener, emmagasiner* ; et devant *b* et *p*, quand du mot on peut faire un verbe : *Embarras, emplacement, etc.* ; on peut dire *embarrasser, emplacer*. Il faut en excepter *ambitionner, ambler, ambrer, amplifier, amputer* et leurs dérivés.

3° Par *en*, lorsque cette syllabe est suivie de l'une des consonnes qui commencent les mots suivants : *je n'ai vu le roi qu'une fois ; enjamber, ennuyer, envahir, enlever, enrichir, enquêter, ensartner, etc.* ; excepté *anfractueux, anfractuosité*.

Devant *g*, quand du mot on peut faire un verbe : *Engagement, engeance, etc.* ; on peut dire *engager, engeancer* ; excepté *anglatier* et ses dérivés.

Devant *d*, suivi de l'une des voyelles *e, i, o, u* : *Endetter, endimancher, endoctriner, enduire, etc.* ; il faut en excepter *Andes* (montagnes) et *andouille*.

Devant un *c* ou une *s* : *Encaver, enseigner, etc.* ; excepté *ancêtres, anches, anchifures, anchois, ancien, ancre, anae*, et quelques autres d'un usage rare.

Devant *tr* : *entraîner, entraver, etc.* ; excepté *antre* (caverne).

ARTICLE 4. — TERMINAISON DE CERTAINS MOTS.

395. *At* termine les noms qui expriment une dignité, une profession : *Diaconat, avocat, exarchat, patriarchat, etc.* ; ainsi que tous les mots qui finissent en *ficat* : *Certificat, pontificat, etc.*

396. *L'e* muet termine : 1° tous les noms féminins dont le son final est *ai* : *Une-claie, une-raie, etc.* ; excepté *paix*.

2° Ceux dont le son est *i* : *Jalousie, envie, etc.* ; excepté *brabîs, fourmi, la merci, nuit, perdrix, souris*.

3° Ceux dont le son est *u* : *La vue, la rue, etc.* ; excepté *bru, glu, tribu, vertu*.

4^e Ceux dont le son est *eu* : une *queue*, une *lieue*, etc.

5^e Ceux dont le son est *ou* ou bien *ou* : La *foie*, la *roue*, etc. ; excepté *croûte*, *noix*, *poix*, *voix*, la *foi*, une *fois*, la *tour*.

6^e Ceux dont le son est *é* : *Croûlée*, *pensée*, *idée*, etc. ; excepté les noms en *té* et en *tié* : *Cité*, *humanité*, *piété*, etc. ; à moins qu'ils n'expriment une idée de contenance : Une *assiellée*, une *pelletée*, une *brouettée*, etc. ; ou bien qu'ils ne soient formés des participes passés : *dictée*, *monité*, *portée*, etc.

397. Les noms dont le son final en *au* est le même au singulier et au pluriel, s'écrivent par *eau* : *bureau*, *tableau*, etc. ; excepté : 1^o *Filsau*, *préau*, *sablau*, *gluau*, *boyau*, *tuyau* et autres, où *au* est précédé d'une voyelle ; 2^o *Esquimaux*, *étau*, *gruau*, *landau*, *pillau*, *sarrau*, *unau*.

398. On écrit par *oir* les noms masculins *aspirer*, *boudoir*, *bougeoir*, *dortoir*, *drageoir*, *espoir*, *manoir*, *ostensoir*, *soir* et tous ceux où l'on peut changer cette finale en *ant* : *dévidoir*, *dévidant*, etc., excepté *compulsoir* et *consistoir*, qui s'écrivent avec un *e*, quoiqu'on dise *compulsant*, *consistant*. On écrit de même les verbes *devoir*, *recevoir*, etc. ; excepté *boire* et *croire*.

On écrit par *oire* : 1^o les autres noms masculins dont on ne peut pas changer *oir* en *ant* : *Refectoire*, *éboire*, etc. ; 2^o les noms féminins : *armoire*, *glissoire*, etc., enfin les adjectifs des deux genres : *illusoire*, *provisoire*, etc.

399. La terminaison *cien* s'écrit de quatre manières : 1^o par *eton*, dans *seïton* (petit jeton) et *suspicion*.

2^o Par *sion*, dans *apprehension*, *ascension*, *dimension*, *extension*, *expansion*, *pension*, *suspension*, *tension*, ainsi que dans les autres mots où cette finale est précédée de *t*, *r*, *es*, *mis*, *cus* : *Convulsion*, *conversion*, *procession*, *démision*, *percuSSION* ; excepté *assertion*, *désertion*, *insertion*, *portion*.

3^o Par *tion*, dans la plupart des mots où cette finale est précédée de l'une des lettres du mot *coupai* : *action*, *poison*, *ablution*, *réception*, *nation*, *acquisition*.

4^o Par *zion*, dans les mots suivants : *annexion*, *complexion*, *connexion*, *flexion*, *fluxion* et leurs dérivés.

400. On écrit par *ss* : 1^o les adjectifs féminins *basse*, *casse*, *grasse*, *lisse*.

2^o Les mots auxquels la terminaison *sse* donne une acception peu favorable, comme *humasse*, *bonasse*, *villasse*, *savannasse*, *cocasse*, *malasse*, etc.

3^o Les mots *bécasse*, *brasse*, *calebasse*, *carcasse*, *classe*, *chasse*, *crasse*, *crevasse*, *entrasse*, *culasse*, *échasse*, *impasse*, *hasse*, *masse*, *molasse*, *nasse*, *paillasse*, *papernasse*, *pôlasse*, *terrasse* et quelques autres.

4^o Les mots en *esse*, comme *agresse*, *caresse*, *messe*, etc. ; excepté *épisse*, *ridée* et *pièce*.

5° Les mots terminés par le son *osse*, comme *bosse*, *brosse*, etc. ; excepté *atroce*, *féroce*, *négoce*, *noce*, *précoce*, *sacerdote*, *véloce*.

401. On écrit par *e* : 1° les adjectifs des deux genres : *efficace*, *vorace*, *vivace*, *tenace*, etc.

2° Les noms suivants : *audace*, *bonace*, *dédicace*, *face*, *glace*, *grimace*, *menace*, *race*, *rosace*, *trace*.

3° Les mots en *ice*, comme *appendice*, *calice*, etc. ; excepté *coulisse*, *écrevisse*, *génisse*, *réglisse*, *esquisse* et *saucisse*.

4° Les mots en *uce*, comme *astuce* ; excepté *aumusse*, *Prusse*, *russe*.

CHAPITRE V.

DES HOMONYMES, DES HOMOGRAPHES, DES SYNONYMES ET DES ONOMATOPEES.

ARTICLE 1ER.—DES HOMONYMES.

402. On appelle *homonymes* (a) des mots qui ont à peu près la même prononciation et quelquefois la même orthographe, mais qui expriment des choses différentes, comme *coin* (à fendre le bois), *coin* (coin du feu), *coïng* (fruit du cognassier).

403. Voici, comme exercice, les homonymes des cinq voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u* :

A.—Faites un *a* majuscule : *il a tort* ; *Bossuet est né à Dijon* ; *j'ai péché dans l'A*, près de *Chambord* (Loir-et-Cher) ; *ah ! que je souffre ! tu as raison* ; *ah ! vous voilà !*

E.—Le mot *soterie* a deux *e* muets ; *j'ai acheté et payé ce livre hier* ; *eh ! quelle perte ! hé bien ! qu'est-il arrivé ?*

I.—Mets les points sur les *i* ; *si tu y penses, tu y passeras* ; *hi ! hi ! hi ! il m'a battu* ; *je hie, tu hies, ils hient, c'est-à-dire que nous enfonçons des pavés avec la hie* ; *Amsterdam est bâti sur l'Y* ; *Saint-Ay* (prononcez *i*) *est près d'Orléans*.

O.—Rond comme un *o* ; *souviens-toi, ô homme ! oh ! tu ronges les os ! où croissent les aulx ? il y a des eaux thermales au haut de cette butte* ; *oh ! que c'est drôle !*

U.—Voici un *tube* en *u* ; *hu ! disait ce charretier ; dès que j'eus fini ; j'ai eu soin de lui ; qu'eût-il fait sans moi ; tu hués ceux qui le huent*.

ARTICLE 2.—DES HOMOGRAPHES.

404.—On appelle *homographes* (b) des mots qui ont exactement

402. Qu'appelle-t-on homonymes ?

403. Quels sont les homonymes de *a*, *e*, *i*, *o*, *u* ?

404. Qu'appelle-t-on homographes ?

(a) *Homonyms*, de deux mots grecs, qui veulent dire *noms semblables*.

(b) *Homographs*, de deux mots grecs, qui veulent dire *s'écrivent semblable*.

la même orthographe, mais qui n'ont pas tout à fait la même prononciation, comme *il lave* (de laver), et *la lave* (d'un volcan); *ils peignent* (du verbe *peindre*), et *ils peignent* (du verbe *peigner*); etc.

405. Voici une liste des homographes les plus expressifs :—

ACCEPTIONS.	Nous <i>acceptions</i> toutes les <i>acceptions</i> de ce mot.
AFFECTIONS.	Nous <i>affections</i> d'avoir des <i>affections</i> particulières.
AS.	Tu <i>as l'as</i> de trêfle.
BIS.	Ils n'ont point crié <i>bis</i> ! pour du pain <i>bis</i> .
CONTENT.	Je suis <i>content</i> des histoires qu'ils <i>content</i> .
CONVIENT.	Il <i>convient</i> qu'ils nous <i>convient</i> à cette fête.
DEVIENT.	Il <i>devient</i> urgent de les redresser : ils <i>dévient</i> .
EST.	Ce cap <i>est</i> , je crois, à l' <i>est</i> de l'Afrique.
EXPÉDIENT.	Ils <i>expédient</i> gratis : c'est un bon <i>expédient</i> .
FIER.	Il est <i>fier</i> : il ne faut pas s'y <i>fier</i> .
FILS.	Mon <i>fil</i> , tiens ces <i>fil</i> s dans ta main.
GUISE.	Le duc de <i>Guise</i> voulait gouverner à sa <i>guise</i> .
INTENTIONS.	Ils ont de mauvaises <i>intentions</i> : ils veulent que nous vous <i>intentions</i> un procès.
LACS.	Ce chasseur a tendu ses <i>lacs</i> près de ces <i>lacs</i> et de ces étangs.
NÉGLIGENT.	Cet enfant est trop <i>négligent</i> ; ses parents <i>négligent</i> de le corriger.
OBJECTIONS.	Quelles raisons <i>objections</i> -nous à leurs <i>objections</i> ?
PARENT.	Mon <i>parent</i> n'est pas de ceux qui se <i>parent</i> avec luxe.
PORTIONS.	Il faut que nous <i>portions</i> ces <i>portions</i> à l'Hôpital.
PRÉSIDENT.	Les anciens <i>président</i> en l'absence du <i>président</i> .
RÉSIDENT.	Je ne sais où <i>résident</i> le <i>résident</i> d'Angleterre et celui d'Espagne.
SENS.	Tu <i>sens</i> bien que cela n'a pas de <i>sens</i> .
VIOLENT.	Malheur à eux, s'ils <i>violent</i> les défenses de cet homme <i>violent</i> !
VIS.	Tu <i>vis</i> la <i>vis</i> que j'achetai chez le quincaillier qui demeure <i>vis-à-vis</i> .

ARTICLE 3.—DES SYNONYMES.

406. On appelle *synonymes* (a) des mots qui ont à peu près la même signification, comme *emportement*, *colère* et *courroux* ; *fort*, *robuste* et *vigoureux* ; *souhaiter*, *vouloir*, *désirer* et *convoiter* ; etc.

405. Indiquez quelques homographes des plus expressifs.

406. Qu'appelle-t-on synonymes ?

(a) *Synonymes*, de deux mots grecs, qui veulent dire *noms en-semble*.

407. Il n'y a pas, à vrai dire, de mots qui soient parfaitement synonymes en français. Ainsi, les cinq verbes *abaisser*, *rabaisser*, *ravaler*, *avilir* et *humilier*, expriment tous une idée contraire à des sentiments de dignité ; mais chacun d'eux l'exprime avec un degré de plus ou de moins : *Les imperfections ABAISSENT ; les défauts RABAISSENT ; les torts HUMILIENT ; les bassesses RAVALENT ; les crimes AVILISSENT ;—L'homme modeste s'ABAISSÉ ; le simple se RABAISSE ; le faible se RAVALE ; le lâche s'AVILIT ; le pénitent s'HUMILIE.*

ARTICLE 4.—DES ONOMATOPÉES.

408. On appelle *onomatopées* (a) des mots qui représentent par la prononciation certains bruits particuliers, comme *claque*, *crin-crin*, *glou-glou*, *tictac*, etc.

409. Voici quelques onomatopées des plus curieuses.—

- BÉLER.** Formé du cri de la brebis.
BROUHAHA. Bruit confus de diverses choses.
CANCAN. Imité du cri monotone du canard.
CHUCHOTER. Imité du bruit de bouche de ceux qui parlent bas.
COUCOU. Tiré du cri de l'oiseau de ce nom.
CRAQUER. Imité du bruit d'une chose qui se rompt avec effort.
CRIN-CRIN. Imité du son d'un mauvais violon.
FANFARE. Tiré du son grave des instruments en cuivre.
GLOU-GLOU. Bruit d'un liquide qui sort du goulot étroit d'une bouteille.
MIAGER. Formé du cri du chat.

CHAPITRE VI.

DE LA CONSTRUCTION.

410. La *construction* (b) n'est autre chose que l'ordre, l'arrangement, la disposition que l'on donne aux mots dans le discours.

411. On distingue cinq sortes de constructions : la construction *directe*, l'*inversion*, l'*ellipse*, le *pléonasme* et la *syllipse*.

412. La construction *directe* est celle dans laquelle les mots sont placés selon l'ordre naturel des opérations de notre esprit ; alors, le sujet se présente le premier avec ses compléments, le

407. Y a-t-il réellement des synonymes en français ?

408. Qu'appelle-t-on onomatopées ?

409. Donnez quelques onomatopées des plus curieuses.

410. Qu'est-ce que la construction ?

411. Combien distingue-t-on de sortes de constructions ?

412. Qu'est-ce que la construction directe ?

(a) *Onomatopée*, de deux mots grecs, qui veulent dire *je fais un son*.

(b) *Construction*, de deux mots latins, qui veulent dire *bâtir avec*.

verba ensuite, et enfin l'attribut avec ses compléments : *Les fameuses MINES d'or de la Californie sont maintenant CONNUES de tout le monde.*

413. L'*inversion* (a) est la construction dans laquelle les mots ne se présentent pas dans l'ordre naturel : *Vive le TRAVAIL ! disent les ÉLÈVES studieux.*

414. L'*inversion* est, dans bien des cas, une loi imposée par l'usage ; souvent aussi, sans qu'elle soit de rigueur, elle donne au style plus d'élégance et d'énergie : *Nous écoutons volontiers les conseils que nous DONNENT ceux qui savent flatter nos passions.* Ici, la construction directe ôterait à la phrase toute élégance.

415. L'*ellipse* (b) est une construction dans laquelle, pour rendre le discours plus concis et plus vif, on supprime quelques mots que la grammaire regarderait comme nécessaires : *Le brave SE CONNÂT dans le combat ; le sage, dans la colère ; l'ami, dans le besoin.*

416. Pour que l'*ellipse* soit permise, il faut qu'elle soit autorisée par l'usage, et que les mots sous-entendus puissent être facilement suppléés. Les vers suivants sont vicieux :

*Jeusse être près du Gange esclave des faux dieux,
Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux.*

Le verbe que sous-entend l'auteur devant *musulmane* est *je suis*, tandis que, selon la grammaire, ce devrait être *j'eusse été*.

417. Le *pléonasme* (c) n'est autre chose que la répétition d'une idée, pour donner à la phrase plus de clarté ou d'énergie : *Je l'ai vu, vu de mes propres yeux.*

418. Le *pléonasme* est vicieux quand il ne donne ni plus de clarté, ni plus d'énergie au discours : en voici quelques exemples : *VOYONS VOIR votre montre ; on l'a FORCÉ d'entrer MALGRÉ lui ; voyez ce CADAVRE INANIMÉ, étendu SANS VIE sur le sable ; RECOULEZ un peu EN ARRIÈRE, etc.*

419. La *syllepse* (d) consiste à faire accorder un mot avec l'idée qui domine dans l'esprit, plutôt qu'avec le mot de la phrase

413. Qu'est-ce que l'inversion ?

414. L'inversion est-elle toujours de rigueur ?

415. Qu'est-ce que l'ellipse ?

416. Que faut-il pour que l'ellipse soit permise ?

417. Qu'est-ce que le pléonasme ?

418. Quand est-ce que le pléonasme est vicieux ?

419. En quoi consiste la syllepse ?

(a) *Inversion*, d'un mot latin, qui veut dire *renversement*.

(b) *Ellipse*, d'un mot grec, qui veut dire *omission*, *manque*.

(c) *Pléonasme*, d'un mot grec, qui veut dire *abondance*, *trop plein*.

(d) *Syllepse*, de deux mots grecs, qui veulent dire *je comprends*, *je grends avec*.

auquel il se rapporte grammaticalement : *La plupart des solitaires s'occupaient de travaux manuels ; le reste se livraient à la contemplation.* La règle générale demanderait ici les verbes au singulier, à cause de leurs sujets grammaticaux, *la plupart, le reste.*

CHAPITRE VII.

NOTIONS D'ANALYSE GRAMMATICALE.

ARTICLE 1^{ER}.—NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

420. *Analyser* (a), c'est décomposer un tout en ses parties, pour les examiner l'une après l'autre. Nous ne nous occuperons ici que de l'analyse grammaticale et de l'analyse logique.

421. L'analyse grammaticale consiste à décomposer les phrases, pour en étudier séparément tous les mots exprimés ou nécessairement sous-entendus.

422. Pour analyser grammaticalement les mots d'une phrase, il faut en dire la nature, l'espèce, les modifications et les fonctions ; cette analyse n'est donc, pour ainsi dire, que la classification des parties du discours.

423. Dire la *nature* d'un mot, c'est faire connaître à quelle partie du discours il appartient ; c'est dire si ce mot est un *nom*, un *adjectif*, un *pronom*, etc.

424. Dire l'*espèce* d'un mot, c'est indiquer la subdivision à laquelle il appartient dans chaque partie du discours ; c'est-à-dire, par exemple, si ce mot est un *nom commun* ou un *nom propre*, un *adjectif qualificatif* ou un *adjectif numéral*, etc.

425. Dire les *modifications* d'un mot, c'est en faire connaître les divers accidents, tels que le *genre* et le *nombre*, comme dans le *nom* ; le *genre*, le *nombre* et la *personne*, comme dans le *pronom*, etc.

426. Dire enfin la *fonction* d'un mot, c'est indiquer le rôle qu'il remplit dans la phrase où il se trouve ; c'est dire, par exemple pour le *nom*, s'il est *complément direct*, *complément indirect*, etc. ; pour l'*adjectif*, s'il *qualifie* ou s'il *détermine*, etc.

420. Qu'est-ce qu'analyser ?

421. En quoi consiste l'analyse grammaticale ?

422. Qu'y a-t-il à dire pour analyser les mots d'une phrase ?

423. Qu'est-ce que dire la nature d'un mot ?

424. Qu'est-ce que dire l'espèce d'un mot ?

425. Qu'est-ce que dire les modifications d'un mot ?

426. Qu'est-ce que dire la fonction d'un mot ?

(a) *Analyser*, de deux mots grecs, qui veulent dire *dissoudre de nouveau*.

ARTICLE 2.—ANALYSE DU NOM.

427. Pour analyser le nom, il faut dire quatre choses : 1° si c'est un nom commun ou un nom propre d'homme, de ville, de peuple, etc. ; 2° s'il est du masculin ou du féminin ; 3° s'il est au singulier ou au pluriel ; 4° s'il est sujet, complément direct, complément indirect, attribut ou mis en apostrophe.

Pierre donne l'aumône aux pauvres.

Pierre, Nom propre d'homme, masc. sing., suj. de *donne*.
aumône, Nom comm. fém. sing., compl. direct de *donne*.
pauvres, Nom comm. masc. plur., compl. indir. de *donne*.

428. Un nom est mis en *apostrophe* quand on le prononce simplement pour appeler la personne à qui l'on s'adresse, ou pour attirer son attention.

Mes enfants, venez ici.

enfants, Nom comm. masc. plur., mis en apostrophe.

429. Le nom peut aussi être employé comme *attribut*, c'est-à-dire qu'il peut exprimer la manière d'être du sujet ; alors, il joue le rôle d'un adjectif.

Le mensonge est un vice.

Vice, Nom comm. masc. sing., attribut de *mensonge*.

ARTICLE 3.—ANALYSE DE L'ARTICLE.

430. Pour analyser l'article, il faut dire : 1° s'il est simple ou composé ; 2° s'il est au masculin ou au féminin ; 3° s'il est au singulier ou au pluriel ; 4° enfin, quel est le nom qu'il détermine.

Pierre donne l'aumône aux pauvres.

l' pour *la*, Art. simp. fém. sing., détermine *aumône*.

aux, Art. contr. pour *à les*.

les, Art. simp. masc. plur., détermine *pauvres*.

ARTICLE 4.—ANALYSE DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

431. Pour analyser l'adjectif qualificatif, on dira : 1° s'il est au masculin ou au féminin ; 2° s'il est au singulier ou au pluriel ; 3° quel mot il qualifie ou de quel mot il est attribut.

427. Que faut-il dire pour analyser le nom ?

428. Quand est-ce qu'un nom est mis en apostrophe ?

429. Le nom ne peut-il pas être employé comme attribut ?

430. Que faut-il dire pour analyser l'article ?

431. Que faut-il dire pour analyser l'adjectif qualificatif ?

Ce bon père et cette tendre mère sont heureux.

bon, Adj. qual. masc. sing., qual. *père*.

tendre, Adj. qual. fém. sing., qual. *mère*.

heureux, Adj. qual. masc. plur., attr. de *père* et de *mère*.

432. L'adjectif qualificatif peut être quelquefois employé substantivement, et alors il en subit toutes les conséquences.

Riches, sachez que le superflu n'est pas le nécessaire.

Riches, Adj. qual. empl. subst., masc. plur., mis en apostrophe.

Superflu, Adj. qual. empl. subst., masc. sing., suj. de *est*.

Nécessaire, Adj. qual. empl. subst., masc. sing., attr. de *superflu*.

ARTICLE 5.—ANALYSE DE L'ADJECTIF DÉTERMINATIF.

433. Pour analyser l'adjectif déterminatif, on dira : 1° s'il est démonstratif, possessif, indéfini ou numéral ; 2° dans ce dernier cas, s'il est cardinal ou ordinal ; 3° s'il est o : masculin ou au féminin ; 4° s'il est au singulier ou au pluriel ; 5° enfin, quel mot il détermine ou de quel mot il est attribut.

Aucun de ces vingt volumes ne manque dans ma seconde collection.

Aucun, Adj. ind. masc. sing., dét. *volume* sous-entendu.

ces, Adj. démonst. masc. plur., dét. *volumes*.

vingt, Adj. num. card. masc. plur., dét. *volumes* (par une idée de nombre).

ma, Adj. poss. fém. sing., dét. *collection*.

seconde, Adj. num. ordin. fém. sing., dét. *collection* (par une idée d'ordre).

ARTICLE 6.—DE L'ANALYSE DU PRONOM.

434. Pour analyser le pronom, on dira : 1° s'il est personnel, possessif, démonstratif, conjonctif ou indéfini ; 2° s'il est à la première, à la deuxième ou à la troisième personne ; 3° s'il est au masculin ou au féminin ; 4° s'il est au singulier ou au pluriel ; 5° enfin, s'il est sujet, complément direct, complément indirect, attribut ou mis en apostrophe.

Quelqu'un m'a dit que ta nation et la mienne sont celles que tu aimes le plus.

432. L'adjectif qualificatif ne peut-il pas être employé substantivement ?

433. Que faut-il dire pour analyser l'adjectif déterminatif ?

434. Que faut-il dire pour analyser le pronom ?

Quelqu'un, Pron. (a) indéf., 3^e pers. masc. sing., suj. de *a dit*.
m' pour *me*, Pron. pers., 1^{re} pers. masc. sing., comp. indirect de *a dit*.
la mienne, Pron. (a) poss., 3^e pers. fém. sing., sujet partiel de *sont*.
celles, Pron. conj., 3^e pers. fém. plur., attr. de *nation* et de
la mienne
que, Pron. conj. 3^e pers. fém. plur., compl. dir. de *aimes*.
tu, Pron. pers., 2^e pers. masc. sing., sujet de *aimes*.

435. Le mot *il*, employé dans la conjugaison des verbes unipersonnels, n'est que le sujet apparent de ces sortes de verbes ; le sujet réel est ce qui se présente sous forme de complément direct.

Il faut qu'il pleuve.

Il, Pron. pers., 3^e pers. masc. sing., suj. apparent de *faut*.
il, Pron. pers., 3^e pers. masc. sing. : sujet apparent de *pleuve*.
 Le sujet réel de *faut*, c'est *qu'il pleuve* ; et celui de *pleuve* c'est un nom sous-entendu (*de l'eau, de la pluie, etc.*)

ARTICLE 7.—ANALYSE DU VERBE

436. Pour analyser le verbe, on doit dire : 1^o s'il est substantif transitif, passif, intransitif, réfléchi ou unipersonnel ; 2^o s'il est de la 1^{re}, de la 2^e, de la 3^e ou de la 4^e conjugaison ; 3^o s'il est à l'infinitif, à l'indicatif, au conditionnel, à l'impératif ou au subjonctif ; 4^o s'il est au présent, au passé ou au futur ; 5^o s'il est à la 1^{re}, à la 2^e ou à la 3^e personne ; 6^o enfin, s'il est au singulier ou au pluriel. Quand il s'agit d'un temps de l'infinitif, à la place de ces deux derniers articles, on dit si le verbe est sujet, complément ou attribut.

Il faudrait que je m'informasse du prix de la ferme qui a été mise en vente hier, elle est très-belle ; venez la voir avec moi.
Faudrait, Verbe unip., 3^e conj., prés. du condit. 3^e pers. du sing.
informasse, Verbe réfl., 1^{re} conj., imperf. du subj., 1^{re} pers. du sing.
a été mise, Verbe pass., 4^e conj., passé indéf. (de l'ind.), 3^e pers. du sing.

437. Quelle est la fonction du mot *il* dans les verbes unipersonnels ?

438. Que faut-il dire pour analyser le verbe ?

1^o Ou plutôt locution prénominale ou pronom composé.

est, Verbe subs., 4^e conj., prés. de l'ind.; 3^e personne de sing.
venez, Verbe intr., 2^e conj., prés. de l'impér., 2^e pers. du plur.
 [Il a pour sujet *vous* sous-entendu.]
voir, Verbe trans., 3^e conj., prés. de l'inf., compl. ind. de *venez*.
 (*Venez pour la voir.*)

Mépriser n'est pas répondre.

Mépriser, Verbe trans. employé intr., 1^{re} conjug., prés. de l'inf.,
 sujet de *est*.

répondre, Verbe trans. employé intr., 4^e conj., prés. de l'inf., attr.
 de *mépriser*.

ARTICLE 8.—ANALYSE DU PARTICIPE.

437. Le participe présent s'analyse absolument comme un verbe
 au mode infinitif ; le participe passé, employé seul, comme un ad-
 jectif qualificatif (a).

*Négligeant habituellement leurs devoirs, ne travaillant qu'à re-
 gret, que peuvent faire ces élèves, sitôt distraits, sitôt découragés.*
Négligeant, Verbe trans., 1^{re} conj., part. prés., compl. indi. de *faire*
 (*Faire en négligeant*).

travaillant, Verbe intr., 1^{re} conj., part. prés., compl. ind. de *faire*.

distraits, Adj. qual., masc. plur., attr. de *qui* sous-ent.

découragés, Adj. qual., masc. plur., attr. de *qui* sous-ent.

ARTICLE 9.—ANALYSE DES INVARIABLES.

438. Pour analyser l'adverbe, il faut dire : 1^o si c'est un adverbe
 ou une locution adverbiale (de lieu, de manière, de quantité, etc.) ;
 2^o quel mot il modifie.

Vous viendrez sans doute ici demain.

sans doute, Loc. adv. (de doute), modifie *viendrez*.

ici, Adv. (de lieu), modifie *viendrez*.

demain, Adv. (de temps), modifie *viendrez*.

439. Certains adverbes, tels que *beaucoup*, *peu*, *autant*, *plus*, etc.,
 peuvent quelquefois être employés comme sujets, comme complé-
 ments et comme attributs ; alors, ils ne sont pas censés modifier.

437. Comment s'analysent le participe présent et le participe
 passé ?

438. Que faut-il dire pour analyser l'adverbe ?

439. Certains adverbes ne peuvent-ils pas être employés comme
 sujets... ?

(a) Quelques grammairiens appellent le participe passé *participe*
adjectif, afin d'en rappeler en même temps l'origine et la fonction.

Ils étaient trop peu ; beaucoup de monde s'en aperçut.

peu, Adv. (de quantité), empl. comme attrib. de *ils*.

beaucoup, Adv. (de quantité), empl. comme suj. (grammat.) de *aperçut*.

440. Pour analyser la préposition, il faut dire : 1° si c'est une préposition ou une locution prépositive ; 2° quel mot elle régit, ou bien quels mots elle met en rapport.

Pour aller de Paris au Havre, ne passe-t-on pas près de Rouen ?

Pour, Prép. régit *aller*, ou bien fait rapp. *aller à passe*.

de, Prép. régit *Paris*, ou bien fait rapp. *Paris à aller*.

au, Art. contr. pour *à la*.

près de, Loc. prép. régit *Rouen*, ou bien fait rapp. *Rouen à passe*.

441. Pour la conjonction et pour l'interjection, il n'y a qu'une seule chose à dire : Conjonction ou locution conjonctive, interjection ou locution interjective.

Ah ! s'ils allaient se plaindre parce que je suis ici.

Ah ! Interj.

s' pour *si*, Conj.

parce que, Loc. conj.

ART. 10.—ANALYSE DES FIGURES DE GRAMMAIRE.

442. Les *figures* de grammaire sont certaines constructions ou certaines manières de s'exprimer qui s'écartent des règles ordinaires ; ce sont : l'inversion, l'ellipse, le pléonasme et la syllepse. L'*inversion* n'offre pas de difficultés sérieuses.

443. L'*ellipse* n'est autre chose que la suppression de certains mots dans une phrase. Il n'est pas nécessaire d'analyser ces mots ; mais on doit les mentionner, si l'analyse du reste de la phrase l'exige. En voici quelques exemples : 1° *Se sauve qui peut*, équivalent à : *Il faut que celui qui le peut se sauve*. 2° *Je vous aime comme mon père*, peut se compléter de deux manières : *Je vous aime comme mon père vous aime* ; ou bien : *Je vous aime comme j'aime mon père*. 3° *Paris, rue St. Honoré, 93* ; ce qui peut se rendre par : *A Paris, dans la rue du nom de St. Honoré, au numéro QUATRE-VINGT-TREIZIÈME*. 4° *Chapitre V. Du Verbe* ; ce qui peut se compléter de cette manière : *C'est le CHAPITRE CINQUIÈME ; il traite du Verbe* ; ou bien : *Voici* (mis pour *vois* ici) *le CHAPITRE CINQUIÈME ; etc.*

440. Que faut-il dire pour analyser la préposition ?

441. Que faut-il dire pour analyser la conjonction et l'interjection ?

442. Qu'est-ce que les figures de grammaire ?

443. Qu'est-ce que l'ellipse et comment l'analyse-t-on ?

444. Le *pléonasme* n'est autre chose que la répétition d'une idée pour donner à la phrase plus de clarté ou d'énergie. Les mots répétés par pléonasme s'analysent comme les autres.

MOI-MÊME, j'en suis sûr, très-sur.

Moi-même, Loc. pron. pers., 1^{re} pers. masc. sing., suj. de *suis* répété par pléon.

sûr, Adj. qual. masc. sing., attr. de *je* répété par pléon.

445. La *syllèpse* est une figure par laquelle un mot s'accorde avec l'idée qui domine dans l'esprit, plutôt qu'avec le mot de la phrase auquel il se rapporte grammaticalement. Pour l'analyser, il faut indiquer ces deux particularités.

La plupart des hommes ne vivent que pour le temps.

Plupart, Nom com. fém. sing., sujet gramm. de *vivent*.

Hommes, Nom com. masc. plur., comp. de la prép. *de* et sujet syllephtique de *vivent*.

ART. 11.—MODÈLE D'ANALYSE GRAMMATICALE.

Heureux et sage l'enfant qui dit en s'éveillant : Je veux être aujourd'hui meilleur que je n'étais hier.

Heureux, Adj. qual. masc. sing., attr. de *enfant*.

et, Conj.

sage, Adj. qual. masc. sing., attr. de *enfant*.

l' pour le, Art. simple masc. sing., dét. *enfant*.

enfant, Nom com. masc. sing., sujet de *est* sous-entendu.

qui, Pron. conj., 3^{me} pers. masc. sing., suj. de *dit*.

dit, Verbe trans., 4^{me} conj., prés. de l'ind., 3^{me} pers. sin.
Il a pour comp. direct : *Je veux être aujourd'hui meilleur que je n'étais hier*.

en, Prép. régit *éveillant* (fait rapp. *éveillant à dit*).

s' pour se, Pron. pers., 3^{me} personne masc. sing., compl. direct de *éveillant*.

éveillant, Verbe réfl., 1^{re} conj., part. prés., comp. ind. de *dit*.

Je, Pron. pers. 1^{re} pers. masc. sing., sujet de *veut*.

veux, Verbe trans., 3^{me} conj. prés. de l'ind. 1^{re} pers. sin.

être, Verbe subs., 4^{me} conj., prés. de l'infin., compl. direct de *veux*.

aujourd'hui, Adv. (de temps) mod. *meilleur*.

meilleur, Adj. qual. masc. sing., attr. de *je*.

que, Conj.

je, Pron. pers. 1^{re} pers. masc. sing., sujet de *étais*.

n' pour ne, Adv. (de nég.) mod. *étais*.

étais, Verbe subst., 4^{me} conj., imp. de l'ind., 1^{re} pers. sing.

hier, Adv. (de temps) mod. *bon sous-ent.*

ARTICLE 12.—DU GALLICISME.

Le *gallicisme* (a) est une tournure, une locution, une manière de parler propre à la langue française. Pour l'analyser, ce qui est généralement très-difficile, il faut le ramener, autant que possible, à une construction régulière. En voici quelques exemples :

Il est arrivé un incendie. (Un incendie est arrivé.)

Il est arrivé des voyageurs. (Il est arrivé *cela*, des voyageurs *sont* arrivés.)

Il lui faut cette place. (Cette place lui faut, *c'est-à-dire* lui manque.)

Il convient que je parle moi-même. (Que je parle moi-même *convient*.)

Il a beau se débattre. (Il a beau *jeu* pour se débattre.)

Nous l'avons échappé belle. (Nous l'avons échappé *d'une ou de la* belle manière.)

Si tant est qu'il ait voulu nous tuer. [Si *cela*, qu'il ait voulu nous tuer, est tant.]

Il en impose, il m'en veut. [*En*, pronon. pers., 3^e pers., masc. sin. empl. d'une man. absolue [*c'est-à-dire* ne se rapportant à rien d'exprimé], compl. ind. de *impose*, de *veut*.]

Il y allait de mon honneur. [*Ce qui* dépend de mon honneur y allait : y, pron. pers. 3^e pers. masc. sing., empl. d'une manière absolue, compl. ind. de *allait*.]

Voilà la chose la plus importante. [*Vois là* la chose qui est la plus importante chose.]

C'est à vous qu'il a écrit. [C'est *vrai* qu'il a écrit à vous.]

C'était là qu'on l'attendait. [C'était certain qu'on l'attendait *là*.]

N'est-ce pas une honte de mentir ? [De mentir, n'est-ce pas [*n'est-il pas*] une honte ?]

Il fut laissé pour mort. [Il fut laissé pour un homme mort.]

Il fut laissé comme mort. [Il fut laissé comme un homme mort est laissé.]

Il les a vus mourir. [*Les*, pron., compl. direct de *a vus* ; mourir, verbe intr., compl. déterminatif de *les* ; il a vu *eux* mourant, qui mouraient.]

Tu ne fais que courir. [*Ne, que*, loc. adv. [de man.] mod. *fais* ; courir, verbe intr., compl. dir. de *fais*.]

Il ne faisait que de sortir. [*Ne, que*, loc. adv. [de temps] mod. *sortir* ; de, prép. euph. ; sortir, verbe int. compl. direct de *faisait*.]

C'est une parole célèbre que celle-ci. [*Celle-ci*, pron. dem... sujet de *est*, rép. par pléon. [*Celle-ci est une parole célèbre*.]

Il y a deux ans qu'il est parti. [Il y a, *il est, cela est*, deux ans sont *écoulés depuis*] qu'il est parti.]

(a) *Gallicisme*, d'un mot latin, qui veut dire *expression gauloise*.

Nom...	{ commun. propre de ...	{ masculin. féminin.	{ singulier. pluriel.
Article.	{ simple. contr. pour...	{ masculin. féminin.	{ singulier. pluriel.
Adjectif.	{ démonstratif possessif. indéfini.	{ masculin. féminin.	{ singulier. pluriel.
Adjectif.	{ numéral.	{ cardinal. ordinal.	{ masculin. féminin.
Pronom.	{ personnel. possessif. démonstratif. conjonctif. indéfini.	{ 1 ^{re} personne. 2 ^e personne. 3 ^e personne.	{ masculin. féminin.
Verbe...	{ substantif. transitif. passif. intransitif. réfléchi. unipersonnel.	{ 1 ^{re} conjug. 2 ^e conjug. 3 ^e conjug. 4 ^e conjug.	{ indicatif. conditionnel. impératif. subjonctif.
Verbe...	{ }	{ }	{ infinitif.
Adverbe. Locution adv.	{ (de temps). (de lieu). (de manière). (de quantité). (de fréquence).	{ modifie.... (sujet de...) (compl. dir.) (compl. indir. de.) (attrib. de...)	
Préposition. Locution prép.	{ régit...ou fait rapporter à... [employée par euphonie], prise dans un sens partitif.		
Conjonction. (Locution conj.)			
(Interjection.) Locution interj.			

D'ANALYSE GRAMMATICALE.

{ sujet de...
complément dir. de...
complément ind. de.
attribut de...
mis en apostrophe.

{ détermine.

{ qualifie...
attribut de...

{ détermine...
attribut de...

{ singulier.
pluriel. { détermine... (par une idée de nombre.)

{ singulier.
pluriel. { sujet de...
complément direct de...
complément indirect de...
mis en apostrophe.

{ présent.
imparfait.
passé.... { 1^{re} personne. { singulier.
2^e passé. { 2^e personne. { pluriel.
plus-que-parf. { 3^e personne.
futur, etc.

{ présent.
passé. { sujet de...
complément direct ou indirect de...
attribut de...

NOTA.—Ce tableau résume tout ce qui a été dit sur l'analyse de chaque partie du discours. Les termes placés entre parenthèses sont ceux qui ne se présentent que rarement dans l'analyse.

CHAPITRE VII'

NOTIONS D'ANALYSE LOGIQUE.

ARTICLE 1^{er}—NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

448. L'*analyse logique* consiste à décomposer les discours et les phrases, pour en étudier toutes les parties *relativement à la pensée*.

449. Une *pensée*, c'est un ensemble, une suite d'idées. Une *idée*, c'est la représentation claire et distincte dans notre esprit d'un objet quelconque : *Dieu, bon, temps, beau* : voilà des idées.

450. Quand l'esprit a conçu deux idées, s'il établit le rapport ou le non-rapport qu'il y a entre elles, il forme ce qu'on appelle un jugement. *DIEU est bon ; ce TEMPS n'est pas beau* : voilà des jugements.

451. Si, après avoir formé ce jugement dans l'esprit, on l'exprime par la parole, par l'écriture ou par des signes, *est énoncé* ce *nomme proposition*.

452. Toute proposition se compose essentiellement de trois termes, exprimés ou sous-entendus : le *sujet*, le *verbe*, et l'*attribut*.

ARTICLE 2.—DU SUJET.

453. Le *sujet* est l'être sur lequel on porte un jugement, ou bien, dans la proposition, c'est le mot qui représente cet être : *DIEU est bon ; le TEMPS n'est pas beau*.

454. Il n'y a que les mots qui représentent des êtres qui puissent devenir sujets, comme le *nom*, le *pronom* et les autres mots employés comme tels : *DIEU est bon ; IL nous a créés ; L'AIMER est un devoir*.

455. Le sujet est *simple* : 1^o quand il ne désigne qu'un seul être : *DIEU est bon* ; 2^o quand il ne désigne que des êtres de même nature pris collectivement : *Les HOMMES sont mortels*.

456. Le sujet est *composé* : 1^o quand il désigne des êtres d'espèces différentes : *Le LION et le tigre sont cruels* ; 2^o quand il désigne des êtres de même nature pris séparément : *Cet homme-ci et cet homme-là sont étrangers*.

448. En quoi consiste l'analyse logique ?

449. Qu'est-ce qu'une pensée ? une idée ?

450. Quand est-ce que l'esprit forme un jugement ?

451. Comment s'appelle l'énoncé d'un jugement ?

452. De combien de termes se compose toute proposition ?

453. Qu'est-ce que le sujet ?

454. Quels sont les mots qui peuvent devenir sujets ?

455. Quand est-ce que le sujet est simple ?

456. Quand est-ce que le sujet est composé ?

45
mot,
trati
45
qu'il
poss
45
l'obj
plém
46
conv
tion,
Dieu
46
jectif
l'adv
igno
46
nière
46
d'être
46
comp
46
il n'a
mieu
46
quali
ce m

46
l'attr
45
45
45
46
46
46
46
46
(a)
accus

457. Le *sujet* est *complexe* quand il est modifié par quelque mot, à moins que ce ne soit par l'article, ou par un adjectif démonstratif ou possessif (a) : *Ton petit livre de prières est perdu.*

458. Le *sujet* est *incomplexe* lorsqu'il n'est pas modifié, ou bien qu'il ne l'est que par l'article, ou par les adjectifs démonstratifs ou possessifs (A) : *Ce livre est à moi.*

459. On appelle *sujet grammatical* le mot même qui représente l'objet d'un jugement, et *sujet logique*, ce mot avec tous ses compléments.

ARTICLE 3.—DE L'ATTRIBUT.

460. L'*attribut* est la qualité, la manière d'être que l'on juge convenir ou ne pas convenir au sujet ; ou bien, dans la proposition, c'est le mot qui exprime cette qualité, cette manière d'être : *Dieu est bon ; le temps n'est pas beau.*

461. Les mots qui peuvent être attribués sont : le nom, l'adjectif, le pronom, le verbe à l'infinitif, le participe, et quelquefois l'adverbe : *C'est cet enfant qui a été maladroit ; c'est lui qui ignore que rire n'est pas répondre.*

462. L'*attribut* est *simple* quand il n'exprime qu'une seule manière d'être du sujet : *L'hiver et le printemps sont passés.*

463. L'*attribut* est *composé* quand il exprime plusieurs manières d'être du sujet : *L'hypocrite est méprisable et méprisé.*

464. L'*attribut* est *complexe* quand il est modifié par quelque complément : *Saint Louis est mort au siège de Tunis, en 1270.*

465. L'*attribut* est *incomplexe* quand il n'est pas modifié, quand il n'a aucune espèce de compléments : *Vous êtes son ami et le mien.*

466. L'*attribut grammatical* est le mot même qui exprime la qualité, la manière d'être du sujet, tandis que l'*attribut logique*, c'est ce mot avec tous ses compléments.

ARTICLE 4.—DU VERBE.

467. Le *verbe* est le mot qui exprime l'existence du sujet et de l'attribut, et leur liaison entre eux.

457. Quand est-ce que le sujet est complexe ?

458. Quand est-ce que le sujet est incomplexe ?

459. Qu'appelle-t-on sujet grammatical ?

460. Qu'est-ce que l'attribut ?

461. Quels sont les mots qui peuvent devenir attributs ?

462. Quand est-ce que l'attribut est simple ?

463. Quand est-ce que l'attribut est composé ?

464. Quand est-ce que l'attribut est complexe ?

465. Quand est-ce que l'attribut est incomplexe ?

466. Qu'est-ce que l'attribut grammatical ?

467. Qu'est-ce que le verbe ?

(a) Quelques auteurs cependant prétendent que l'adjectif possessif rend le sujet complexe.

468. Il n'y a que le verbe *être* qui soit substantif, qui exprime réellement l'existence du sujet et de l'attribut, et leur liaison. Cependant le verbe *devenir* a avec lui de grands traits de ressemblance, et pourrait, jusqu'à un certain point, le remplacer : *Tu seras sage un jour ; tu deviendras sage un jour.*

469. Tous les autres verbes sont appelés verbes *attributifs*, parce qu'ils renferment en eux-mêmes le verbe *être* et un attribut ; ainsi il faut les décomposer avant de les analyser. Pour cela, après avoir mis le verbe *être* au même temps et à la même personne, on le fait suivre du participe présent du verbe attributif. *Je marche, pour je suis marchant ; il aura fini, pour il aura été finissant ; venez, pour soyez venant ; qu'ils travaillaient, pour qu'ils fussent travaillant.*

470. Le verbe *être* peut quelquefois être employé lui-même comme verbe attributif : *Dieu est partout*, mis pour *Dieu est présent, existant, étant partout.*

471. Le verbe n'est jamais modifié, si ce n'est par la négation : encore cette négation se rapporte-t-elle plutôt à l'attribut qu'au verbe : *N'allez pas à Paris, Pierre n'y demeure plus*, mis pour : *NE SOYEZ PAS allant à Paris, Pierre N'Y EST PLUS demeurant.*

ARTICLE 5.—DE LA PROPOSITION.

472. Une *proposition* est l'expression d'un jugement, soit de vive voix, soit par écrit, soit même par signes.

473. Une proposition est *pleine* quand les trois parties, le sujet, le verbe et l'attribut, y sont toutes exprimées : *L'été est agréable : il plaît.*

474. Une proposition est *elliptique* quand les trois parties qui la composent ne sont pas toutes exprimées : *Viens me voir* (ellipse du sujet) ; *lui ingrat !* (ellipse du verbe) ; *où êtes-vous ?* (ellipse de l'attribut) ; *silence !* (ellipse du sujet, du verbe et de l'attribut).

475. Une proposition est *explétive* ou *surabondante* quand quelque-une des trois parties essentielles est répétée par pléonasme : *Moi, je suis sûr, très-sûr decela.*

476. Une proposition est *explicite* quand les trois parties sont

468. Combien y a-t-il de verbes substantifs ?

469. Comment s'appellent tous les autres verbes ?

470. Le verbe *être* ne peut-il pas quelquefois être employé comme verbe attributif ?

471. Quand est-ce que le verbe est modifié ?

472. Qu'est-ce qu'une proposition ?

473. Quand est-ce qu'une proposition est pleine ?

474. Quand est-ce qu'une proposition est elliptique ?

475. Quand est-ce qu'une proposition est explétive ?

476. Quand est-ce qu'une proposition est explicite ?

déve
un r
MES

47

sont
l'attr

PASS

47

rang

preu

tribu

Cali

47

sont

tous

48

phra

de la

48

prin

Dieu

prin

48

danc

veut

48

cipa

bâti

LES

48

autr

en d

dent

48

cess

laqu

le se

lents

47

47

47

48

48

48

48

48

48

48

48

48

développées, c'est-à-dire qu'elles sont représentées chacune par un mot différent : *Chateaubriand est mort en 1848 ; nous en sommes certains.*

477. Une proposition est *implicite* quand les trois parties ne sont pas développées, comme par exemple, quand le verbe et l'attribut sont combinés en un seul mot : *Voilà une voiture qui passe.*

478. Une proposition est *directe* quand les trois parties sont rangées dans l'ordre logique ; alors le sujet doit se présenter le premier avec tous ses compléments, le verbe ensuite, et enfin, l'attribut avec tous ses compléments : *Les fameuses mines d'or de la Californie sont maintenant connues de tout le monde.*

479. Une proposition est *indirecte* quand les trois parties ne sont pas rangées dans l'ordre logique : *Vivent les vacances ? disent tous les élèves.*

480. Une proposition est *isolée* quand, à elle seule, elle forme la phrase toute entière : *Je veux être heureux ; Paris est la capitale de la France.*

481. Une proposition est *principale* quand elle renferme l'objet principal de la pensée : *JE LE CRAINS, parce qu'il ne craint pas Dieu.* Il y a deux sortes de principales, la principale *absolue* et la principale *relative*.

482. Une principale est *absolue* quand elle a sous sa dépendance toutes les autres propositions de la phrase : *L'HOMME, s'il veut être heureux, doit être vertueux ; il doit faire le bien.*

483. Une principale est *relative* quand elle dépend de la principale absolue : *La cathédrale de Saint-André [Ecosse] n'avait été bâtie qu'en un siècle et demi ; ELLE FUT DÉTRUITE EN UN JOUR PAR LES HÉRÉTIQUES.*

484. On appelle proposition *incidente* celle qui se rattache à une autre proposition, ou à l'un des mots d'une autre proposition, pour en déterminer ou en expliquer le sens : de là, deux sortes d'incidentes, l'incidente déterminative et l'incidente explicative.

485. L'incidente *déterminative* est celle qui est tellement nécessaire pour déterminer, pour fixer le sens de la proposition à laquelle elle se rattache, qu'on ne peut la supprimer sans changer le sens de cette proposition, et même de toute la phrase : *Les talents qui restent cachés sont inutiles.*

477. Quand est-ce qu'une proposition est implicite ?

478. Quand est-ce que la proposition est directe ?

479. Quand est-ce qu'une proposition est indirecte ?

480. Quand est-ce qu'une proposition est isolée ?

481. Quand est-ce qu'une proposition est principale ?

482. Quand est-ce qu'une principale est absolue ?

483. Quand est-ce qu'une principale est relative ?

484. Qu'appelle-t-on proposition incidente ?

485. Qu'est-ce que l'incidente déterminative ?

486. L'incidente *explicative*, au contraire, est celle qui ajoute à la proposition dont elle dépend des explications, des développements dont on pourrait se passer à la rigueur : elle peut donc se retrancher sans nuire au sens de la phrase : *Vos talents, parce qu'ils restent cachés, vous sont inutiles.*

487. On admet qu'une incidente quelconque commence toujours par un pronom conjonctif ou par une conjonction : cependant les conjonctions *aussi, cependant, donc, néanmoins, or, pourtant, quelquefois*, annoncent toujours une principale ; il en de même des conjonctions *et, ou, ni, mais*, à moins qu'elles ne soient suivies d'un pronom conjonctif ou d'une autre conjonction.

488. En général, il y a dans une phrase autant de propositions que de verbes à un mode personnel, exprimés ou sous-entendus ; mais il n'est pas toujours nécessaire de suppléer les verbes sous-entendus ; autrement, on multiplierait les propositions presque indéfiniment.

ARTICLE 6.—DES COMPLÉMENTS.

489. Les compléments ne jouent, dans la proposition, qu'un rôle secondaire. On en distingue généralement de six sortes : le direct, l'indirect, le qualificatif, le déterminatif, l'explicatif et le circonstanciel.

490. Le complément *direct*, dans l'analyse logique, n'est autre chose que le complément direct grammatical : *Je sers Dieu, car le servir, c'est régner.*

491. Le complément *indirect* est celui qui est précédé d'une proposition naturelle, ou qui la renferme en lui-même ; en d'autres termes, c'est le complément indirect grammatical : *J'ai parlé de cela à votre père, parlez-lui-en aussi.*

492. Le complément *qualificatif* est celui qui est exprimé par un adjectif qualificatif, non employé comme attribut : *Notre nouvelle classe est une belle classe.*

493. Le complément *déterminatif* est celui qui est formé par une incidente déterminative, ou par une expression qui en a la valeur : *Il dit qu'il les a vus partir [il dit qu'il a vu eux partir, eux qui partaient.]*

494. Le complément *explicatif* est celui qui est formé par une

486. Qu'est-ce que l'incidente explicative ?

487. Par quoi commence une incidente ?

488. Combien y a-t-il de propositions dans une phrase ?

489. Quel rôle jouent les compléments dans la proposition ?

490. Qu'est-ce que le complément direct ?

491. Qu'est-ce que le complément indirect ?

492. Qu'est-ce que le complément qualificatif ?

493. Qu'est-ce que le complément déterminatif ?

494. Qu'est-ce que le complément explicatif ?

incidente explicative ou par une expression équivalente : *Londres, que j'ai visité dernièrement, est plus peuplée que Paris, capitale de la France.*

495. Le complément *circonstanciel* est celui qui exprime quelque circonstance qui se rattache au sujet ou à l'attribut : ainsi il y a des compléments circonstanciels de *temps*, de *lieu*, de *manière*, de *quantité*, etc. : *Il vint ici hier très-secrètement.* On voit que ce complément est ordinairement un adverbe.

TABLEAU D'ANALYSE LOGIQUE.

Proposition	pleine. elliptique. explicite.	implicite. explicite.	directe. indirecte.	isolée. principale. incidente.	absolue. relative. déterminative. explicative.
"Tel mot."	{ sujet [sujet elliptique.]		{ simple. composé.	{ complexe. incomplexe.	
"Tel mot."	{ verbe. verbe elliptique.]		{ [modifié par telle négation.		
"Tel mot."	{ attribut. attribut. ellipt.]		{ simple. composé.	{ complexe. incomplexe.	

ARTICLE 7.—ANALYSE RAISONNÉE D'UNE PHRASE, D'APRÈS LA MÉTHODE PRÉCÉDENTE.

C'est ce misérable amour-propre, dont chacun de nous a sa bonne part, qui est la cause principale de tous nos défauts ; combattons-le donc sans cesse.

Cette phrase renferme quatre propositions, parce qu'il y a quatre verbes à un mode personnel.

C'est ce misérable amour-propre.

1^{re} Prop. ; *pleine*, parce qu'elle renferme les trois parties ; *explicite*, parce que les trois parties sont développées ; *directe*, parce que les trois parties sont rangées dans l'ordre logique ; *principale*, parce qu'elle renferme l'objet principal de la pensée ; *absolue*, parce qu'elle a toutes les autres sous sa dépendance.

Ce, sujet ; *simple*, parce qu'il ne désigne qu'un seul être ; *incomplexe*, parce qu'il n'a pas de complément.

Est, verbe.

Cet amour-propre, attribut ; *simple*, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet ; *complexe*, parce qu'il a pour complément qualificatif *misérable* ; pour complément explicatif, l'incidente explicative *dont chacun de nous a sa bonne part* ; et pour complément déterminatif, l'incidente déterminative *qui est la cause principale de tous nos défauts*.

495. Qu'est-ce que le complément circonstanciel ?

Dont chacun de nous a sa bonne part.

2^e Prop. ; *pleine*, parce qu'elle renferme les trois parties ; *implicite*, parce que les trois parties ne sont pas développées ; *indirecte*, parce que les trois parties ne sont pas rangées dans l'ordre logique ; *incidente explicative*, parce qu'elle se rattache à l'un des mots de la principale absolue pour l'expliquer.

Chacun, sujet ; *simple*, parce qu'il ne désigne qu'un seul être ; *complexe*, parce qu'il a pour compl. indir. *de nous*.

Est, verbe.

Ayant, attribut ; *simple*, parce qu'il n'exprime qu'une seule manière d'être du sujet ; *complexe*, parce qu'il a pour complément direct *sa part*, qui à lui-même pour complément indirect *dont*, et pour compl. qual. *bonne*.

Qui est la cause principale de tous nos défauts.

3^e Prop. ; *pleine*, parce qu'elle renferme les trois parties ; *explicite*, parce que les trois parties sont développées ; *directe*, parce que les trois parties sont rangées dans l'ordre logique : *incind. détermin.*, parce qu'elle se rattache à l'un des mots de la principale absolue pour le déterminer.

Qui, sujet ; *simple*, parce qu'il ne désigne qu'un seul être ; *incomplexe*, parce qu'il n'a pas de complément.

Est, verbe.

La cause, attribut ; *simple*, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet ; *complexe*, parce qu'il a pour complément qualificatif *principale*, et pour compl. indir., *de nos défauts*, qui à lui-même pour comp. circonstanciel de quantité *tous*.

Combattons-le donc sans cesse.

4^e Prop. ; *elliptique*, parce qu'il y a ellipse du sujet ; *implicite*, parce que les trois parties ne sont pas développées ; *directe*, parce que les trois parties sont rangées dans l'ordre logique ; *principale*, parce qu'elle renferme l'objet principal de la pensée ; *relative*, parce qu'elle dépend de la principale absolue.

Nous, sujet elliptique ; *simple*, parce qu'il ne désigne que des êtres de même espèce ; *incomplexe*, parce qu'il n'a pas de complément.

Soyons, verbe.

Combatlant, attribut ; *simple*, parce qu'il n'exprime qu'une seule manière d'être du sujet ; *complexe*, parce qu'il a pour complément direct *le*, et pour complément circonstanciel de manière, *sans cesse*.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.

TROISIEME PARTIE.

SYNTAXE.

*496. La *Syntaxe* (a) est la partie de la grammaire qui s'occupe de l'ordre, de l'arrangement des mots dans le discours, et de l'orthographe particulière qui en résulte pour chacun de ces mots.

CHAPITRE PREMIER.

DU NOM.

ARTICLE 1^{er}—NOMS QUI ONT LES DEUX GENRES.

*497. *Aide* est féminin de sa nature : *Vous êtes TOUTE mon aide*. Il n'est masculin que lorsqu'il désigne un homme : *CET aide-de-camp est PARTI*.

*498. *Aigle* est féminin quand il désigne évidemment la femelle de cet oiseau de proie : *L'aigle est PLEINE de tendresse pour ses aiglons*. Il est également féminin dans le sens d'enseigne, et en termes de blason : *Les aigles IMPÉRIALES de Napoléon firent le tour de l'Europe ; la Prusse a pour armoiries UNE aigle ÉPLOYÉE*. Dans les autres cas, ce mot est masculin.

*499. *Amour*, au singulier, est toujours du masculin : *L'amour de Dieu est FORT comme la mort*. Au pluriel, dans le sens de passion, il est généralement des deux genres, mais plus souvent du féminin.

*500. *Couple* est féminin de sa nature : *Nous avons mangé à notre déjeuner UNE COUPLE de pigeons rôtis et*

496. Qu'est-ce que la *syntaxe* ?

497. De quel genre est le mot *aide* ?

498. De quel genre est le mot *aigle* ?

499. De quel genre est le mot *amour* ?

500. De quel genre est le mot *couple* ?

(a) *Syntaxe*, de deux mots grecs, qui veulent dire *j'arrange avec*.

UNE couple d'œufs frais. Il est masculin quand il désigne deux êtres unis par une cause qui les rend propres à agir de concert : *Quel couple de fripons ! Un couple de pigeons suffira pour peupler ce colombier.* Couple se remplace par le mot *paire* quand il s'agit d'une réunion d'usage, de convenance : *Une PAIRE de bœufs était attelée à la charrue ; cette PAIRE de souliers est trop chère.*

*501. *Délice* est du masculin au singulier, et du féminin au pluriel : *QUEL délice j'ai GOUTÉ ! Les délices du cœur sont plus TOUCHANTES que CELLES de l'esprit.* Cependant, si, dans une même phrase, le mot *délice* paraissait avec les deux nombres, il faudrait préférer le masculin : *Un de mes plus GRANDS délices était de n'avoir ni livres ni écritoire.*

*502. *Elève* et *enfant* sont du masculin quand ils désignent un petit garçon, et du féminin quand ils désignent une petite fille : *CE CHER enfant est un BON élève ; CHÈRE enfant, sois VERTUEUSE comme ta mère.*

*503. *Foudre* est féminin, mais seulement dans son sens propre, c'est-à-dire quand il désigne le tonnerre : *La foudre a éclaté ; ELLE est TOMBÉE sur le clocher de la cathédrale de Rouen en 1822.* Il est masculin dans toutes ses autres acceptions : *CE foudre contient 50 hectolitres ; QUELS foudres d'éloquence, que Bossuet et Massillon !*

*504. *Garde* est toujours du féminin, excepté quand il désigne un homme : *Vous êtes de LA garde NATIONALE, allez donc monter LA garde ; CETTE garde-malade s'est ENDORMIE ; CE garde-champêtre a arrêté un braconnier.*

*505. *Gent* est du féminin au singulier, et signifie alors *nation, race, espèce* : *LA gent VOLATILE ; LA gent SOURICIÈRE.* Au pluriel il exige le féminin avant lui, et

501. De quel genre est le mot *délice* ?

502. De quel genre sont les mots *élève* et *enfant* ?

503. De quel genre est le mot *foudre* ?

804. De quel genre est le mot *garde* ?

505. Qu'y a-t-il de particulier sur le mot *gent* ?

le masculin après : *Ces BONNES et PIEUSES gens, où sont-ils ALLÉS ?* Cependant cette règle n'est pas générale, car :

1^o Le mot *gens* veut au masculin les adjectifs qui ne le précèdent que par inversion : *QUELS sont ces MÉCHANTES gens ?*

2^o Les expressions *gens d'affaires, gens de bien, gens d'épée, gens de robe*, et autres analogues, sont essentiellement du masculin : *De TELS gens d'affaires sont-ils de VRAIS gens de bien ?*

3^o Si le qualificatif ou le déterminatif qui est immédiatement devant le mot *gens* est terminé par un *e* muet, les précédents restent tous au masculin : *Tous CES gens-là, TOUS LES gens que vous avez nommés sont de BONNES et HONNÊTES gens.*

*506. *Hymne* est féminin quand il désigne un chant d'église : *L'hymne Veni Creator est ATTRIBUÉE à Charles-le-Chauve.* Dans les autres cas, il est toujours masculin : *Après cette victoire, on chanta dans le camp de SOLENNELS hymnes d'actions de grâces.*

*507. *Œuvre* est toujours du féminin au pluriel : *Lisez les œuvres IMMORTELLES de Bossuet.* Au singulier, ce mot est masculin quand il désigne le recueil des compositions d'un artiste, ou la recherche de la pierre philosophale : *Admirez l'œuvre IMMORTEL de Mozart ou CELUI de Callot, mais prenez en pitié le GRAND œuvre des alchimistes.*

*508. *Orgue* est du masculin au singulier, et du féminin au pluriel : *L'orgue de Saint-Eustache, à Paris, a été BRULÉ en 1845 ; Saint-Denis et Saint-Sulpice ont de BELLES orgues.* Pour éviter la bizarrerie des deux genres, on dit : *L'orgue de Saint-Denis et CELUI de Saint-Sulpice sont dè BEAUX orgues.*

*509. *Pâque* signifiant la fête des Juifs est du féminin : *Notre-Seigneur fit LA Pâque avec ses disciples.* *Pâqués*, fête des Chrétiens, est du masculin : *Voyez comme*

506. De quel genre est le mot *hymne* ?

507. De quel genre est le mot *œuvre* ?

508. De quel genre est le mot *orgue* ?

509. Qu'y a-t-il de particulier sur le mot *Pâque* ?

Pâques est **TARDIF** cette année. Dans tout autre cas, il est féminin pluriel : *Le dimanche de Pâques-FLEURIES ; les Pâques se sont TERMINÉES hier.*

*510. *Parallèle* est du féminin en terme de géométrie et en terme de fortifications : *Ces parallèles sont mal TRACÉES.* Il est du masculin dans les autres cas : *QUEL parallèle INJURIEUX ! Paris et Stuttgart sont sous LE même parallèle.*

*511. *Personne*, employé comme nom commun, est du féminin ; alors, il est ordinairement précédé d'un déterminatif : *CETTE personne paraît bien CONTENTE.* Employé comme pronom indéfini, ce mot est du masculin, à moins qu'il ne se rapporte évidemment à un nom féminin : *Personne n'est VENU ; personne, dans la pension, n'est aussi STUDIEUSE que votre sœur.*

*512. *Quelque chose*, pronom indéfini, est l'opposé de rien, il est du masculin : *Pour savoir quelque chose, il faut l'avoir APPRIS ;* signifiant *quelle que soit la chose*, il est du féminin : *Quelque chose que je lui aie DITE, je n'ai pu le convaincre.*

*513. *Autre chose*, employé sans déterminatif, est du masculin : *Demandez-lui autre chose, il vous le donnera.* Dans le cas contraire, il est du féminin : *Il s'agit d'UNE autre chose bien DIFFÉRENTE.*

ART. 2.—DU NOMBRE DES NOMS EN GÉNÉRAL.

514. Quelques noms ne sont pas usités au singulier, tels sont : *accordailles, affres, agrès, aguets, alentours, annales, archives, arrérages, arrhes, atours, bestioles, bestiaux, broussailles, catacombes, confins, décombres, dépens, doléance, écrouelles, entrailles, épousailles, fiançailles, fonts, frais, funérailles, hardes, immondices, mânes, matériaux, malines, mœurs, mouchettes, obsèques, pleurs, prémices, primeurs, ténèbres, vèpres, vivres, etc.*

510. De quel genre est le mot *parallèle* ?

511. De quel genre est le mot *personne* ?

512. De quel genre est l'expression *quelque chose* ?

513. Que remarque-t-on sur l'expression *autre chose* ?

514. N'y a-t-il pas quelques noms qui soient inusités au singulier ?

515. Quelques autres noms sont inusités au pluriel ; tels sont : 1° les noms de métaux, considérés comme tels : *Le fer, le plomb, le bronze, le bismuth, le cobalt* ; 2° les noms d'aromates, employés comme tels : *L'encens, le gingembre, la cannelle, le baume, la myrrhe* ; 3° les noms de vertus et de vices : *L'orgueil, la modestie, l'amitié, l'amour-propre, le désintéressement* ; 4° quelques noms relatifs à l'homme moral et à l'homme physique : *L'adolescence, l'ardeur, la bile, la capacité, la conduite, le coucher, l'enfance, l'haleine, le hasard, l'honneur, l'ivresse, la jeunesse, le lever, le martyre, la morale, la noblesse, l'odorat, l'ouïe, la rage, le sang, le tact, la vieillesse, la vue*.

ART. 3.—NOMS TIRÉS DES LANGUES ÉTRANGÈRES.

*516. Les noms composés qui sont tirés des langues étrangères s'écrivent sans la marque du pluriel et ne prennent aucun accent français : *Des post-scriptum, des fac-simile, des ecce-homo, des in-octavo, des auto-da-fe*, etc. Il n'y a guère exception que pour *forte-piano, in-folio*, et *sénatus-consulte*, qui prennent la marque du pluriel.

*517. Les noms qui sont le commencement d'une prière ou d'un texte sont également invariables : *Des pater, des ave, des magnificat, des memento, des requiem, des alleluia, des amen, des kyrie*.

*518. Les autres noms latins doivent être francisés lorsqu'ils sont fréquemment usités : *Des factotums, des pensums, des folios, des satisfécits, des agendas, des solos, des quatuors, des quiproquos, des rivaux*. Les suivants sont à peu près les seuls usités et invariables : *Alibi, compendium, delectur, ergo, errata, exequatur, item, lavabo, maximum, minimum, nota, peccavi, velo* et quelques autres moins connus.

*519. Les noms tirés des autres langues prennent tous la marque du pluriel : *Des tilburys, des toasts, des bisfecks, des rosbifs, des jockeys, des lazzis, des macaronis*, etc. ; excepté certains adverbess italiens employés en musique, comme *forte, piano, andante*.

*520. Les adverbess, les prépositions et autres mots invariables de leur nature ainsi que les expressions que l'on rapporte textuellement, ne peuvent jamais prendre la marque du pluriel quand on les emploie substantivement : *Les pourquoi et les*.

515. N'y a-t-il pas quelques noms qui soient inusités au pluriel ?

516. Quel est le pluriel des noms composés tirés des langues étrangères ?

517. Comment s'écrivent les noms qui sont le commencement d'une prière ou d'un texte ?

518. Quels sont les noms latins qui doivent être francisés ?

519. Comment s'écrivent les noms tirés d'autres langues que du latin ?

520. Comment s'écrivent les adverbess, les prépositions... ?

COMMENT, les OUI et les NON tout courts sont peu honnêtes, les JE VOUS EN PRIE, les DE GRACE, les PARDON, MONSIEUR, sont bien plus convenables. Cette règle n'offre pas d'autres exceptions que les infinitifs des verbes, et les mots avant, arrière, devant, derrière, qui peuvent varier.

ARTICLE 4.—NOMS PROPRES.

*521. Les noms propres, employés par élégance au pluriel, quoiqu'ils ne s'appliquent qu'à des individus uniques, ne peuvent pas en prendre la marque : *Quels foudres d'éloquence, que les BOSSUET, les MASSILLON, les BOURDALOUE!*

*522. Les noms propres de famille, employés au pluriel, n'en prennent pas la marque, parce qu'on ne doit pas dénaturer leur orthographe : *Les deux SÈNEQUE étaient nés à Cordoue; Rouen est la patrie des CORNEILLE.* Cependant les noms de dynasties forment exception; on dit : *Les Bourbons, les Capets, les Césars, les Pharaons les Stuarts, etc!* On dit aussi, par exception : *La famille des Antonins, des Condés, des Guises, des Scipions,* et quelques autres usités chez les Romains.

*523. Les noms propres employés comme noms communs prennent sans difficulté la marque du pluriel : *Les HOMÈRES, les VIRGILES et les RACINES sont rares; la France a eu ses ALEXANDRES, ses CICÉRONS, ses HORACES, etc.,* ce qui veut dire des poètes comme *Homère, Virgile, Horace et Racine;* des héros comme *Alexandre,* des orateurs comme *Cicéron.*

524. Enfin, les noms propres d'auteurs, employés pour désigner leurs ouvrages, prennent également la marque du pluriel : *On admire deux RAPHAËLS dans ce musée; c'est-à-dire deux tableaux de Raphaël; voici les PLINES que vous avez donnés à relire;* c'est-à-dire les exemplaires des ouvrages de *Pline;* etc. Les mots *carcel, quinquet, bougie, nankin, etc.,* sont devenus tout-à-fait noms communs.

ARTICLE 5.—NOMS COMPOSÉS.

*525. Dans les noms composés, il n'y a que le nom et l'adjectif qui puissent varier; le pronom, le verbe, etc., s'écrivent toujours de la même manière; les syllabes initiales *in, ex, co, mi,*

521. Les noms propres employés par élégance prennent-ils la marque du pluriel?

522. Comment s'écrivent au pluriel les noms propres de famille?

523. Comment s'écrivent les noms propres employés comme noms communs?

524. Comment s'écrivent les noms propres d'auteurs, employés pour désigner leurs ouvrages?

525. Quels sont les mots qui varient dans les noms composés?

demi, hêmi, sêmi, vice, archi, tragi, et autres de ce genre, sont également toujours invariables.

526. Les noms composés s'écrivent au singulier ou au pluriel de la même manière qu'on les écrirait s'ils étaient considérés isolément et que la phrase fût complétée par l'addition des mots sous-entendus. Ainsi on écrit : *Un abat-jour, des abat-jour*, instrument avec lequel on *abat le jour*, la lumière ; *un arc-en-ciel, des arcs-en-ciel*, c'est-à-dire un *arc*, des *arcs*, que l'on aperçoit dans le *ciel* ; *un casse-noisettes, des casse-noisettes*, instrument avec lequel on *casse des noix*, etc.

527. Quand un nom composé est formé d'un nom commun et d'un adjectif qualifiant ce nom commun, ils varient tous les deux : *Des coffres-forts, des plates-bandes, des loups-garous*, etc. Par analogie, on écrit de même, *des choux-fleurs, des chiens-loups* ; etc., c'est-à-dire, des *choux* qui sont des *fleurs*, des *chiens* qui sont des *loups*. Mais on dira : *Des blanc-seings, des terre-pleins*, parce qu'ici l'adjectif ne qualifie pas le nom.

528. Les noms composés formés d'un nom commun et d'un mot invariable de sa nature, prennent toujours la marque du pluriel à ce nom commun : *Des avant-coureurs, des arrière-pensées, des contre-évidés, des demi-kilos, des après-dînées*. Il n'y a exception que pour les suivants : *des à-compte, des après-midi, des contre-jour, des entre-sol, des mi-carême, des nu-tête, des sans-cœur, des sous-pieds* et autres analogues.

529. Les noms composés formés de deux noms unis par une préposition, prennent la marque du pluriel au premier de ces noms : *Des chefs-d'œuvre, des eaux-de-vie, des pots-au-feu*, etc. On dit pourtant : *Des coq-à-l'âne, des pied-à-terre, des tête-à-tête*.

530. Les noms composés, entièrement formés de verbes ou de mots invariables de leur nature, s'écrivent au pluriel comme au singulier : *Des passe-passe, des brûle-tout, des qu'en dira-t-on, des oui-dire, des sol-l'y-laisse*, etc.

531. Voici quelques autres noms composés qui n'entrent pas dans les règles précédentes : *Un appui-main, un bain-marie, un garde-chasse, un quel-apens, un Hôtel-Dieu. — Des appuis-mains, des*

526. Comment s'écrivent en général les noms composés ?

527. Comment s'écrit un nom composé formé d'un nom et d'un adjectif ?

528. Comment s'écrivent les noms composés formés d'un nom et d'un mot invariable de sa nature ?

529. Comment s'écrivent les noms composés formés de deux noms unis par une préposition ?

530. Comment s'écrivent les noms composés entièrement formés de verbes ?

531. Indiquez l'orthographe de quelques autres noms composés.

bains-marie, des garde-chasse, (et autres où le mot garde désigne une personne), des guets-à-pens, des hôtels-Dieu.

Un ou des couvre-chef, un ou des casse-tête, un ou des réveille-matin, un ou des gâto-métier, un ou des garde-vue, (et autres où le mot garde désigne une chose), un ou des couvre-pieds, un ou des porte-clefs, etc.

ARTICLE 6.

NOMS MIS EN RAPPORT PAR UNE PRÉPOSITION.

532. Lorsque deux noms sont mis en rapport par une préposition, on met le second au singulier, s'il n'exprime qu'un sens vague, indéfini : *Des têtes d'homme ; des caprices de femme ; des côtelettes de mouton ; des troncs d'arbre ; etc.* Mais, si ce nom est déterminé, modifié par quelque circonstance, il prend la marque du pluriel : *Des têtes d'hommes coupables ; des caprices de vieilles femmes ; des côtelettes de moutons gras ; des troncs d'arbres morts ; etc.*

533. Quelquefois, il arrive que le sens de la phrase exige le pluriel, quoique le second nom ne soit nullement modifié : *Un plat d'écrevisses ; une assiettée d'olives ; un marchand de plumes (à écrire), etc.*

534. Il y a des expressions qui amènent tantôt le singulier, tantôt le pluriel ; dans ce cas, on met les noms au nombre où ils figurent le plus habituellement : *Un sac de blé, de haricots ; un panier de cerises, de raisin ; un fruit à noyau, à pefin ; etc.*

535. Par analogie avec les règles précédentes on écrira : *Cet homme vit de poisson ; cet oiseau se nourrit de poissons. Que de peine lui a causée cette mort ! que de peines il a eues dans sa vie ! Le papillon vole de fleur en fleur. Je n'ai plus de chapeau, de souliers, d'habit, etc.*

ARTICLE 7.

REMARQUES SUR L'EMPLOI DE QUELQUES NOMS.

536. *AIR (avoir l')*. En général, quand cette expression se dit d'une personne, l'adjectif s'accorde avec *air*, si l'on entend l'extérieur, la physionomie, et avec le nom de la personne, si l'on entend la réalité : *J'ai vu cette personne ; elle a l'air boiteuse et toute contremaître ; mais aussi elle a l'air doux et bon.* Quand on parle des choses, on prend un autre tour, ou bien l'adjectif

532. Lorsque deux noms sont mis en rapport par une préposition, comment s'écrit le second ?

533. Le sens de la phrase n'exige-t-il pas quelquefois le pluriel dans les noms joints par une préposition ?

534. N'y a-t-il pas des expressions qui amènent les deux nombres ?

535. Donnez quelques exemples analogues aux précédents.

s'accorde avec le nom de chose : *Cette pomme a l'air cuite* ; on dirait mieux : *Cette pomme a l'air d'être cuite*.

537. APRÈS-DINÉE, APRÈS-SOUPÉE, APRÈS-MIDI. *Après-dinée* se dit du temps qui est entre le dîner et le souper ; *après-soupée*, de celui qui est entre le souper et le coucher ; et *après-midi*, de la partie du jour qui s'étend depuis midi jusqu'au soir ; ces noms sont féminins.

538. ATTENTION (*faute d'*). *Faute d'attention* est une locution adverbiale qui signifie *inattentivement* : *Il a mal fait, faute d'attention, manque d'attention*. Cela, c'est une FAUTE D'INATTENTION ; ici le mot *faute* est un nom et signifie *erreur* ; dans ce cas, il est précédé d'un déterminatif.

539. BUT. On dit : *Atteindre le but*, quand on y vise ; *atteindre au but*, quand on y court, et jamais *remplir le but* ; on dit *remplir la fin*.

540. CAMPAGNE (*en* ou *à la*). Ce mot, avec l'article, est pris dans son sens propre et désigne l'opposé de la ville : *Je passerai l'été à la campagne* ; *en campagne* signifie en marche, en mouvement pour une affaire quelconque : *Les troupes se mettront en campagne au mois de Mars*.

541. COLLÈGUE, CONFRÈRE. Le premier ne se dit que des personnes qui aissent ensemble et de concert ; le second s'étend à tous les individus d'un corps, d'une société : *Je ne vous consulte pas ; vous êtes mon confrère, mais non pas mon collègue*.

542. EXCUSE, PARDON. On ne doit pas dire : *Je vous demande excuse, faites excuse, Monsieur* ; mais, *je vous demande pardon ; je vous prie de recevoir, d'agréer mes excuses*.

543. ÉRUPTION, IRRUPTION. Le premier se dit d'une évacuation subite : *Le Vésuve est souvent en éruption* ; le second, d'une arrivée soudaine, imprévue : *Les irruptions des hordes du Nord..... ; l'irruption des eaux*.

544. FOND, FONDS. Le premier signifie l'endroit le plus bas ou le plus éloigné de l'abord : *Le fond d'un puits, d'un bois, d'une boutique* ; le second désigne une chose possédée, un bien : *Faire valoir ses fonds, avoir un grand fonds d'esprit, vendre son fonds de boutique*.

545. MARTYRE, MARYR. Le premier exprime le supplice, le tourment : *Les chrétiens souffraient courageusement le martyre* ; le second se dit de celui ou de celle qui souffre : *C'est un martyre de la charité ; Sainte Cécile est honorée comme vierge et martyre*.

546. RAILLERIE. *Entendre raillerie*, c'est ne se point fâcher des paroles piquantes ; *entendre la raillerie*, c'est savoir railler avec finesse.

547. SANG-FROID, SENS-FROID. De *sang-froid* signifie posément, avec tranquillité : *Un avertissement doit être fait de sang-froid*. De *sens-froid* ne se dit généralement pas ; on emploie de *sens*

rasés, qui veut dire sans trouble intérieur : Cet homme est souvent en colère, et par suite rarement de SENS RASSIS.

548. SOIR, MATIN. On ne doit pas dire : *Un jour* AU SOIR, AU MATIN ; mais *un soir, un matin*. On dit plus ordinairement *demain soir, demain matin*, que *demain au soir, demain au matin*.

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

ARTICLE 1^{er}.—EMPLOI DE L'ARTICLE EN GÉNÉRAL.

*549. L'article ne s'emploie que devant les noms qui désignent un genre, une espèce ou un individu : *Le lion a été l'emblème de LA force chez presque tous LES peuples*. On dira donc sans article : *Voyager à PIED ; demander JUSTICE ; voici un fil de FER* ; parce que les mots *pied, justice et fer* ne désignent ni un genre, ni une espèce, ni un individu. On dit cependant, mais seulement par euphonie, *pot à l'eau, pot à l'huile*.

*550. On supprime presque toujours l'article dans les inscriptions, les expressions proverbiales, les énumérations, et devant les noms mis en apostrophe : *MAISON à louer avec COUR et JARDIN ; EXPÉRIENCE passe SCIENCE ; OFFRES, PRIÈRES, MENACES, rien n'ébranlait les martyrs ; O HOMME ! songe d'où tu viens et où tu vas !*

551. L'article se supprime également après les expressions *autant de, assez de, beaucoup de, combien de, peu de, quantité de, que de, tant de, et généralement après les collectifs partitifs : Nous n'avons pas assez DE place pour tant DE monde ; je vois peu DE sincérité dans cette foule DE flatteurs.*

549. Devant quels noms s'emploie l'article ?

550. Dans quelles expressions supprime-t-on presque toujours l'article ?

551. Après quelles expressions l'article se supprime-t-il encore ?

552. On exprime au contraire l'article après les expressions *bien de*, *la plupart de*, et ordinairement après les collectifs généraux : *Il y a bien DES gens qui croient que la plupart, que la majeure partie DES étoiles sont visibles, on a bien DE LA peine à les dissuader.* L'expression *bien d'autres* est peut-être la seule exception à cette règle.

553. Il est très-important d'employer ou de supprimer à propos l'article parce que, presque toujours, le sens est différent dans les deux cas : *J'ai visité un palais DE roi, un palais DU roi ; je vous en demanderai RAISON, je vous en demanderai LA RAISON.* Le premier signifie un beau palais, mais qui n'appartient pas au roi : le second désigne un palais quelconque, mais appartenant au roi ; etc.

*554. On emploie *le, la, les*, devant les adverbess *mieux, moins, plus*, lorsque l'on exprime une comparaison entre des êtres différents : *Les étoiles LES PLUS obscures, LES MOINS visibles ont un nom.* On emploie seulement *le*, lorsque la comparaison est restreinte aux mêmes individus : *C'est aujourd'hui que ces étoiles sont LE PLUS obscures, LE MOINS visibles.*

ART. 2.—EMPLOI DE L'ARTICLE *du, des, de la*.

555. L'article *du, des, de la*, ne se met que devant les noms qui doivent exprimer un sens déterminé, tandis qu'on met seulement *de*, si ces noms doivent être pris dans un sens vague, indéfini ; on dira donc : *Je me nourris DE fruits, et je me nourris DES fruits de mon jardin ; la prairie est émaillée DE fleurs, est émaillée DES fleurs les plus belles.*

556. Le nom pris dans un sens partitif est ordinairement précédé de l'article *du, des, de la* : *Du pain ne suffit pas pour dîner ;*

552. Après quelles expressions exprime-t-on toujours l'article ?

553. Est-il important d'employer ou de supprimer à propos l'article ?

554. Quand est-ce qu'on emploie *le, la, les*, devant *mieux, moins, plus* ?

555. Devant quels noms se met l'article *du, des, de la* ?

556. Que remarquez-vous sur le nom pris dans un sens partitif ?

donnez-nous DE LA viande avec DES légumes. Cette règle présente quelques exceptions: 1° Le nom employé comme complément direct des verbes négatifs ne prend ordinairement que la préposition *de*: *Je ne vous donnerai pas DE louanges, mais je ne vous ferai pas DE reproches.*

2° Devant un adjectif, on n'emploie que *de*, et non pas *du, des, de la*; on dira donc: *DE mauvais pain ne suffit pas pour dîner; donnez-nous DE bonne viande et DE bons légumes.* Cependant, si l'adjectif formait avec le nom un sens indivisible, une espèce de nom composé, on laisserait l'article contracté; ainsi on dit: *DES bons mots, DES grands hommes, DES jeunes gens, DES petits pois, DU petit-lait, DES petites maisons* (maisons d'aliénés), etc. Il arrive même quelquefois qu'on emploie l'article devant un adjectif qui n'est pas intimement lié au nom; c'est lorsqu'on veut attirer l'attention sur la qualité exprimée par cet adjectif: *Faites-nous DE LA belle musique; j'achèterai DE LA grosse toile pour faire des sacs.*

557. Le verbe conjugué négativement rejette généralement l'article; cependant, si tout en employant une négation, on exprimait une affirmation, il faudrait rétablir cet article: *Je n'ai pas D'argent*: voilà une négation; donc on a dû supprimer l'article. *Je n'ai pas DE L'argent pour le dépenser follement*: voilà, au contraire, une phrase où l'affirmation domine: donc on a dû employer l'article.

558. Quand le verbe négatif est conjugué interrogativement, on doit employer ou supprimer l'article, suivant ce que l'on veut dire: *N'avez-vous pas D'argent?* veut dire: *J'ai lieu de croire que vous manquez D'argent*; le négation domine; donc point d'article. *N'avez-vous pas DE L'argent dans votre bourse?* signifie au contraire: *Je sais que vous avez DE L'argent*; l'affirmation domine; donc emploi de l'article.

ARTICLE 3.—RÉPÉTITION DE L'ARTICLE.

*559. L'article doit être répété devant chaque nom; on ne dira donc pas: *LES maîtres et élèves ont corrigé LES dictées et problèmes*; mais: *LES maîtres et LES élèves, LES dictées et LES problèmes.* Il y a deux exceptions à cette règle.

557. Le verbe conjugué négativement supporte-t-il l'article?

558. Quand le verbe négatif est conjugué interrogativement, doit-on employer l'article?

559. Devant quels noms l'article doit-il être répété?

*560. On ne répète pas l'article devant un second nom quand ce nom est synonyme du premier, on bien qu'il désigne le même être : L'AMÉRIQUE ou NOUVEAU-MONDE fut découverte en 1492; L'EMPEREUR et ROI invita LES DUCS et PAIRS à son sacre.

561. Quelquefois, quoique les noms ne soient pas synonymes, l'usage permet de supprimer l'article; ainsi on dit : LES maires et adjoints de la ville; LES lettres et paquets doivent être affranchis; l'école DES Arts et Métiers; LES père et mère de cet enfant; suivant LES us et coutumes.

*562. On répète toujours l'article devant chaque adjectif qui ne se rapporte pas au même nom : Le grand et LE petit bâtiment menacent ruine; LA vraie et LA fausse monnaie se ressemblent beaucoup. On ne le répète pas dans le cas contraire, à moins que les adjectifs ne soient pas joints par une conjonction; ainsi on dira également bien : J'ai admiré LES belles et fertiles plaines de la Beauce; et : J'ai admiré LES belles, LES fertiles plaines de la Beauce.

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

ARTICLE 1^{er}.—ACCORD DE L'ADJECTIF.

*563. L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec les mots auxquels il se rapporte : CE bon père et CETTE BONNE mère sont CHÉRIS de tous LEURS enfants.

564. Quand les noms auxquels se rapporte un adjectif

560. Répète-t-on toujours l'article devant chaque nom ?

561. L'usage ne permet-il pas quelquefois de supprimer l'article avec des noms qui ne sont pas synonymes ?

562. Ne répète-t-on pas aussi l'article devant chaque adjectif ?

563. Comment s'accorde l'adjectif ?

564. Que fait-on lorsque les noms auxquels se rapporte un adjectif sont de différents genres ?

sont de différents genres, on rapproche cet adjectif du nom masculin, si l'euphonie l'exige ; ainsi on dit : **HEUREUX les peuples et les nations qui ont des lois et un gouvernement FORTS et SAGES !** et non pas : **HEUREUX les nations et les peuples.....** Cependant la convenance doit aussi être consultée à cet égard : *Il trouva son père et sa mère MORTS.*

*565. Lorsque l'adjectif se rapporte à plusieurs noms qui ne sont pas unis par la conjonction *et*, il se met au pluriel, s'il y a idée d'addition : *Le cheval, le bœuf, l'âne, sont UTILES à l'homme.* Mais il ne s'accorde qu'avec le plus rapproché de ces noms, si ceux-ci ont entre eux une espèce de synonymie : *Turenne montrait une intrépidité, un courage ÉTONNANT ; un courage, une intrépidité ÉTONNANTE ; TELLE était sa résolution, son dessein ; TEL était son dessein, sa résolution.*

*566. Quand les noms sont joints par la conjonction *ou*, l'adjectif ne s'accorde qu'avec celui dont il est le plus rapproché, parce que cette conjonction donne l'exclusion à tous les autres : *Sa conduite ne peut être que l'effet d'une patience, d'un stoïcisme ou d'une insensibilité très-GRANDE.* Cependant, pour éviter une équivoque, on fait quelquefois accorder l'adjectif avec tous les noms : *Je désire parler au frère ou à la sœur AINÉS ; les Samoyèdes (peuples du N. de la Russie) se nourrissent de chair ou de poisson CRUS.*

*567. Si les noms sont placés par gradation, l'adjectif qui s'y rapporte ne s'accorde qu'avec le dernier, parce que c'est celui qui frappe le plus l'esprit : *Ses discours, ses moindres paroles, ses gestes, son silence même était ÉLOQUENT.*

*568. Quand un adjectif vient à la suite de plusieurs

565. Lorsque les noms ne sont pas joints par *et*, comment s'accorde l'adjectif qui s'y rapporte ?

566. Quand les noms sont joints par la conjonction *ou*, comment s'accorde l'adjectif ?

567. Si les noms sont placés par gradation, comment s'accorde l'adjectif qui s'y rapporte ?

568. Quand un adjectif vient à la suite de plusieurs noms, auquel se rapporte-t-il ?

no
ser
por
de
etc

cha
auc
ièm
le g
de
fran

57
préc
tres
oncle
n'a
quar
mort
57
qu'il
par t
Dans
sais
prop
57

se ra
heure
mort
prend
DEMI
faire
573

569
cela ?
570
571
572
573

noms qui sont compléments l'un de l'autre, c'est le sens qui indique auquel de ces noms l'adjectif se rapporte ; ainsi on écrit : *Des bas de soie NOIRS ; une robe de satin BLANC ; la moitié du camp ENNEMI était BRÛLÉE ;* etc.

569. Un nom accompagné de plusieurs adjectifs ne change pas pour cela, parce que l'adjectif n'exerce aucune influence sur le nom : *La première et la deuxième PARTIE sont mieux soignées que la troisième ; sellez le grand et le petit CHEVAL.* Cependant l'usage permet de dire : *LES première et deuxième PARTIES ; LES LANGUES française, anglaise et allemande ;* etc.

ARTICLE 2.—REMARQUES SUR LES ADJECTIFS

feu, nu, demi, grande.

570. L'adjectif *feu* (défunt, décédé) ne varie que quand il précède immédiatement le nom ; il reste invariable dans les autres cas : *FEU votre mère connaissait ma FEUE tante et mes FRÈS oncles maternels.* Remarquez que l'on dit *feu ma tante*, si l'on n'a pas à distinguer cette tante des autres, et *ma feue tante*, quand, parmi plusieurs tantes, on veut désigner celle qui est morte.

571. L'adjectif *nu* reste invariable quand il forme avec le nom qu'il précède une locution adverbiale ; alors il se joint à ce nom par un trait d'union : *Ces mendiants étaient NU-tête et NU-pied.* Dans les autres cas, l'adjectif *nu* suit les règles ordinaires : *Il est saisi de coucher tête-NU, mais non d'aller pieds NUS ; j'ai la NUE propriété de ce bien-fonds ; NUE, la vérité offense.*

572. *Demi* reste invariable quand il précède le mot auquel il se rapporte, et il s'y joint par un trait d'union : *Une DEMI-heure lui a suffi pour confondre ces DEMI-savants ; ils étaient DEMI-morts de frayeur.* Si cet adjectif est placé après le nom, il en prend seulement le genre : *Paris a trente-huit kilomètres et DEMI de circonférence ; il faudrait huit heures et DEMIE pour en faire le tour.*

573. Le nom commun *demie* peut prendre la marque du pluriel.

569. Un nom accompagné de plusieurs adjectifs varie-t-il pour cela ?

570. Quand est-ce que varie l'adjectif *feu* ?

571. Que remarquez-vous sur l'adjectif *nu* ?

572. Que remarquez-vous sur l'adjectif *demi* ?

573. *Demie* prend-il la marque du pluriel ?

riel; mais *denis*, terme d'arithmétique, ne varie jamais : *Cette horloge publique carillonne aux DENIES; quatre DEMI font deux milliers juste.* (Dictionn. de l'Académie.)

574. L'adjectif féminin *grande*, perd quelquefois l'e, que l'on remplace par une apostrophe, devant un nom commençant par une consonne; ce qui a lieu quand on veut exprimer une certaine supériorité, mais non pas quand il s'agit simplement de l'étendue, de la dimension : *Ma GRAND'MÈRE, qui demeure dans la GRAND'RUE, a entendu deux GRAND-NESES aujourd'hui; la GRAND'CLASSE n'est pas dans la plus GRANDE CLASSE; j'ai GRAND'PEUR de ne pouvoir terminer ces deux GRANDES PAGES.*

ARTICLE 3.—NOMS COMMUNS EMPLOYÉS ADJECTIVEMENT;

ADJECTIFS EMPLOYÉS ADVERBIALEMENT.

575. Les noms communs employés adjectivement pour désigner certaines nuances de couleur, sont généralement invariables : *Des rubans AUBRE; des ceintures ORANGE; des taffetas JONQUILLE; des taches MARRON; des étoffes FEUILLE-MORTE; des gants SOUFRE.* Il n'y a guère que *cramoisi, écarlate, pourpre et rose* qui soient devenus tout-à-fait adjectifs.

576. Les adjectifs modifiés l'un par l'autre restent ordinairement invariables, et se joignent par un trait d'union : *Des cheveux CHATAIN-CLAIR; des teintes BLEU-CÉLESTE; une étoffe GRIS-CENDRÉ;* c'est-à-dire d'un *châtain clair*, d'un *bleu céleste*, d'un *gris cendré*.

577. On écrit quelquefois : *Des cheveux CHATAINS CLAIRS*, des *étoffes BLEUES ÉPAISSES*, etc.; mais alors on désigne des *cheveux* qui sont *châtains* de couleur, et *clairs* sur la tête; des *étoffes* qui sont *bleues* de teinte et *épaisses* de tissu.

578. L'adjectif employé adverbialement est toujours invariable : *Ces livres coulent CHER; ces fleurs sentent BON; elles restèrent COURT au milieu de leur compliment.* Mais on écrira : *Ces livres semblent CHERS, ces étoffes paraissent BONNES à quelque chose; elles restèrent COURTES toute leur vie; parce qu'ici les adjectifs chers, bonnes et courtes modifient livres, étoffes et elles; ils ne sont donc pas adverbes, comme dans le premier cas.*

574. Qu'a de particulier l'adjectif féminin *grande*?

575. Les noms de couleur employés adjectivement varient-ils?

576. Comment s'écrivent les adjectifs modifiés l'un par l'autre?

577. N'écrit-on pas quelquefois des *cheveux châtains clairs*, etc.?

578. Comment s'écrit l'adjectif employé adverbialement?

5
acc
ci-
vou
5
qu'
lett
tres
FRA
5
dan
cell
que
aut
et s
5
tant
dan
elle
enfa
alle
je p
glac
(pur
58
posé
quan
louis
58
liffe
seul
guer
LANC
57
58
58
58
sens
58
58
d'un

579. *Ci-joint, ci-inclus*, ne restent invariables que quand ils accompagnent un nom employé sans déterminatif : *Je vous envoie ci-joint copie du plan ; je vous recommande la note ci-incluse ; vous trouverez ci-joints les papiers nécessaires*.

580. *Franco de port* ne varie que quand il est attribut, ou bien qu'il est placé immédiatement après le nom qu'il modifie : *Les lettres et les paquets sont FRANCS DE PORTS ; ne recevez que les lettres FRANCHES DE PORT ; refusez net celles qu'on n'envoie pas FRANC DE PORT (franco)*.

581. *Possible* n'est généralement adverbe que quand il entre dans une proposition qui est au superlatif relatif, comme dans celle-ci : *Les plus beaux systèmes POSSIBLE en apparence reposent quelquefois sur les théories les plus fausses POSSIBLE*. Dans les autres cas, ce mot est adjectif : *Prends tous les moyens POSSIBLES, et sache que toutes choses sont POSSIBLES à celui qui veut*.

582. Les mots *droit, ferme, juste, net* et quelques autres, sont tantôt adjectifs et tantôt adverbes ; toute la différence consiste dans le point de vue : *Ta sœur ne marche pas DROIT* (devant elle) ; *elle ne marche pas DROITE* (mais courbée). *Vous tenez vos enfants ferme* (sévèrement) ; *vous tenez ces poteaux FERMES* (affermiss, solides). *Je gagne mille francs JUSTE* (exactement) ; *je prendrai des souliers pas trop JUSTES* (étroits). *Il a cassé cette glace NET* (tout d'un coup) ; *il en sortira la conscience NETTE* (pure, intacte).

ARTICLE 4.—ADJECTIFS COMPOSÉS.

583. Dans les adjectifs composés, comme dans les noms composés, l'adjectif et le nom sont les seuls mots qui puissent varier ; quant aux syllabes préfixes *in, co, mi, demi, anti*, etc., elles sont toujours invariables.

584. Quand un adjectif composé est formé d'un adjectif qualificatif et d'un mot invariable de sa nature, l'adjectif qualificatif seul varie en genre et en nombre : *Dans les AVANT-DERNIÈRES guerres, les succès des puissances co-associées ont été CONTRA-BALANCÉS*.

579. Que remarquez-vous sur *ci-joint, ci-inclus* ?

580. Comment s'écrit l'expression *franco de port* ?

581. Quand est-ce que *possible* est adverbe ?

582. Certains mots ne sont-ils pas adjectifs ou adverbes selon le sens ?

583. Quels mots peuvent varier dans les adjectifs composés ?

584. Comment s'écrit l'adjectif composé formé d'un adjectif et d'un mot invariable de sa nature ?

585. Quand un adjectif composé est formé de deux adjectifs qui qualifient chacun séparément le mot auquel ils se rapportent, ils s'accordent tous les deux avec ce mot : *Ces buveurs SONT IVRES-MORTS ; j'ai connu deux femmes SOURDES-MUETTES de naissance.*

586. Si le premier des deux adjectifs qui forment un adjectif composé était employé adverbialement, le second seul varierait : *Ces moissonneurs sont LÉGER-VÊTUS ; voici des vins NOUVEAU-TIRÉS ; ces fleurs ont été CLAIR-SEMÉES ; adresse-toi à des personnes HAUT-PLACÉES.* Il en est de même des expressions *bas-breton, franc-comtois, franc-maçon, Saint-Simonten*, etc., dont le premier mot reste toujours invariable. Enfin, par euphémie, *frais-cueilli* et *tout-puissant*, font au féminin *fraiche-cueillie, toute-puissante.*

ARTICLE 5.—PLACE DES ADJECTIFS

587. En français, le goût et l'usage peuvent seuls fixer la place des adjectifs. On met généralement après le nom :

1° Les participes passés employés adjectivement : *Homme instruit, vertu éprouvée, opinion reçue.* Néanmoins on dit : *Fille du sacré-Cœur, signale bienfaiteur, maudite occasion.*

2° Les participes présents employés adjectivement : *Plante grimpanTE, mets rafraichissANTS, eaux crouissANTES.* On dit cependant : *étonnante facilité, abondantes récoltes, charmant bosquet, brillants succès*, etc.

3° Les adjectifs formés d'un nom propre : *Langue française, théâtre italien, rire homérique, secte luthérienne.*

4° La plupart des adjectifs qui expriment des qualités physiques, extérieures, accidentelles : *Bas bleus, yeux noirs, odeur infecte*, etc.

588. On place ordinairement avant le nom : 1° les adjectifs qui expriment des qualités générales, communes, ordinaires : *gros arbre, petite chaumière, grand vent, forte secousse, belle vue, bon usage, jeune homme, vieille mode*, etc.

2° Les adjectifs qui expriment des qualités inhérentes, habituelles, inséparables : *Basse jalousie, sombre forêt, épaisses ténèbres, fidèle ami, rusé compère*, etc. Les deux règles précédentes sont très-insuffisantes.

589. Il n'est pas indifférent de mettre l'adjectif avant ou après le nom ; souvent il n'y a pas la même signification dans les deux

585. Comment s'écrit un adjectif composé formé de deux adjectifs ?

586. Si le premier des deux adjectifs était employé adverbialement, qu'arriverait-il ?

cas
(hor
poë
entr
CERT
vin,
cell
BON
A
59
non
59
être
quer
rapp
une
59
dépl
rabl
59
pas
ble.
etc.
59
une
ennu
mon
59
un t
une
elle
59
ches
BLE ;
59
matin
bitue
que c
59
bon,
rien,
Moin
moins
mauv
599
Les h

cas : *Un grand homme* (homme célèbre); *un homme grand* (homme de haute taille). *Un pauvre poète* (poète médiocre); *un poète pauvre* (poète sans fortune). La même différence existe entre les expressions suivantes : *Certaines aventures, aventures certaines*; *une voix commune, une commune voix*; *du vin nouveau, votre unique tableau, votre tableau unique*; *cette porte fausse, cette fausse porte*; *un bon homme, un homme bon*; *nette raison, raison nette*, etc.

ARTICLE 6. — REMARQUES SUR L'EMPLOI DE QUELQUES ADJECTIFS.

590. **BON.** On doit dire : *J'ai acheté ce cheval à bon marché, et non pas bon marché.*

591. **CONSÉQUENT** ne se dit que des personnes, et ne doit pas être pris pour *considérable, important*, etc. *Un homme est conséquent*, lorsque ses actions et ses paroles sont constamment en rapport. *Un emploi est important*; *une ville est considérable*; *une maladie est grave, sérieuse.*

592. **DÉPLORABLE** se dit ordinairement des choses : *Événement déplorable*; mais quelquefois aussi des personnes : *Famille déplorable, déplorable victime.*

593. **ÉMINENT, IMMINENT.** *Un danger, un péril éminent* n'est pas sans ressource; *un danger, un péril imminent* est inévitable. *Éminent* se dit aussi d'une dignité, d'un poste, d'un lieu, etc.; il signifie alors *élevé*.

594. **ENNUYANT, ENNUEUX.** Le premier se dit de ce qui cause une contrariété du moment, et le second, de ce qui produit un ennui, un dégoût continu : *Vous êtes bien ennuyant aujourd'hui, mon ami; que la lecture de ce poème est ennuyeuse, insipide!*

595. **FRAGILE, CASUEL.** Un événement peut être *casuel*; mais un traitement est *fixe* ou *casuel*; des produits sont *éventuels*; une bouteille est *fragile*; une promesse n'est ni *fragile* ni *casuelle*, elle est *vraie* ou *fausse, sûre* ou *douteuse*.

596. **LAMENTABLE, INCONSOLABLE.** Le premier ne se dit que des choses, et le second des personnes : *Cette mort est bien lamentable; aussi en est-il inconsolable.*

597. **MATINAL, MATINEUX.** *Matinal* se dit de celui qui s'est levé matin par extraordinaire, et *matineux*, de celui qui est dans l'habitude de se lever matin. Quant à *malinier*, il ne s'est conservé que dans cette locution : *L'étoile matinière.*

598. **MEILLEUR, MOINDRE.** *Meilleur* s'emploie au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas, si ce n'est dans les expressions *plus bon à rien, plus ou moins bon* : *La vertu est meilleure que la science.* *Moindre* signifie *plus petit* ou *plus mauvais* : *L'Afrique est moindre (plus petite) que l'Asie; le vin nouveau est moindre (plus mauvais) que le vin vieux.*

599. **PIRE, PIS.** Le premier est adjectif et signifie *plus mauvais* : *Les hommes seraient pires, s'ils n'avaient des censeurs.* *Pis*, au

contraire, est l'opposé de mieux : *C'est son pis aller ; il va de mal en pis ; tant pis pour lui.*

600. SUSCEPTIBLE veut dire qui peut subir certaines modifications, certains changements : *La plupart des animaux sont susceptibles d'être apprivoisés.* CAPABLE, au contraire, signifie qui est apte à....., qui a les qualités nécessaires pour..... : *L'homme est CAPABLE de grandes choses.*

601. TOUS DEUX, TOUS LES DEUX. Généralement parlant, le premier signifie *l'un et l'autre ensemble*, tandis que le second veut dire *l'un et l'autre sans être ensemble* ; mais cette distinction n'est pas toujours observée.

602. VENIMEUX, VÉNÉNEUX. Ces deux adjectifs signifient *qui renferme du venin* ; mais le premier ne se dit que des animaux, et le second des plantes : *La France a peu de plantes VÉNÉNEUSES, & encore moins d'animaux VENIMEUX.*

CHAPITRE IV.

DE L'ADJECTIF DÉTERMINATIF.

ARTICLE 1^{er}—ADJECTIF DÉMONSTRATIF.

*603. L'adjectif démonstratif se répète, comme l'article, devant chaque nom, et devant chaque adjectif qui ne se rapporte pas au même nom : *Ce jardin et cette promenade font un bel effet au milieu de ces grandes et de ces petites rues.*

*604. On ne répète pas l'adjectif démonstratif devant un second nom qui n'est que la redite ou explication du premier : *Ces lois ou décrets furent abolies par ce seigneur et maître absolu.* Cependant si l'on ne fait pas usage de la conjonction, on répète l'adjectif démonstratif, dans quelque cas que ce soit : *Cette résolution, cette détermination est-elle sérieuse ? Admirons ces belles, ces riches, ces fertiles contrées.*

603. Quand est-ce que l'adjectif démonstratif se répète ?

604. Quand est-ce qu'on ne répète pas l'adjectif démonstratif ?

ARTICLE 2.—ADJECTIF POSSESSIF.

*605. L'adjectif possessif se répète ou se supprime devant chaque nom ou chaque adjectif, absolument de la même manière que l'article et les autres déterminatifs: *Tout pour MON Dieu et MA patrie ; LEURS esclaves ou serfs sont bien malheureux ; où demeurent vos père et mère, vos frères et sœurs ?*

*606. L'adjectif possessif a pour but de déterminer un rapport de possession ; on ne doit donc pas l'employer quand ce rapport de possession est suffisamment établi, soit par une incidente, soit par le sens de la phrase. Ainsi on dira : *Où est LA lettre que tu as écrite ? ce cheval a pris LE mors AUX dents ; je me ferai la barbe demain ;* et non pas : *Où est TA lettre que tu as écrite ; ce cheval a pris SON mors à SES dents ; je me ferai MA barbe demain.*

*607. Il n'y a guère que deux cas où l'on emploie l'adjectif possessif, quoique le sens de la phrase indique assez le sujet possesseur : 1^o Pour parler d'une chose habituelle et connue : *SA goutte l'a repris et il n'a pas quitté son lit depuis trois jours.* 2^o Pour donner plus d'énergie à l'expression, ou pour attirer davantage l'attention : *Je suis resté deux heures debout sur MES jambes ; vous avez perdu VOTRE temps, paresseux !*

*608. *Leur* reste au singulier quand il se rapporte à des unités prises distributivement, une à une ; mais il exige le pluriel quand il se rapporte à plusieurs êtres pris collectivement. *Les nègres diffèrent beaucoup des blancs : LEUR tête est ronde et LEUR nez court ; LEURS pommettes sont saillantes, et LEURS cheveux noirs et laineux.*

605. Quand est-ce que l'adjectif possessif se répète ?

606. Quels sont le but et l'emploi de l'adjectif possessif ?

607. Dans quels cas emploie-t-on, par exception, l'adjectif possessif ?

608. Quelle est l'orthographe de *leur*, adjectif possessif ?

609. La distinction entre *leur* et *leurs* est assez difficile à établir ; on met ordinairement *leur* quand on parle des choses en général, et *leurs* quand on parle en particulier : *Les sauvages* (en général) *ornent LEUR tête de plumes* ; *ces sauvages* (ceux-là en particulier) *avaient orné LEURS têtes de plumes*.

*610. *Son, sa, ses, leur, leurs*, ne peuvent être en rapport avec un nom de chose que dans deux cas :

1^o Quand ils se trouvent dans la même proposition que le sujet possesseur : *Chaque âge a SES défauts* ; *la Seine a SA source en Bourgogne et SON embouchure en Normandie*.

2^o Quand, ne se trouvant pas dans la même proposition que le sujet possesseur, on ne peut les remplacer par *le, la, les*, avec le pronom *en* : *Paris est une ville magnifique* ; *j'admire la beauté de SES monuments*. Ici, on ne pourrait pas dire : *J'en admire la beauté DES monuments*.

ARTICLE 3.—ADJECTIFS NUMÉRAUX.

*611. Les adjectifs numéraux cardinaux précèdent toujours le nom qu'ils déterminent, à moins qu'ils ne soient employés comme adjectifs numéraux ordinaux : *Ces QUATRE volumes contiennent CENT TRENTE-DEUX chapitres* ; *les chapitres QUINZE, QUATRE-VINGT et CENT DEUX sont les meilleurs* (a).

612. Les adjectifs numéraux cardinaux s'emploient pour les adjectifs numéraux ordinaux : 1^o après les noms

609. La distinction entre *leur* et *leurs* est-elle facile à établir ?

610. Quand est-ce que *son, sa, ses, leur, leurs* peuvent être en rapport avec des noms de choses ?

611. Où se placent les adjectifs numéraux cardinaux ?

612. Quand les adjectifs numéraux cardinaux s'emploient-ils pour les adjectifs numéraux ordinaux ?

(a) Dans le commerce, on a consacré certaines expressions analogues à la suivante : *1000 kilog. de..... à 10 FRANCS le kilog.*

de certains souverains, que l'on veut distinguer de leur homonymes : *PIE IX a succédé à GRÉGOIRE XVI*; 2^o dans l'énumération des jours du mois et des années d'une ère : *Napoléon est mort le 5 Mai 1821*; 3^o dans les expressions *chapitre CINQ, article TREIZE, verset VINGT*, etc., quoiqu'il soit mieux de dire *chapitre CINQUIÈME, article TREIZIÈME, verset VINGTIÈME*.

613. Les adjectifs *premier* et *unième*, *second* et *deuxième*, sont synonymes, mais ils ne s'emploient pas indifféremment. On dit *premier* pour commencer l'énumération, et *unième*, pour la continuer : *Nommez-les tous, depuis le PREMIER jusqu'au cent-UNIÈME*. On emploie *second* quand il n'y a que deux objets en tout, et *deuxième* quand il y en a davantage : *J'ai lu le DEUXIÈME et le troisième chapitre de cette SECONDE et dernière partie*.

ARTICLE 4.—ADJECTIFS INDÉFINIS.

614. *Aucun* est essentiellement du singulier : *AUCUN livre, AUCUNE lecture ne lui convient*. Cependant ce mot prend la marque du pluriel devant un nom qui ne peut pas être au singulier : *AUCUNES troupes ne sont mieux disciplinées; on ne lui fit AUCUNES funérailles*. Ce même adjectif se place quelquefois après le mot auquel il se rapporte : *Il n'a reçu de faveur AUCUNE; sans exception AUCUNE*.

615. *Autre* précède ordinairement le nom, mais il se place quelquefois après; il peut aussi être ou non précédé d'un déterminatif : *Vos AUTRES raisons ne valent rien; celle-ci a une valeur AUTRE, tout AUTRE; AUTRE temps, AUTRES mœurs*.

616. *Certain*, placé avant le nom, est l'équivalent de *quelque*; mais, placé après le nom, il est adjectif qualificatif et signifie *assuré* : *CERTAINES révélations que je pourrais faire vous couvriraient de confusion; c'est une chose CERTAINE*.

617. *Chaque* ne s'emploie qu'au singulier et précède toujours le nom : il ne faut donc pas dire : *Ces journaux m'ont coûté cinq cen-*

613. Les adjectifs *premier* et *unième*, *second* et *deuxième*, sont-ils synonymes ?

614. Que remarquez-vous sur le mot *aucun* ?

615. Que remarquez-vous sur le mot *autre* ?

616. Que remarquez-vous sur le mot *certain* ?

617. Que remarquez-vous sur le mot *chaque* ?

mêmes CHAQUE ; mais : *Ces journaux m'ont coûté cinq centimes CHACUN* ; ou bien : CHAQUE *journal m'a coûté cinq centimes*.

618. *Maint*, qui signifie *divers, plusieurs*, précède toujours le nom qu'il détermine ; il a cela de particulier, qu'il peut se répéter deux fois devant le même nom, et qu'il a autant de force au singulier qu'au pluriel : *J'ai eu MAINTES occasions (ou MAINTES occasions) de lire ces ouvrages* ; *MAINT et MAINT général s'est rendu célèbre* ; *MAINTS et MAINTS généraux se sont rendus célèbres*.

619. *Même* peut être adjectif ou adverbe. Il est adjectif : 1° dans les locutions pronominales personnelles *moi-même, toi-même, nous-mêmes*, etc. : *Ils y étaient EUX-MÊMES* ; 2° quand il est placé entre le déterminatif et le nom : *Je vous prêterai les MÊMES livres* ; 3° quand il exprime un rapport d'identité, de ressemblance : *Ces sont ceux-là MÊMES dont je vous avais parlé* ; *je puis vous citer les paroles MÊMES, leurs expressions MÊMES*.

620. *Même* est adverbe : 1° quand il modifie évidemment un verbe, un adjectif ou un adverbe : *Nous apprenions MÊME à nager* ; *ces raisons sont inutiles, et MÊME imprudentes* ; 2° quand il exprime une idée d'extension, et alors il est ordinairement mis en rapport avec plusieurs noms, et se peut remplacer par *de plus, jusqu'à, aussi, encore* : *Les animaux, les plantes MÊME étaient des dieux en Égypte* ; *les plus savants docteurs MÊME se sont trompés* ; *j'admire ses talents, sa modestie, et MÊME son silence*.

621. *Nul* suit les mêmes règles que le mot *aucun* : *Vous n'avez NUL soin, NULLE attention à la leçon* ; *vous n'avez NULS soins, NULLES attentions délicates pour vos parents*.

622. *Pas un* est encore plus exclusif que *nul* et *aucun* ; on ne l'emploie que devant un singulier, exprimé ou sous-entendu : *Ils n'ont PAS UN ami, PAS une consolation* ; *ils sont aussi malheureux que PAS UN, que PAS UNE*.

623. *Plusieurs* exige essentiellement le pluriel et précède toujours le nom, mais on est libre de le répéter ou de ne pas le répéter : *Voici PLUSIEURS cartes et PLUSIEURS plans* ; *voici PLUSIEURS cartes et plans*.

624. *Quantième* équivaut à *combien*, et désigne l'ordre général, la place numérique dans une collection, dans une série : *Le QUANTIÈME étiez-vous dans la composition ? Le QUANTIÈME du*

618. Que remarquez-vous sur le mot *maint* ?

619. Quand est-ce que *même* est adjectif ?

620. Quand est-ce que *même* est adverbe ?

621. Que remarquez-vous sur le mot *nul* ?

622. Que remarquez-vous sur l'expression *pas un* ?

623. Que remarquez-vous sur le mot *plusieurs* ?

624. Que remarquez-vous sur le mot *quantième* ?

mo
une
6
apr
ent
con

fau
cri

non
con
de
dev

6

ou
pu
mon
dire
s'y
que
diffi
men

*

nom

il se

chien

Que

n'om

l'ad

sult

teur

62

62

62

62

62

62

adje

mois sommes-nous aujourd'hui ? L'expression *quel quantième* est une faute, tout aussi bien que l'expression *quel combien*.

625. *Quelconque* a cela de particulier qu'il se place toujours après le nom auquel il se rapporte, et avec lequel il s'accorde entièrement : *Donnez-moi un livre QUELCONQUE, des livres QUELCONQUES.*

ARTICLE 5. — REMARQUES SUR *quelque*.

*626. *Quelque* peut être adjectif ou adverbe, et il ne faut pas le confondre avec la locution *quel que*, qui s'écrit toujours en deux mots.

*627. *Quelque* est adjectif quand il détermine un nom ; alors il s'accorde toujours avec lui : *Il nous racontait QUELQUES histoires édifiantes, QUELQUES beaux traits de vertu ; QUELQUES richesses que vous ayez, vous ne devez pas vous en enorgueillir.*

628. *Quelque* est adverbe quand il modifie un adjectif ou un adverbe ; il est invariable : *Les hommes, QUELQUE puissants qu'ils soient, ne doivent pas oublier qu'ils sont mortels ; nous avons fait QUELQUE cinq cents pas (c'est-à-dire environ cinq cents pas) ; QUELQUE adroitement qu'ils s'y prennent, ils échoueront.* Dans le premier exemple, *quelque* modifie *puissants* ; dans le deuxième, il modifie *cinq cents* ; dans le troisième, il modifie *adroitement*.

*629. *Quelque*, placé devant un adjectif suivi d'un nom, peut quelquefois se rapporter à l'un ou à l'autre ; il se rapporte au nom et varie, quand on peut retrancher l'adjectif sans changer le sens de la phrase : *QUELQUES savant docteurs que vous ayez consultés, ils n'ont pu éclaircir vos doutes.* Ici, on peut supprimer l'adjectif et dire : *QUELQUES docteurs que vous ayez consultés, etc.* ; en effet, *quelques* détermine le nom *docteurs* ; il est donc adjectif.

625. Que remarquez-vous sur le mot *quelconque* ?

626. Quelle est la nature du mot *quelque* ?

627. Quand est-ce que *quelque* est adjectif ?

628. Quand est-ce que *quelque* est adverbe ?

629. Que peut-il arriver de *quelque*, placé devant un adjectif suivi d'un nom ?

Au contraire, *quelque* est adverbe quand il modifie l'adjectif et le nom réunis ; ce qui a lieu quand ces mots jouent le rôle d'attribut : *QUELQUES savants docteurs que soient vos amis, ils n'ont pu éclaircir vos doutes*. Ici *quelque* est bien adverbe ; en effet on ne pourrait le remplacer que par d'autres adverbes équivalents, comme *si, tout*.

*630. La locution *quel que*, composée de l'adjectif *quel* et de la conjonction *que*, est toujours suivie d'un verbe ; alors, *quel* s'accorde avec le sujet de ce verbe, et *que* reste invariable, comme conjonction : *QUEL QUE soit votre pouvoir, QUELS QUE soient vos moyens, QUELLE QUE soit votre fortune, QUELLES QUE soient vos qualités, vous ne devez pas vous en prévaloir* ; c'est-à-dire : *QUE votre pouvoir soit QUEL (OU TEL) ; QUE votre fortune soit QUELLE (OU TELLE), etc., vous ne devez pas vous en prévaloir*.

ARTICLE 6.—REMARQUE SUR LE MOT *tout*.

*631. *Tout* peut être, selon le cas, un nom, un pronom, un adjectif, ou même un adverbe.

*632. *Tout* est nom commun quand il signifie une chose considérée en son entier : *Le tout est plus grand que sa partie ; les plantes, les animaux sont des TOUTS complets qui révèlent la puissance du Créateur*.

*633. *Tout* est pronom indéfini lorsqu'il est employé dans un sens général, pour rappeler l'idée des personnes ou des choses : *Dieu a tout créé ; il est votre père à tous ; j'avais invité vingt personnes ; TOUTES ne sont pas venues*.

*634. *Tout* est adjectif quand il se rapporte à un nom ou à un pronom pour les déterminer ; alors il en prend le genre et le nombre : *Tout le monde, toute l'assemblée*

630. Que remarquez-vous sur la locution *quel que* ?

631. Quelle est la nature du mot *tout* ?

632. Quand est-ce que *tout* est nom commun ?

633. Quand est-ce que *tout* est pronom indéfini ?

634. Quand est-ce que *tout* est adjectif ?

applaudit à tous vos succès ; tout ce que je dis est vrai. Quelquefois l'adjectif *tout* se place après le nom ou le pronom : *Cette facture se monte, somme toute, à trois cent dix francs ; c'est à eux tous qu'il en veut.*

*635. *Tout* est adverbe quand il modifie un adjectif ou un adverbe ; alors il signifie *tout-à-fait, entièrement* : *Ils sont tout surpris, c'est-à-dire tout-à-fait surpris ; elles étaient tout étonnées, c'est-à-dire tout-à-fait étonnées ; ces sommes sont tout entières ; marchons tout doucement.* Mais, si l'on voulait dire que toutes les personnes sont étonnées, que toutes les sommes sont entières, etc., *tout* serait adjectif et varierait : *Ils sont tous surpris ; elles étaient toutes étonnées ; ces sommes sont toutes entières ; marchons tous doucement.*

*636. *Tout*, quoique adverbe, varie par euphonie, quand il est suivi d'un adjectif féminin commençant par une consonne ou une *h* aspirée : *Elles sont toutes stupéfaites, toutes déconcertées, toutes honteuses.*

*637. *Tout*, suivi de *autre*, est adjectif ou adverbe. Il est adjectif quand il modifie un nom exprimé ou sous-entendu : *Racontez-moi toute autre chose, toute autre histoire* ; il est adverbe quand il modifie le mot *autre* ; alors il est généralement accompagné d'un déterminatif : *Racontez-moi une tout autre chose, de tout autres histoires.*

*638. *Tout*, placé devant un nom de ville, est adjectif, mais il reste au masculin singulier, parce qu'il détermine le nom peuple (sous-entendu), ou tout autre mot équivalent : *Tout Marseille fut ravagé de la peste en 1721 ; tout Rome fut brûlé.*

*639. *Tout*, adverbe, c'est-à-dire signifiant *tout-à-fait*,

635. Quand est-ce que *tout* est adverbe ?

636. *Tout*, adverbe, ne varie-t-il jamais ?

637. Que remarquez-vous sur *tout* suivi de *autre* ?

638. Que remarquez-vous sur *tout*, placé devant un nom de ville ?

639. *Tout*, adverbe, ne peut-il pas se trouver devant un nom ?

entièrement, se met quelquefois devant un nom ; mais alors il ne varie jamais, même par euphonie : La religion est TOUT charité, TOUT compassion pour les malheureux ; elles étaient TOUT yeux, TOUT oreilles à cette séance.

CHAPITRE V.

DU PRONOM.

ARTICLE 1^{er}—GÉNÉRALITÉS SUR LE PRONOM.

*640. Le pronom doit toujours être au même genre, au même nombre et à la même personne que le mot qu'il remplace. Ainsi, on dira : *Le devoir AUQUEL je travaille ; la personne A LAQUELLE je m'adresse ; les livres avec LESQUELS j'étudie ; les fleurs AUXQUELLES je donne la préférence.*

*641. Le pronom ne peut tenir la place que d'un nom déterminé ; dans ce cas, le nom est précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif. On ne doit pas dire : *S'il a PERMISSION de partir, qui LA lui a donnée ? ils ont fait FORTUNE et LA doivent à leur industrie ; quand nous fûmes en VOITURE, ELLE se brisa ;* mais on dira : *S'il a LA PERMISSION de partir, qui LA lui a donnée ? ils ont fait LEUR FORTUNE, et LA doivent à leur industrie ; quand nous fûmes dans CETTE VOITURE, ELLE se brisa.*

*642. On ne doit pas employer dans une même phrase le même pronom, s'il ne rappelle pas l'idée du même nom. On ne pourrait pas dire : *Salomon offrit son sacrifice à Dieu, et IL lui fut si agréable, qu'il exauça la*

640. A quel genre, à quel nombre et à quelle personne doit toujours être le pronom ?

641. De quel nom le pronom peut-il tenir la place ?

642. Peut-on employer le même pronom plusieurs fois dans une même phrase ?

prière qu'il lui avait adressée. Pour éviter ces répétitions du même pronom avec des rapports différents, il faut prendre un tour; on pourrait dire ici : *Salomon offrit son sacrifice, Dieu l'agréa et exauça la prière de ce prince.*

643. Les pronoms doivent être disposés de manière à ne laisser aucune équivoque; ainsi il ne faut pas dire : *J'ai loué un hôtel, pour un mois, qui est sur le bord de la Seine; tu as donné à ce chien un coup de bâton qui t'avait mordu.* Il faut dire : *J'ai loué, pour un mois, un hôtel qui est sur le bord de la Seine; j'ai donné un coup de bâton à ce chien qui m'avait mordu.*

ARTICLE 2.—PRONOMS PERSONNELS.

*644. Lorsque plusieurs pronoms de différentes personnes doivent être énoncés de suite, la politesse veut qu'on se nomme le dernier, et l'on commence par ceux à qui l'on s'adresse : *Toi et moi nous partirons ensemble; j'ai des livres pour vous, pour eux et pour moi.*

*645. Les pronom *nous* et *vous*, par politesse ou par convenance, s'emploient souvent, en parlant d'une seule personne, au lieu de *je* et de *tu*; alors, le verbe se met au pluriel, mais les autres mots restent au singulier : *Loin de nous croire ÉGAL à ceux qui nous ont précédé, nous sommes LE PREMIER à reconnaître notre infériorité; MON AMI, vous serez toujours CRU, si vous êtes VRAI.*

*646. On ne doit pas sous-entendre les pronoms personnels employés comme compléments d'un verbe exprimé; on ne dira donc pas : *Je LE crains et révère; nous LUI avons dit et répété que.....*; mais : *Je LE crains et LE révère; nous LUI avons dit et LUI avons répété que....*

643. De quelle manière doivent être disposés les pronoms?

644. Dans quel ordre énonce-t-on plusieurs pronoms de différentes personnes?

645. Que remarquez-vous sur les pronoms *nous* et *vous*?

646. Peut-on sous-entendre les pronoms personnels employés comme compléments?

Cependant, on peut dire : *Je LE lis et relis ; on LES a jugés et condamnés.*

647. Les pronoms *le, la, les*, s'accordent en genre et en nombre avec le nom dont ils tiennent la place : *Madame, êtes-vous LA MALADE dont on a parlé ?—Oui, je LA suis ; Messieurs, êtes-vous LES MAGISTRATS de cette ville ?—Non, nous ne LES sommes pas.*

*648. Pour représenter un adjectif, un nom pris adjectivement, ou un membre de phrase, on emploie seulement *le* : *Madame, êtes-vous MALADE ? Oui, je LE suis ; Messieurs, êtes-vous MAGISTRATS de cette ville ? Non, nous ne LE sommes pas. S'ILS ONT RÉUSSI, ils LE doivent à votre protection.*

649. Les pronoms *le, la, les*, employés comme attributs, ne se disent généralement que des choses ; pour les personnes on emploie *lui, elle, eux, elles* : *Est-ce là ton livre ?—Ce L'est, et non pas c'est LUI. Sont-ce là vos livres ?—Ce LES sont, et non pas ce sont eux. Était-ce ton père qui arrivait ?—C'était LUI. Étaient-ce aussi les amis ?—C'étaient EUX-MÊMES.*

*650. Les pronoms *lui, elle, eux, elles, leur*, employés comme complément indirect, ne se disent également que des personnes : *Je n'ai pas vu votre frère, mais j'ai pensé à LUI ; j'ai parlé DE LUI ; et non, j'y ai pensé, j'EN ai parlé. Voilà d'honnêtes gens, fiez-vous A EUX, confiez-LEUR vos intérêts ; et non pas, fiez-vous-Y, confiez-Y vos intérêts. Cependant on emploie aussi quelquefois en et y, mais c'est dans des cas très-rare : Cet homme-là est suspect ; mais je ne m'y fie pas, je m'EN méfie.*

647. Comment s'accordent les pronoms *le, la, les* ?

648. Quel pronom emploie-t-on pour représenter un adjectif ?

649. Quel est l'usage des pronoms *le, la, les*, comme attributs ?

650. Dans quel cas emploie-t-on *lui, elle, eux, elles, leur*, comme compléments indirects ?

651. Ces mêmes pronoms *lui, elle, eux, elles, leur*, ne doivent se dire des choses que lorsqu'on ne peut pas les remplacer par *en* ou *y* ; ainsi, au lieu de dire : *Voilà un lit, reposez-vous sur LUI* ; ces arbres sont trop avancés, coupez les branches ; cette science lui plaît, il s'est adonné à ELLE ; on dira : *Voilà un lit, reposez-vous-y* ; ces arbres sont trop avancés, coupez-EN les branches ; cette science lui plaît, il s'y est adonné. Au contraire on dira bien : *Ce grand vent entraîne avec LUI tout ce qu'il rencontre ; j'aime les livres, car c'est à EUX que je dois tout ce que je sais ; la vertu est si aimable, que nous devons tout sacrifier pour ELLE* ; parce qu'ici on ne peut faire usage des pronoms *en, y*.

*652. Appliqué aux personnes, le pronom *soi* ne doit être en rapport qu'avec une expression vague, comme un infinitif, ou les mots *on, chacun, ce, quiconque*, etc., ou bien pour éviter une équivoque : *Chacun songe à soi ; n'aimer que soi c'est être égoïste ; en accomplissant la volonté de son maître, cet élève travaille pour soi ; pour lui rendrait ici le rapport équivoque.*

653. Le pronom *en* est quelquefois employé d'une manière absolue, c'est lorsqu'il ne se rapporte à rien d'exprimé précédemment : *Il m'en coûte de le dire, mais je ne vous EN conte pas ; il m'EN a tant fait, que je n'EN puis plus ; il faut EN finir.* Cette construction attache presque toujours au verbe un sens défavorable.

654. Le pronom *y* est aussi quelquefois employé d'une manière absolue, comme dans ces phrases : *Il y a beaucoup de gens qui disent : Il y va de mon honneur, et ils n'ont plus d'honneur.*

655. Le pronom *y* précède toujours le verbe, excepté

651. Quand est-ce que les pronoms *lui, elle, eux, elles, leur*, peuvent se dire des choses ?

652. Que remarquez-vous sur le pronom *soi* ?

653. Que remarquez-vous sur le pronom *en* ?

654. Le pronom *y* ne s'emploie-t-il pas d'une manière absolue ?

655. Où se place le pronom *y* ?

à l'impératif : *Il ne convient pas que vous y alliez, envoyez-y quelqu'un.* Cependant, devant le futur simple et le présent du conditionnel du verbe *aller*, on supprime généralement ce pronom : *Voulez-vous aller à Paris ? j'IRAIS volontiers, mais je ne le puis pas aujourd'hui ; j'IRAI plus tard ; et non pas j'y irais, j'y irai plus tard.*

ARTICLE 3.—PRONOMS POSSESSIFS.

656. Les pronoms possessifs doivent toujours se rapporter à l'un des mots exprimés précédemment : *Vos talents sont supérieurs aux siens ; cette maison est plus chère que LA NÔTRE.* Il faut donc éviter de dire, au commencement d'une lettre : *J'ai reçu LA VÔTRE en date du trois courant ;* au lieu de : *J'ai reçu VOTRE lettre en date du trois courant.*

657. Les pronoms *le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur*, sont quelquefois employés d'une manière absolue, comme s'ils étaient des noms communs ; alors ils signifient *l'avoir, le talent* de chacun : *Que chacun y mette du sien, mettons-y tous du nôtre, et cela ira bien.*

658. *Les miens, les tiens, les siens*, etc., s'emploient aussi d'une manière absolue au masculin pluriel, pour signifier les *partisans, les amis* ou les *alliés* de quelqu'un : *Ce général se vit abandonner des siens ; veux-tu être des nôtres ?*

659. Les pronoms possessifs perdent quelquefois l'article et deviennent adjectifs possessifs : on dit par exemple : *Un mien ami ; une sienne maison ; ce livre est tien ; nous sommes vôtres, ô mon Dieu ;* etc. Mais ces expressions sont bien vieilles aujourd'hui.

ARTICLE 4.—PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

660. Le pronom *ce* peut se placer devant tous les temps du verbe *être* : *C'est, c'était, ce sont, ce furent, ça été*, etc. Il peut égale-

656. A quoi doivent toujours se rapporter les pronoms possessifs ?

657. *Le mien, le tien, le sien*..... ne s'emploient-ils pas d'une manière absolue ?

658. *Les miens, les tiens, les siens*..... ne s'emploient-ils pas d'une manière absolue ?

659. Les pronoms possessifs ne perdent-ils pas l'article ?

660. Devant quels temps du verbe *être* peut se placer le pronom *ce* ?

ment précéder les verbes *devoir* et *pouvoir*, quand ils sont suivis de *être* : *Ce doit être lui* ; *Ce pouvait être des ennemis*. Enfin, on dit encore : *Ce me semble* et *Je dit-il* ; mais dans les autres cas, on emploie *cela* : *Cela me plaît*, *Cela nous paraissait beau*.

661. Le même pronom *ce* peut également se mettre après *être*, *devoir* et *pouvoir*, quand ils sont conjugués interrogativement : *Qui est-ce ? quand sera-ce ? qui pouvait-ce être ? que devra-ce être ?* etc. Cependant il serait intolérable de dire : *Fussent-ce mes amis ? seront-ce les vôtres ?* Dans ce cas on laisse le verbe au singulier.

662. Le pronom *ce* est moins fort que le pronom *cela*, mais il l'est plus que le pronom *il* des verbes unipersonnels : *Je suis vif*, *IL EST VRAI*, *je suis vif*, C'EST VRAI : *je suis vif*, CELA EST VRAI ; ces trois expressions ont chacune leur degré d'énergie.

*663. Le pronom *ce* commençant une phrase se répète ordinairement dans le second membre, si celui-ci commence par le verbe *être* : *Ce que je désire*, c'est que vous pratiquiez la vertu ; *Ce qui m'afflige*, c'est de le voir indocile.

*664. Cette répétition du pronom *ce* n'est pas ordinairement de rigueur, quand le premier membre a peu d'étendue, ou que le verbe *être* du second membre est suivi d'un nom : *Ce qui plaît* EST toujours *ce que l'on préfère* ; *la plus belle vertu d'un chrétien* EST ou c'est *la charité*. Quand le verbe *être* n'est suivi que d'un adjectif, cette répétition est presque toujours vicieuse : *Ce que je fais* EST vraiment fatigant.

*665. *Celui-ci*, *celle-ci*, *cet*, *ci*, s'emploient pour désigner ce qui est le plus proche, ce dont on a parlé en dernier lieu ou ce qui précède ; *celui-là*, *celle-là*, *celà*, *là*, pour désigner ce qui est le plus éloigné, ce dont on a parlé en premier lieu ou ce qui va suivre : *Je n'aime pas CECI* (que je tiens), *donnez-moi CELA* (que je montre) ; *Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent* ; *CELUI-CI* (Démocrite nommé en dernier lieu) *riaît toujours des folies des hommes* ; *CELUI-LA* (Héraclite nommé en premier lieu) *pleurait sans cesse de leurs travers*. *La charité, quelle vertu que CELLE-LA ! Quelle vertu que CELLE-CI : la charité !*

666. *Celui* et *celle* peuvent se dire des personnes et des choses, mais, quand ils se disent des choses, il faut qu'ils aient un

661. Le pronom *ce* ne peut-il pas se mettre après les verbes *être*, *devoir* et *pouvoir* ?

662. Quelle est la valeur des pronoms *il*, *ce*, *cela* ?

663. Quand répète-t-on le pronom *ce* dans une phrase ?

664. Cette répétition de *ce* a-t-elle toujours lieu ?

665. Quelle différence y a-t-il entre *celui-ci*, *celui-là*... ?

666. Quel est l'emploi de *celui* et de *celle* ?

antécédent : CELUI qui court après l'esprit attrape souvent la sottise ; voici deux gravures, prenez CELLE que vous voudrez.

667. Celui-là, employé d'une manière absolue, doit toujours être suivi de qui, soit immédiatement, soit médiatement : Celui-là qui craint Dieu est heureux : celui-là est heureux qui craint Dieu.

668. Dans les phrases proverbiales, sentencieuses, on omet souvent le pronom celui devant le pronom qui, afin d'éviter les longueurs : Qui trop embrasse mal étreint ; pardonne à qui te hait.

ARTICLE 5.—PRONOMS CONJONCTIFS.

*669. Le pronom conjonctif s'accorde toujours en genre, en nombre et en personne avec son antécédent : on doit donc dire : Moi qui ai vu ; toi qui as vu ; nous qui avons vu ; etc ; et non pas : Moi qui a vu, etc. On dira de même : Ce ne sera pas moi qui me ferai reprendre, et non, qui se fera reprendre.

*670. L'adjectif ou tout autre mot employé comme tel, ne peuvent servir d'antécédent au pronom conjonctif ; on ne dira donc pas : Nous sommes deux qui s'intéressent à vos affaires, mais qui nous intéressons, en prenant le pronom nous pour antécédent du pronom qui.

671. Les pronoms qui, que, quoi, s'emploient souvent d'une manière absolue, c'est-à-dire qu'ils ne se rapportent à aucun mot énoncé précédemment : qui va là ? que veux-tu ? à qui désire-t-on parler ? quoi de beau comme la vertu ! ils prirent tout ce qu'il leur plut, qui une bourse, qui de l'argent, qui un lorgnon, etc.

672. Qui, employé comme complément indirect, ne se dit jamais des choses, mais seulement des personnes ou des choses personnifiées ; ainsi on ne dira pas : Le-

667. Que remarquez-vous sur le pronom celui-là ?

668. Quand supprime-t-on le pronom celui devant qui ?

669. En quoi le pronom conjonctif s'accorde-t-il avec son antécédent ?

670. L'adjectif peut-il servir d'antécédent au pronom conjonctif ?

671. Les pronoms qui, que, quoi, n'ont-ils pas un emploi particulier ?

672. Qui, complément indirect, peut-il se dire des choses ?

sciences A QUI je m'applique, mais AUXQUELLES je m'applique ; tandis qu'on dira très-bien : La personne A QUI OU A LAQUELLE je me confie.

*673. Lequel, laquelle, remplacent qui, que, dont, lorsque l'emploi de ces derniers mots rendrait la phrase barbare : C'est un effet de la divine Providence, LAQUELLE attire l'admiration de tout le monde, et non pas QUI attire l'admiration de tout le monde.

*674. On fait une foule de fautes dans la construction et dans le choix des pronoms conjonctifs : Qu'est là ? pour QUI est là ? Donnez-lui ce qu'il a besoin, pour CE DONT il a besoin. Les habits qu'on m'a fait cadeau, pour DONT on m'a fait cadeau. C'est tout ce qu'il s'agit, pour tout ce DONT il s'agit. C'est à moi A QUI que tu auras affaire, pour c'est à moi QUI tu auras affaire. La forêt DONT nous étions auprès, pour la forêt près DE LAQUELLE nous étions. Voilà le monsieur AUQUEL nous devons ces livres à sa bonté, pour à la bonté DUQUEL nous devons ces livres, etc.

*675. Autrui est toujours invariable et ne s'emploie presque jamais que comme complément : Gardons-nous d'envier le bien d'AUTRUI ; croyons AUTRUI quand AUTRUI a raison.

*676. Chacun est essentiellement singulier ; il demande son, sa, ses : 1° quand il est sujet ou complément d'un verbe exprimé : CHACUN de nous a ses devoirs ; Dieu rendra à chacun selon ses œuvres ; 2° quand il est placé après une proposition énoncée complètement, et alors il fait partie de la proposition suivante : Ils ont épuisé leurs ressources, chacun (a épuisé les siennes) à sa fantaisie ; les juges ont opiné, chacun (a opiné) selon ses lumières.

*677. Chacun demande leur, leurs, quand il est placé entre les diverses parties d'une même proposition, et alors on peut le re-

673. Quand est-ce que lequel, laquelle, remplacent qui, que, dont ?

674. Quelles fautes fait-on dans l'emploi des pronoms conjonctifs ?

675. Que remarquez-vous sur le pronom *autrui* ?

676. Quand est-ce que *chacun* demande *son, sa, ses* ?

677. Quand est-ce que *chacun* demande *leur, leurs* ?

trancher sans altérer le sens de cette proposition : *Ils ont épuisé, chacun, LEURS ressources à LEUR fantaisie ; les juges ont donné, chacun, LEUR avis selon LEURS lumières.* Ici, il est préférable de mettre *chacun* entre virgules.

*678. *L'un et l'autre, les uns et les autres*, indiquent seulement la pluralité : *On les a récompensés l'un et l'autre ; les uns et les autres ont raconté des anecdotes. L'un l'autre, les uns les autres*, indiquent non-seulement la pluralité, mais encore la réciprocité : *Ces deux élèves se chérissent l'un l'autre ; nous nous sommes raconté des anecdotes les uns aux autres.*

679. Les pronoms indéfinis *on, personne* et *quiconque* sont essentiellement du masculin singulier ; cependant, quand ils se rapportent évidemment à des êtres féminins, ils en adoptent le genre : *On est HEUREUSE quand on est MÈRE de famille et qu'on est CHÉRIE de ses enfants ; malheur à quiconque d'entre vous, MESDAMES, serait assez MÉCHANTE pour médire de moi ! personne, dans la pension, n'est INSTRUITE comme votre SŒUR.*

680. Le pronom indéfini *on* adopte aussi quelquefois le pluriel, et le communique aux mots auxquels il se rapporte directement : *On n'est pas AMIS, on n'est pas FRÈRES pour rien ; on est CONTENTS quand on est bien UNIS.*

*681. Souvent, on fait précéder le pronom indéfini *on* de la lettre euphonique *L'*, surtout après les mots *et, ou, si, que* : *Si L'on me voit, ou que L'on sache que je suis ici, on me grondera.* Mais on ne doit pas en faire usage au commencement d'une phrase, ni quand le mot *on* est placé devant *le, la, les, lui*, etc., à cause de la consonnance désagréable qui en résulte : *On dit qu'on l'a vu ;* et non pas : *L'on dit que L'on l'a vu.*

CHAPITRE VI.

DU VERBE.

ARTICLE 1^{er}—PLACE ET RÉPÉTITION DU SUJET.

*682. Le sujet, soit nom, soit pronom, se place ordinairement avant le verbe : *DIEU est bon ; IL récompensera l'homme qui aura fait le bien*

678. Quelle différence y a-t-il entre *l'un et l'autre*, et *l'un l'autre* ?

679. Que remarquez-vous sur *on, personne, quiconque* ?

680. Le pronom *on* est-il toujours du singulier ?

681. Quand est-ce qu'on fait précéder *on* de la lettre euphonique *L'* ?

682. Où se place le sujet du verbe ?

*683. On met le sujet après le verbe dans plusieurs cas : 1^o Dans la plupart des phrases interrogatives ou exclamatives : *Voulez-vous être heureux ? puissent vos vœux être exaucés ! vivent LES GENS de bien !*

2^o Dans une proposition qui indique une citation : *La vie, disait SOCRATE, n'est qu'une préparation à la mort.*

3^o Après les verbes unipersonnels, et les expressions ainsi, tel, quel : *Il est arrivé UN MALHEUR ; ainsi va LE MONDE ; telle est SA CONDUITE ; voilà quelles sont MES IDÉES.*

4^o Enfin dans quelques autres cas, où cette construction n'est réclamée que par l'élégance : *Pensons comme pense LE SAGE ; suivez les conseils que vous donnent vos PARENTS ; où finit LA VERTU, là commence LE VICE, etc.*

*684. On répète quelquefois le sujet pour donner plus de force à l'expression ou pour la rendre plus claire : *CET ENFANT, qui jusqu'à présent faisait le bonheur de son père ; CET ENFANT, qui annonçait tant pour l'avenir ; CET ENFANT, hélas ! EST devenu la proie du mauvais exemple. La charité ! mais ELLE est douce, ELLE est patiente, ELLE est compatissante !*

*685. La répétition du sujet n'est pas autorisée quand elle n'apporte au discours ni plus de netteté, ni plus d'énergie ; on ne dira donc pas : *JOSEPH, plein de zèle pour son instruction, arrivant de la campagne, IL monta dans sa chambre pour étudier ; mais : JOSEPH, plein de zèle pour son instruction, arrivant de la campagne, monta..... ; car on doit supprimer *IL*, qui figure avec Joseph comme sujet du verbe *monta*.*

ARTICLE 2.—ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET.

*686. Quoique le sujet soit composé de plusieurs mots, le verbe se met cependant au singulier, quand

683. Ne met-on pas quelquefois le sujet après le verbe ?

684. Quand est-ce qu'on répète le sujet du verbe ?

685. Quand est-ce que la répétition du sujet n'est pas autorisée ?

686. Quand le sujet est composé de plusieurs mots, comment s'accorde le verbe ?

ces mots sont renfermés dans une expression collective, comme *tout, rien, personne, chacun, ce* : *Paroles, actions, conseils, tout en lui RESPIRE l'amour de l'ordre ; le temps, l'éternité, rien n'EFFRAIE l'impie ; voisins, parents, amis, personne n'A PRIS sa défense.*

*687. Lorsque deux sujets sont joints par l'une des expressions *ainsi que, aussi bien que, autant que, comme, de même que, non moins que*, le premier détermine l'accord du verbe, et le second appartient à un verbe sous-entendu : *Le riche comme le pauvre EST sujet à la mort ; cette erreur, ainsi que mille autres, A ÉTÉ religieusement suivie. C'est comme s'il y avait : Le riche EST sujet à la mort (comme le pauvre EST sujet à la mort).*

*688. Quand les mots formant le sujet ont à peu près la même signification, ou qu'ils sont placés par gradation, le verbe s'accorde avec le dernier, s'il y a unité dans la pensée : *Son courage, sa bravoure, son intrépidité nous ENTHOUSIASMAIT ; la famille, la patrie, le genre humain s'HONORE d'un tel génie. Mais s'il y avait pluralité dans la pensée, le verbe se mettrait au pluriel : La joie, le plaisir, la richesse de ce monde, ne SAURAIENT durer.*

*689. Lorsque deux sujets de la même personne sont joints par la conjonction *ou*, on met le verbe au pluriel, si cette conjonction n'exclut que la simultanéité d'action et non la pluralité des sujets. Dans le cas contraire, le verbe s'accorde avec le dernier sujet. *L'amour-propre ou le respect humain GOUVERNE ce jeune homme, car l'amour-propre ou le respect humain GOUVERNENT bien des jeunes gens.*

687. Lorsque deux sujets sont joints par une des expressions *ainsi que, aussi bien que, etc.*, comment s'accorde le verbe ?

688. Quand les mots formant le sujet ont à peu près la même signification, comment se met le verbe ?

689. Lorsque deux sujets de la même personne sont joints par la conjonction *ou*, comment s'accorde le verbe ?

Dans le premier cas, on met le verbe au singulier, parce qu'il n'y a qu'un sujet qui agisse : c'est l'un ou l'autre : dans le second cas, au contraire, on met le verbe au pluriel, parce que les sujets agissent tous les deux : tantôt l'un, tantôt l'autre. Dans le premier exemple, on met *ou* pour exclure la pluralité, tandis que dans le second cas, c'est seulement pour exclure la simultanéité.

690. Si les sujets unis par la conjonction *ou* n'étaient pas de la même personne, on mettrait le verbe au pluriel, et alors il s'accorderait avec la personne qui a la priorité : *Vous ou moi SERONS appelés ; toi ou Paul DE-MEUREZ ici*. Dans ce cas il est mieux de répéter le pronom pluriel et de dire : *Vous ou moi nous serons appelés*, etc.

*691. Deux sujets singuliers joints par la conjonction *ni*, veulent le pluriel quand ils peuvent faire ensemble ce qu'exprime le verbe ; dans le cas contraire, ils veulent le singulier : *Ni Pierre ni Louis ne SERONT COURONNÉS au concours ; j'ai vu ces deux tableaux, ni l'un ni l'autre ne SONT des chefs-d'œuvre ; ni Pierre ni Louis n'OBTIENDRA le grand prix au concours ; j'ai vu ces tableaux, ni l'un ni l'autre n'EST le chef-d'œuvre de Rubens*.

*692. Quand un verbe a pour sujet logique un collectif suivi de son complément, il s'accorde tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre.

1^o Si c'est un collectif général, le verbe s'accorde avec le collectif lui-même : *La foule des hommes OUBLIE Dieu ; la grande majorité des enfants SACRIFIE l'avenir au présent*.

2^o Si c'est un collectif partitif, le verbe s'accorde avec le complément de ce collectif : *Une infinité de bar-*

690. Si les sujets unis par la conjonction *ou* n'étaient pas de la même personne, comment se mettrait le verbe ?

691. Deux sujets singuliers joints par la conjonction *ni*, veulent-ils le verbe au pluriel ?

692. Comment s'accorde le verbe qui a pour sujet logique un collectif suivi de son complément ?

bares RAVAGÈRENT l'Italie ; une foule d'idées se REPRÉSENTAIENT à mon esprit.

693. Il arrive quelquefois, surtout avec le collectif partitif, que, sans avoir égard aux règles ordinaires, on fait accorder le verbe avec le mot qui exprime l'idée dominante : Une troupe d'assassins ENTRA dans la chambre de Coligny ; une foule de traits OBSEURCIT l'air et COUVRIrent tous les combattants ; la moitié des conspirateurs MÉRITÉRENT la mort. Cette manière de faire accorder le verbe s'appelle *syllèpse*.

*694. Les adverbes de quantité, ainsi que les collectifs *la plupart*, et *le reste*, veulent le verbe au pluriel, à moins qu'ils ne soient suivis d'un nom singulier : Peu d'enfants AIMENT la contrainte ; la plupart des fruits FLATTENT la vue et l'odorat ; tant de barbarie et d'acharnement m'ONT SURPRIS ; le reste du monde s'ÉCARTA, mais combien REVINRENT sur leurs pas !

*695. Les verbes *être*, *devoir* et *pouvoir*, précédés de *ce*, et suivis d'un attribut à la troisième personne du pluriel, s'accordent avec cet attribut : Ce sont les passions qui perdent les hommes ; ce DEVAIENT être de vos amis qui arrivaient ; ce PEUVENT être des étrangers. Mais on dira : EST-ce le travail et l'application qui font réussir ? C'EST nous qui avons remporté la victoire ; ce DOIT être de vos amis que l'on parle.

696. Cependant, quand on fait une énumération, on doit mettre le verbe *être* au pluriel, quoiqu'il ne soit pas suivi d'un attribut à la troisième personne du pluriel : Quels sont les états de l'Europe ? Ce SONT : la France, l'Angleterre, la Russie..... Il y a quatre sortes de mots invariables, qui SONT l'adverbe, la préposition....

693. N'arrive-t-il pas, surtout avec un collectif partitif, que le verbe s'accorde avec l'idée dominante ?

694. Comment s'accorde le verbe qui a pour sujet un adverbe de quantité ?

695. Avec quoi s'accordent les verbes *être*, *devoir* et *pouvoir*, précédés de *ce* ?

696. Ne met-on pas quelquefois au pluriel le verbe *être*, quoiqu'il ne soit pas suivi d'un attribut pluriel ?

*697. Un verbe qui a pour sujet plusieurs infinitifs se met au pluriel, ou bien on le fait précéder du pronom *ce*, qui en détermine l'accord : *Manger, boire et dormir, SONT leur unique affaire* ; ou bien : *Manger, boire et dormir, c'EST leur unique affaire* ; *anéantir et créer, ce SONT les attributs de la Divinité* ; *être né grand et vivre en chrétien n'ONT rien d'incompréhensible*.

ARTICLE 3.—DES COMPLÉMENTS DU VERBE.

*698. Un même verbe ne peut avoir qu'un seul complément direct, parce qu'une action ne peut avoir qu'un objet immédiat et direct : *Veuillez vous informer DE CE que l'on dit de moi* ; et non pas : *Veuillez vous informer CE que l'on dit de moi* ; car alors *vous* et *ce* figureraient comme compléments directs de *informer*.

*699. Un verbe peut avoir plusieurs compléments indirects, même avec la même préposition, pourvu que ce soit pour exprimer des rapports différents : *J'irai A la messe A neuf heures A la cathédrale* ; *vous êtes DE retour DE bonne heure DE la campagne*. Il serait fautif de dire : *C'est A VOUS A QUI je parle, c'est DE LUI DONT il s'agit* ; car *à vous* et *à qui*, *de lui* et *dont* représentent la même personne ; il faut : *C'est à vous QUE, c'est de lui QUE* ; ou bien : *C'est vous A QUI, c'est lui DONT*.

*700. Le même mot peut servir de complément à plusieurs verbes à la fois, pourvu que ces verbes ne demandent pas chacun un complément différent : *On*

697. Comment s'accorde un verbe qui a pour sujet plusieurs infinitifs ?

698. Un même verbe peut-il avoir plusieurs compléments directs ?

699. Un verbe peut-il avoir plusieurs compléments indirects ?

700. Le même mot peut-il servir de complément à plusieurs verbes ?

aime, on estime et l'on récompense LES ENFANTS sages et studieux ; je me suis informé et je suis convenu DU PRIX de cette propriété.

*701. Si plusieurs verbes demandent des compléments différents, il faut donner à chacun d'eux celui qui lui convient : on ne dirait donc pas : *Que de curieux arrivaient, visitaient et s'en retournaient DE L'EXPOSITION, charmés de ce qu'ils y avaient vu !* mais bien : *Que de curieux arrivaient A L'EXPOSITION, LA visitaient et s'en retournaient charmés de ce qu'ils avaient vu !*

*702. Une même préposition ne peut faire rapporter plusieurs compléments à un même mot lorsque ces compléments demandent des prépositions différentes ; on ne dira donc pas : *Cet homme est utile et chéri DE SA FAMILLE* ; pas plus que : *Cet homme est chéri et utile A SA FAMILLE*. Pour être correct, il faut dire : *Cet homme est utile A SA FAMILLE et EN est chéri* ; ou bien : *Cet homme est chéri DE SA FAMILLE et LUI est utile*.

*703. Les mots employés comme compléments, et joints par l'une des conjonctions *et, ou, ni*, doivent être de la même nature : *Il aime l'ÉTUDE et le TRAVAIL ; il ne s'applique ni à LIRE ni à ÉCRIRE* ; et non pas : *Il aime l'ÉTUDE et à TRAVAILLER ; il ne s'applique ni à LIRE, ni à l'ÉCRITURE*.

*704. Quand un verbe a un complément direct et un complément indirect, l'usage veut que le plus court soit placé le premier : *Nous devons sacrifier NOS PLAISIRS à nos devoirs ; Ernest a donné A UN PAUVRE le meilleur de ses habits*.

701. Si plusieurs verbes demandent des compléments différents, que faut-il faire ?

702. Une même préposition peut-elle faire rapporter plusieurs compléments à un même mot ?

703. De quelle nature doivent être les mots employés comme compléments ?

704. Quelle est la place des compléments ?

*705. Si les deux compléments sont d'égale longueur, on énonce le complément direct le premier : *Ernest a donné SON MEILLEUR HABIT à un pauvre ; portez-LE-lui ; donnez-LES-leur.*

706. Il y a deux cas où le complément direct, quoiqu'il ne soit pas le plus long, se met le dernier :

1^o Lorsque cela doit faire éviter une équivoque ; ainsi on ne dira pas : *Calmez VOS ESPRITS AGITÉS par le repos* ; mais : *Calmez par le repos VOS ESPRITS AGITÉS.*

2^o Lorsque le régime indirect est exprimé par *y*, et le régime direct par *le, la, moi, toi* ; ainsi, au lieu de dire : *Placez-m'y, présente-t'y*, on dira : *Placez-y-moi, présentez-y-toi, menez-y-le.* Cependant cette manière de parler étant peu harmonieuse, on ferait mieux de dire : *Placez-moi là, présente-toi dans ce lieu ; menez-le là.*

ARTICLE 4.—EMPLOI DES AUXILIAIRES.

*707. Nous n'avons en français que deux auxiliaires, *avoir* et *être*. En général, les verbes conjugués avec le premier expriment l'action, tandis que les verbes conjugués avec le second expriment l'état.

*708. L'auxiliaire *avoir* sert : 1^o à se conjuguer lui-même ; 2^o à conjuguer le verbe substantif ; 3^o tous les verbes transitifs ; 4^o tous les verbes essentiellement unipersonnels ; 5^o enfin, presque tous les verbes intransitifs, quoique plusieurs expriment un état, comme *exister, dépendre, sympathiser.*

*709. L'auxiliaire *être* sert à conjuguer : 1^o tous les verbes passifs ; 2^o tous les verbes réfléchis ; 3^o quelques verbes intransitifs, quoiqu'ils expriment presque tous l'action ; ce sont : *aller, arriver, céder, devenir, échoir, éclore, entrer, mourir, naître, partir, sortir, tomber, venir*, et la plupart de leurs composés.

705. Si les deux compléments sont d'égale longueur, quel est celui qu'on énonce le premier ?

706. Dans quel cas le complément direct se met-il le dernier ?

707. Combien avons-nous d'auxiliaires en français ?

708. A quoi sert l'auxiliaire *avoir* ?

709. A quoi sert l'auxiliaire *être* ?

710. Il y a quelques autres verbes intransitifs qui prennent tantôt l'auxiliaire *être*, tantôt l'auxiliaire *avoir*, selon qu'ils expriment un état ou une action : *J'ai ACCOURU chaque fois ; je suis ACCOURU à vos cris ; la rivière a CRU rapidement ; comme elle EST CRUE, GROSSIE, depuis hier !*

711. Les verbes *convenir*, *demeurer*, *échapper* et *expirer* changent d'auxiliaire en changeant de signification : *Cette maison m'a CONVENU, et je suis CONVENU de l'acheter. Il a DEMEURÉ à Edimbourg, mais il EST DEMEURÉ affectionné à la France. Votre nom m'a ÉCHAPPÉ. Une inconvenance lui EST ÉCHAPPÉE. Ils ONT EXPIRÉ dans de beaux sentiments. Votre bail EST-IL EXPIRÉ ?*

ARTICLE 5.— EMPLOI DE L'INFINITIF.

712. L'*infinitif* peut être employé comme sujet, comme complément et comme attribut : *LIRE, ÉCRIRE, ÉTUDIER, c'est le plaisir de l'élève laborieux ; on pourrait FAIRE maintenant le tour du globe en un mois ; PROTÉGER les méchants, c'est nuire aux bons.*

713. On peut employer deux infinitifs de suite ; alors le second est ordinairement complément du premier : *Je suis sorti pour FAIRE FAIRE des souliers ; il ne faut pas ALLER COURIR ; il faut VENIR VOIR notre maison.* Dans ces deux derniers exemples, la préposition *pour* est sous-entendue entre les deux infinitifs. Un trop grand nombre d'infinitifs rend le style diffus : ainsi, au lieu de dire : *Vous croyez POUVOIR ALLER VOIR VENDANGER, on dira : Vous croyez qu'il vous sera possible d'ALLER VOIR les vendanges.*

714. Des infinitifs employés comme compléments doivent se rapporter sans équivoque au sujet de la proposition où ils se trouvent. On ne dira donc pas : *L'eau nous est donnée pour BOIRE ; le jour est trop avancé pour COMMENCER mon devoir ;* car il semble que c'est l'eau qui doit boire, et que c'est le jour qui ne commencera pas le devoir. Dites : *L'eau nous est donnée pour que nous la BUVIONS ; le jour est trop avancé, pour que je COMMENCE mon devoir.*

710. N'y a-t-il pas des verbes qui prennent l'un et l'autre auxiliaire ?

711. N'y a-t-il pas des verbes qui changent d'auxiliaire en changeant de signification ?

712. Comment l'infinitif peut-il être employé ?

713. Peut-on employer plusieurs infinitifs de suite ?

714. Comment doivent être disposés les infinitifs employés comme compléments ?

*715. Quand l'infinitif ne présente aucune équivoque, il faut le préférer à tout autre mode, parce qu'il rend la diction bien plus vive : *Je suis heureux de le savoir bien placé* ; et non pas : *Je suis heureux de ce que JE SAIS que tu es bien placé*.

ARTICLE 6.—EMPLOI DE L'INDICATIF.

716. Le présent de l'indicatif s'emploie pour exprimer une chose qui a lieu à l'instant de la parole ou habituellement : *Je PARLE à mes élèves ; je leur DÉMONTRE que la terre TOURNE autour du Soleil*.

*717. On emploie encore le présent de l'indicatif : 1° pour exprimer un futur avec plus d'assurance : *Je suis ici dans un moment ; il PART demain* ; 2° pour exprimer un passé, quand on veut donner au discours plus d'énergie ou plus de grâce : *Turenne MEURT, tout se CONFOND, la fortune CHANGE, elle...* Dans ce cas, il faut que les verbes qui se rapportent à la même idée soient au même temps ; on ne dirait donc pas : *Turenne MEURT, tout se CONFOND...*

*718. L'imparfait s'emploie pour exprimer une chose comme présente, relativement à une époque passée : *J'ÉTUDIAIS quand il ÉTUDIAIT, et je LISAIS quand il JOUAIT du piano*.

Si la chose dont on parle est toujours vraie, ou qu'elle ait lieu à l'instant même, on emploie le présent au lieu de l'imparfait, à moins qu'on ne veuille faire remarquer l'époque dont on parle : *Il nous assurait que Dieu VEUT (et non voulait) nous rendre heureux ; j'ai appris que votre père EST (et non était) préfet depuis quinze jours*. Mais on dirait : *Considérant ses maux, je sentis que Dieu ÉTAIT (alors) juste à son égard*.

*719. Le passé déterminé s'emploie pour marquer une chose faite dans un temps déterminé, mais entièrement écoulé : *Je PEIGNIS hier, la semaine dernière, l'an passé, autrefois* ; etc. ; on ne pourrait pas dire : *Je PEIGNIS aujourd'hui, cette semaine, parce que les espaces de temps dont on parle ne sont pas entièrement écoulés*.

*720. Le passé indéterminé s'emploie pour désigner une chose comme ayant eu lieu dans un temps passé quelconque, déterminé ou indéterminé : *J'AI PEINT aujourd'hui, ce matin, hier, cette semaine, l'an passé, autrefois ? etc.*

715. L'infinitif est-il préférable aux autres modes ?

716. Pourquoi s'emploie le présent de l'indicatif ?

717. Pourquoi encore emploie-t-on le présent de l'indicatif ?

718. Quand est-ce qu'on emploie l'imparfait de l'indicatif ?

719. Quand emploie-t-on le passé déterminé ?

720. Quand emploie-t-on le passé indéterminé ?

•721. On se sert aussi quelquefois du passé indéterminé pour exprimer un futur antérieur, et réciproquement du futur antérieur pour exprimer un passé déterminé, afin de rendre l'expression plus douce : *Attends, nous AVONS FINI dans un moment* ; c'est-à-dire : *Attends, nous AURONS FINI dans un moment* ; je présume qu'ils AURONT mal pris leurs mesures, et voilà pourquoi ils n'ont pas réussi ; c'est-à-dire, je présume qu'ils ONT mal pris leurs mesures, etc.

•722. Le *passé antérieur* s'emploie pour exprimer une chose faite immédiatement avant une autre déjà passée : *Quand il m'eut RECONNU, il m'embrassa*. Ce temps est ordinairement accompagné d'un adverbe de temps ou d'une conjonction.

•723. Le *passé antérieur surcomposé* s'emploie presque dans le même cas que le *passé antérieur* ; on n'admet généralement, entre ces deux temps, d'autre différence que celle qu'il y a entre le passé déterminé et le passé indéterminé ; ainsi on dit : *Hier, quand il m'eut RECONNU, il me salua* ; et : *Hier, aujourd'hui, quand je l'ai eu RECONNU, je l'ai salué*.

•724. Le *plus-que-parfait* s'emploie pour exprimer une action faite dans un temps quelconque, avant une autre déjà passée : *J'AVAIS écrit ma lettre avant votre arrivée*. On ne doit pas faire usage de ce temps pour exprimer un simple passé ; dites : *Je su que votre frère A VOYAGÉ*, et non *avait voyagé*.

•725. Le *futur simple* s'emploie pour exprimer une chose qui doit avoir lieu dans un temps à venir : *Je RESSUSCITERAI au dernier jour*.

•726. Le *futur antérieur* s'emploie pour exprimer qu'une chose à venir aura lieu avant une autre aussi à venir : *Quand vous AUREZ FINI, vous viendrez me trouver*.

ARTICLE 7.—EMPLOI DU CONDITIONNEL ET DE L'IMPÉRATIF.

•727. Le *présent du conditionnel* s'emploie pour exprimer une chose comme dépendant d'une condition : *Sans le respect humain, j'aurais trouvé, et je lui DEMANDERAI pardon*.

•721. Ne se sert-on pas du passé indéterminé au lieu du futur antérieur ?

•722. Quand s'emploie le passé antérieur ?

•723. Quel est l'usage du passé antérieur surcomposé ?

•724. Quand emploie-t-on le plus-que-parfait de l'indicatif ?

•725. Quel est l'emploi du futur simple ?

•726. Quel est l'emploi du futur antérieur ?

•727. Quand emploie-t-on le présent du conditionnel ?

728. Les divers *passés* du conditionnel s'emploient pour exprimer qu'une chose aurait été faite, si une condition avait été remplie : *Il SERAIT ALLÉ à la campagne, si tu ne l'avais pas occupé ; j'EUSSE FINI, s'il n'avait pas plu.*

729. On ne doit pas employer le passé du conditionnel pour le présent ; dites : *J'étais persuadé que vous VIENDRIEZ*, et non que vous SERIEZ VENUS.

730. Pour donner à la phrase plus d'énergie, on remplace quelquefois les temps du conditionnel par ceux de l'indicatif : *Si j'avais fait un pas de plus, j'étais MORT*, au lieu de : *Je SERAIS MORT, si j'avais fait un pas de plus.*

731. Quand il y a condition exprimée ou sous-entendue, si l'on veut dire qu'une chose aura certainement lieu, c'est le futur simple qu'on emploie ; au contraire si l'on doute, si l'on ne prévoit pas possibilité de l'accomplissement, c'est le présent du conditionnel. Ainsi on dira : *Je FERAI l'aumône si je suis riche* (car on espère bien le devenir) ; et : *Je FERAI l'aumône si j'étais riche* (on ne s'attend pas à le devenir). *Il m'a promis qu'il VIENDRA* (il en était sûr) ; *il m'a promis qu'il VIENDRAIT* (il n'en était pas certain, il en doutait).

732. Pour exprimer un souhait, une prière, un désir, on se sert du conditionnel : *OSERAIS-je vous prier de venir nous voir ? J'AIMERAIS que l'on travaillât à se former l'esprit.* Dans ces cas, on pourrait employer un temps de l'indicatif ; mais alors l'expression y perdrait quelque chose de sa douceur.

733. Le *présent* ou *futur* de l'impératif s'emploie pour exprimer une chose qui doit avoir lieu par suite d'un commandement, ou d'une exhortation : *Lis cette lettre maintenant ; lis-la encore demain.*

734. Le *futur antérieur* de l'impératif exprime une chose comme devant avoir lieu avant une autre, par suite d'un commandement, d'une exhortation : *Allez, mais AYEZ FINI et SOYEZ REVENUS quand*

728. Qu'expriment les divers *passés* du conditionnel ?

729. Peut-on employer le passé pour le présent du conditionnel ?

730. Ne remplace-t-on pas quelquefois le conditionnel par l'indicatif ?

731. Dans quel cas emploie-t-on le futur simple pour le présent du conditionnel ?

732. De quel mode se sert-on pour exprimer un souhait ?

733. Quand est-ce qu'on emploie le présent ou futur de l'impératif ?

734. A quoi sert le futur antérieur de l'impératif ?

cinq heures sonneront. Pour exprimer un commandement plus positif, on se sert du futur de l'indicatif au lieu de l'impératif : *Tes père et mère HONORERAS*, au lieu de : *HONORE les père et mère* ; *vous AUREZ FINI quand j'arriverai*, au lieu de : *AVEZ FINI quand j'arriverai*.

ARTICLE 8. — EMPLOI DU SUBJONCTIF.

735. Le subjonctif est toujours sous la dépendance d'un autre verbe, ou plutôt d'une proposition exprimant le doute, la crainte, le désir, la volonté, la nécessité, en un mot tout ce qui n'est pas positif. On emploie ce mode :

1° Après les verbes unipersonnels et autres qui expriment le doute, la crainte, le désir, la prière, la volonté, etc. : *Je doute, je veux, je prétends, il faut, il convient, il importe....., que vous PARTIEZ.*

2° Après les expressions *il est utile, il serait bon, il devient urgent*, et beaucoup d'autres, qui expriment les mêmes idées de désir, de nécessité, etc. : *Il est expédient, il sera nécessaire, il devient urgent que vous ÉTUDIEZ.*

3° Après la plupart des propositions interrogatives ou négatives, à moins que l'on n'ait à exprimer un fait positif : *Crois-tu, pense-tu, soupçonnes-tu qu'il y ait des habitants dans la Lune ? Je ne crois pas, je ne croirai jamais qu'il y puisse en avoir ; l'impie sait-il, croit-il qu'il y a un Dieu ?*

4° Après les locutions conjonctives suivantes : *afin que, à moins que, au cas que, avant que, bien que, de crainte que, de peur que, en cas que, encore que, jusqu'à ce que, loin que, nonobstant que, non pas que, non que, pour peu que, pour que, pourvu que, quoique, sans que, si tant est que, soit que*, et enfin la conjonction *que*, lorsqu'elle est mise à la place de l'une des précédentes.

5° Après les expressions *quel, que, quelque.....que, qu'il que, quoique, et si... que* : *Qui que vous SOYEZ, quoique vous FASSIEZ ; si savant que vous vous CROYIEZ, vous pouvez errer.* Quant à l'expression *tout... que*, elle veut plutôt l'indicatif : *Tout savants que vous ÊTES, vous pouvez vous tromper.*

6° Presque toujours, après les expressions *il n'y a, il n'y a pas, il n'y a que, il n'est, il n'est pas, il n'est que*, etc., suivies d'un nom ou d'un pronom : *Il n'y a personne, il n'y a pas d'hommes, il n'en est guère, il en est bien peu qui SOIENT sincères.*

7° Après les pronoms conjonctifs, quand ils sont précédés d'un superlatif ou d'un équivalent, comme *le seul, l'unique, le premier*, etc., à moins que l'on ne veuille affirmer positivement la

735. Dans quels cas emploie-t-on le subjonctif ?

chose : *Voilà la plus belle maison dont on ait parlé ; vous êtes le dernier qui soit venu ; c'est peut-être le seul livre que je puisse vous prêter. Connais-tu le dernier qui est venu ? il m'a prêté le seul livre qu'il avait.*

736. On sous-entend quelquefois, non-seulement le verbe qui veut le subjonctif, mais même le *que* qui précède ce dernier ; cela n'a lieu que dans certaines exclamations, où le besoin d'être court fait que l'on supprime tout ce qui n'est pas absolument nécessaire : *VASSE le Ciel ! PLUT à Dieu ! ADVIENNE que pourra ! VIVE le Seigneur ! Ces phrases sont l'abrégé de cell.-ci : Je désire que le Ciel FASSE ; je voudrais bien qu'il PLÛT à Dieu ; etc.*

737. Le présent du subjonctif s'emploie d'une manière absolue dans quelques expressions très-singulières : *Il n'a rien pris que je sache ; je ne sache pas qu'il ait rien pris ; qui VIVE !*

•738. Quand le premier verbe est au présent ou au futur de l'indicatif, on met celui qui en dépend au présent du subjonctif si l'on veut exprimer un présent ou un avenir, et au passé du subjonctif, si l'on veut exprimer un passé ;

<i>Il faut</i>	} <i>que vous VENIEZ tout de suite.</i>	
<i>Il faudra</i>		
<i>Il faut</i>		<i>que vous VENIEZ demain.</i>
<i>Il faudra</i>		<i>que vous SOYEZ REVENUS, que vous AYEZ FINI avant dimanche.</i>

•739. Quand le premier verbe est à l'imparfait, à l'un des passés ou à l'un des temps du conditionnel, on met le second verbe à l'imparfait du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent ou un avenir, et au plus-que-parfait du subjonctif, si l'on veut exprimer un passé.

<i>Il fallait</i>	} <i>que vous VINSSIEZ tout de suite.</i>	
<i>Il fallut</i>		
<i>Il a fallu</i>		<i>que vous VINSSIEZ plus tard.</i>
<i>Il avait fallu</i>		} <i>que vous FUSSIEZ REVENUS, que vous EUSSIEZ FINI tout de suite.</i>
<i>Il faudrait</i>		
<i>Il aurait fallu</i>		

740. Quelquefois, quoique le premier verbe soit au présent ou au futur, on met le second à l'imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif ; c'est quand ce second verbe dépend d'une expression

736. Ne sous-entend-on pas quelquefois le verbe qui veut le subjonctif ?

737. Le présent du subjonctif ne s'emploie-t-il pas d'une manière absolue ?

738. Quand le premier verbe est au présent ou au futur, à quel temps du subjonctif met-on le second ?

739. Quand le premier verbe est à l'imparfait, à l'un des passés..... à quel temps du subjonctif met-on le second ?

740. Les deux règles précédentes s'observent-elles toujours ?

conditionnelle, qui est elle-même à l'imparfait ou au plus-que-parfait : *Je doute que vous fissiez cela, si je vous le disais ; je ne croirai jamais que vous fussiez demeurés bons, si vous aviez fréquenté ce jeune homme.*

741. Quelquefois aussi, quoique le premier verbe soit à l'un des temps passés, on met le second au présent ou au passé du subjonctif : 1° quand on parle d'une chose qui est vraie à l'instant même : *Dieu a voulu que nous soyons mortels ;* 2° lorsque, après les locutions conjonctives *afin que, bien que, de crainte que, de peur que, encore que, pour que* et quoique, on veut exprimer un futur : *Tu as été trop négligent, trop insouciant, pour que je te croie capable de faire grand' chose.*

ARTICLE 9.—REMARQUES SUR QUELQUES VERBES.

745. ABIMER, qui signifie *précipiter dans un abîme*, ne s'emploie pas dans le sens de *salir, de froisser* ; ne dites donc pas : *L'abîme mon habit* ; mais : *Je suis, je froisse, je gâte, je détériore mon habit.*

743. AFFILER, EFFILER. *Affiler* signifie *aiguiser* ; *effiler* signifie *défaire un tissu* : *Tu as mal affilé mon rasoir ; effilons ces vieux chiffons, pour en faire de la charpie.*

744. AIDER à quelqu'un, c'est partager ses efforts, sa fatigue, son embarras : *J'ai aidé à ce domestique à porter cela.* AIDER quelqu'un, c'est l'assister : *J'ai aidé ce domestique de ma bourse, de mes conseils.*

745. ALLER. Bien des personnes emploient *aller* pour aller : *Je fus le voir, pour j'allai le voir* ; etc. ; cela n'est pas autorisé ; cependant on peut dire : *J'ai été, j'avais été, pour je suis allé, j'étais allé.* On emploie le premier quand la chose est achevée, et le second quand elle dure encore : *Il a été à Paris hier ; il est allé à Paris et n'est pas encore revenu.*

746. APPLAUDIR. On ne dit pas *applaudir les efforts*, mais *applaudir aux efforts* ; au contraire, on dira *applaudir un orateur, applaudir les lauréats, les premiers prix*...

747. BISQUER, RAGER, sont des termes populaires ; on dit : *Je l'ai fait pester, enlever, mettre de mauvaise humeur, et non pas bisquer, rager.*

748. BOSSELER se dit du travail en bosse sur l'argenterie ; BOSSELER se dit des bosses que l'on fait en laissant tomber quelque chose : *Mon gobelet était bosselé ; je l'ai bossué en le laissant tomber.*

749. COLORER signifie *donner de la couleur* : *Le safran colore l'eau.* COLORIER signifie *appliquer des couleurs* : *Un entumeur colore les estampes.*

750. CONSOMMER signifie *achever, parfaire, mettre dans la perfection ou employer une chose dans son entier* : *On ne consomme pas en France tout ce qui s'y recueille.* CONSUMER signifie *détruire entièrement* : *Le feu consume tout.*

751. DÎNER, DÉJEUNER. Ces verbes veulent avec devant un nom de personne, et de devant un nom de chose : J'AI DÎNÉ avec un ami ; J'AI DÉJEUNÉ d'un poulet ; et non pas : J'AI DÉJEUNÉ avec un poulet.

752. DISPUTER. On doit éviter d'employer le verbe *se disputer* pour *se quereller, se chamailler* ; mais on dit très-bien dans le sens de *controverser, discuter, rivaliser* : Vous disputez vivement, vous vous êtes disputé les prix, les charges, les places.

753. DONNER (se). On dit se donner de la peine, et non des soins, dans le sens de s'occuper de quelque chose : Votre mère s'est donné bien des peines pour vous élever. Mais on dira, dans un autre sens : Il se donne des soins particuliers pour sa santé.

754. ÉGALISER, ÉGALER. Égaliser ne se dit que des choses : On égalisera les partages. Égaler se dit des personnes et des choses : Virgile ÉGALAIT-IL Homère ? une livre tournois ÉGALAIT vingt sous.

755. ENNOBLIR signifie rendre plus excellent, plus élevé, plus méritoire ; anoblir signifie donner à quelqu'un des lettres, des titres de noblesse.

756. ÉVITER, ÉPARGNER. On évite les mauvaises compagnies, les périls ; mais on n'évite pas la peine à quelqu'un ; ne dites donc pas : Je vous ÉVITERAI cette peine, ce désagrément ; mais : Je vous ÉPARGNERAI.

757. FIXER signifie rendre stable ; on ne doit donc pas dire : J'AI FIXÉ cette pendule, mais : J'ai regardé fixement cette pendule ; ou bien : J'AI FIXÉ les yeux sur cette pendule.

758. FLAIRER, FLEURER. Flairer, c'est sentir au moyen de l'odorat : Je FLAIRE cette giroflée. Fleurer, c'est répandre de l'odeur : La rose et la violette FLEurent bon.

759. IMPOSER, EN IMPOSER. Le premier signifie inspirer du respect ; l'autre signifie tromper : Ce vieillard impose par ses cheveux blancs ; l'hypoërite n'en impose pas longtemps.

760. INFECTER, INFESTER. Le premier signifie gâter, corrompre, tant au propre qu'au figuré ; le second signifie au propre piller, ravager, et au figuré, incommoder, tourmenter.

761. INSTRUIRE, ENSEIGNER, MONTRER. On instruit les personnes, on enseigne les choses, on montre ce qui regarde la pratique des arts : INSTRUISEZ cet enfant ; ENSEIGNEZ-lui l'orthographe et MONTRÉZ-lui le dessin. Il serait fautif de dire : Vous AVEZ bien MONTRÉ cet enfant ; on dira : Vous AVEZ bien INSTRUIT cet enfant.

762. INSULTER, INSULTER A. Insulter quelqu'un, c'est lui dire ou lui faire des injures ; insulter à quelqu'un, c'est manquer aux égards qui lui sont dus : Ce grossier l'a INSULTÉ ; cet orgueilleux lui a INSULTÉ par sa fierté.

763. JOUIR. Ce verbe doit toujours s'employer pour parler de choses agréables ; on ne dirait donc pas : Cet homme jouit d'une triste réputation, d'une bien mauvaise santé ; mais : Cet homme a une triste réputation, il possède une bien mauvaise santé.

764. MÉFIER (se), DÉFIER (se). *Se méfier* procède d'une crainte habituelle d'être trompé ; *se défier* procède d'un doute fondé sur l'idée peu avantageuse qu'on se forme de la volonté d'une personne.

765. OBSERVER, REMARQUER. On ne doit pas dire : *Je vous observe, je vous remarque*, mais : *Je vous fais observer, remarquer* ; ou : *Je vous prie d'observer, de remarquer*.

766. PLIER, PLOYER. *Plier* se dit plus ordinairement des choses qu'on peut mettre en un ou plusieurs plis : *Pliez votre serviette*. *Ployer* se dit généralement des corps raides et élastiques : *Ces branches d'arbres sont ployées ; il a ployé son épée, la lame de son couteau*.

767. PRIER A DÎNER, PRIER DE DÎNER. *Prier à dîner*, c'est inviter de dessein prémédité ; *prier de dîner* n'est autre chose qu'une invitation de circonstance imprévue.

768. RAPPELER (so), formé du verbe actif *rappeler*, veut un complément direct : on ne doit donc pas dire : *Je me rappelle de cette personne, je m'en rappellerai toujours* ; mais : *Je me rappelle cette personne, je me la rappellerai toujours*. Il n'est permis de mettre *de* que devant un infinitif ou certains pronoms : *Je me rappelle de l'avoir entendu ; il se rappellera longtemps de vous*.

769. SAIGNER. *Saigner du nez* se dit au propre comme au figuré ; la construction du discours suffit pour lever l'équivoque. *Saigner au nez* se dit d'une blessure extérieure ; mais *saigner par le nez* est inusité.

770. SERVIR DE RIEN, SERVIR A RIEN. *Servir de rien* exprime une nullité absolue : *Il ne sert de rien de murmurer contre la Providence*. *Servir à rien* se dit d'une inutilité momentanée : *Cet homme a des talents, mais ils ne lui servent à rien*.

771. SUPPLÉER, SUPPLÉER A. *Suppléer*, c'est ajouter ce qui manque à une chose pour être complète : *Ce sac doit contenir cinq cents francs ; s'il y a moins, je le suppléerai*. *Suppléer à* une chose, c'est la remplacer par une autre : *Le courage supplée au nombre*. Cependant on ne dit jamais *suppléer à quelqu'un*, mais *suppléer quelqu'un*.

772. TOMBER A TERRE, TOMBER PAR TERRE. *Tomber à terre* se dit de ce qui n'y touchait pas : *Les fruits trop mûrs tombent à terre*. *Tomber par terre* se dit d'une chose qui, touchant la terre, vient à tomber : *Cet enfant est tombé par terre ; cet arbre est tombé par terre*.

CHAPITRE VII

DU PARTICIPE.

ARTICLE 1^{er}—PARTICIPE PRÉSENT.

*773. Le participe présent est invariable dans sa nature et se termine toujours en *ant* : *Ces docteurs LISANT, TRADUISANT et COMMENTANT tous les jours les Pères de l'Eglise, sont très-versés dans la théologie.*

*774. Il ne faut pas confondre le participe présent avec certains adjectifs terminés par *ant*, et qui viennent également des verbes ; ceux-ci, comme tous les adjectifs, s'accordent en genre et en nombre avec le mot auquel ils se rapportent : *On aime les hommes OBLIGEANTS, ceux qui ont des manières ENGAGEANTES.*

*775. Un mot en *ant* est généralement participe présent quand il exprime une action passagère, faite par le mot auquel il se rapporte : *Nous les avons vus REVENANT du combat, et se FÉLICITANT de leurs succès ; ces personnes OBLIGEANT tout le monde, se font estimer même des méchants.*

*776. Un mot en *ant* est adjectif, au contraire, quand il exprime l'état, la manière d'être, la qualité du mot auquel il se rapporte : *Des enfants aussi INTÉRESSANTS que vous, méritent l'estime de leurs maîtres ; ces personnes, OBLIGEANTES envers tout le monde, se font estimer même des méchants.*

*777. Voici quelques moyens faciles de distinguer le participe présent de l'adjectif : un mot en *ant* est participe présent : 1^o quand il a un complément direct ; 2^o

773. Comment s'écrit le participe présent ?

774. Faut-il confondre le participe présent avec certains adjectifs terminés en *ant* ?

775. Quand est-ce qu'un mot en *ant* est participe présent ?

776. Quand est-ce qu'un mot en *ant* est adjectif ?

777. Donnez quelques moyens faciles pour distinguer le participe présent de l'adjectif.

quand il est modifié par la négation ; 3^o quand il est précédé de la préposition *en* ; 4^o enfin, quand on ne peut pas le remplacer par un adjectif. Au contraire, il est adjectif verbal quand on peut le remplacer par un adjectif qualificatif d'un sens synonyme : *Des élèves INTÉRESSANTS (aimables) comme vous ; voyez ces RAVIS-SANTES (admirables) peintures.*

778. Certains adjectifs verbaux ne s'écrivent pas exactement de la même manière que les participes présents dont ils viennent ; tels sont : 1^o *affluent, adhérent, coïncident, différent, divergent, équivalent, excellent, expédient, négligent, président, résident, violent*, et un certain nombre d'autres qui ont changé ant en ent ; 2^o *extravagant, fatigant, intrigant*, dans lesquels on a supprimé l'u ; 3^o enfin, *convaincant, fabriquant et vacant*, qui ont pour participes corrélatifs *convainquant, fabriquant et vaquant*.

ARTICLE 2.—PARTICIPE PASSÉ.

*779. Le participe passé employé avec l'auxiliaire *être* s'accorde avec le sujet du verbe ; mais, employé avec l'auxiliaire *avoir*, il s'accorde avec son complément direct quand il en est précédé, et reste invariable dans les autres cas. Ces règles n'ont pas réellement d'exceptions, mais elles donnent lieu à quelques remarques.

1^{re} REMARQUE.

780. Les participes passés *attendu, compris, excepté, ouï, passé, supposé, vu*, et autres semblables, employés sans auxiliaires, sont invariables quand ils précèdent le mot auquel ils se rapportent, parce qu'alors l'auxiliaire

778. Les adjectifs dérivés des participes présents s'écrivent-ils toujours de la même manière ?

779. Comment s'accorde le participe passé ?

780. Que remarquez-vous sur les participes *attendu, compris, excepté*, etc. ?

avoir est sous-entendu : *PASSÉ la semaine ; ouï les conclusions de l'avocat ; etc. ; c'est-à-dire : AYANT PASSÉ la semaine, AYANT ouï les conclusions..... ; ou bien : Après AVOIR PASSÉ, après AVOIR ouï.....*

*781. Ces mêmes participes *attendu, compris, etc.*, sont variables, au contraire, lorsqu'ils suivent le mot auquel ils se rapportent, parce qu'alors c'est l'auxiliaire être qui est sous-entendu : *Vos raisons SUPPOSÉES vraies ; leurs amis EXCEPTÉS ; c'est-à-dire : Vos raisons ÉTANT SUPPOSÉES vraies ; leurs amis ÉTANT EXCEPTÉS.*

II^e REMARQUE.

*782. Le participe passé suivi d'un infinitif s'accorde avec le complément qui le précède, quand ce complément fait l'action exprimée par l'infinitif ; dans le cas contraire, il reste invariable. On écrira donc : *Les musiciens que j'ai ENTENDUS chanter s'accordaient bien ; les élèves que vous avez LAISSÉS sortir ne sont pas encore rentrés.* Dans ces exemples, les participes *entendus* et *laissés* sont variables, parcequ'ils ont pour complément direct *que*, pour *musiciens* et *élèves*, lesquels font l'action exprimée par les infinitifs *chanter* et *sortir*.

Au contraire, on écrira : *Les hymnes que j'ai ENTENDU chanter sont très-belles ; les élèves qui se sont LAISSÉ surpasser ne seront pas récompensés.* Ici, les participes *entendu* et *laissé* sont invariables, parce qu'ils ont pour compléments directs les infinitifs *chanter* et *surpasser*. En effet, l'action exprimée par ces infinitifs n'est faite ni par *hymnes*, ni par les *élèves*.

*783. Le participe *fait*, suivi d'un infinitif, est toujours invariable, parce que ce n'est pas seulement au partici-

781. Quand est-ce que *attendu, compris, excepté, etc.*, sont variables ?

782. Que remarquez-vous sur le participe passé suivi d'un infinitif ?

783. Qu'a de remarquable le participe *fait*, suivi d'un infinitif ?

que se rapporte le complément direct, mais à l'idée exprimée par le participe et l'infinitif réunis : *Les ouvriers que j'ai FAIT travailler se sont FAIT payer chèrement.*

*784. Après les participes passés des verbes *croire, devoir, pouvoir et vouloir*, l'infinitif est quelquefois supprimé : dans ce cas, le participe reste invariable, parce qu'il a pour complément direct l'infinitif sous-entendu : *Je lui ai fait tous les reproches que j'ai CRU (sous-entendu devoir lui faire), que j'ai PU (lui faire), que j'ai VOULU (lui faire).* Mais on écrira avec accord : *Je vous remets la somme que vous m'avez DUE jusqu'à présent ; la chose qu'il ne portait pas hier, il l'a PUE aujourd'hui ; il lui fait les livres qu'il avait d'abord VOULUS ;* parce que, après les participes *due, pue, et voulu*, il n'y a point d'infinitif sous-entendu ; le pronom *que* est donc le complément direct de ces participes.

III^e REMARQUE.

*785. Les verbes *coûter, valoir et peser* sont généralement regardés comme transitifs, de sorte que leurs participes passés suivent la règle générale :

Que de peine votre instruction m'a COUTÉE ! je regrette les cent francs et les longs voyages que ce procès m'a COUTÉS ; il ne les a jamais VALUS ; ce ballot, livré pour cent kilogrammes, ne les a jamais PESÉS.

IV^e REMARQUE.

*786. Le participe passé des verbes essentiellement réfléchis a toujours pour complément direct le second pronom : *Ils se sont MOQUÉS de vos menaces, et je se sont pas SOUVENUS de vos promesses.* Il n'y a exception que pour le verbe *s'arroger*, qui a un complément direct autre que le second pronom : *Nous ne nous-sommes pas*

784. Que remarquez-vous sur les participes des verbes *croire, devoir, pouvoir et vouloir* ?

785. Les verbes *coûter, valoir et peser* sont-ils transitifs ?

786. Quel est le complément direct des verbes essentiellement réfléchis ?

ARROGÉ vos droits ; quels droits nous sommes-nous ARROGÉS ?

*787. Le participe passé des verbes réfléchis formés d'un verbe intransitif, comme *se nuire*, *se plaindre*, *se rire*, *se succéder*, est nécessairement invariable : *Ils se sont plu à vous contrarier ; vous vous êtes ri de mes conseils, mais vous vous êtes NUI gravement.*

788. En général, on peut dire que le second pronom d'un verbe réfléchi est un complément direct, quand il ne peut pas se changer évidemment en un complément indirect : *Nous nous sommes AMUSÉS de lui ; elle s'est DÉFIÉE de ses lumières ; vous vous êtes APERÇUS du piège.* Ici, on ne peut pas dire : *Nous avons amusé DE NOUS ; elle a défié A ELLE ; vous avez aperçu A VOUS.*

V^e REMARQUE.

*789. Le participe passé des verbes unipersonnels ou employés unipersonnellement ne varie jamais, parce qu'il n'a jamais de complément direct véritable : *Les chaleurs qu'il a FAIT ; les grandes pluies qu'il y a EU ; il s'est ÉLEVÉ une difficulté entre eux.* Ce qui semble être le complément direct de ces sortes de verbes en est le sujet réel ; le mot *il* n'est que le sujet apparent.

VI^e REMARQUE.

*790. Tout participe passé qui a pour complément direct *le*, tenant la place d'un adjectif ou d'un membre de phrase, est toujours invariable, parce que ces sortes de mots n'ayant par eux-mêmes ni genre ni nombre, ne peuvent exercer aucune influence sur le pronom

787. Quels sont les verbes réfléchis dont le participe passé est toujours invariable ?

788. Comment reconnaît-on que le second pronom d'un verbe réfléchi est complément direct ?

789. Comment s'écrit le participe passé des verbes unipersonnels ?

790. Le participe passé ayant pour complément direct *le*, varie-t-il ?

qui les représente ; dans ce cas, le pronom *le* est mis pour *ceci*, cela : *Cette maison n'est pas aussi belle que je l'avais cru*, c'est-à-dire *que j'avais cru cela* (qu'elle était belle) ; *ces enfants ne sont pas aussi instruits que je me le serais figuré*, c'est-à-dire, *que je me serais figuré cela* (qu'ils étaient instruits). Mais, si le pronom tenait la place d'un nom, on ferait accorder le participe : *Ma sœur est toujours la même que je l'ai connue* ; *cette maison est telle que je l'ai construite*.

VII^e REMARQUE.

*791. Le participe passé précédé de *le peu de* s'accorde avec le mot *peu* (masc. sing.), quand le sens de la phrase suppose *insuffisance* ; il s'accorde, au contraire, avec le complément de *peu*, quand le sens de la phrase suppose *suffisance* : *Votre peu d'amitié a été blâmé* ; *leur peu de bonne volonté sera couronnée de succès* ; *le peu d'attention et de bonne volonté qu'il y a mises contenteront ses parents*.

792. La phrase où se trouve l'expression *le peu de* peut quelquefois présenter les deux sens ; telle est celle-ci : *Votre peu d'amitié a été remarqué ou remarquée* ; alors, on doit savoir ce que l'on veut dire.

VIII^e REMARQUE.

793. Quand le participe passé a pour complément direct un nom précédé de *un de*, *un des*, *une de*, *une des*, il reste au singulier, quand l'expression exclut toute idée de pluralité ; dans le cas contraire, il se met au pluriel : *Un de vos enfants, que j'ai vu ce matin, m'a donné de vos nouvelles* (je n'ai vu que celui-là) ; *un des enfants, que j'ai vus ce matin m'a donné de vos nouvelles* (j'en ai vu plusieurs, mais un seul m'a donné des nouvelles).

791. Avec quoi s'accorde le participe passé précédé de *le peu de* ?

792. La phrase où se trouve *le peu de* ne peut-elle pas quelquefois offrir deux sens différents ?

793. Comment s'accorde le participe passé précédé de *un de*, *un des*, etc. ?

IX^e REMARQUE.

*794. Le participe passé précédé du pronom *en* ne peut jamais avoir ce pronom pour complément direct; pour qu'il puisse varier, il faut absolument qu'il soit précédé d'un autre complément direct : *Voici des fleurs, j'en ai cueilli pour vous, et j'en ai gardé pour moi; il a vu l'Italie, et voici les souvenirs qu'il en a rapportés.*

795. Les grammairiens admettent, pour la plupart, que le pronom *en*, précédé d'un adverbe de quantité, forme avec cet adverbe un complément direct, avec lequel le participe peut s'accorder : *COMBIEN DE FLEURS j'ai cueillies ! QUE J'EN ai données ! COMBIEN je vous en ai réservées ! AUTANT vous en avez souhaitées, AUTANT je vous en ai mises de côté ; PLUS j'EN ai trouvées, PLUS j'EN ai ramassées.*

796. Pour compléter cette règle, une des plus épineuses de la langue française, voici quelques observations, tirées la plupart de Boniface. On écrit.

1^o *Des fleurs, j'EN ai BEAUCOUP cueilli*, parce que *en* n'est pas précédé de l'adverbe.

2^o *De la peine, QUE J'EN ai eu dans ma vie !* parce que, dans les expressions exclamatives, l'accord n'a pas lieu avec un singulier.

3^o *COMBIEN j'ai lu de LIVRES !* parce que le participe n'a avant lui qu'une partie de son complément direct.

4^o *COMBIEN EN as-tu donc lu ?* parce qu'ici il y a doute et que d'ailleurs *combien* n'est pas précisément un adverbe de quantité, mais un adverbe d'interrogation ; dans les phrases interrogatives, l'accord n'a lieu que quand il y a un nom exprimé : *COMBIEN DE LIVRES as-tu lus ?*

794. Quand et comment s'accorde le participe passé précédé du pronom *en* ?

795. N'admet-on pas que le pronom *en* peut former un complément direct ?

796. Complétez la règle du pronom *en*, mis en rapport avec le participe passé ?

CHAPITRE VIII.

DE L'ADVERBE.

ARTICLE 1^{er}—REMARQUES SUR CERTAINS ADVERBES.

*797. *Alentour* étant adverbe, ne peut avoir de complément ; quand il se trouve dans le cas d'en avoir un, on lui substitue la préposition *autour* : *Les Sauvages avaient dressé un autel et dansaient ALENTOUR ; ils dansaient AUTOUR des victimes.*

*798. *Auparavant* est dans le même cas que *alentour* ; quand il doit avoir un complément, on le remplace par la préposition *avant* : *Ne te hâte pas d'agir ; examine AVANT de te décider ; réfléchis AUPARAVANT.*

*799. *Aussi* et *autant* expriment une comparaison ; le premier se met immédiatement devant un adjectif ou un adverbe, et le second devant tout autre mot : *L'Afrique n'est pas AUSSI productive, AUSSI abondamment pourvue que l'Amérique ; mais celle-ci n'a pas AUTANT d'habitants que celle-là.*

800. *Aussi* n'exprime pas seulement la comparaison ; il rappelle encore une idée de similitude, d'égalité ; il signifie alors *pareillement* et ne s'emploie que dans les phrases affirmatives ; dans les phrases négatives on emploie *non plus* : *J'étais AUSSI à cette solennité ; vous n'y manquâtes pas NON PLUS.*

801. *Aussitôt* n'étant pas une préposition, ne peut pas être suivi d'un complément ; ne dites donc pas : *J'ai écrit cette lettre AUSSITÔT mon arrivée ; mais : AUSSI-TÔT APRÈS mon arrivée. On dit cependant : AUSSITÔT ma lettre écrite, je suis parti.*

797. *Alentour* peut-il avoir un complément ?

798. *Auparavant* peut-il avoir un complément ?

799. Qu'expriment les adverbes *aussi* et *autant* ?

800. *Aussi* n'exprime-t-il que la comparaison ?

801. *Aussitôt* peut-il être suivi d'un complément ?

802. *Beaucoup* et *peu* ne doivent pas généralement s'employer seuls, comme sujets ou comme attributs : *Ils sont BEAUCOUP, et PEU manquent à l'appel*; dites : *Ils sont NOMBREUX* et *peu d'entre eux manquent à l'appel*. Cette règle n'est pas toujours observée par les écrivains.

803. *Comme* et *comment*, dans le sens interrogatif, ne peuvent pas se mettre l'un pour l'autre; c'est donc à tort que quelques-uns disent : *COMME vous portez-vous?* Dans le sens exclamatif on n'emploie que *comme* : *COMME te voilà changé!* Mais dans le sens affirmatif, on emploie *comme* pour dire à quel degré, et *comment*, pour dire de quelle manière : *Vous savez COMME il vous aime: il ne sait COMMENT vous le prouver.*

*804. *Davantage* ne peut pas être placé devant un complément; il ne peut pas être non plus employé pour un superlatif; ne dites donc pas : *Je crains DAVANTAGE sa colère que son châtiment*; *quelles sont les choses qu'on aime DAVANTAGE?* Il faut employer ici l'adverbe *plus* : *Je crains PLUS.....; les choses qu'on aime LE PLUS.*

*805. *Dedans, dehors, dessus, dessous*, étant adverbes, rejettent également tout complément; il faut les remplacer par les prépositions correspondantes, *dans, hors, sur, sous* : *Je l'ai cherché inutilement DANS le souterrain, HORS de la cave, SUR les tonneaux, SOUS la paille.*

*806. Ces mêmes adverbes *dedans, dehors...*, peuvent devenir prépositions dans deux cas : d'abord, quand il y a opposition dans les mots, et ensuite, quand ils sont précédés de quelque autre préposition : *Il n'était ni DESSUS, ni DESSOUS la commode; passons PAR DESSUS le mur, et retirons-le DE DESSOUS les décombres.*

802. *Beaucoup* et *peu* doivent-ils s'employer seuls ?

803. *Comme* et *comment* s'emploient-ils l'un pour l'autre ?

804. *Davantage* peut-il être placé devant un complément ou être employé pour un superlatif ?

805. *Dedans, dehors, dessus, dessous*, peuvent-ils avoir un complément ?

806. Ces mêmes adverbes *dedans, dehors...* ne peuvent-ils pas devenir prépositions ?



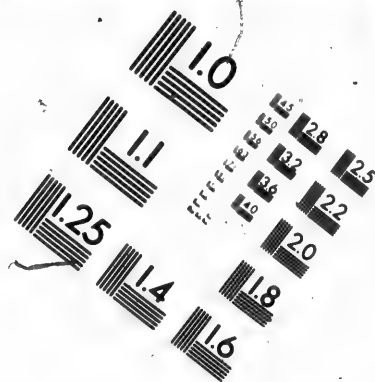
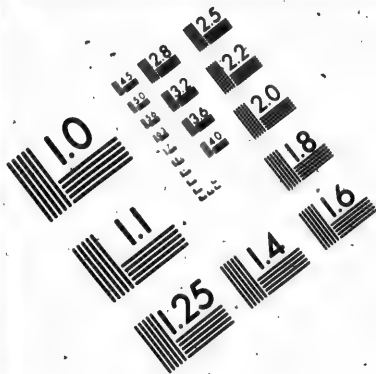
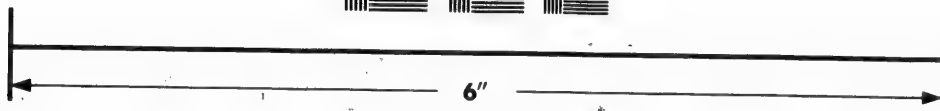
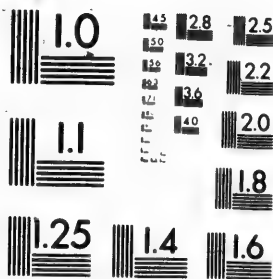
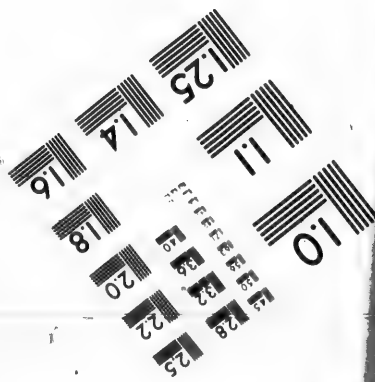
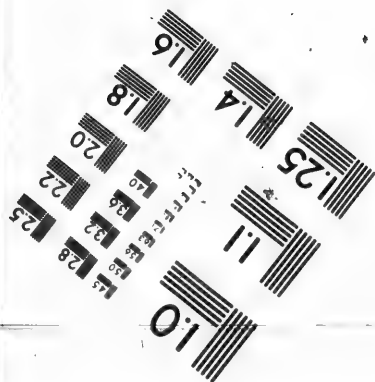


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

28
25
22
20
18

10

807. *Ici* et *là* sont opposés l'un à l'autre : *ici* marque le lieu, la chose la plus proche, et *là*, la chose ou le lieu le plus éloigné : *Vas LA-bas, ne reste pas ici ; cette chambre-ci me plaît plus que celle-LÀ*. Il serait intolérable de dire : *Cette chambre ici ; de ce côté-ici*.

808. *Plus* et *mieux* ne s'emploient pas indifféremment : le premier exprime la quantité, et le second, la qualité, la perfection : *Je ne vise pas à faire PLUS, mais à faire MIEUX*. *Plus* ne peut être placé devant un nom que moyennant une préposition : *Il y a PLUS DE monde qu'hier ; cette liqueur était plus d'à moitié bue*.

809. *Si, aussi, tant, autant*, s'emploient généralement dans les phrases comparatives ; *si, tant*, avec une idée négative, et *aussi, autant*, avec une idée affirmative : *Je suis AUSSI heureux que lui, quoique je ne sois pas si riche ; il a AUTANT d'esprit quoiqu'il n'ait pas TANT de mémoire*. Cette règle n'est pas rigoureuse.

810. On doit éviter d'employer *si* : 1^o devant un nom, comme : *J'ai si soif* ; 2^o devant une locution adverbiale, comme : *Nous sommes venus si à propos* ; 3^o devant un participe passé accompagné de son complément, comme : *Cet homme est si chéri de ses concitoyens*. Dans tous ces cas, on fait suivre l'adverbe *si* d'un mot qu'il puisse modifier : *J'ai si grand' soif ; nous sommes venus si fort à propos ; cet homme est si tendrement chéri de ses concitoyens*.

811. *Tout* et *quelque* ne sont pas parfaitement synonymes ; ainsi quand je dis : *Tout grand poète qu'est Delille, il lui est échappé des fautes*, j'affirme positivement que Delille est un grand poète ; et de là, j'emploie le mode indicatif. Quand je dis, au contraire : *QUELQUE grand*

807. Quels sont le sens et l'usage de *ici* et *là* ?

808. *Plus* et *mieux* s'emploient-ils indifféremment ?

809. Quel est l'emploi des adverbes *si, aussi, tant, autant* ?

810. Quand doit-on éviter d'employer *si* ?

811. *Tout* et *quelque* sont-ils synonymes ?

poète que soit Delille, je n'affirme pas précisément qu'il est un grand poète, mais je suppose qu'il le soit; de là l'emploi du mode subjonctif.

812. *Très* ne peut modifier que des adjectifs et des adverbes; de sorte qu'on ne peut pas dire : *J'ai très-faim*, *TRÈS-raison*, etc. Il faut dire : *J'ai GRAND-faim*, *GRANDEMENT raison*; ou : *J'ai BIEN faim*, *BIEN raison*; mais, en général, *bien* n'est pas aussi expressif que *très*.

ARTICLE 2.—EMPLOI DE CERTAINS ADVERBES HOMONYMES.

813. *Autrefois*, écrit en un seul mot, est toujours adverbe et signifie *jadis*, dans l'ancien temps : *Les tambours n'existaient pas autrefois*. Ecrite en deux mots, cette expression se compose de l'adjectif *autre* et du mot *fois* : *Viens une autre fois*, *deux ou trois autres fois*.

814. *Longtemps*, adverbe, ne forme qu'un mot; dans les autres cas, il s'écrit en deux mots sans trait d'union : *Il y a longtemps que je ne vous ai écrit*; *que de choses se sont passées depuis ce long temps*!

815. *Partout* ne s'écrit en deux mots que quand il est suivi d'un nom ou d'un pronom, que détermine l'adjectif *tout* et que régit la préposition *par*; dans les autres cas, il forme un adverbe qui signifie *en tout lieu* : *Par tout ce que vous dites, je vois que vous avez regardé partout*.

816. *Plutôt* s'écrit en un seul mot quand il veut dire *préféralement* : *Plutôt mourir que de pécher*! Il s'écrit en deux mots, *plus tôt*, quand il est l'opposé de *plus tard* : *Venez plus tôt que cela*; *venez le plus tôt possible*.

817. *Quelquefois* s'écrit ordinairement en un seul mot et signifie *de temps en temps*; cependant il est des circonstances où l'on doit préférer de l'écrire en deux mots; alors il est à peu près synonyme de *deux ou trois fois*, *de trois ou quatre fois*, etc. : *Venez donc me voir quelques fois*. — *Je ne puis venir chez vous que quelques fois par mois*, *que deux ou trois fois par mois*.

818. *Surtout*, écrit en un seul mot, est adverbe; mais, écrit en deux mots, il est composé de la préposition *sur* et du pronom in-

812. Quels mots *très* peut-il modifier?

813. Quelle est l'orthographe de *autrefois*?

814. Comment s'écrit *longtemps*?

815. Quand est-ce que *partout* s'écrit en deux mots?

816. Quand est-ce que *plutôt* s'écrit en un seul mot?

817. Comment s'écrit *quelquefois*?

818. Que remarquez-vous sur l'adverbe *surtout*?

défini *tout* : Nous l'avons interrogé *sur tout* (sur toutes les choses), mais *surtout* (particulièrement) *sur la géographie*.

ARTICLE 3.—EMPLOI DE CERTAINES LOCUTIONS ADVERBIALES.

819. *Au moins* signifie pour le moins et exprime une idée de tendance; *du moins* exprime une idée qui sert comme de correctif à la précédente : *Ce soldat est officier, ou au moins sous-officier ; s'il n'est pas général, du moins il l'a bien mérité*. Cette distinction est peu observée.

820. *De suite* signifie *successivement*, l'un après l'autre ; *tout de suite*, au contraire, veut dire *à l'instant même, immédiatement* : *Il est si faible, qu'il ne peut faire deux pas de suite ; il est si faible, qu'il faut le faire coucher tout de suite*.

821. *Tout à coup* veut dire *soudainement*, d'une façon *imprévue* ; *tout d'un coup* signifie *en une seule fois* : *Il s'éleva tout à coup une tempête, et le navire fut abîmé tout d'un coup dans les flots*.

822. On fait plusieurs fautes dans l'emploi de certaines locutions adverbiales ; voici, d'après Boniface, les expressions qui méritent le plus d'être signalées.

NE DITES PAS :

*A bonne heure ;
A la rebours ;
Bien du contraire ;
Comme de juste ;
Du jour au lendemain ;
Il va pis ;
Une fois pour tout ;*

DITES :

*De bonne heure ;
Au rebours,
Bien au contraire.
Comme de raison.
D'un jour à l'autre.
Il va pis.
Une fois pour toutes.*

ARTICLE 4.—EMPLOI DE LA NÉGATION.

823. Nous avons trois négations principales : *ne*, *ne pas*, *ne point* ; *ne* est la plus faible, et *ne point*, la plus forte de ces négations : *Je n'ose avancer*, c'est-à-dire, *j'ai peur d'avancer* ; *je n'ose pas avancer*, c'est-à-dire, *j'ai peur d'avancer d'un pas* ; *je n'ose point avancer*, c'est-à-dire *j'ai peur d'avancer, même d'un point*.

819. Que signifient *au moins* et *du moins* ?

820. Que signifient *de suite* et *tout de suite* ?

821. Que veulent dire *tout à coup* et *tout d'un coup* ?

822. Quelles sont les principales fautes que l'on fait dans l'emploi des locutions adverbiales ?

823. Combien avons-nous de négations ?

824. On supprime *pas* et *point* dans toute proposition où il entre un des mots *aucun, guère, jamais, nul, nullement, personne, plus, rien* et autres analogues : *Je n'en vois aucun ; tu n'y penses guère ; nul n'y veut aller, si je n'y vais moi-même ;* etc.

825. Dans les phrases elliptiques, surtout dans les expressions sentencieuses, on fait généralement usage de *pas*, et quelquefois de *point*, mais on supprime *ne* : *Pas d'argent, pas de Suisse ; point de fumée sans feu.*

826. Après les verbes *appréhender, avoir peur, craindre, trembler*, et les locutions *de crainte que, de peur que*, on emploie seulement *ne* quand on veut exprimer un non-désir, un désir négatif, et *ne pas*, quand on veut exprimer un désir réel, positif : *J'ai peur qu'il ne coure et ne s'enrhume* (je ne le désire pas) ; *tu appréhendes qu'il ne vienne pas aujourd'hui* (tu désires qu'il vienne) ; *allons-y de peur qu'il ne l'oublie* (nous ne voulons pas) ; etc.

827. Quand les verbes *appréhender, craindre*, etc., sont eux-mêmes employés négativement, on supprime toute négation dans la proposition dépendante : *Je ne crains pas qu'il aille là ; n'as-tu pas peur qu'on l'assomme ?*

828. Le verbe *empêcher* et la locution *à moins que*, supposent toujours la négation *ne* : *J'empêcherai bien qu'on ne le saisisse, à moins qu'on ne m'arrête moi-même.*

829. Le verbe *défendre*, et les locutions conjonctives *avant que* et *sans que* rejettent au contraire cette négation *ne*, quoique bien des personnes en fassent usage : *On avait défendu qu'il sortit avant que je le lui eusse permis ; et non : On avait défendu qu'il ne sortit avant que je ne le lui eusse permis.*

830. On emploie très-souvent la négation *ne* dans la proposition qui suit les comparatifs d'inégalité, ou des mots équivalents, comme *autre, autrement, mieux* : *Il est moins instruit qu'on ne dit ; je viendrai plus tôt que vous ne pensez ; tu le vèls autrement qu'il ne sied à la condition.*

831. Cependant, si la proposition qui renferme la comparaison est négative, ou bien que la proposition suivante soit tout-à-fait

824. Quand est-ce qu'on supprime *pas* et *point* ?

825. Dans quelles phrases supprime-t-on toujours *ne* ?

826. Quelle négation emploie-t-on après les verbes *appréhender, avoir peur*, etc. ?

827. Quand ces mêmes verbes *appréhender, avoir peur*, etc., sont employés négativement, que fait-on ?

828. *Empêcher* et *à moins que* veulent-ils la négation ?

829. *Défendre, avant que* et *sans que* veulent-ils la négation ?

830. Quel est l'usage de la négation *ne* après les comparatifs ?

831. Dans quel cas, avec une comparaison, ne fait-on pas usage du *ne* dubitatif ?

affirmative, celle-ci ne prend pas le *ne* dubitatif (c'est ainsi qu'on appelle cette espèce de négation) : *Vous n'êtes pas aussi discrets maintenant que vous le fûtes autrefois ; gardez-vous jamais plus mal un secret que vous le faites maintenant ?*

832. L'emploi du *ne* dubitatif, dans les phrases comparatives comme dans toute autre, est très-difficile à déterminer : le sens seul décide souvent s'il le faut ou s'il ne le faut pas : *Tu ne sais pas plus le grec que je sais le latin*, et : *Tu ne sais pas plus le grec que je ne sais le latin*, ne signifient pas la même chose ; la première phrase veut dire que je sais le latin, et toi le grec, mais seulement autant l'un que l'autre ; la seconde, que je ne sais pas le latin, ni toi le grec. (Boniface).

CHAPITRE IX.

D'E LA PRÉPOSITION.

ARTICLE 1^{er}.—GÉNÉRALITÉS SUR LA PRÉPOSITION.

833. La préposition se place toujours devant le mot qu'elle régit : *MALGRÉ les obstacles ; vu les difficultés ; NONOBTANT l'opposition*, etc. On dit cependant : *Sa vie DURANT ; dix ans DURANT ;* mais on peut dire aussi : *DURANT sa vie, DURANT dix ans.*

*834. Les préposition s'emploie généralement seule devant son complément. Il y a exception pour les suivantes : *Auprès, autour, en face, hors, près, proche, vis-à-vis*, qui demandent la préposition *de* : *Après DE qui est-il ? demeure-t-elle en face DU bureau de tabac ?* Dans le langage très-familier, ainsi que dans certaines expressions, on néglige cette règle : *Ne va-t-il pas vis-à-vis LA Bourse ? Il est interprète près LE tribunal de B****

*835. La prépositions *à, de, en*, se répètent devant chacun de leurs compléments ; ne dites donc pas : *Il y a une cour d'appel A Amiens ; Angers, Besançon ; la Loire baigne les villes DE Roanne, Orléans, Blois, Tours, etc.*

832. L'emploi du *ne* dubitatif est-il facile à déterminer ?

833. Où se place toujours la préposition ?

834. La préposition s'emploie-t-elle seulement devant son complément ?

835. Quand est-ce qu'on répète les prépositions *à, de, en* ?

836. Les autres prépositions ne se répètent guère que devant les mots qui ne sont pas à peu près synonymes : *Reims est célèbre DANS l'Histoire et DANS la Géographie; il est resté CHEZ vous et CHEZ moi; pourquoi agis-tu AVEC tiédeur et indifférence? parle-nous EN ton âme et conscience.*

*837. Il y a, outre la synonymie, quelques cas où l'on ne répète pas les prépositions : 1^o dans les phrases où l'esprit ne voit qu'un tout : *As-tu lu la fable du Loup et l'Agneau?* 2^o Devant les participes qui ont le même complément et qui sont liés par *et* : *On le condamna APRÈS l'avoir entendu et examiné.* 3^o Enfin la préposition *entre* ne se répète jamais : *L'Europe est située ENTRE le 34^o et le 70^o degré de lat. N.*

*838. Il peut arriver quelquefois que le complément d'une préposition soit sous-entendu : *Il a pris son livre et il est parti AVEC; ceux qui sont POUR lèveront la main; ceux qui sont CONTRE resteront assis.*

839. Il faut donner à chaque préposition le complément qu'elle demande; ne dites donc pas : *Plaiderai-je POUR et en votre faveur?*

ARTICLE 2.—EMPLOI DE CERTAINES PRÉPOSITIONS.

840. *De* et *à* ne sont pas synonymes, quoiqu'on les confonde dans certaines expressions : *Ce serait à nous à jouer*, réveille une idée de tour; *Ce serait à nous DE jouer*, exprime une idée de convenance. *Retrancher de* signifie diminuer quelque chose d'un tout; *retrancher à* veut dire priver de quelque chose. *Oublier à lire*, c'est en perdre l'habitude, la faculté; *oublier DE lire*, c'est y manquer par défaut de mémoire. (*Boniface*).

836. Les autres prépositions se répètent-elles ?

837. N'y a-t-il pas certains cas où l'on ne répète pas les prépositions ?

838. Le complément de la préposition se peut-il sous-entendre ?

839. Quel complément faut-il donner aux prépositions ?

840. *De* et *à* sont-ils synonymes ?

*841. La préposition à ne doit pas se mettre entre deux nombres désignant des objets qui ne peuvent être fractionnés ; on emploie alors la conjonction ou : *Sept ou huit hommes*, et non *sept à huit hommes* ; mais on peut dire : *Sept à huit francs* ; *cinq à six cents hommes*.

*842. Avant et devant expriment chacun une idée d'antériorité, mais le premier se dit surtout du temps, et le second du lieu : *Il finira AVANT nous* ; *vous marcherez DEVANT eux*. En grammaire, on les emploie indifféremment l'un pour l'autre : *L'article se met toujours AVANT ou DEVANT le nom* ; devant est préférable.

*843. Durant exprime un temps continu, et pendant, une époque déterminée : *Les troupes campèrent à Compiègne DURANT l'hiver* ; ne te mets pas en route PENDANT l'hiver.

*844. Entre se dit d'un nombre très-restreint, au lieu que parmi suppose un pluriel indéfini ou un collectif : *Quelle différence ENTRE Saint-Petersbourg et Constantinople* ! ENTRE nous soit dit ; quel est PARMI un si grand nombre de monuments, celui qui vous plaît le plus ?

*845. La préposition sans peut être remplacée par la conjonction ni, mais non pas par la conjonction et ; on dira donc bien : *Un orphelin est sans père ni mère*, ou sans père ET SANS mère ; mais on ne dirait pas sans père ET mère.

*846. Voici désigne la chose la plus proche, celle qui a eu lieu la dernière, ou celle qui va suivre immédiatement ; voilà exprime tout le contraire : *Voilà les détails du crime, en voici toutes les preuves*. Quelques écrivains ont employé les mots *revoici, revoilà* ; ces mots

841. Entre quels nombres ne met-on pas la préposition à ?

842. Quelle différence y a-t-il entre avant et devant ?

843. Qu'expriment durant et pendant ?

844. Entre et parmi se disent-ils dans les mêmes cas ?

845. La préposition sans peut-elle être remplacée par ni ou par et ?

846. Que désignent voici et voilà ?

84
val

8
dire

trav
il v

des
8

deu
du

de d
Qu'

84
prox

glit
sign

pers
éld

85
dire

sont
85

sens
s'en

*8
phra

men

et ne

84
trave

84
mém

84
85

85
85

85
phra

sont utiles, et ils prouvent bien que *voici, voilà* équivalent à *vois ici, vois là*.

ARTICLE 3.—EMPLOI DE QUELQUES LOCUTIONS PRÉPOSITIVES.

847. *A travers* suppose un passage libre et demande un régime direct : *Courir A TRAVERS les champs, A TRAVERS la campagne. Au travers* suppose des obstacles à vaincre pour s'ouvrir un passage : il veut la préposition *de* devant son complément : *AU TRAVERS des ennemis ; AU TRAVERS d'un nuage épais*.

848. *Auprès de* signifie simplement la différence qu'il y a entre deux termes de comparaison : *La terre n'est qu'un point AUPRÈS du Soleil ; et qu'est le Soleil AUPRÈS DE l'Univers entier ? au prix de* doit être préféré lorsqu'on parle du mérite réel de deux objets : *Qu'est la science AU PRIX DE la vertu ?*

849. *Auprès de* et *près de* expriment également un rapport de proximité, mais le second est bien plus vague que le premier : *Il git PRÈS d'ici* veut dire qu'il n'est pas loin ; *il git AUPRÈS DE nous* signifie, au contraire, qu'il est tout-à-fait proche. En parlant des personnes, *auprès de* éveille une idée d'assiduité : *Elle a toujours été AUPRÈS DE sa mère*.

850. Il ne faut pas confondre *près de* et *prêt à* ; le premier veut dire *sur le point de*, et le second, *disposé à, préparé à* : *Ceux qui sont PRÈS de mourir ne sont pas toujours PRÊTS A mourir*.

851. L'Académie n'autorise pas l'emploi de *vis-à-vis* dans le sens de *envers, à l'égard de* ; cependant plusieurs bons auteurs s'en sont servis ; ils ont dit : *Ingrat VIS-A-VIS de ses bienfaiteurs*, etc.

CHAPITRE X.

DE LA CONJONCTION.

*852. *Comme*, employé au premier membre d'une phrase, ne se répète pas au second ; on y met seulement *que* : *Comme il le veut, et QUE je le lui ai promis, et non pas et COMME je le...*

847. Quelle différence y a-t-il entre *à travers* et *au travers* ?

848. *Auprès de* et *au prix de* s'emploient-ils dans les mêmes cas ?

849. Qu'expriment *auprès de* et *près de* ?

850. Faut-il confondre *près de* avec *prêt à* ?

851. *Vis-à-vis*, dans le sens de *envers*, est-il autorisé ?

852. *Comme* se répète-t-il au second membre d'une phrase ?

*853. La conjonction *et* sert à joindre : 1^o deux propositions non négatives : *Mon cheval boit et mange bien, disait un rusé maquignon* ; 2^o une positive et une négative : *Il boit et ne s'inquiète pas du reste* ; 3^o deux négatives qui ont chacune un sens négatif propre : *Il ne boit pas de vin et n'en va pas plus mal*.

*854. On ne doit jamais, disent les grammairiens, faire précéder de la conjonction *et* les membres de phrase qui commencent par *puis, plus, moins, mieux* : *Plus je vous vois, plus je vous aime* ; *Moins on boit, moins on veut boire*. Cependant beaucoup d'orateurs et d'écrivains emploient ici *et* sans scrupule.

*855. La conjonction *ni* sert à joindre deux propositions ou deux expressions négatives, quand elles sont modifiées par le même sens négatif : *Je ne cours ni veux courir* ; *pourquoi ne t'affranchis-tu ni des modes ni des usages ridicules* ?

*856. Les conjonctions *et, ou, ni*, se répètent assez souvent devant chaque mot, au lieu d'unir simplement les deux derniers : *Où l'un ou l'autre se trompe* ; *et le père et la mère, et le frère et la sœur, sont venus* ; *ni le premier, ni le deuxième, ni même le troisième n'a su sa leçon*.

*857. La conjonction *que* est d'un fréquent usage ; on l'emploie, entre autres cas, pour remplacer une conjonction énoncée précédemment : *Comme je le savais et que je m'y attendais ; lorsque vous irez, ou que vous y enverrez quelqu'un*. Cette même conjonction précède toujours un subjonctif ou un verbe qui dépend d'un autre verbe : *Il faut bien que je dise que je suis malade*.

853. A quoi sert la conjonction *et* ?

854. Doit-on faire précéder de la conjonction *et* les mots *puis, plus, mieux, moins* ?

855. A quoi sert la conjonction *ni* ?

856. Les conjonctions *et, ou, ni*, peuvent-elles se répéter ?

857. Quel est l'usage de la conjonction *que* ?

m
je
je
de
la
ne
br
par
po

8
tan
il l
féc
86
à m
seul
dies
lui-
86
pas
qu
serv
86
de d
lett
mais
vaill

85
85
86
reste
86
86
86

*858. *Quoique* exige toujours un subjonctif, mais ce mode est quelquefois sous-entendu : *Quoique je le croie, je ne suis point superstitieux ; quoique non superstitieux, je le crois.* L'emploi de cette conjonction est vicieux devant un participe présent : *Quoique ne sachant pas la langue, il put se faire comprendre ; dites : Quoiqu'il ne sût pas la langue.*

859. Si peut se mettre au premier et au second membre d'une phrase, mais il est mieux de le remplacer par *que* dans le dernier : *Si vous le voulez et si vous le pouvez ; si vous le voulez, et que vous le puissiez.*

ARTICLE 2—EMPLOI DE CERTAINES LOCUTIONS CONJONCTIVES.

860. *Au reste* ajoute quelque chose à ce que l'on vient de dire, tandis que *du reste* restreint la pensée : *Il est général, au reste il le méritait bien ; il n'est pas général, du reste je n'en suis pas fâché.*

861. On dit à *moins que* devant un verbe à un mode personnel, à *moins de* et mieux à *moins que de*, devant un infinitif ; et enfin seulement à *moins de*, devant un nom : *A moins que vous le demandiez ; A moins de l'entendre, ou mieux A moins que de l'entendre lui-même ; A moins d'avis contraire.*

862. *Malgré que* ne s'emploie pas aujourd'hui ; ne dites donc pas : *MALGRÉ QUE nous ne nous voyions pas ; dites : QUELQUE, BIEN que nous ne nous voyions pas.* Cette vieille locution ne s'est conservée que dans *malgré qu'il en ait.*

863. *Pendant que* marque la simultanéité de deux événements, de deux actes : *PENDANT QUE vous lisiez, j'ai écrit deux longues lettres. Tandis que* exprime quelquefois aussi la simultanéité, mais ordinairement il marque l'opposition : *TANDIS QUE je travaille, vous perdez votre temps, vous vous amusez à des riens.*

858. Que remarquez-vous sur *quoique* ?

859. Si peut-il se répéter dans la même phrase ?

860. Quelle différence y a-t-il entre *au reste* et *du reste* ?

861. Quand dit-on à *moins que*, à *moins de* ?

862. Emploie-t-on encore *malgré que* ?

863. Qu'expriment *pendant que* et *tandis que* ?

ARTICLE 3.—DISTINCTION ENTRE CERTAINES LOCUTIONS
CONJONCTIVES.

864. *Parce que*, écrit en deux mots, est une locution conjonctive, qui signifie à cause que; écrit en trois mots, *par ce que*, il forme un membre de phrase qui équivaut à *par la chose que, par cela que, par tout ce que*: PAR CE QUE vous dites, je vois que vous saisissez; PARCE QUE, si vous ne compreniez pas, vous ne sauriez que dire.

865. *Pourquoi*, conjonction, s'écrit en un seul mot, et appelle en réponse *parce que*; *pour quoi*, en deux mots, équivaut à *pour quelle chose*: Pourquoi viens-tu ici!—*Parce que* j'ai besoin d'un livre—*Pour* quoi faire?—*Pour* m'occuper.

866. *Pourtant*, en un seul mot, est synonyme des autres conjonctions cependant, toutefois, néanmoins: *Que faire* POURTANT dans ce cas-là? Écrit en deux mots, il équivaut à *pour une si grande quantité*, et se compose de la préposition *pour* et de l'adverbe *tant*: *Que faire* POUR TANT de monde.

867. *Quoique*, conjonction, s'écrit en un seul mot et signifie bien que: Quoiqu'il fasse son devoir, il est toujours blâmé. *Quoi que*, en deux mots, est une locution pronominale qui équivaut à *quelque chose que*: *Quoi qu'il fasse*, il sera toujours blâmé.

CHAPITRE XI.

DE L'INTERJECTION.

868. *Ah!* exprime la joie, la douleur, l'admiration, en un mot, un sentiment profond: *AH! que je souffre!* *AH! quel plaisir!* *AH! ne me parlez pas de l'hiver!* *Ha!* exprime la surprise, l'étonnement: *HA! vous voilà!* *HA! HA! comme vous y allez!*

869. *Aïe!* et *ahi!* expriment l'un et l'autre la douleur; le premier s'emploie isolément, pour exprimer une douleur instantanée: *Aïe! je suis blessé!* Le second se répète plusieurs fois, à l'occasion d'une douleur réitérée:

864. Que remarquez-vous sur *parce que*?

865. *Pourquoi* ne s'écrit-il pas en un ou en deux mots?

866. Quelle différence y a-t-il entre *pourtant* et *pour tant*?

867. Comment s'écrit l'expression *quoique*?

868. Qu'expriment *ah* et *ha*?

869. Quelle différence y a-t-il entre *aïe* et *ahi*?

AHI ! AHI ! tu me battras donc jusqu'à demain ! AHI ! AHI ! AHI !

870. *Bah !* marque l'insouciance, l'incrédulité, le dédain : *BAH ! vous voulez rire !* Au contraire, *baste !* marque le peu de cas qu'on fait de quelqu'un ou de quelque chose : *BASTE ! n'en parlons plus.*

871. *Chut ! pst ! st !* servent également à commander le silence ; mais la première de ces exclamations est plus forte que la deuxième, et la deuxième, que la troisième : *ST ! ne dites rien ; pst ! on vous entend encore ; CHUT ! vous taisez-vous enfin ?* On renchérit même quelquefois sur cette dernière, en faisant et en écrivant : *Pchut !*

*872. *Eh !* exprime la joie, la douleur, une surprise prolongée : *EH ! qui aurait cru cela ? Hé !* sert simplement à appeler, et quelquefois à exprimer une légère surprise : *Hé ! hé ! là-bas, venez donc ! Hé ! mais c'est lui !* Il est mieux d'écrire *eh bien !* plutôt que *hé bien !* parce que *eh !* a un degré de force qui n'est pas nécessaire dans *hé bien !*

873. *Hein !* s'emploie pour interroger, pour sonder celui à qui on s'adresse : *HEIN ! que dites-vous de ça ?* *Hem !* est une espèce de bruit de bouche qui sert à appeler : *HEM ! HEM ! viens-tu, toi, là-haut ?*

*874. *O !* se met généralement devant un mot en apostrophe : *Vous savez, ô mon Dieu ! si je vous aime. Oh !* exprime l'admiration, la douleur profonde : *OH ! que c'est beau ! oh ! que je souffre ! Ho !* enfin, marque l'étonnement et sert à appeler : *Ho ! comme vous y allez ! HO ! HO ! n'allez donc pas si vite !*

870. *Bah !* et *baste !* marquent-ils la même chose ?

871. De quelles interjections se sert-on pour imposer silence ?

872. Qu'expriment *eh !* et *hé ?*

873. Quand emploie-t-on *hein !* et *hem ?*

874. *O ! oh !* et *ho !* sont-ils synonymes ?

875. *Prrrt!* espèce de roulement de la langue, s'écrit de différentes manières (*brrr! drrr! trrr!* etc.,) et sert à représenter certains bruits, par exemple, celui que font les oiseaux qui s'envolent en masse : *J'aperçus des perdrix, mais lorsque je les visai, PRRRT! elles étaient déjà bien loin.*

876. *Zest!* exprime la moquerie, le dédain, à peu près comme *dah!* mais il est moins usité : *Vous croyez faire ce voyage, ZEST!* On dit proverbialement : *Il est entre le zist et le zest,* pour dire qu'il n'est ni bien, ni mal, ni bon, ni mauvais.

875. Que remarquez-vous sur *prrrt!* ?

876. Que remarquez-vous sur *zest!* ?

FIN DE LA TROISIÈME ET DERNIÈRE PARTIE

, s'écrit
et sert
ui que
us des
ent déjà

à peu
croyez
Il est
bien, nu

TABLE DES MATIÈRES.

LES CHIFFRES ENTRE PARENTHÈSES INDIQUENT LA PAGE ; LES AUTRES,
LE NUMÉRO DES ARTICLES.

A (prononciation),	301	alentour,	797
A (préposition),	335, 839	Alénéa,	294
Abîmer,	742	aler, s'en aller,	(59), 745
Absoudre,	(61)	Alphabet,	11
Absous (féminin),	87	Amical (plur.),	98
ACCENTS,	263	Ammoniac (féminin),	86
aigu,	264	A moins que,	861
circonflexe,	567	Amour,	499
grave,	266	An (mots en),	394
Accolade,	299	ANALYSE,	420
Acc, (mots en),	401	GRAMMATICALE,	421
Acquérir,	(59)	LOGIQUE,	448
ADJECTIF,	73	Anoblir,	755
composé,	593	Antécédent,	137
démonstratif,	107, 603	Apostrophe,	270
déterminatif,	105, 433, (136)	(noms en),	428
indéfini,	120, 614	Applaudir à,	746
numéral,	112, 611	Après-dinée, etc.,	537
— cardinal,	114	ARTICLE,	68, 430, 549
— ordinal,	115	contracté,	70, 555
possessif,	110, 605	Assaillir,	(59)
qualificatif,	76, 431, (129)	Assé (mots en),	400
verbal,	774	Asseoir, s'asseoir,	(61)
ADVERBE,	241, 438, 797	Asservir,	(58)
Affiler,	743	Astérisque,	297
Agresseur (féminin),	94	At (mots en),	395
Ah !	868	A travers,	847
Ah !	869	Attention (faute d'),	538
At (prononc.),	302	Attribut,	460
Aide,	497	Au, eau (mots en),	397
Aider à,	744	Aucun,	614
Alel	869	Au moins,	819
Aleul (pluriel),	64	Auparavant,	798
Aigle,	498	Auprès de,	848
Ail (pluriel),	63	Au prix de,	848
Aimer (1 ^{re} conjugaison),	(33)	Au reste,	860
Air (avoir l')	536	Aussi, autant,	799, 809
Aire (verbes en),	180	Aussitôt,	801

Autour de,	797	Cédille,	275
Au travers,	847	Ceinder,	[63]
Autre,	615	Celui, celle,	666, 668
Autre chose,	513	Celui-ci, celui-là,	665
Autrefois,	813	Celui-là... qui,	667
Autrui,	675	Cent,	117
Auxiliaires,	169, 707	Cer [verbes en],	170
Aval (plur.),	62	Cérémonial [plur.],	62
Avant,	798, 842	Certain,	616
Avoir (conj.),	(29)	Cet,	109
Avoir (Auxil.),	169, 708	Ça [prononc.],	308
Ày (prononc.),	303	Chacun,	676
B (prononciation),	304	Chaque,	617
Bah !	870	Chasseur [fém.],	92
Bail (plur.),	63	Châtain [fém.],	94
Bailleur (fém.),	92	Chef (fém.),	94
Bal (plur.),	62	Choir,	[62]
Bancal (plur.),	62, 98	Chou (plur.),	61
Basta !	870	Chut ! pchut !	871
Battre,	(63)	Ciel (plur.),	65
Beau (fém.),	83	Ci-inclus, ci-joint,	579
Beaucoup,	802	Cion (mots en),	399
Bellot (fém.),	82	Circoncire,	(63)
Béni, bénit,	175	Clore,	(63)
Bétail, bestiaux,	63	Collectif,	35, 692
Bijou (plur.),	61	général,	37
Billon,	119	partitif,	38
Bisquer,	747	Collègue,	541
Blanc (fém.),	86	Colorer, colorier,	749
Bleu (plur.),	60	Comme (adv.),	803
Boire,	(63)	Comme (conjonc.),	852
Bon marché,	590	Comment,	803
Bosseler, bossuer,	748	Complément,	187, 489, 698
Bouillir,	(59)	circonstanciel,	495
Braire,	(63)	déterminatif,	493
Bruire,	(63)	direct	189, 490
But (atteindre le),	531	explicatif,	494
C (prononc.),	305	indirect,	190, 492
Caduc (fém.),	86	qualificatif,	491
Caillou (plur.),	61	Complet (fém.),	81
Cal [plur.],	62	Conclure,	(64)
Campagne [en, à la],	540	Concret (fém.),	81
Capable,	600	Conditionnel,	163, 727
Carnaval [plur.],	62	Confire,	(64)
Casuel,	595	Confrère,	541
Ce [adj.],	108, 135	CONJONCTION,	255, 441, 852
C [pron.],	135, 660	Conjugaison,	106

275	Connaitre,	(64)	Discours,	35
[63]	Conséquent,	591	Discret (fém.),	81
366, 608	Consommer,	750	Dispos (fém.),	92
665	Consonne,	16	Disputer,	752
687	CONSTRUCTION,	410	Dissous (fém.),	87
117	Construire,	(64)	Donner (se),	753
170	Consumer,	750	Dormir,	600
62	Convenir,	711	Doublement des lettres,	384
616	Corail (plur.),	63	Doux (fém.),	85
109	Coudre,	(64)	Droit, droite,	582
308	Couple,	500	Dû,	177
676	Courir,	(59)	Du moins,	819
617	Côter,	785	Durant,	843
92	Couvrir,	(59)	Durée,	152
94	Crochets,	292	Du reste,	860
94	Croire,	(64)	E (prononciation),	312
[62]	Croître,	180, (64)	E muet final,	396
61	Cueillir,	(60)	Échapper,	711
871	Cuire,	(64)	Échoir,	(62)
65	D (prononciation),	310	Écrire,	(65)
579	D'avantage,	804	Écrivain (fém.),	94
399	De,	835, 840	Éfiler,	743
(63)	Déchoir,	(62)	Égaler, égaliser	754
(63)	Dédans,	805	Eh !	872
35, 692	Déduire,	(64)	Eh bien !	872
37	Défaillir,	(58)	Êler, êler (verbes en),	173
38	Défendeur (fém.),	92	Èlève,	502
541	Défiler (se),	764	Ellipse,	415, 443
749	Dehors,	805	Ên (prononciation),	315
803	Déjeuner de, avec,	751	Ên [mots en],	394
852	Délice,	501	Email [plur.],	63
803	Demandeur (fém.),	92	Éminent, imminent,	598
189, 698	Demeurer,	711	Ên [mots en],	394
495	Demi,	572	En [propos.],	835
493	Demie,	573	En [pronom],	653, 794
189, 490	Dental (plur.),	98	Ên [prononciation],	316
494	Déplorable,	592	Enchanteur [fém.],	92
190, 492	Dessous, dessus,	805	Enfant,	502
491	De suite,	820	Ennobler,	755
81	Détruire,	(62)	Ennuyant, ennuyeux	594
(64)	Deux points,	284	Enseigner,	761
81	Deuxième, second,	613	Ensuiivre [s'],	[63]
63, 727	Devant,	842	Entre,	271, 337, 844
(64)	Devenir,	468	Entre-haïr [s'],	[56]
541	Dîner de, avec,	751	Envoyer,	[57]
141, 852	Diphthongue,	9	Épais [fém.],	82
106	Dire,	(64)	Épargner, éviter,	756

<i>A</i> [prononciation],	318	—de l'impér.,	744
Eruption,	543	—simple,	725
Espèce,	55, 424	<i>G</i> [prononciation],	321
<i>Esse</i> [mots en],	400	Gallicisme,	447
Et,	945, 853, 855	Garde,	504
<i>Et cætera</i> ,	296	Genou [plur.],	61
Étendue,	52	Genre,	51, 54
Être [conj.],	[30]	Gens,	505
Être [auxil.],	169, 709	Gentil (fém.),	82
Éviter, épargner,	756	<i>Ger</i> (verbes en),	171
EXCLAMATION,	259	Gésir, gir,	(60)
Excuse,	542	Glacial (plur.),	98
Exécuteur [fém.],	91	<i>G</i> (prononciation),	324
Expirer,	711	<i>Gn</i> (prononciation),	325
<i>F</i> [prononciation],	319	GRAMMAIRE,	1
Faillir,	[60]	Grand,	574
Faire,	[65]	Grec (fém.),	87
Fait [participle],	783	Grognon (fém.),	94
Falloir,	[62]	Gros (fém.),	82
Fatal [plur.],	98	<i>Gu</i> (prononciation),	368
Faux [fém.],	85	<i>Gua</i> (prononc.),	366
Féminin,	52	Guillemets,	293
—des adjectifs,	78	<i>H</i> (prononciat.),	326
Férir,	[60]	<i>H</i> aspirée,	328
Ferme,	582	<i>H</i> muette,	13
L'eu,	570	Ha !	868
Figures de grammaire,	442	Hair,	(60)
Filial [plur.],	98	Hé !	872
Final [plur.],	98	Hé bien !	872
Finir [2e conj.],	[36]	Hébreu (plur.),	97
Fixer,	757	Hein ! Hem !	873
Flairer, fleurir,	758	Hibou (plur.),	61
Fleurir,	176	Ho !	874
Fonction des mots,	426	HOMOGRAPHS,	404
Fond, fonds,	544	HOMONYMES,	402
Formation des temps	222	Hymne,	506
Fou [fém.],	85	<i>I</i> (prononciat.),	329
Foudre,	503	<i>Ice</i> (mots en),	401
Fragile,	595	Ice,	807
Frais [fém.],	87	Idée,	22, 449
Franc [fém.],	86	Il (pronom),	435, 662
Franc de port,	580	Imminent, éminent,	593
Frir,	[65]	Imparfait de l'indicatif,	718
Frugal [plur.],	98	—du subjonctif,	739
Fuir,	[60]	Impératif,	164, 337
Futur,	155	Imposer, en imposer,	759
—antérieur de l'ind.,	726	Impositeur (fém.),	94

744	Incidente,	484	Lui, elle, eux, elles, leur,	660
725	—déterminative,	485	Luire,	(63)
321	—explicative,	486	L'un l'autre, l'un et l'autre,	678
447	Inconsolable,	596	M (prononciat.),	338
504	Indicatif,	162, (27)	Maint,	618
61	Individu,	56	Maitre (fém.),	79
11, 54	<i>Indre</i> (verbes en),	179	MAJUSCULES,	277
505	Infester, infester,	760	Malgré que,	863
82	Infinitif,	161, 712	Martyr, martyr,	545
171	Initial (plur.),	98	Masculin,	42
(60)	Inquiet (fém.),	81	Matin (au),	548
98	Inspecteur (fém.),	91	Matinal (plur.),	98
324	Instruire,	(62), 761	Matinal, matineux	597
325	Insulter, insultera,	762	Maudire,	(63)
1	INTERJECTION,	259, 441, 868	Médial (plur.),	98
574	Inventeur (fém.),	91	Méfier (se),	764
87	Inversion,	413, 434	Meilleur,	598
94	Irruption.	543	Même,	619
82	Italique,	209	<i>Ment</i> (adv. en),	244
368	J (prononciation),	331	Mental (plur.),	98
866	Jaloux (fém.),	85	Mentir,	(58)
293	Joindre,	(68)	Mettre,	(63)
326	Jour,	763	Mien, tien, sien,	659
18, 328	Joujou (plur.),	61	Mieux,	808
13	Jovial (plur.),	98	Mille,	118
868	Jugement,	450	Milliard, million,	119
(60)	Juste,	582	Majuscules,	277
872	K (prononciation),	332	<i>Mm</i> (prononciat.),	340
872	L (prononciation),	333	Modc,	157
97	—mouillée,	334	Modification des Mots,	425
873	Là,	807	Moindre,	598
61	Labial (plur.),	98	Mon, ton, son,	83
874	Lamentable,	596	Monacal,	98
404	Landau (plur.),	60	Monosyllabe,	21
402	Le, la, les (art.),	130, 554	Montrer,	764
506	Le, la, les (pron.),	130, 647	Moi,	26
329	Lequel, laquelle,	673	—variable,	28
401	Lettre,	10, 382	—invariable,	29
807	Leur, leurs,	608, 609	Mou (fém.),	83
22, 449	Lh (prononciat.),	337	Moudre,	(63)
35, 662	Lingual (plur.),	98	Mourir,	(58)
593	Lire,	(68)	Mouvoir,	(60)
718	Locution adverbiale,	242	Muscat (fém.),	87
739	—conjonctive,	256	N (prononciation),	341
14, 837	—interjective,	266	Nature,	(63)
759	—propositive,	252	Nasal (plur.),	98
94	—pronominale,	434	Natal (plur.),	98

Nature des mots,	423	Paltre	(64)
Naval (plur.),	98	Pal (plur.),	62
Ne,	823, 831	Palatal (plur.),	98
Ne pas, ne point,	823, 824	Palot (fém.),	82
Net, nette,	582	Papal (plur.),	98
Neuf (prononciat.),	320	Pâques,	509
Ni,	845, 855, 856	Paragraphe,	298
Ni (prononciat.),	343	Paraltre,	(64)
Nom,	31, 427, 496	Parallèle,	510
—commun,	38	Parce que, par ce que,	864
—composé,	39, 525	Pardon,	542
—étranger,	516	Parenthèses,	292
—indéterminé,	57	Parmi,	844
—propre,	54, 521	PARTICIPE,	230, 437
Nombre,	48, 150, 514	—adjectif,	437
Nopal (plur.),	62	—passé,	233, 779
Notre, nôtre,	132	—présent,	532, 773
Nouveau (fém.),	83	Parties du discours,	26
Nu,	571	Partir,	(59)
Nuire,	(63)	Partout, par tout,	815
Nul,	82, 621	Pascal (plur.),	98
O (prononciat.),	344	Passé,	154
O!	874	—antérieur,	722
Os (prononciat.),	346	—surecomposé,	723
Observer (faire),	765	—déterminé,	718
Of, o (prononciat.),	347	—du conditionnel,	728
Œil (plur.),	66	—indéterminé,	720
Œuvre,	507	Pas un,	622
Offrir,	(57)	Paysan (fém.),	82
Oindre,	(63)	Pêcheur (fém.),	82
Oir, oïre (mots en),	398	Pénal (plur.),	98
Oïre (verbes en),	180	Pendant que,	863
On,	679, 680	Pensée,	449
ONOMATOPÉES,	408	Période,	294
Onze (le),	69, 111	Persécuteur (fém.),	92
Oo (prononciat.),	348	Personne grammat.,	126, 149
Orgue,	508	Personne (nature),	511, 679
Original (plur.),	62	Peser,	785
ORTHOGRAPHE,	381	Peu,	802
—des verbes,	211	Peu de (le),	791
Osse (mots en),	400	Ph (prononciation),	350
On,	841, 856	Phrase,	24
Quate (la),	111	Pire, pis,	599
Oui (le),	69	Place des adjectifs,	587
Ouir,	(59)	Plaire,	(85)
P (prononciation),	349	Pléonasme,	417, 444
Paire (une),	500	Pleuvor,	(62)

(64)	Plier, ployer,	766	Proposition explétive,	475
62	Pluriel,	51, 58, 95	—explicite,	476
98	Plus,	804, 808	—implicite,	477
82	Plusieurs,	623	—incidente,	484
98	Plus-que-parfait,	724	—indirecte,	479
509	Plutôt, plus tôt,	816	—isolée,	480
298	Poindre,	(64)	—pleine,	473
(64)	Point,	285	—principale,	481
510	—de doute,	287	—surabondante,	475
864	—d'exclamation,	288	Prrrt !	875
542	—d'interrogation,	286	Pst !	871
292	—de suspension,	289	Public (fém.),	86
844	—virgule,	283	Q (prononciat.),	351
230, 437	Polysyllabe,	21	Qu (prononciat.),	369
437	PONCTUATION,	279	Qua (prononciat.),	367
33, 779	Possible,	581	Quantième,	624
32, 773	Pou (plur.),	61	Que (conjunct.),	857
26	Pourquoi, pour quoi,	865	Que (pronom),	671
(59)	Pourtant, pour tant,	866	Quelconque,	625
815	Pouvoir, pouvoir,	(60)	Quelque (adj., adv.),	626, 811
98	Premier, unième,	613	Quelque,	630
722	Prendre,	(64)	Quelque chose,	512
723	PRÉPOSITION,	249, 440, 853	Quelquesfois,	817
718	Près de,	849, 850	Quérir,	(59)
728	Présent,	153	Qui,	671
720	—du conditionnel,	727	Quiconque,	679
622	de l'impératif,	733	Quoi,	671
82	de l'indicatif,	716	Quoique, quoi que,	858, 867
82	du subjonctif,	737	R (prononciation),	352
98	Prêt à,	850	Radical du verbe,	211
863	Prévoir,	(69)	Rager,	747
449	Prier à, prier de,	767	Rappeler (se),	768
294	Principale,	481	Ras (fém.),	80
92	—absolue,	482	Recevoir (3e conj.),	(38)
6, 149	—relative,	483	Redû,	177
1, 679	PRONOM,	122, 434, 640	Régai (plur.),	32
785	—composé,	404	Régime,	187
802	—conjunctif,	136, 669	Remarquer (faire),	765
791	—démonstratif,	134, 660	Rendre (4e conj.),	(39)
350	—indéfini,	139, 679	Reparaître,	(64)
24	—personnel,	125, 644	Repartir, répartir,	(59)
599	—possessif,	131, 656	Repentir (se),	(59)
587	—relatif,	136	Replet (fém.),	81
(65)	PRONONCIATION,	(81)	Résoudre,	(61)
7, 444	Proposition,	23, 451, 472	Ressortir,	(59)
(62)	Proposition directe,	478	Revoici, revolla	846
	—elliptique,	474	Rire,	(64)

TABLE

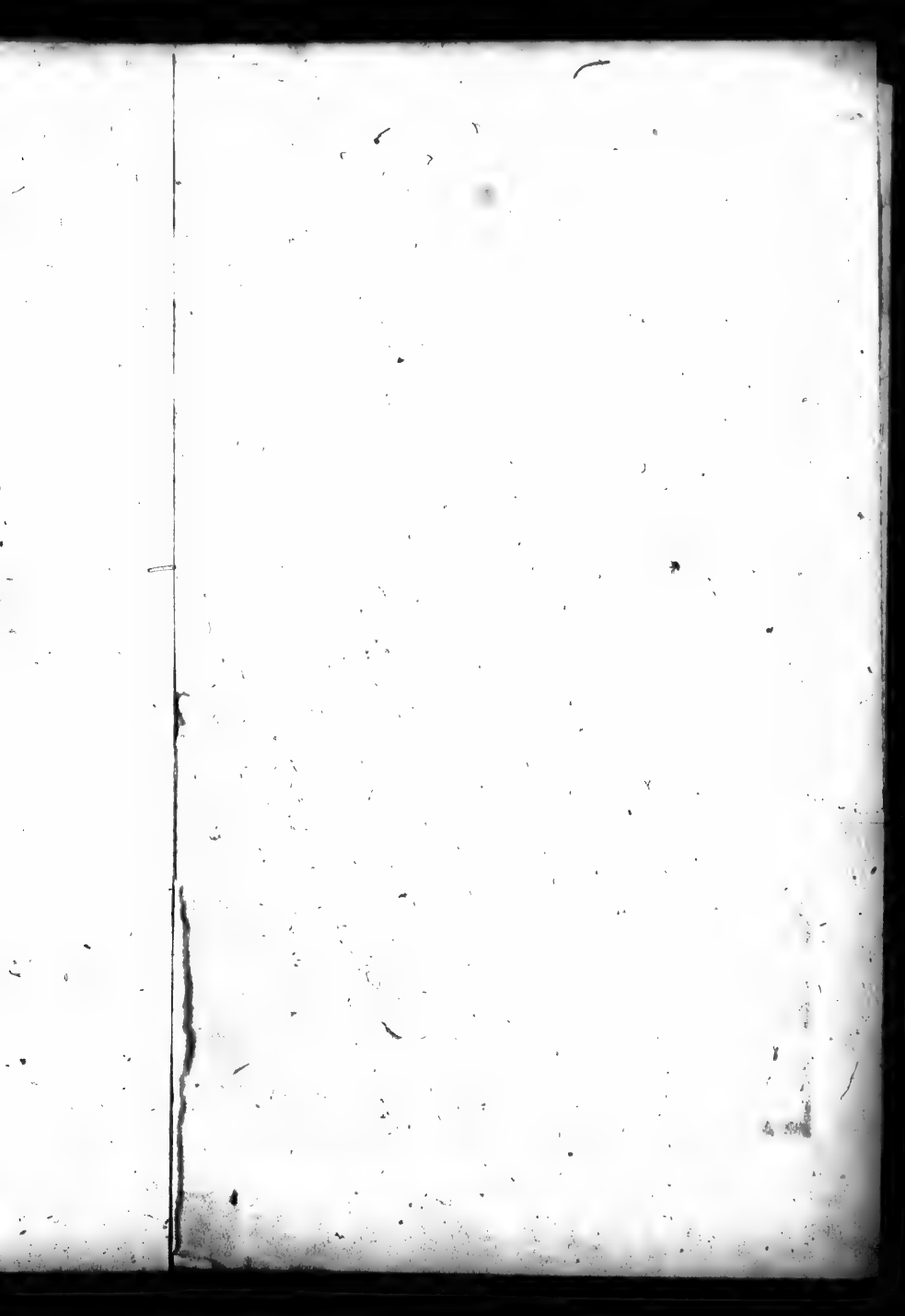
Rompre,	(64)	SYNONYMES,	406
Rosat (fém.),	94	SYNTAXE,	406
Roux (fém.),	85	T (prononciat.),	360
S (prononciation),	354	Tableau d'anal. gram.,	346
Saigner du nez,	769	—logique,	(112)
Saillir,	(59)	Taire,	(64)
Sandal (plur.),	66	Tandis que,	863
Sang-froid, sens froid,	547	Tant,	809
Sans,	845	Témoin (fém.),	94
Savoir,	(60)	Temps,	151
Sec (fém.),	86	—composés,	156
Second, deuxième,	613	—dérivés,	222
Secret (fém.),	81	—primitifs,	222
Sentimental (plur.),	98	—simples,	156
Sentir,	(59)	Tenir,	(59)
Seoir,	(81)	Terminaison,	395
Servir,	(59)	Th (prononciat.),	363
Servir à rien,	770	Théâtral (plur.),	98
Sh (prononciation),	358	Ti (prononc.),	364
Si (adv.),	859	Tiers (fém.),	87
Si (conj.),	272, 859	Tion (mots en),	399
SIGNES ORTHOGRA.,	262	Tiret,	291
Singulier,	50	Tomber,	(48), 782
Sion (mots en),	399	Tous deux, tous les deux,	601
Soir (au),	548	Tout,	631, 811
Son (un),	3	Tout à coup, tout d'un coup,	821
articulé,	7	Tout de suite,	820
simple,	5	Traire,	(65)
Son, sa, ses, leur, leurs,	610	Trait d'union	276, 290
Sortir,	(59)	Travail (plur.),	63
Sot (fém.),	82	Tréma,	273
Soudre (verbes en),	179	Très,	812
Souffrir,	(64)	Tressaillir,	(50)
Souigné,	300	Trillion,	119
Soupirail (plur.),	63	Turo (fém.),	86
Soudre,	(64)	Tz (prononciat.),	380
St !	871	U (prononciat.),	365
Subjonctif,	165, 785	Uce (mots en),	401
SUBSTANTIF (voy. Nom),	31	Uhlan (le),	69
Suffire,	(64)	Un de, un des,	793
Suivre,	(64)	Unième, premier,	380
Sujet,	181, 453, 682, 686	V (prononciation),	370
Suppléer à,	771	Vaincre,	(65)
Surtout, sur tout,	818	Valoir,	(61), 785
Susceptible,	800	Vantail, ventail (plur.),	63
Syllabe,	19	Vendeur (fém.),	92
Syllepse,	419, 445, 693	Vongeur (fém.),	92

DES MATIÈRES.

199

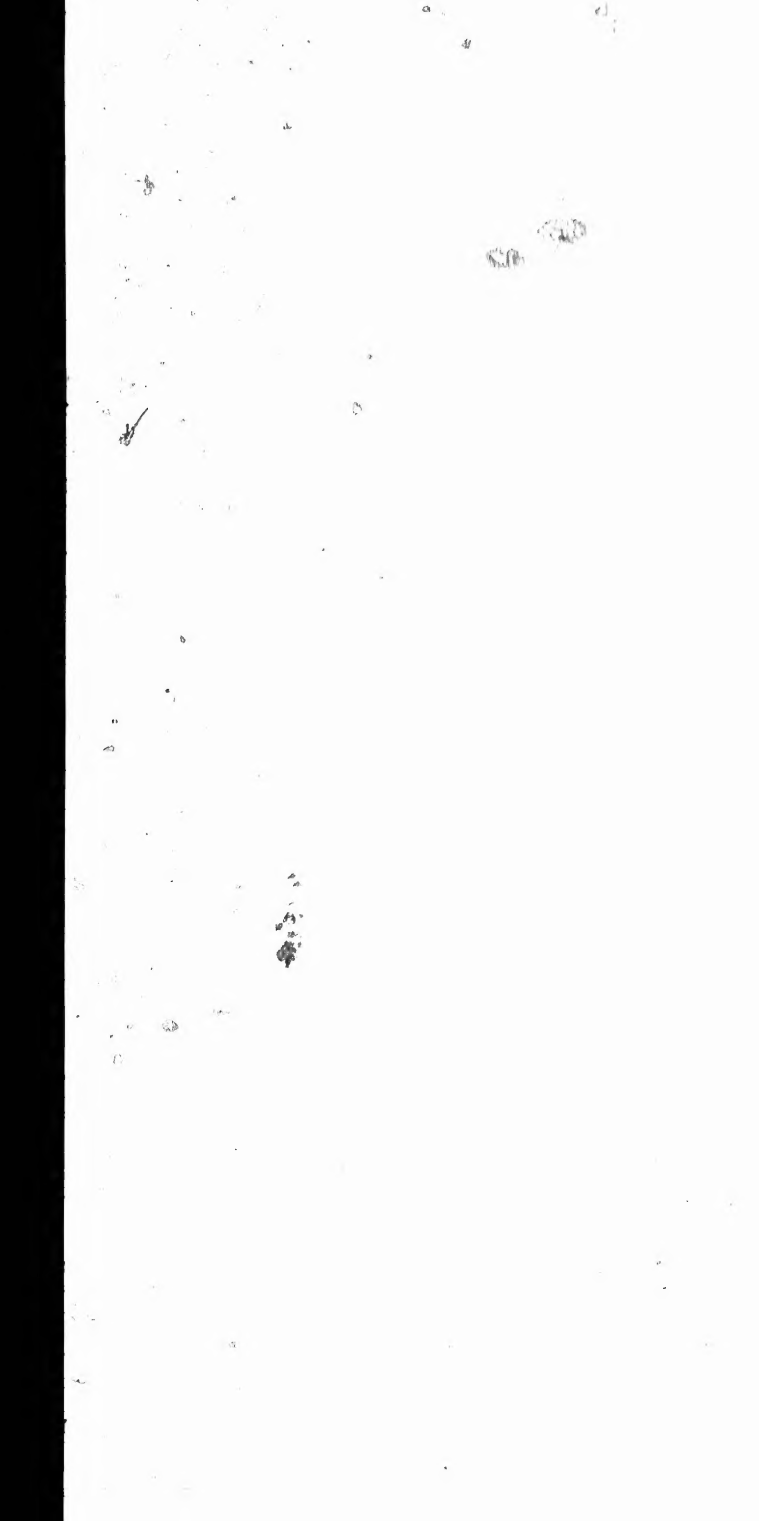
406	Vénéneux, venimeux,	602	Vingt,	117
406	Venir,	(59)	Virgule,	281
380	Vers,	142, 436, 467, (146)	Vis-à-vis,	851
346	—actif,	193	Vitrail (plur.),	63
(112)	—adjectif,	146	Vivre,	(65)
(64)	—attributif,	146, 469	Voici, voilà,	846
863	—auxiliaire,	169, 707	Voir,	(61)
809	—défectif,	228	Votre, vôtre,	132
94	—intransitif,	199	Vouloir,	(61)
151	—irrégulier,	228	Voyelle,	14
156	—neutre,	199	W (prononciat.),	371
222	—passif,	195	X (prononciat.),	372
222	—pronominal,	204	Xion (mots en),	399
156	—réciproque,	204	Y (pronom),	650, 654, 766
(59)	—réfléchi,	204, 239, 786	Y (prononciat.),	376
395	—régulier,	(36)	Yatagan (le),	69
363	—substantif,	145, 468	Yer (verbes en),	174
98	—transitif,	193	Yeux,	66
364	—unipersonnel,	208, 789	Yole (la),	69, 111
87	Vêtir,	(59)	Z (prononciat.),	378
399	Viellot (fém.),	82	Zest ! zist,	875
291	Vieux (fém.),	83		

FIN DE L'ALPHABÈTE.









1

2

3

4



5

6

7

8

9

10

11